

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

**MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT**

**ETUDES MONOGRAPHIQUES ET
ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE
COTE D'IVOIRE**

DISTRICT DU GOH-DJIBOUA

Novembre 2015



Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest
Africaine (UEMOA)

AVANT-PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans cet objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.


Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement



S O M M A I R E

<i>Contexte</i>	7
<i>Méthodologie</i>	9
<i>Introduction</i>	11
<i>Axe I. Territoire et démographique</i>	13
<i>Chapitre 1. Caractéristiques territoriales</i>	13
<i>Chapitre 2. Ressources naturelles</i>	23
<i>Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques</i>	36
<i>Axe II. Développement économique</i>	68
<i>Chapitre 1. Secteur primaire</i>	70
<i>Chapitre 2. Secteur secondaire</i>	89
<i>Chapitre 3. Secteur tertiaire</i>	98
<i>Axe III. Développement socioculturel</i>	104
<i>Chapitre 1. Éducation</i>	104
<i>Chapitre 2. Santé et prévention</i>	148
<i>Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport</i>	173
<i>Axe IV. Infrastructures et urbanisation</i>	177
<i>Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie</i>	177
<i>Chapitre 2. Transport et logistique</i>	185
<i>Chapitre 3. Équipement et infrastructures</i>	189
<i>Axe V. Perspectives de développement</i>	204
<i>Chapitre 1. Territoire et démographie</i>	204
<i>Chapitre 2. Développement économique</i>	210
<i>Chapitre 3. Développement socioculturel</i>	217
<i>Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation</i>	224
<i>Table des illustrations</i>	231
<i>Sigles et abréviations</i>	237
<i>Glossaire</i>	239
<i>Bibliographie</i>	245
<i>Annexes</i>	246

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergeant à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

METHODOLOGIE

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases¹ :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une phase d'analyse et de consolidation afin :
 - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture) ;
 - d'identifier les secteurs porteurs ;
 - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associées pour définir in fine la vocation économique de chaque District ;

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes² :

- L'axe 1 « **Territoire et Démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics...). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.

¹ Cf. Annexe 1 : Calendrier des rencontres

² Cf. Annexe 2 : Table de correspondance

- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics...).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. A ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

INTRODUCTION

Situé au centre-ouest du pays, où il jouxte 5 autres Districts, le District du Gôh-Djiboua compte deux régions administratives (la région du Gôh et la région du Lôh-Djiboua), qui regroupent une population estimée à 1,6 million d'habitants en 2014.



Photo 1 : Pépinière des Eaux et Forêts © 2014

Établi en zone forestière, le District se caractérise par ses vastes plateaux offrant d'importantes potentialités agricoles et forestières.

Avec un réseau hydrographique dense, un relief homogène et un sol fertile qui a inscrit le territoire au cœur de « la boucle du cacao », le District symbolise à l'échelle nationale, l'expansion de l'économie forestière et de plantations résultant des choix des autorités ivoiriennes depuis plus de 80 ans (l'introduction du café-cacao s'est accompagnée de l'installation des grandes plantations coloniales dans les années 1930).

L'essor agricole du District a également été porté par le secteur agroindustriel, centré sur le palmier à huile, et plus récemment, sur la culture d'hévéa ; ces deux spéculations ayant été développées sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre de sa politique de diversification agricole.

La ville principale du District, Gagnoa, était autrefois un poste militaire créé en 1912 sur l'emplacement d'un village traditionnel avant de devenir très vite un centre administratif et commercial. Depuis lors, la zone n'a cessé d'être un foyer de fixation pour les populations migrantes attirées par son environnement marchand (économie de plantation), notamment pour les ressortissants du nord. Le développement de Gagnoa et sa région va connaître une ampleur exceptionnelle autour des années 1950, période du grand « boom caféier », et maintenir après l'indépendance une croissance régulière entre 3 % et 4 % par an.

Les populations allochtones et allogènes vivent avec une population autochtone Krou se composant de plusieurs entités ethniques dont les principales sont les Bété et les Dida.

Le District dispose en outre de ressources minières importantes telles que l'or, la bauxite et le Manganèse, qui représentent une réelle opportunité de développement. Connecté à Abidjan et San Pédro à travers les axes routiers est-ouest et nord-sud, sa localisation géographique favorise les échanges avec les régions du centre, de l'ouest, du sud-ouest et du sud.



Photo 2 : Plantation de café ©2014

Par ailleurs, d'importantes mutations sont perceptibles dans l'habitat rural qui s'est considérablement modernisé dans le District. En effet, les villages ont été encouragés à se regrouper pour bénéficier des projets d'équipement intégrés, qui se sont traduits, surtout dans la région du Lôh-Djiboua, par la mise en place d'équipements socio-collectifs (châteaux d'eau, écoles, dispensaires, électricité, ...).

Après les années de crise, afin de poursuivre dans la voie du développement, le District du Gôh-Djiboua doit désormais répondre aux enjeux clés suivants :

- La restauration complète de l'autorité de l'État et de la paix entre les communautés ;
- Une activité agricole qui respecte l'environnement forestier et contribue à l'autosuffisance alimentaire ;
- Un développement socio-économique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et forestières.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIQUE

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

1. Le District du Gôh-Djiboua est situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :
 - Au nord par le District de Sassandra-Marahoué ;
 - Au nord-est par le District Autonome de Yamoussoukro et par le District des Lacs ;
 - Au sud et à l'est par le District des Lagunes ;
 - À l'ouest par le District du Bas-Sassandra.
2. La ville de Gagnoa qui compte parmi les dix plus grandes villes du pays est le chef-lieu de la région du Gôh qui est située à 275 km de la capitale économique Abidjan, 99 km de la capitale politique Yamoussoukro et 223 km de San-Pedro. Ce positionnement géographique est un atout compte tenu de la proximité avec les trois principales villes du pays.

Tableau 1 : Superficie des composantes du District

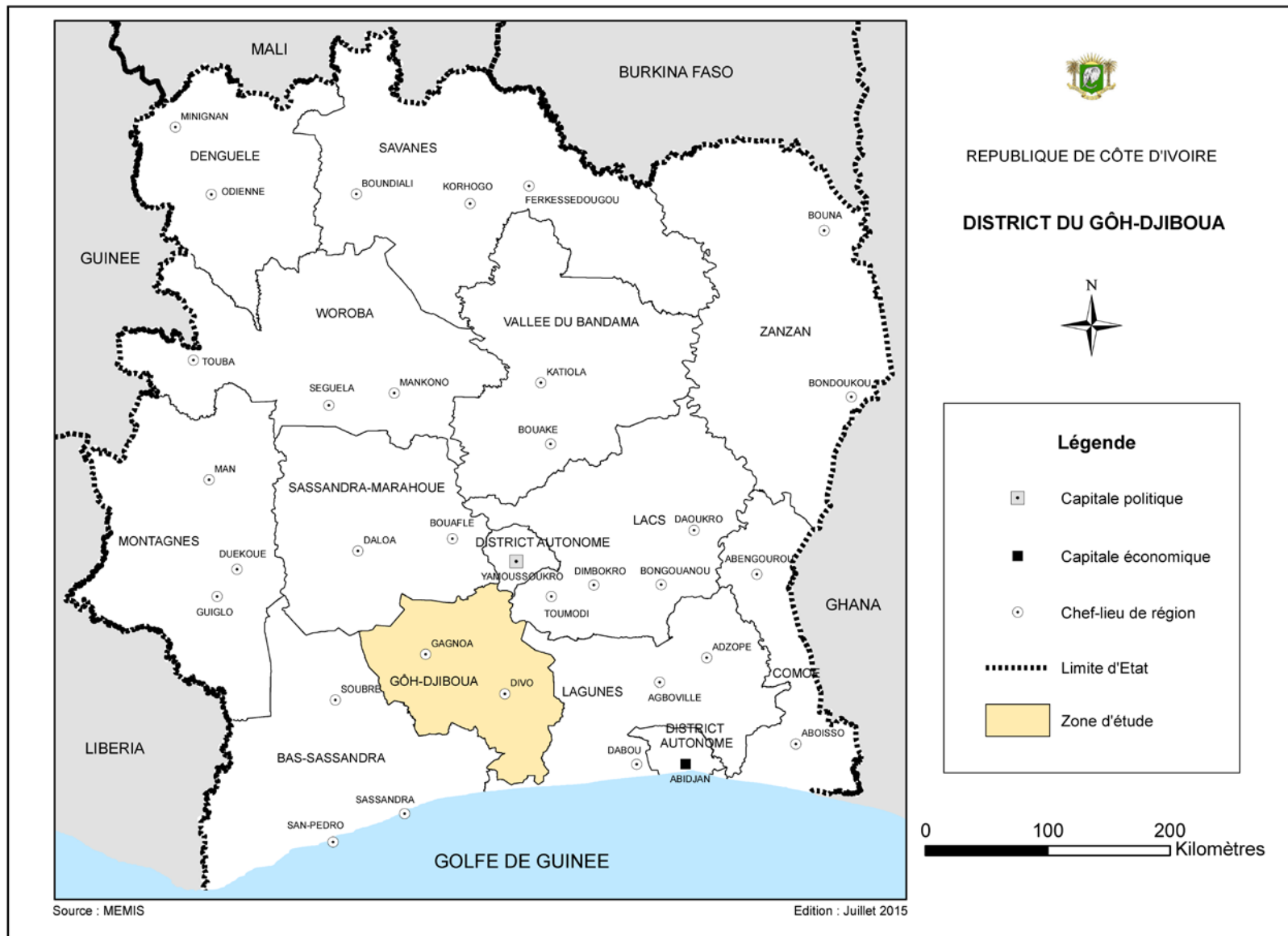
Région (chef-lieu de région)	Département	Superficie (km ²)	Sous-Préfecture	Nombre de Villages	Superficie (km ²)
Gôh (Gagnoa)	Gagnoa	4 787	Bayota	163	532
			Dahiepa-Kehi		246
			Dignago		379
			Dougroupalegnaoa		450
			Doukouyo		278
			Gagnoa		726
			Galebrou /Galebouo		379
			Gnagbodougnoa		139
			Guiberoua		593
			Ouragahio		357
			Serihio		516
	Yopohue	192			
	Oumé	2 283	Diegonefla	49	515
			Guepahouo		179
Oume			1 359		
Tonla			230		

Région (chef-lieu de région)	Département	Superficie (km ²)	Sous-Préfecture	Nombre de Villages	Superficie (km ²)
	Total région	7 070	16	212	7 070
Lôh-Djiboua (Divo)	Divo	3 577	Chiepo	83	586
			Didoko		339
			Divo		862
			Hire		396
			Nebo		391
			Ogoudou		594
			Zego		409
	Guitry	2 461	Dairo-Didizo	45	654
			Guitry		840
			Lauzoua		584
			Yocoboué		383
	Lakota	2 712	Djidji	109	150
			Gagore		178
			Goudouko		421
			Lakota		920
			Niambezaria		921
			Zikisso		122
	Total région	8 750	17	237	8 750
	Total District		15 820	33	449

Source : INS – Année : 2015

- Le District du Gôh Djiboua compte 5 départements et 33 sous-préfectures. Il s'étend sur une superficie de 15 820 km² soit 4,9 % du territoire national. La région du Lôh-Djiboua, avec 8 750 km², occupe environ 55 % de cet espace.
- Le District en tant qu'institution a été supprimé et sera considéré dans ce document, non comme une entité déconcentrée ou décentralisée à part entière, mais comme un ressort territorial infranational porteur de développement. Seuls les districts autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan continuent d'exister sous le nouveau statut des collectivités territoriales de type particulier.

Carte 1 : Localisation du District du Gôh-Djiboua dans la Côte d'Ivoire



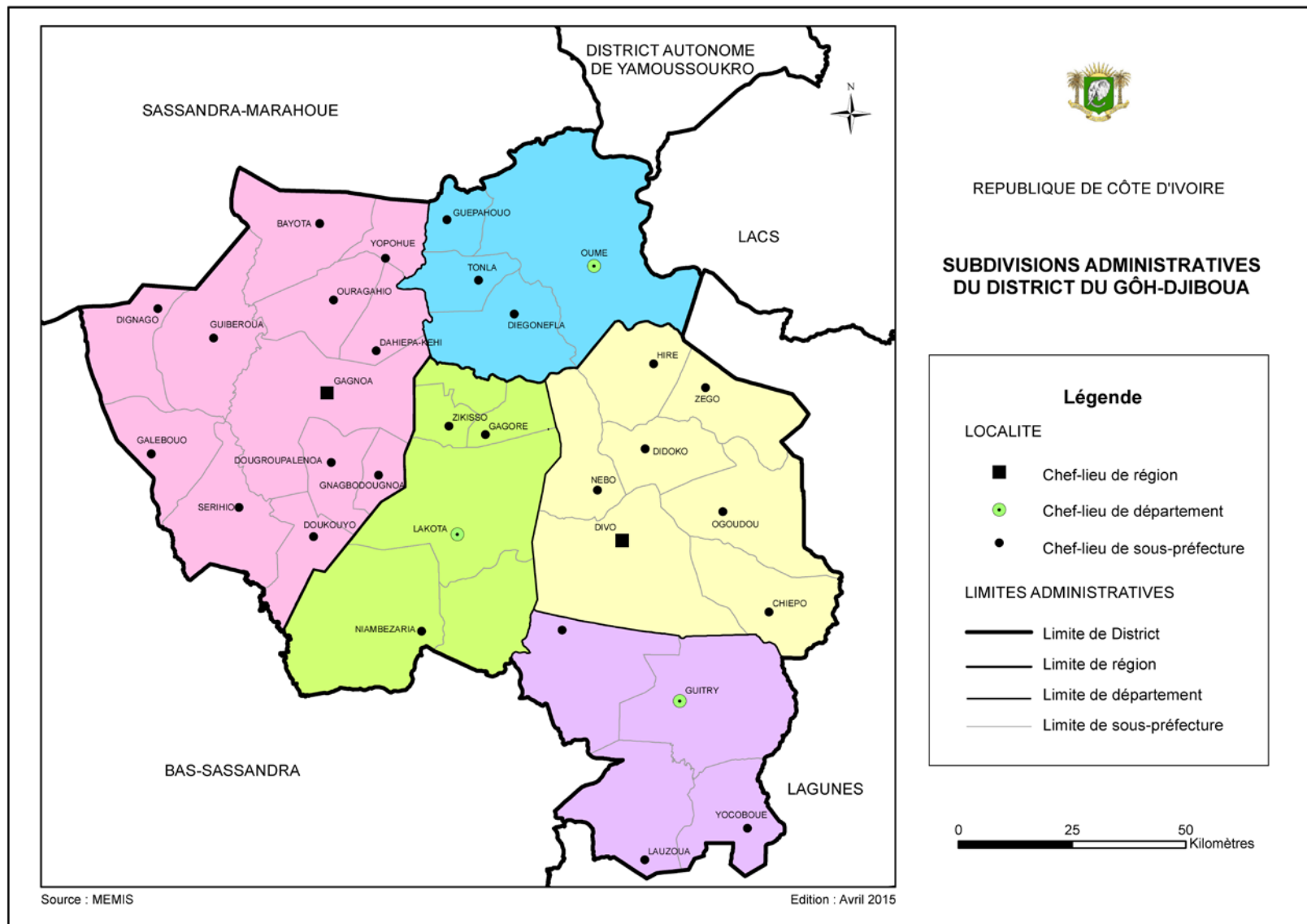
Chiffres clés 1 : Données géographiques

- 2 régions : Gôh et Lôh-Djiboua
- 5 départements
- 33 sous-préfectures
- 449 villages
- Superficie totale : 15 820 km² (soit 5 % de la superficie du pays)

I.1.2 Situation administrative

5. Le découpage administratif a évolué au fil de son histoire pour passer d'une centralisation forte pendant la colonisation -le gouvernement français ayant instauré 19 circonscriptions primaires appelées cercles et administrées par un commandant de cercle et 48 circonscriptions secondaires dirigées par un conseil des notables- à une décentralisation avancée.
6. Ainsi, pour se rapprocher davantage des populations et assurer un encadrement efficace de celles-ci, l'administration territoriale de la Côte d'Ivoire va connaître une évolution constante :
 - Le nombre de départements va ainsi passer au fur et à mesure des réformes territoriales engagées de 4 en 1959 à 55 en 1996, avec un total de 187 sous-préfectures ;
 - En août 2009, le pays comptait 19 régions, 2 Districts Autonomes, 81 départements, 390 sous-préfectures, plus de 8 000 villages et environ 1 000 communes ;
 - En 2011, dans un contexte de décentralisation et de déconcentration du territoire, les anciennes Régions sont érigées en Districts (Décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions).

Carte 2 : Subdivisions administratives du District du Gôh-Djiboua



7. La déconcentration se matérialise par la mise en place de 4 échelons administratifs (formant le District) que sont³ :
 - Les régions placées sous l'autorité d'un Préfet de région ;
 - Les départements, qui sont placés sous l'autorité d'un Préfet de département ;
 - Les sous-préfectures, qui sont administrées par un Sous-Préfet ;
 - Les villages, qui sont placés sous la responsabilité d'un Chef de Village.
8. Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local, de services publics dits déconcentrés, permettant de rapprocher davantage l'Etat des populations. Ainsi, une partie des services déconcentrés sont représentés dans le District du Gôh-Djiboua. En effet, les villes de Gagnoa et de Divo, chefs-lieux des deux régions du District, abritent les Directions régionales et départementales de plusieurs ministères.
9. Néanmoins, des dysfonctionnements peuvent être occasionnés par le découpage technique adopté par certains ministères qui ne coïncide pas avec le nouveau découpage administratif. Ainsi certains services déconcentrés de la région du Gôh sont rattachés à Daloa (District du Sassandra-Marahoué) et certains services de la région du Lôh-Djiboua à Abidjan (District autonome d'Abidjan).

Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Gôh-Djiboua⁴

Services Publics	Dénomination
Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	Préfecture ; Sous-préfecture ; commissariat
Ministère de l'Economie et des Finances	Centre des impôts
Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Lycée ; collège ; IEP
Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Direction Régionale/Départementale
Ministère de la Défense	Brigade de gendarmerie
Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale/Départementale
Ministère de l'Industrie et des Mines	Direction Régionale/Départementale
Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Direction Régionale/Départementale
Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	Direction Régionale/Départementale
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	Antenne de la fonction publique
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs	Direction Régionale/Départementale
Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Direction Régionale/Départementale
Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale/Départementale
Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Direction Régionale/Départementale
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	Direction Régionale/Départementale
Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques	Direction Régionale/Départementale
Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	Direction Régionale/Départementale

Source : MEMIS – Année : 2013

³ Cf. Annexe 1 : Liste de succession des Préfets

⁴ Liste non exhaustive

10. Le District dispose également des organes chargés de l'exercice de l'autorité de l'État (tribunaux, greffes, agences du Trésor, etc.).
11. En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir l'action publique et participent activement au développement du District du Gôh-Djiboua. Ces acteurs clés interviennent principalement dans le domaine des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation⁵.

Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District ⁵

Bailleur de fonds	Domaines d'action
Fonds International de Développement Agricole (FIDA)	Agriculture
Banque Mondiale	Santé Education projet de développement
Crédit Lyonnais	Programme de développement
(BAD) Banque Africaine Développement	Santé, Infrastructures
Banque Islamique de Développement	Santé, Education, Infrastructures
(BOAD) Banque Ouest Africaine de Développement	Infrastructures (routes, ponts)
Société Financière International	Projet de développement
Coopération Japonaise	Santé, Infrastructures
Agence Française de Développement	Infrastructures (Ponts Route), Education, Sécurité
Union Européenne	Education, Santé
Unesco	Education
Unfpa	Population, Santé
Unicef	Education, Santé
Onusida	Santé

Source : MEMIS – Année : 2013

Chiffres clés 2 : Situation administrative

- 2 Préfets de région
- 5 Préfets de département
- 33 Sous-Préfets
- Plus de 12 départements ministériels déconcentrés
- Au moins 14 bailleurs de fonds et partenaires au développement

⁵ Liste non exhaustive

I.1.3 Situation sécuritaire

I.1.3.1 Crises politico-militaires

12. La Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises politico-militaires profondes lors des deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010) :
 - Le coup d'Etat militaire du 24 décembre 1999,
 - La tentative de coup d'Etat du 19 septembre 2002,
 - La crise post-électorale, après le second tour de présidentielle en novembre 2010
13. La situation sécuritaire du District a été affectée par les conflits nationaux. La région du Gôh, et particulièrement la ville de Gagnoa, a connu pendant la crise une prolifération des armes de guerre induisant des problèmes sécuritaires qu'il faut désamorcer pour une réconciliation sincère et une cohésion sociale durable.
14. Par ailleurs, à l'instar du reste du pays, la crise post-électorale s'est matérialisée au niveau du District par :
 - Le pillage et la destruction d'édifices publics et de biens particuliers (bâtiments gouvernementaux dont le bureau des eaux et forêts, un tribunal et de nombreux commerces endommagés à Divo) ;
 - La rupture du lien de confiance entre communautés et une fracture sociale encore palpable dans certaines zones ;
 - Un amenuisement du pouvoir d'achat des ménages et une hausse de la pauvreté ;
 - Une dégradation importante des infrastructures.

I.1.3.2 Conflits ethniques et sociaux

15. Le District est en proie à des conflits fonciers opposant les populations autochtones bété aux allochtones baoulé et aux allogènes, essentiellement autour des plantations de cacao. En effet, les bété accusent les allochtones baoulé de s'être installés et d'avoir pris possession des terres cultivables du District en toute illégalité, expulsant les populations d'origine de leurs terres.
16. Si la cohabitation entre les autochtones bété et les autres est généralement pacifique, les conflits fonciers et les problèmes d'occupation anarchique des forêts sont fréquents.
17. De même, les périodes électorales sont très souvent l'occasion d'affrontement entre ces différentes communautés à cause notamment, de la passion due à la méconnaissance des valeurs démocratiques fondées essentiellement sur les libertés d'opinion et d'expression.

I.1.3.3 Dispositif sécuritaire

18. Sous l'autorité des responsables administratifs (Préfets ou Sous-Préfets) et politiques locaux (maires), les différentes forces (police, douane, gendarmerie, agents des eaux et forêt), chacune dans son domaine de compétence, participent à l'encadrement sécuritaire de la population. La police s'occupe de la sécurité des biens et des personnes dans les cités. La gendarmerie a un champ d'action plus vaste s'étendant sur les territoires ruraux. Ce champ d'action a pour limite celui de la gendarmerie la plus proche.
19. La douane, quant à elle, contrôle le trafic marchand à travers des postes de contrôle situés en priorité dans les zones frontalières.
20. Enfin, les gardes forestiers s'occupent de la préservation de la faune et de la flore. Dans la région du Fromager, toutes ces forces sont représentées. Il ressort toutefois que seuls les chefs-lieux de circonscription administrative, et pas de manière systématique, bénéficient d'au moins un poste de Gendarmerie. Les grands centres urbains comme Gagnoa et Oumé disposent d'une représentation de l'ensemble de ces corps (hormis la douane pour le second).

21. Dans la région du Lôh-Djiboua, toutes ces forces sont représentées. Mais le niveau d'encadrement sécuritaire est limité compte tenu de la quasi-inexistence d'au moins un poste de gendarmerie dans certains chefs-lieux de sous-préfecture tels que Zikisso et Hiré.
22. La circulation illicite des armes à feu s'accompagne d'un volume d'infractions élevé. En effet, la zone de Gagnoa enregistre plus de 19 000 infractions pénales⁶ relevées par la police entre 2007 et 2009. Ce chiffre la situe au 4^{ème} rang national après Abidjan, Daloa et San Pédro. La première cause des blessures traitées entre 2007 et 2009 au niveau de l'hôpital de Divo est l'agression à main armée.
23. Une Commission locale Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) a été mise en place à Gagnoa le 11 mars 2013 en présence du président national de la CDVR, Monsieur Charles Konan Banny. Cette commission dirigée par l'abbé Temné Alexis a pour objectif d'instaurer la cohésion sociale et de résoudre les conflits persistants après la crise post-électorale. La commission opère principalement via l'audition des victimes des crises sociopolitiques de 1990 à 2011 et la proposition de solutions de réconciliation.
24. La situation sécuritaire du District est aujourd'hui maîtrisée, et ce malgré les difficultés observées, à savoir :
 - Des moyens limités (armements, communication, transport, équipements de bureaux) pour les forces de sécurité ;
 - Un faible effectif au sein des préfectures de police voire une absence totale des services de sécurité dans plusieurs chefs-lieux de départements et sous-préfectures.

Chiffres clés 3 : Situation sécuritaire

- Plus d'un millier de victimes^(*) de la crise postélectorale du 28 novembre 2010 dans la région du Gôh.
- Plus de 19 000 infractions pénales relevées par la police entre 2007 et 2009 à Gagnoa

(*) : Source ONG Coalition pour la justice et le pardon des victimes de guerre de Côte d'Ivoire – 2014

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales

Le District du Gôh-Djiboua (situé au centre ouest du pays) est composé de 2 régions administratives, 5 départements et 23 sous-préfectures qui s'étendent sur une superficie de 15 820 km² occupant 5 % de la superficie nationale. La région du Gôh (Gagnoa), occupe près de 39 % de la superficie du District.

Les 2 régions administratives, le Gôh et le Lôh-Djiboua, composant le District, étaient anciennement rattachées respectivement à la région du centre-ouest (Daloa) et à la région du sud (Abidjan). Le District regroupe désormais 4 types de circonscriptions administratives : les régions, les départements, les sous-préfectures et les villages.

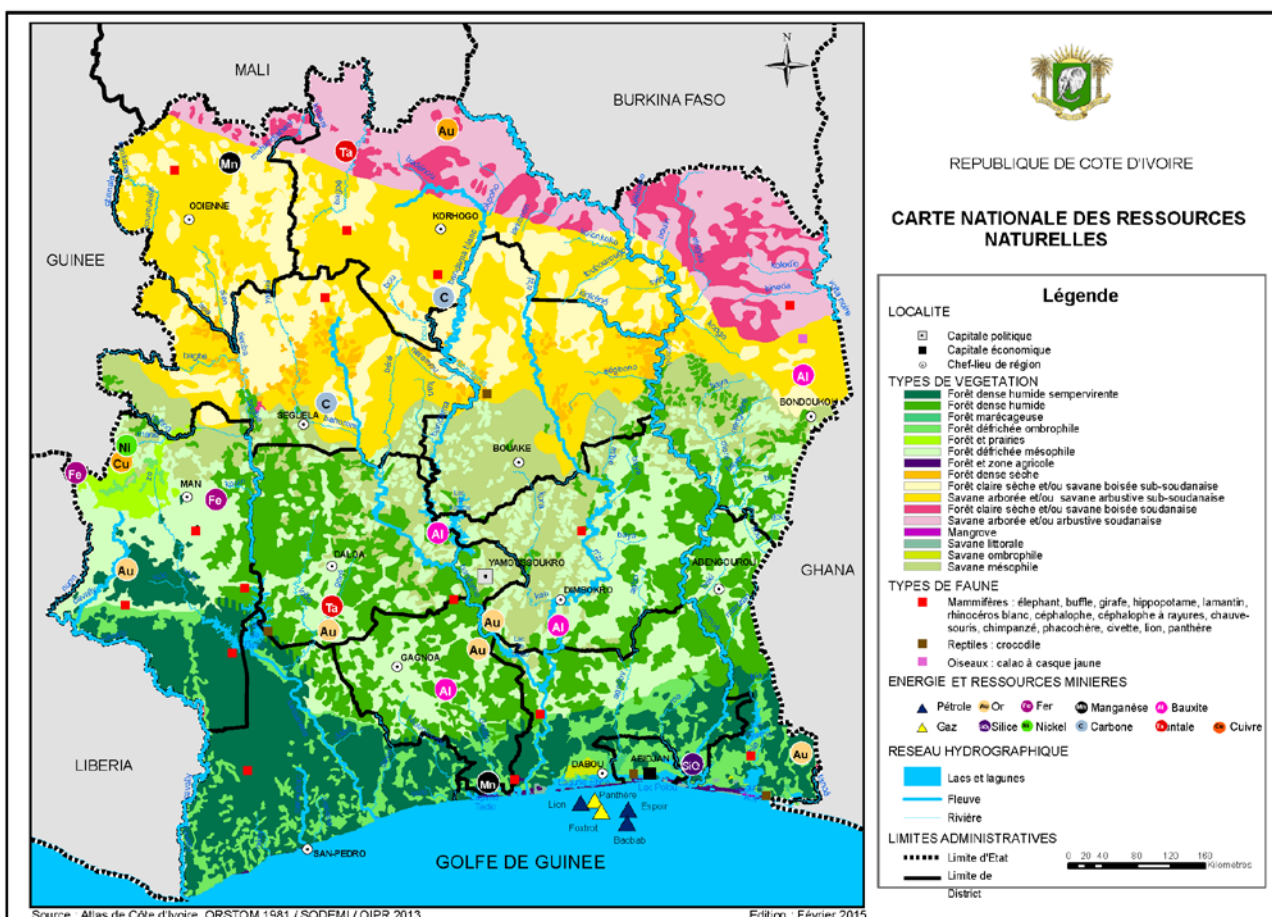
La situation sécuritaire du District est marquée par la prolifération des armes de guerre. De plus, à l'instar du reste du pays, le District connaît de nombreux conflits fonciers opposant les populations autochtones aux populations allochtones et allogènes.

⁶ Source : Enquête nationale sur les armes légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire

Chapitre 2. Ressources naturelles

25. Le District du Gôh-Djiboua est irrigué par trois rivières principales et plusieurs petites rivières secondaires. Son réseau hydrographique, son climat et la richesse de son sol favorisent plusieurs types de cultures et présentent des potentialités importantes dans les secteurs agricole et forestier. La biodiversité est préservée dans le District à travers 5 forêts classées. Néanmoins, les forêts du District sont fortement dégradées en raison d'une exploitation agricole et forestière intense.

Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national

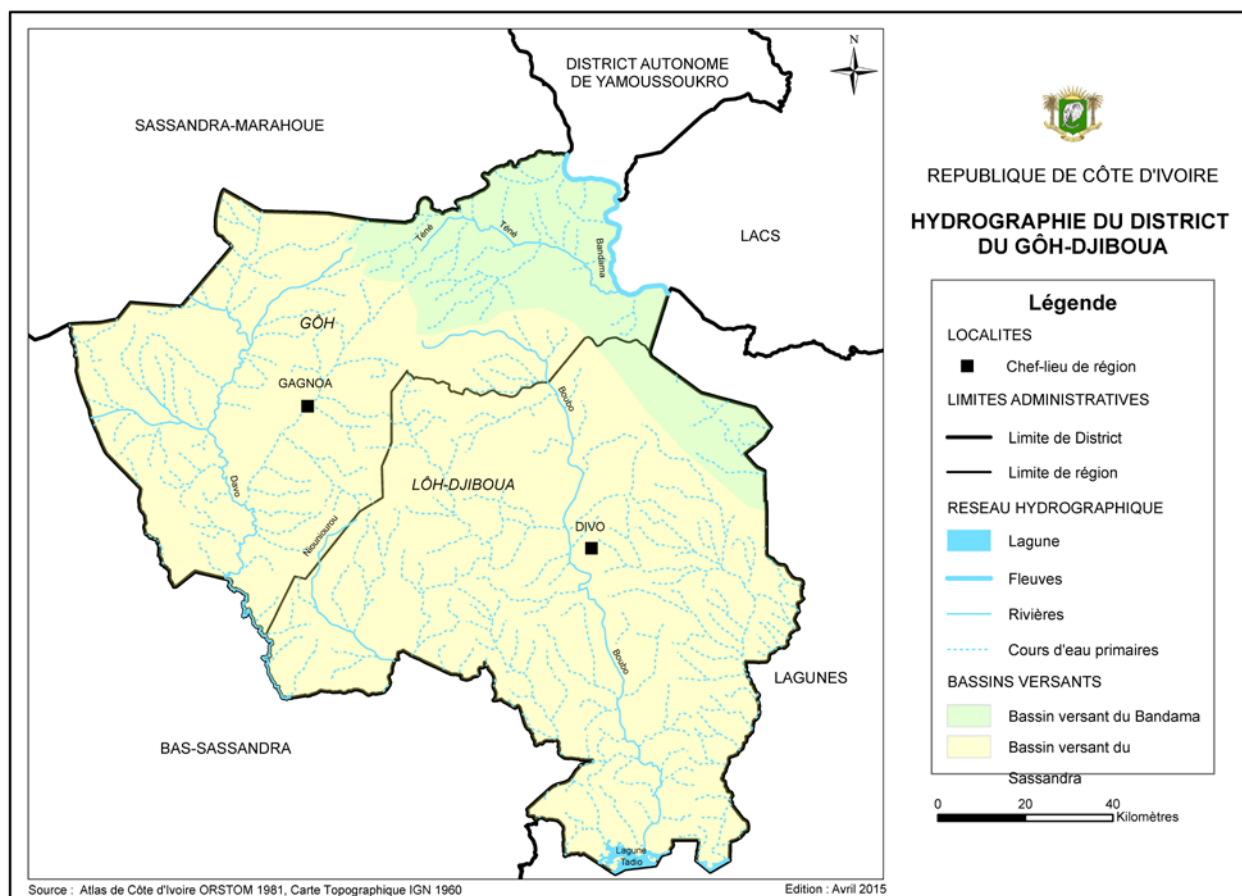


26. Les sols du District du Gôh-Djiboua disposent de ressources en bauxite, or et manganèse.

I.2.1 Réseau hydrographique

27. La région du Gôh est traversée du nord au sud par la rivière Davo, avec un bassin permanent qui connaît une forte crue aux mois de septembre-octobre et un étiage en janvier, février et mars. Sa frontière nord-est est délimitée par le fleuve Bandama dont le bassin versant occupe toute la partie est du District.
28. Dernier affluent du Sassandra (fleuve qui délimite la frontière sud-ouest du District) sur la rive gauche, le Davo, long de 225 km, prend sa source de Sinfra (région de la Marahoué), à environ 300 m d'altitude. Il coule dans une direction nord-sud selon une pente de 1,1 %.
29. La région du Lôh-Djiboua est traversée par 2 principales rivières qui prennent leur source à Hiré (au nord de Divo) :
 - Le Boubo, d'une longueur totale de 130 km, avec un bassin versant qui couvre 5 100 km² et qui se jette dans l'océan Atlantique par la lagune Makey (Département de Grand-Lahou dans le District des Lagunes).
 - Le Gô, d'une longueur de 100 km, qui se jette dans la lagune Tagba au sud de la Côte d'Ivoire.

Carte 4 : Réseau hydrographique du District du Gôh - Djiboua



30. En plus de ces rivières, le District est traversé par d'autres rivières de moindre importance, dont le Boyoro, le Gbadjo et le Pesse à Hiré, qui tarissent en saison sèche.
31. Le District compte également de nombreux marigots alimentés par des cours d'eau à régime saisonnier tels que sont le Guéri et le Nouhouri, affluents de la rivière Davo.
32. La lagune Tadio au sud présente un potentiel halieutique important.

Chiffres clés 4 : Réseau hydrographique

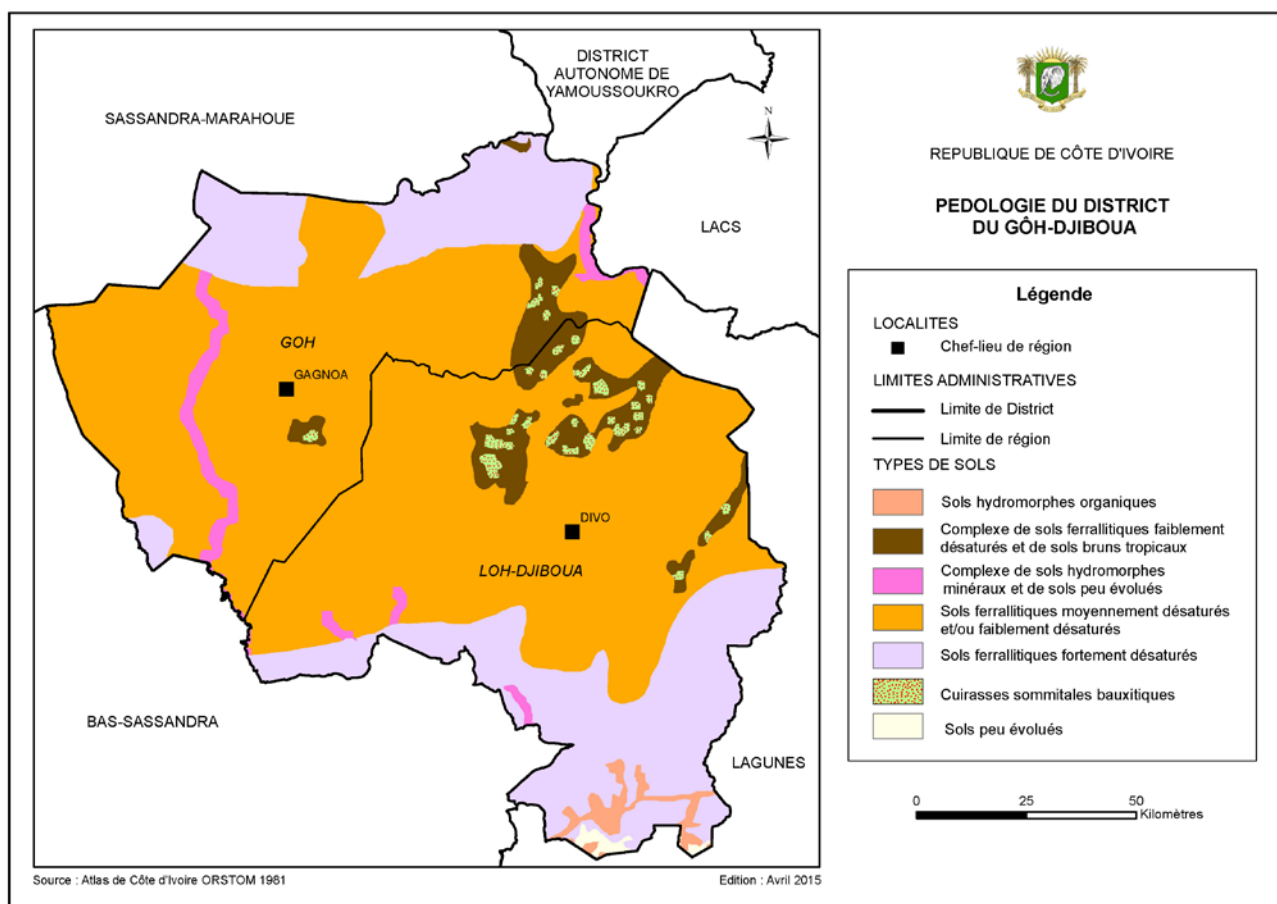
- 3 principales rivières : le Davo, le Boubo et le Gôh et plusieurs cours d'eau secondaires
- Les fleuves Bandama et Sassandra
- Un bassin versant de 5 100 km² (Le Boubo)

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

33. Les sols du District du Gôh-Djiboua sont majoritairement ferrallitiques, moyennement désaturés au nord-ouest du District (région du Gôh) et fortement désaturés dans le sud-est (région du Lôh-Djiboua).

Carte 5 : Pédologie du District du Gôh-Djiboua



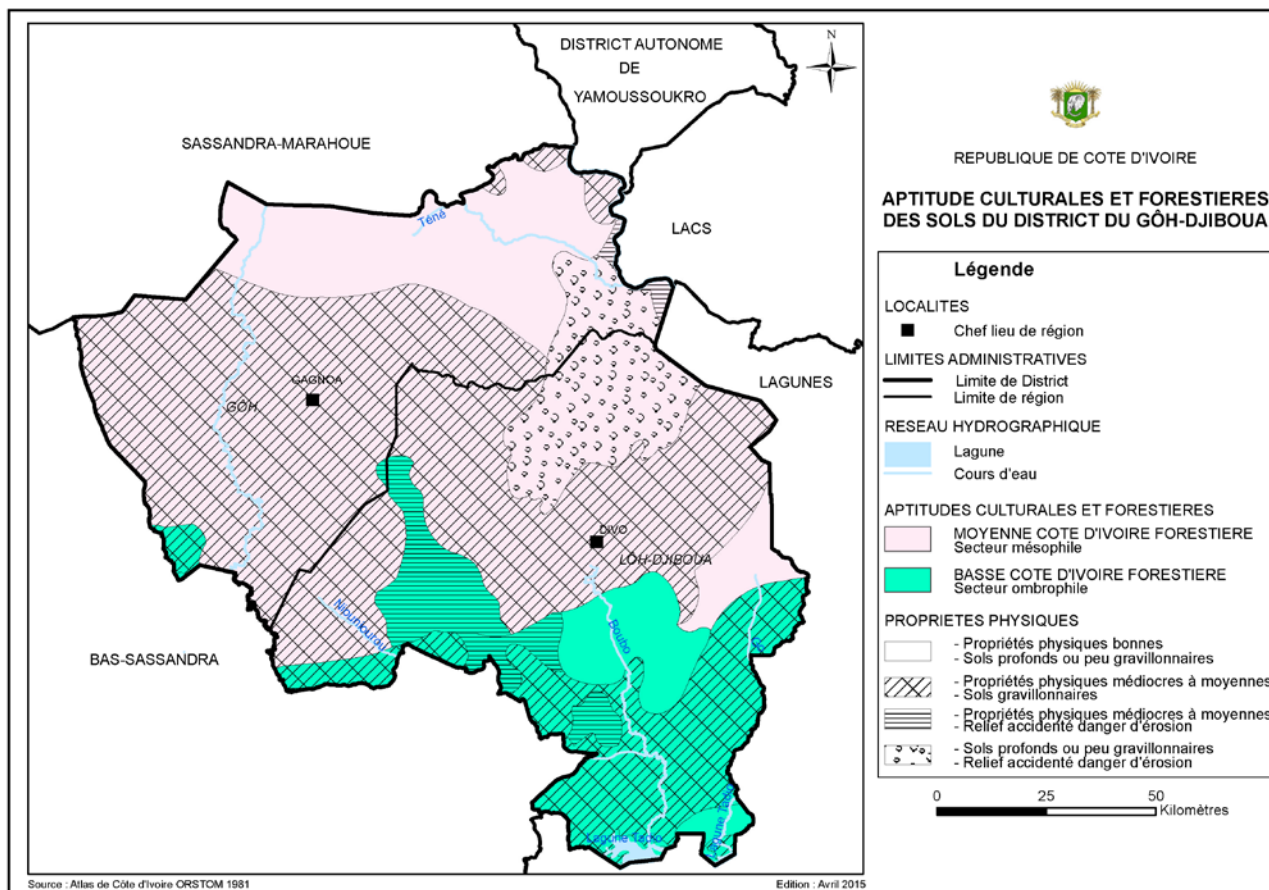
34. Ce sont des sols très riches, mais extrêmement fragiles. Dès l'instant où le couvert forestier qui les protège de l'érosion est détruit, ces sols se transforment rapidement en cuirasses par suite d'une latéritisation. Les oxydes de fer et d'alumine colloïdale précipitent pour former des nodules qui, s'ils se soudent, forment des cuirasses définitivement stériles.

35. Les sols de la région du Gôh se répartissent en 3 principaux types :
- Les sols ferrallitiques moyennement désaturés avec recouvrements issus de granite. Ces sols sont argileux et profonds vers les bas-fonds ;
 - Les sols désaturés d'origine granitique et de texture variant de sablo-argileuse en bas de pente, à argileuses gravillonnaires en haut de pente ;
 - Les sols bruns eutrophes et les sols ferrallitiques faiblement désaturés au sud-est de la région.
36. Les vallées et les bas-fonds comportent également des sols peu évolués d'apport hydromorphe ainsi que des sols hydromorphes minéraux à gley ou pseudo gley.
37. Les sols de la région du Lôh-Djiboua sont généralement ferrallitiques, fortement désaturés dans le sud. Ils se caractérisent par leur richesse et leur fertilité représentées par les écosystèmes agricoles que sont les bas-fonds marécageux et les plaines alluviales.
38. La partie nord-ouest du District comprend quelques complexes de sols bruns tropicaux. Ces sols fournissent de bonnes terres agricoles. Cependant, quand ils sont fragilisés (manque d'amendement humifère ou calcique), ces sols deviennent plus sensibles au lessivage, s'acidifient et deviennent battantes. Cet appauvrissement est accéléré quand les agriculteurs ne pratiquent pas de rotations dans les cultures.

I.2.2.2 Aptitudes culturales des sols

39. Le District du Gôh-Djiboua est constitué :
- Au nord-est de sols profonds ou peu gravillonnaires, propices aux cultures ;
 - De sols gravillonnaires peu profonds dans le reste du territoire, disposant de caractéristiques physiques médiocres et pour lesquels les rendements de production des cultures sont faibles.

Carte 6 : Aptitudes culturales et forestières des sols du District de Gôh-Djiboua

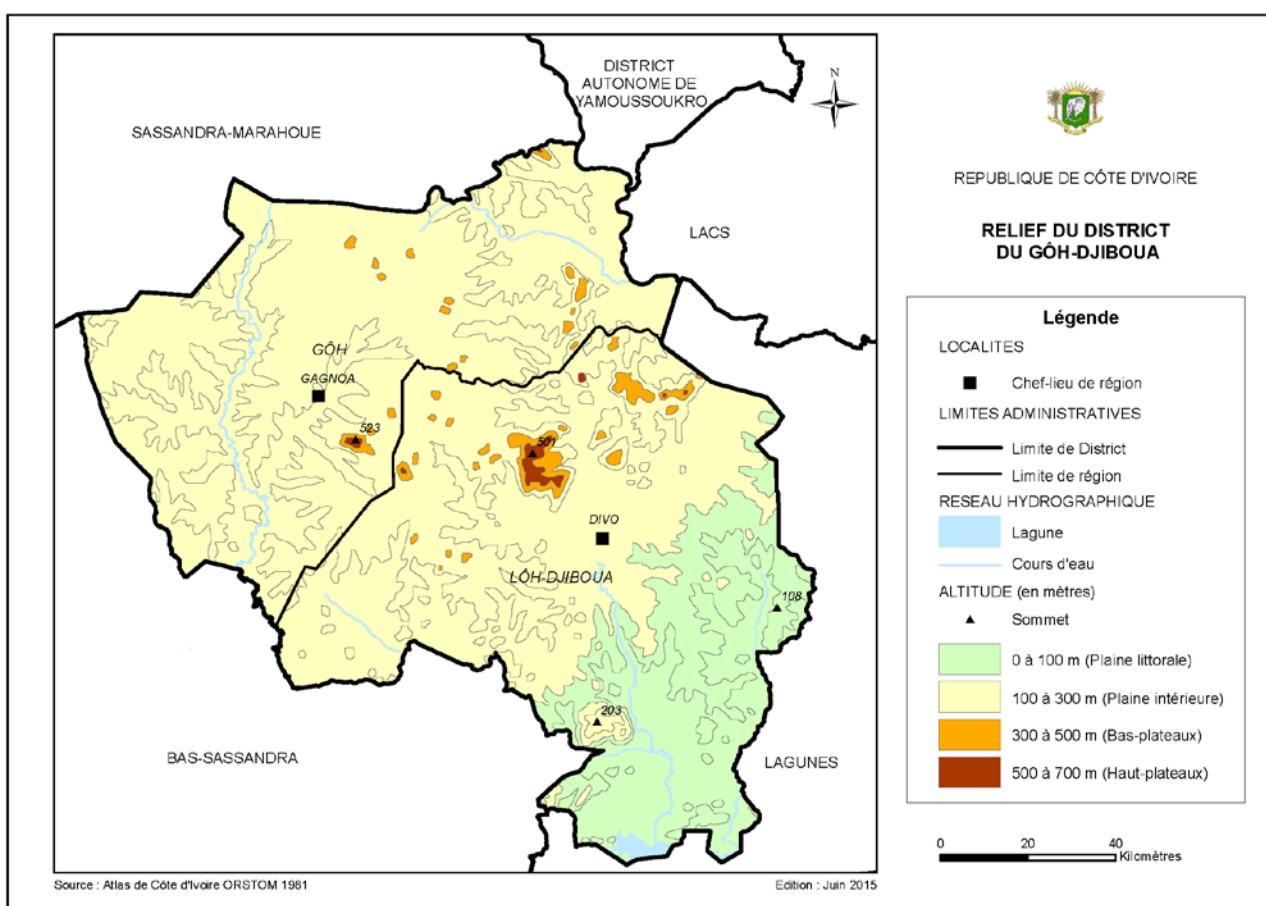


40. Les sols du District offrent de bonnes aptitudes agricoles pour de nombreuses spéculations :
 - Cultures de rente : café, cacao, hévéa, palmier à huile ;
 - Cultures vivrières : riz pluvial, riz de bas fond, maïs, patate, igname, manioc, banane plantain ;
 - Cultures maraichères.
41. Le nord du District est couvert par un secteur mésophile de moyenne Côte d'Ivoire forestière tandis que le sud est couvert par un secteur ombrophile de basse Côte d'Ivoire forestière.

I.2.2.3 Relief

42. Le District du Gôh-Djiboua présente un relief relativement homogène sous forme de plateaux avec des altitudes maximales de l'ordre de 300 m. Ces plateaux sont inclinés au sud du District où les sols ne dépassent pas 100 m d'altitude.

Carte 7 : Relief du District du Gôh-Djiboua



43. Le relief de la région du Gôh est constitué de plateaux peu accidentés qui présentent de nombreux bas-fonds et quelques collines prononcées dans sa partie sud-est correspondant aux cantons Paccolo et Guébié. Le plus haut sommet se situe à 523 m d'altitude.
44. Le relief de la région du Lôh-Djiboua est constitué d'un plateau incliné en direction du sud avec cependant quelques nuances marquées par l'existence de collines dans la région de Hiré avec un point culminant à 501 m d'altitude.

Tableau 4 : Altitude des chefs-lieux de région

Région	Chef-lieu	Altitude (m)
Gôh	Gagnoa	202
Lôh-Djiboua	Divo	147

Source : dateandtime.info

Chiffres clés 5 : Sols et reliefs

- Altitude moyenne du District inférieure à 300 m
- Plus haut sommet : 523 m d'altitude
- 3 principales catégories de sols

I.2.3 Végétation et biodiversité

45. Le District du Gôh-Djiboua se situe dans le secteur mésophile du domaine guinéen. Le sud du District, plus humide, se compose d'une forêt dense humide, sempervirente et ombrophile.
46. Ces forêts occupent les versants des collines et des plateaux, tandis que les bas-fonds sont occupés par les palmiers raphia et les essences aquatiques.

Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières

Région	Nombre de forêts classées	Superficie totale (ha)	Superficie reboisée (ha)	Nombre de parcs classés	Superficie des parcs classés (ha)	Nombre de réserves	Superficie des réserves (ha)
Gôh	4 ⁷	31 050	1 331	0	0	0	0
Lôh-Djiboua	1	6 800	551	0	0	0	0
Total District	5	37 850	1 884	0	0	0	0

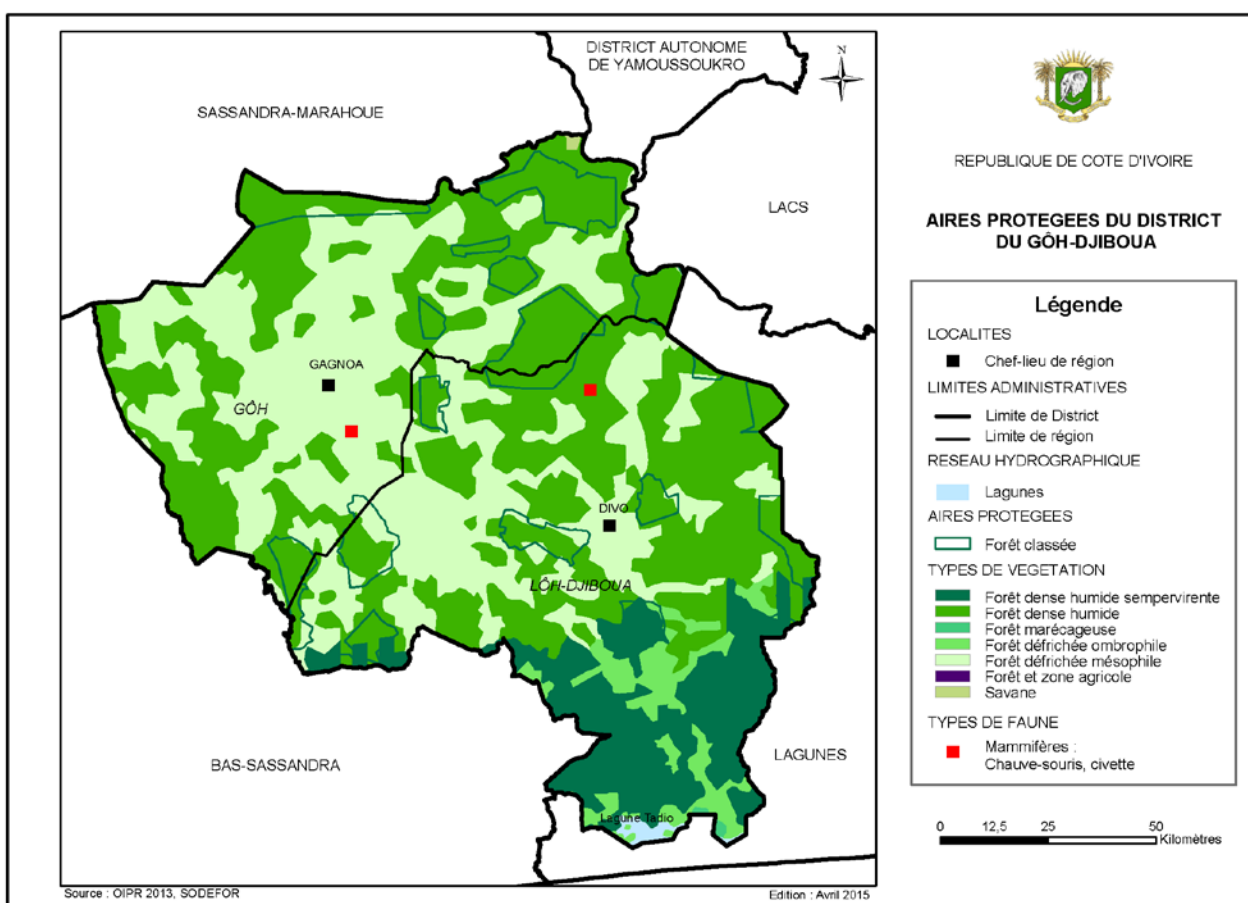
Source : SODEFOR ; Centre de Gestion de San Pedro – Année : 2 014

47. Trois types de forêts sont contrôlés par l'Etat :
 - Les forêts du domaine forestier permanent : les défrichements y sont théoriquement interdits, mais l'exploitation forestière y est autorisée ;
 - Les forêts du domaine forestier rural de l'Etat : ces forêts constituent des réserves pour des opérations agricoles et sont donc progressivement déclassées au profit des paysans ;
 - Les forêts des parcs nationaux et réserves de faune : ce sont des secteurs de protection écologique, interdits à toute activité humaine.

⁷ 4 forêts réparties entre la région du Gôh et celle de Gboklé et une forêt (Davo) répartie entre la région du Gôh et celle du Lôh-Djiboua. Ces forêts sont considérées comme équitablement réparties entre les différentes régions.

48. Le District compte 5 forêts classées :
- Les forêts classées de Dakpadou, Bolo Est, Bolo Ouest, Dassioko et Haute Bolo, réparties sur les régions du Gbôklé (District du Bas-Sassandra) et du Gôh. L'ensemble de ces forêts couvre une superficie estimée à 37 850 ha ;
 - La forêt du Davo couvrant les régions du Gôh et du Lôh-Djiboua, qui totalise une superficie de 13 600 ha.
49. La zone forestière du District comporte plus de 34 espèces forestières (Acajou, Samba, Kotibe, Bété, Sipo, Iroko, Framiré, Fraké, Koto, Fromager, etc.), représentant un fort intérêt commercial et formant par leur peuplement naturel l'une des principales richesses du District.

Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District



50. Les forêts du District se sont néanmoins progressivement dégradées en raison d'une exploitation agricole et forestière intense, laissant place à une végétation buissonnante ou à des forêts clairsemées. Ces forêts renferment encore, mais à un degré moindre, les essences forestières précitées.
51. La faune du District a connu une évolution similaire à celle du massif forestier. En effet, la chasse au gros gibier (éléphants, buffles...) était jadis fortement pratiquée et est en partie responsable de la raréfaction des ressources faunistiques. Aujourd'hui, bien qu'il existe encore quelques buffles, la faune est dominée par plusieurs espèces de petits animaux dont les plus fréquents sont les biches (céphalophes), les gazelles (harnachés), les agoutis (aulacodes), les hérissons (athérures), les sangliers, les singes et les pangolins.
52. Par ailleurs, le manque de foncier rural renforce la pratique traditionnelle du défrichement par le feu. Ces feux anthropiques passent régulièrement dans l'espace protégé et constituent un défi de gestion important, à savoir la participation de la population riveraine aux mesures de conservation. Le District est également le théâtre d'exploitation clandestine des ressources

forestières. Ce phénomène a pris de l'ampleur pendant la crise, en l'absence de contrôle par les services des eaux et forêts.

53. De manière générale, le potentiel forestier du District est menacé par :

- La forte demande en terres cultivables, renforcée par le défrichement par le feu ;
- La surexploitation forestière, notamment liée à la coupe de bois de chauffe ;
- L'exploitation clandestine des ressources forestières, qui a pris de l'ampleur pendant la crise, en l'absence de contrôle par les services des eaux et forêts.
- Les perturbations climatiques, notamment la durée des saisons sèches.

Zoom 1: Direction Régionale des Eaux et Forêts de Gagnoa

La gestion durable des ressources floristiques et faunistiques du territoire est une préoccupation majeure pour la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Gagnoa. En effet, établi en zone forestière où l'écosystème forestier est au cœur des activités économiques, le District du Gôh-Djiboua fait face à deux enjeux antinomiques :

- L'essor des activités agricoles et forestières et le renforcement de leurs retombées économiques sur les habitants, d'une part ;
- La préservation de l'écosystème forestier et la gestion durable des ressources d'autre part.



Photo 1 : Siège de la direction régionale des eaux et forêts de Gagnoa © 2014

En effet, le District connaît aujourd'hui une exploitation abusive de la forêt, le confrontant au risque de disparition de ses potentialités forestières, base de son attraction et de son dynamisme démographique et social. Ce phénomène est aggravé par l'infiltration des paysans dans les forêts classées et les réserves naturelles, qui se dégradent à un rythme accéléré, à l'image de la forêt classée de Bayota, d'une superficie initiale de 234 km² dont il ne reste plus que 24 km². De même, la pression des cultures extensives et des activités d'exploitation forestière a entraîné la disparition progressive de certaines espèces animales et végétales et un amenuisement général des ressources.

Consciente de ces menaces, la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Gagnoa a identifié les axes de développement suivants :

- Le développement de la régulation du secteur pour limiter la prolifération de l'agriculture extensive en milieu protégé ;
- La mise en place d'un plan d'aménagement régional pour encadrer les activités forestières et lutter efficacement contre la raréfaction de la ressource ligneuse ;
- Le renforcement des moyens de contrôle effectif des opérations de reboisement ;
- L'interdiction, à titre conservatoire, de l'exportation de débités non séchés et des grumes de bois de petit diamètre ;
- L'institution et le développement des services environnementaux rémunérés.

Chiffres clés 6 : Végétation et biodiversité

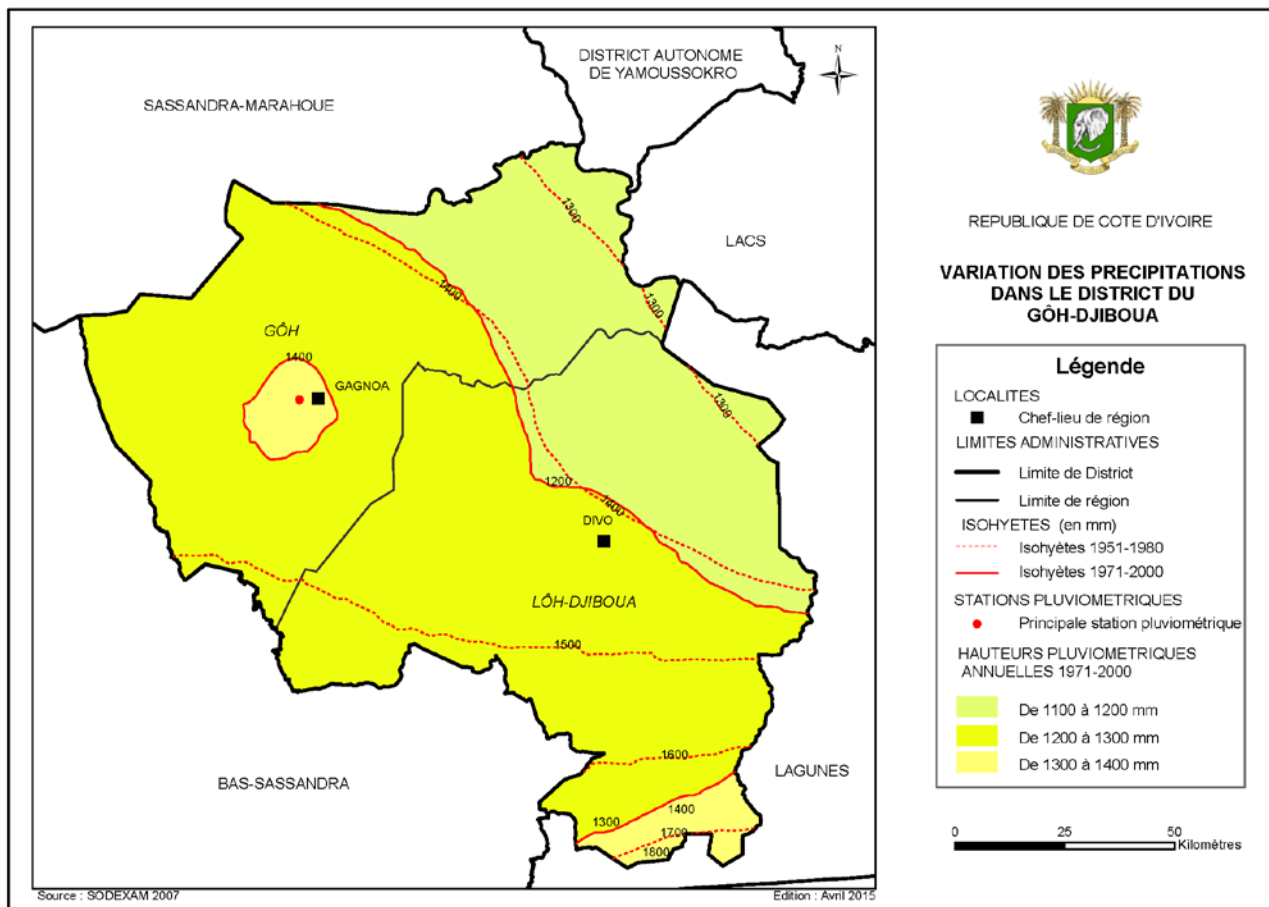
- 5 forêts classées
- 38 000 ha protégés
- 2 000 ha reboisés

I.2.4 Climat⁸

54. Le climat du District est marqué par le climat attéen, subéquatorial, chaud et humide caractérisé par l'alternance de quatre saisons :

- Une grande saison de pluies de mars à juin (501,6 mm de pluie en moyenne) ;
- Une petite saison de pluies de septembre à novembre (68,3 mm de pluies en moyenne) ;
- Une grande saison sèche qui dure de décembre à février ;
- Une petite saison sèche qui s'étend de juillet à septembre.

Carte 9 : Variation des précipitations dans le District



55. Le District du Gôh-Djiboua présente deux aires d'inégale pluviométrie :

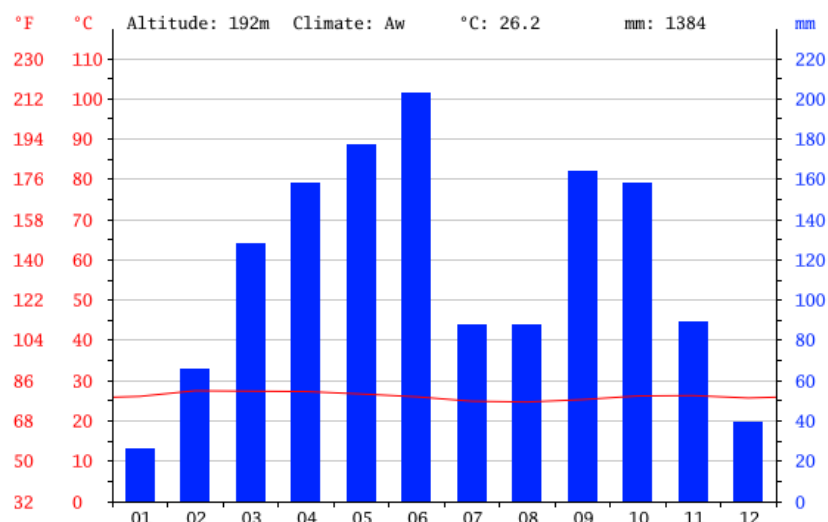
- Un tiers nord-est avec des précipitations moyennes annuelles comprises entre 900 et 1 200 mm de pluie ;
- Le reste du District comprenant toute sa moitié ouest et sud, avec des précipitations moyennes annuelles comprises entre 1 200 et 1 500 mm de pluie.

⁸ Cf Annexes pour les cartes météo nationales

I.2.4.1 Gagnoa

56. Gagnoa a un climat de type tropical classé Aw sur la carte climatique de Köppen-Geiger avec une température moyenne de 26,2 °C et une précipitation moyenne de 1 384 mm.

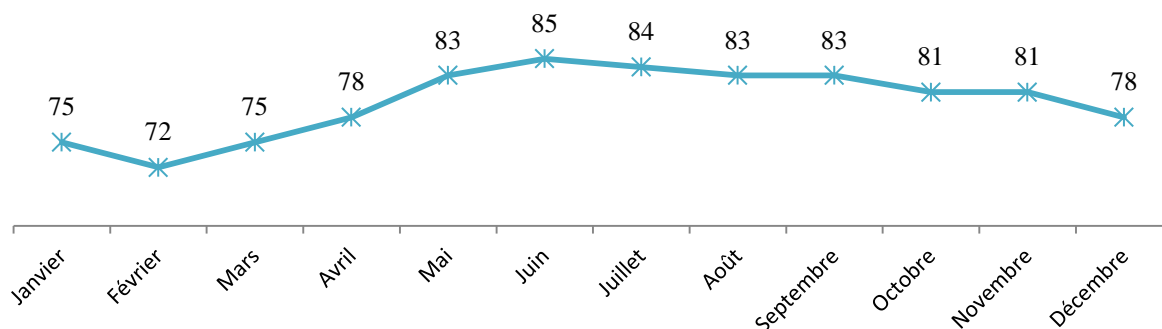
Figure 1: Pluviométrie et températures moyennes à Gagnoa (région du Gôh)



Source : Climatedata.org, 2014

57. Les précipitations les plus élevées sont enregistrées en juin avec 203 mm et une humidité relative de 85 % contre 26 mm et 75 % en janvier soit une amplitude de 177 mm.

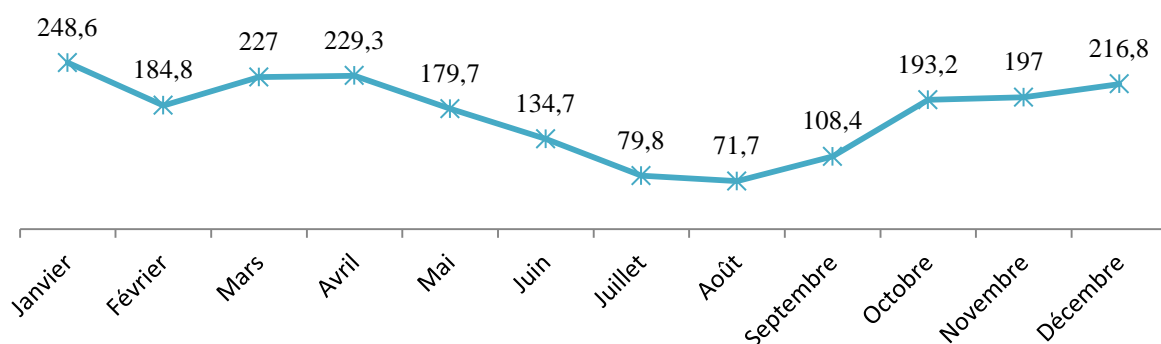
Figure 2 : Humidité relative moyenne à Gagnoa (en %)



Source : Sodexam, 2014

58. Les températures les plus élevées sont relevées en février avec 27,5 °C et une insolation mensuelle de 184,8 h contre 24,7 °C en août soit une amplitude thermique de 2,8 °C.

Figure 3 : Insolation mensuelle à Gagnoa

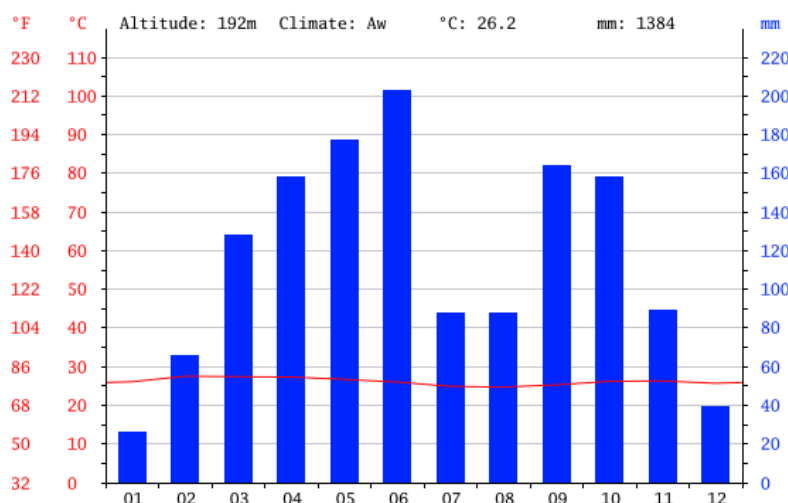


Source : Sodexam, 2013

I.2.4.2 Divo

59. Divo a un climat de type tropical classé Aw sur la carte climatique de Köppen-Geiger avec une température moyenne de 26,2 °C et une précipitation moyenne de 1 469 mm.
60. Les précipitations les plus élevées sont enregistrées en juin avec 249 mm contre 24 mm en janvier soit une amplitude de 225 mm.
61. Les températures les plus élevées sont relevées en février avec 27,6 °C contre 24,5 °C en août soit une amplitude thermique de 3,1 °C

Figure 4: Pluviométrie et températures moyennes à Divo (région du Lôh Djiboua)



Source : Climatedata.org, 2014

62. Les variations pluviométriques sont souvent importantes, ce qui rend aléatoire la pratique des cultures de plateau. A titre d'illustration, les précipitations annuelles sont passées de 1 457 mm en 2007 à 896 mm en 2008.

Chiffres clés 7 : Climat

- 4 saisons
- Précipitations moyennes annuelles entre 1961 et 1990 : 1 400 mm
- 135 jours de pluie en moyenne par an
- Température moyenne mensuelle d'environ 26°

Synthèse 2 : Ressources naturelles

Le District est situé dans une zone de vastes plateaux offrant d'importantes potentialités agricoles et forestières.

Son réseau hydrographique est constitué de 3 cours d'eau permanents et de plusieurs autres rivières de moindre importance.

Le sol est aussi bien propice aux cultures pérennes comme le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa, qu'à une gamme variée de cultures vivrières et maraichères.

Le District se caractérise par l'importance de ses ressources forestières (plus de 34 espèces ligneuses à fort intérêt commercial). Il abrite par ailleurs 5 forêts classées qui se sont néanmoins progressivement dégradées en raison d'une intense exploitation agricole et forestière.

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Histoire du peuplement

63. Contrairement à certaines thèses officielles qui reconnaissent une souche unique pour l'ensemble des Bété, la région de Gagnoa présente une multiplicité des origines avec en l'occurrence trois grands foyers de peuplement : le premier venant du nord, le second du sud-ouest, le troisième de l'est et du sud-est. Effectivement, l'ethnie bété s'est élaborée tout au long de la conquête militaire et de la mise en valeur coloniale, par le développement d'une forme particulière d'économie de plantation.
64. Le District du Gôh-Djiboua abrite principalement les peuples Bété et Dida, qui appartiennent au grand groupe Krou. Certaines zones du District abritent d'autres ethnies. Ainsi, le département d'Oumé est peuplé de Gban et de Gouro, deux populations rattachées au groupe des Mandés du Sud. Quelques populations Baoulé occupent les zones limitrophes avec le District des Lagunes (au nord/nord-est du département de Divo) et avec le District des Lacs (au sud sud-est du département d'Oumé). Les zones sud du département de Lakota et ouest du département de Guitry abritent respectivement des ethnies Godié, rattachées aux Krou, et Ega, rattachées aux Akan. Enfin, l'extrême sud du département de Guitry est peuplé par l'ethnie Avikam, rattachée au groupe Akan lagunaire.

I.3.1.1 Les Krou et les Bété

65. L'origine libérienne du groupe Krou trouve son fondement dans la synthèse linguistique. En effet, il a été prouvé que les tribus Krou se suivent le long de la côte depuis Monrovia (Libéria) jusqu'au Bandama inférieur sur la Côte d'Ivoire. Le nom Krou provient de Kraao, un peuple habitant non loin de la frontière avec le Libéria.
66. L'histoire du peuplement du groupe Krou a connu trois grands mouvements migratoires dont le courant du sud-est vers le nord, composé des Bété, Dida et Godié. En cours de route les Bété se sont séparés des 2 autres groupes ethniques pour remonter vers le nord. Cette remontée les a amenés dans un premier temps à Gideko, au nord de Soubré.
67. Au 18^{ème} siècle, les Bété ont entamé un nouveau parcours. Le groupe uni jusque-là à Gideko s'est dispersé. Les secteurs méridionaux de Soubré, Gagnoa, Ouragahio et d'Issia ont été pris d'assaut par différentes familles. D'autres fractions sont parties en direction de Sinfra, Oumé, Sassandra, Fresco, Divo et Lahou.

I.3.1.2 Les Dida

68. Les traditions veulent que dans les temps très anciens, les Godié (Godjié), issus du peuple Neyo, vivaient en une seule famille, pratiquant la culture vivrière et la pêche. Devenus un peuple important, certains d'entre eux préférèrent la chasse à la pêche, à l'image des Krou et Bété. Ceux-ci se séparèrent alors du bloc Godjié et se dirigèrent vers les grandes forêts pour y vivre de la chasse traditionnelle. Ils arrivèrent dans la vallée d'éléphants. Les sages conduisant le groupe dirent en leur patois « Adidanoeu, Lokoda », ce qui veut dire « ouvrons ici, il y a éléphant ». Le groupe bâtit sur les lieux sa résidence, dénommée "Lokoda" qui devient "Lakota". Le terme Dida provient de l'expression "adidanoeu", déformée par le système colonial français.
69. Les Dida dérivent donc du peuple Godjié. Des années écoulées, ils constituent une grande communauté humaine qui se consacre à la chasse traditionnelle, à l'image du peuple Bété. Le peuple Dida va par la suite se scinder pour former plusieurs villages dans la forêt. Un groupe part de Lakota (Lokoda) pour la forêt et arrive dans la vallée de panthères où les sages disent "Akoda" ce qui veut dire : "Restons ici". Le groupe bâtit sur les lieux un village dénommé « Djibé » ce qui veut dire « lieu de panthère » et ses habitants devient les Djiboao, d'où dérive « Divo ».

I.3.1.3 Les Gouro et les Gban

70. Les Gban sont généralement connus sous le nom de Gagou (du baoulé : Kago) que leur donnent les Kweni. Ils sont retirés dans un étroit terroir forestier à l'ouest d'Oumé. Il est surprenant de trouver un peuple Mandé implanté aussi loin au cœur de la forêt, avec une culture typiquement forestière, sans la tradition nordiste qui est partout présent chez les Kweni. Entre la culture des Gban et celle des Kweni du Sud, les ressemblances sont cependant notables, mais précisément dans la mesure où celle-ci s'est adaptée à la forêt et démarquée de celle du Nord. En dehors des traditions locales très vagues, les Gban ne se souviennent pas d'une grande migration collective. Ils semblent avoir été refoulés au 18^{ème} siècle par les Gouro du Sud qui fuyaient les Baoulé.
71. Les Gouro, nom baoulé des Kweni (ou Lo pour les Malinké) constituent un peuple important. Ils sont échelonnés du Sassandra au Bandama et, surtout vers l'aval, le long de la rive droite de ce fleuve. Leur domaine est une pénéplaine monotone, hérissé de quelques inselbergs, à cheval sur la zone des savanes, vers Zuénoula, et sur la grande forêt vers Vavoua, Bouaflé et Sinfra. Comme pour les Dan, dont la langue est très proche, les ancêtres, porteurs de cette culture, étaient jadis établis plus au nord, notamment vers Koro, au sud d'Odienné. Dès le 17^{ème} siècle, ils se trouvaient déjà rejetés vers les marges forestières (Vavoua, Zuénoula), les Malinké tenant en force l'axe Séguéla-Mankono. Les Gouro ont établi depuis des siècles des relations commerciales fondées sur le commerce du kola, ce qui explique que de nombreuses lignées d'origine Malinké se soient fondues parmi les Kweni du Nord dont ils ont influencé la culture. Les Kweni s'étaient largement étalés à l'est du Bandama, jusqu'à la région de Bouaké. C'est de là qu'ils furent refoulés au début du 18^{ème} siècle par la mise en place de la société Baoulé, avec qui eurent lieu des métissages et des échanges culturels importants. Une tribu Kweni, les Yaouré, est restée en arrière complètement encerclée par les Baoulé qui lui donnent le nom de Kanga-Bonu, "les esclaves de la forêt". Les autres ont reflué à l'ouest du Bandama, très au sud vers Oumé, où ils ont refoulé les Gban (Gagou), et aussi de Sinfra à Bouaflé où ils se sont trouvés au contact des Bété dont ils ont absorbé de nombreux lignages.

I.3.1.4 Les Ega

72. Les Ega occupent principalement le canton Dies de la sous-préfecture de Divo et le canton Dies de la sous-préfecture de Guitry. Le nom de Dies que leur donne l'administration n'existe pas dans la langue des Ega. Les Ega forment une petite enclave Kwa au milieu des Krou. Ils ont pour voisins les Dida au nord, à l'est et à l'ouest. La plupart des Ega sont bilingues, leur seconde langue est habituellement le Dida. Aussi ont-ils été souvent recensés parmi les Dida avec lesquels ils entretiennent des relations de bon voisinage. La langue Ega est longtemps restée non - classée. Lavergne de Tressan la classe dans le groupe Krou. Les ethnologues rapprochent les Ega des Akan.
73. L'un des centres de rassemblement des acteurs de la migration Akpafu-Ga-Krobo-Adele-Avatime, dont est issu le peuplement de l'aire Akan lagunaire, est Ores Krobo ancien village unique des Krobo qui vivent à l'ouest du fleuve Ogbo/Agbo (Agneby) et sont les voisins immédiats des Abè. Les peuplements Krobo d'Ores Krobo et Ega dans la sous-préfecture actuelle de Guitry sont intimement liés. Les traditions orales des Ega de la région de Guitry apportent un éclairage sur la migration Akpafu-Ga-Krobo-Adele-Avatime. En effet, les Ega de Gniana disent que leurs ancêtres sont des Ga de la région d'Accra, qui ont séjourné en pays Abè dans la zone d'Ores Krobo. Les Ega de Labo (Labodoukou) précisent que leurs ancêtres se nommaient La et étaient originaires du Mono, une région située dans la République actuelle du Togo. Les Ega de Didizo se reconnaissent une origine Krobo et disent avoir migré sous la conduite du chef Amani Djebo (Menimbou Adjé ou Adjé Menimbou).

Chiffres clés 8 : Historique du peuplement

- 3 grands mouvements migratoires du peuple Krou
- Peuplement bété du District entamé au XVI^{ème} siècle

I.3.2 Organisation ethnique

74. Le District du Gôh-Djiboua est situé principalement en territoire Krou (33,1 %), dont les populations coexistent avec :
- Au nord-est des populations Gouro et Gban, rattachées au groupe des Mandé du Sud,
 - Des populations Baoulé, rattachées au groupe Akan (37,5 %), à la frontière nord-est avec le District des Lagunes,
 - Des populations Ega, rattachées également au groupe Akan, essentiellement dans la sous-préfecture de Didizo.
75. L'ethnie Bété, qui constitue l'ethnie la plus importante du groupe Krou, occupe plus de la moitié de la région du Gôh et celle des Dida près des deux tiers de la région du Lôh-Djiboua. L'origine de l'ethnonyme du peuple Bété demeure inconnue. Ils constituent l'ethnie la plus importante du groupe Krou en Côte d'Ivoire.
76. A l'instar des Dida dans la région du Lôh-Djiboua, les Bété ont une organisation sociale marquée à l'Est par l'origine Akan d'un certain nombre de groupements, se traduisant par la présence de matriclans, et accentuant ses caractéristiques patrilinéaires en avançant vers l'Ouest. Aussi la distinction couramment établie entre Bété de Gagnoa, Bété de Daloa et Bété de Soubré est-elle tout à fait justifiée.
77. Les Bété cohabitent avec d'autres populations autochtones qui sont :
- Les Dida (d'origine Krou) et les Ega (d'origine Akan) situés à Divo ;
 - Les Kouéni (variante des Gouro) et Gban de la région du Gôh.
78. Le District abrite également une forte communauté allochtone. Il s'agit essentiellement des Baoulé, des Malinké, des Sénoufo et des Wê.
79. Le District compte une importante population étrangère composée de Burkinabé, de Maliens, de Nigériens, de Guinéens, de Sénégalais ainsi qu'une communauté d'origine libanaise.

Carte 10 : Principaux groupes ethniques du District

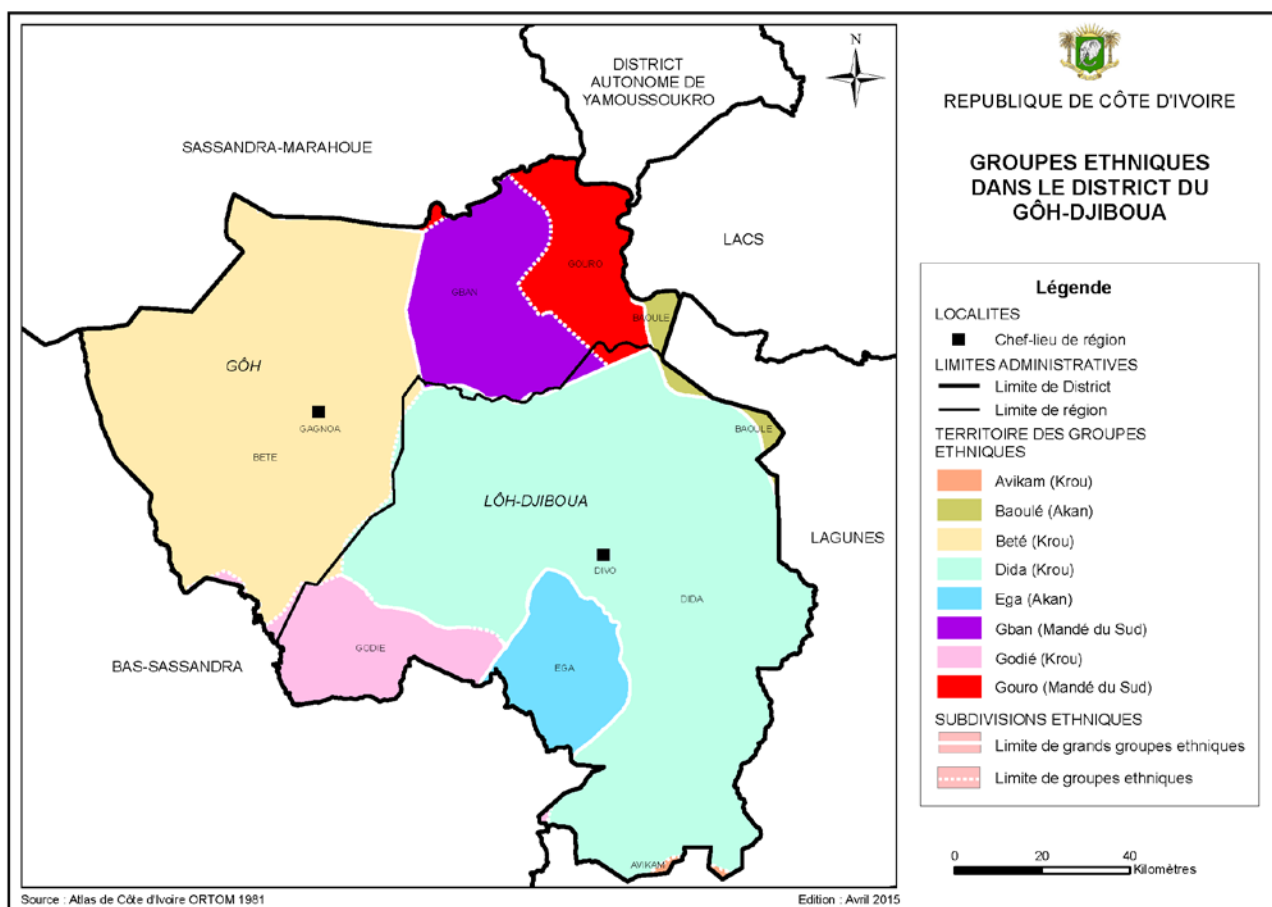
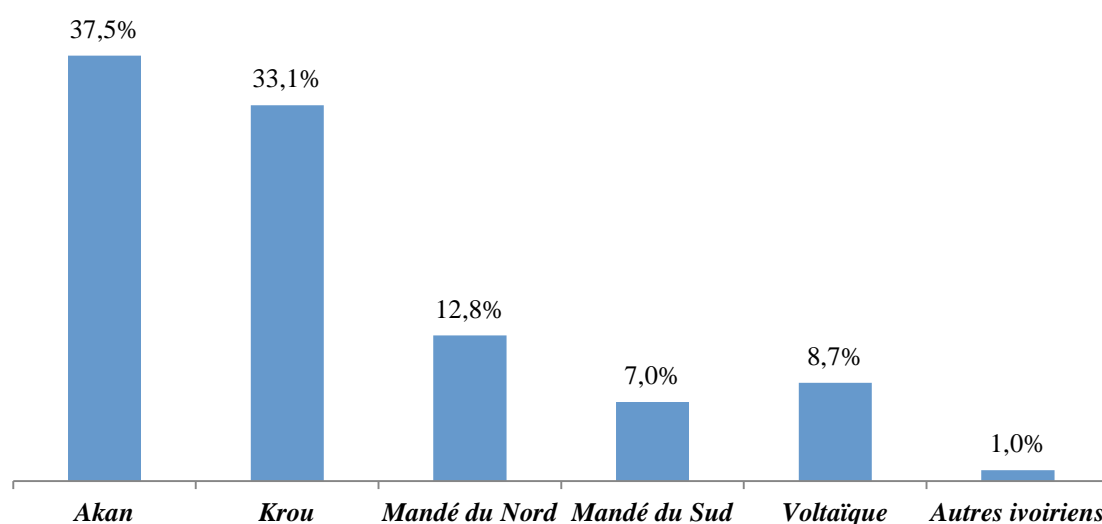


Figure 5: Répartition des groupes ethniques du District

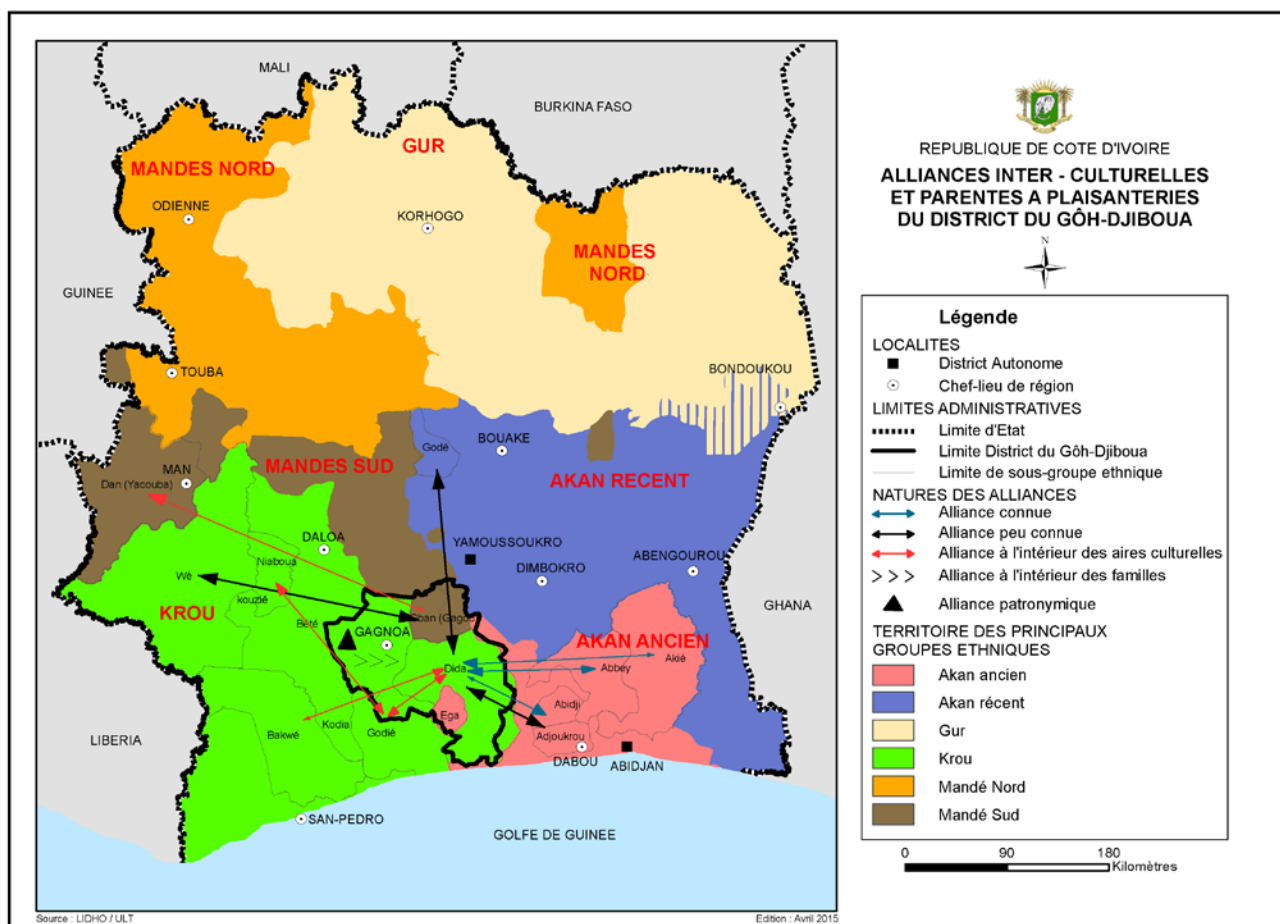


Source : INS - RGPH 1998

80. En Côte d'Ivoire, les Akan sont installés en région de savane, de forêt et sur le littoral marin. Le système de parenté qui a la faveur de l'ensemble des Akan, est la double parenté ou double filiation. Dans ce système, l'enfant garde des liens solides aussi bien de son matrilignage que de son patrilignage.

81. les Akans sont majoritaires désormais même s'ils ne sont pas originaires de la zone parce qu'ils se sont déplacés avec la boucle du cacao.
82. Le peuple Bété du District, quant à lui, est organisé en fonction des caractéristiques sociologiques qui lui sont propres. Ce sont la famille, le village, le groupe, le canton, la chefferie, les us et coutumes et le droit de propriété.
83. Les Krou forment une société de type lignager, à filiation patrilinéaire, à résidence patrilocale et à mariage virilocal. Leur organisation socio-politique traditionnelle s'articule autour d'unités territoriales et familiales qui s'emboîtent les unes dans les autres selon un schéma pyramidal. C'est une société où est constaté l'absence de pouvoir central, de machinerie administrative, d'organisation judiciaire. Une société où le système segmentaire des lignages règle les relations politiques entre segments territoriaux. La parenté joue donc un rôle capital dans un tel type de société, où la seule autorité vraiment incontestée est celle de l'aîné du lignage.
84. Le chef du village en pays Bété est désigné soit par consensus soit par élection en assemblée. Il choisit les notables avec qui il aimerait travailler en fonction de leurs qualités morales et leur connaissance des traditions. Une fois le chef élu, il est nommé par décret préfectoral pour un mandat illimité.

Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanteries



85. Les rapports entre les groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés sur la base notamment des alliances à plaisanterie. Les Koueni et les Gban entretiennent ainsi des parentés à plaisanterie avec les Wê, les Dan et Sénoufo. Les Dida entretiennent des parentés à plaisanterie avec les Abbey et les Akyé. Il est aujourd'hui difficile de démontrer les liens de parentés à plaisanterie des Bété avec d'autres peuples.

86. Les conflits émanent généralement des questions liées à la propriété, au foncier, à l'héritage, à la succession et aux différents us et coutumes :

- Les interdits : autrefois importants, avec l'introduction des religions, beaucoup d'interdits ne sont plus respectés ou s'observent au niveau de certaines familles seulement.
- Les conflits fonciers : opposant les populations autochtones bété, les allochtones baoulé et les allogènes, essentiellement autour des plantations de cacao.

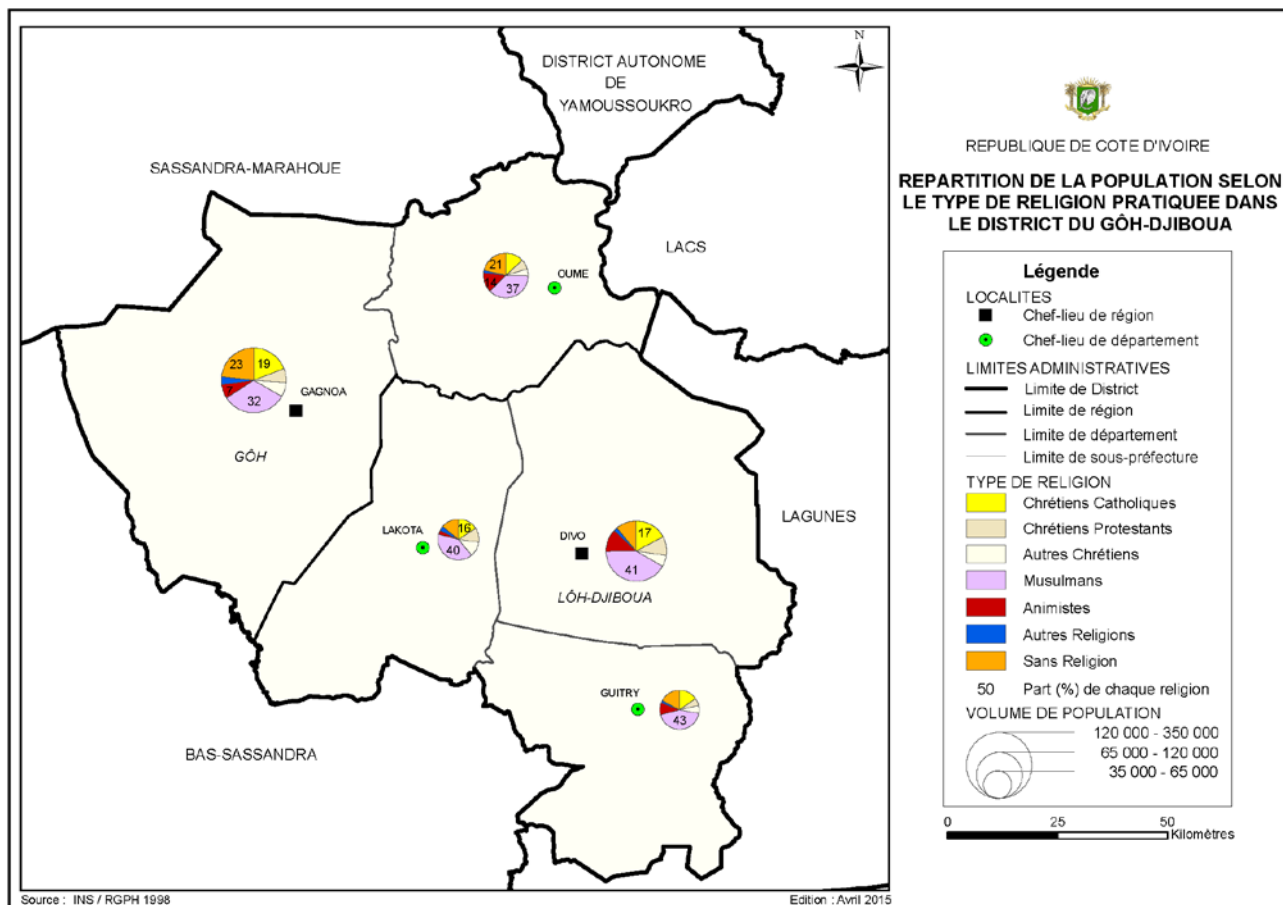
Chiffres clés 9 : Organisation ethnique

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• 5 ethnies• 37,5 % d'Akan• 33,1 % de Krou |
|--|

I.3.3 Religions

87. La population du District est majoritairement musulmane avec 39 % de la population, suivie par les chrétiens avec 32 % (9 % d'animistes).

Carte 12 : Répartition de la population par religion pratiquée et région



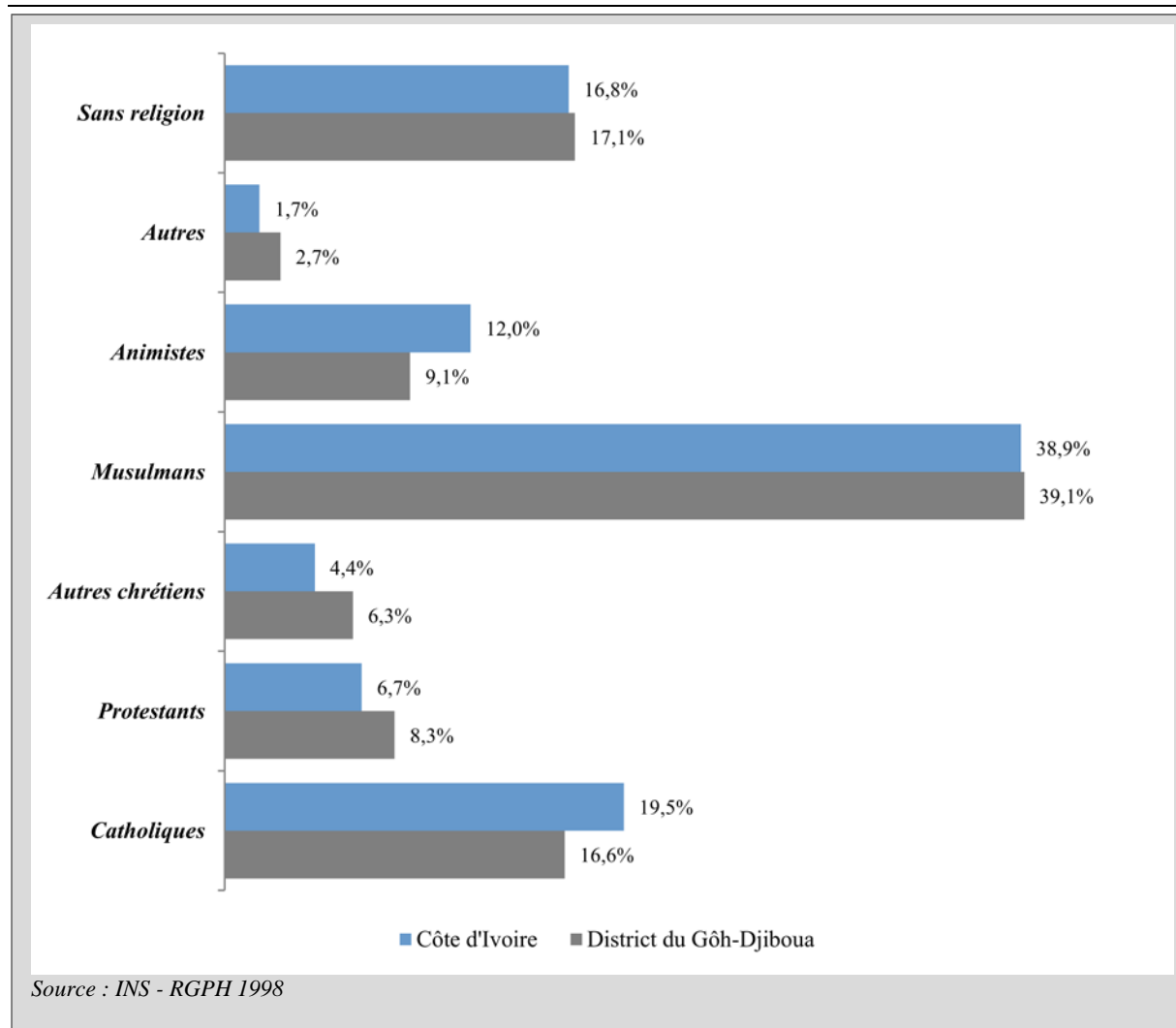
88. La répartition par département laisse apparaître de légères disparités. Le taux de musulman est de 40 % de la population dans tout le District sauf dans le département de Gagnoa (30 %). De la même manière, le taux d'animistes aux alentours d'Oumé et Divo est plus élevé qu'à Gagnoa.

Tableau 6 : Poids des religions par département (1998)

Région	Département	Catholique (%)	Protestant (%)	Autres Chrétiens (%)	Musulmans (%)	Animiste (%)	Autre (%)	Sans religion (%)
Lôh-Djiboua	Divo	17,6	8,5	6,4	40,8	10,4	2,2	14,0
	Lakota	17,7	13,9	10,3	39,1	3,8	3,1	12,2
Gôh	Gagnoa	16,4	6,3	5,0	37,5	6,6	3,6	21,8
	Oumé	13,1	7,2	5,1	37,0	14,5	2,2	20,9
District		16,6	8,3	6,3	39,1	9,1	2,7	17,1

Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 10 : Religions



I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

89. Le District du Gôh-Djiboua compte près de 1,61 million d'habitants en 2014, soit un peu plus de 7 % de la population nationale. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population du District s'élève ainsi à 1,7 % depuis 1998 ce qui est inférieur à la croissance moyenne nationale dans les autres Districts du pays (2,5 %).
90. La région du Gôh concentre près de 55 % de la population du District, soit 876 117 habitants, principalement dans le département de Gagnoa.

Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014)

Région	Département	Sous-préfecture	Hommes	Femmes	Total	
Gôh	Gagnoa	Bayota	28 037	26 088	54 125	
		Dahiépa-Kéhi	9 659	8 514	18 173	
		Dignago	18 085	14 302	32 387	
		Dougroupalégnaoa	25 361	21 722	47 083	
		Doukouyou	12 031	9 330	21 361	
		Gagnoa	111 086	102 832	213 918	
		Galébré /Galébouo	17 606	15 663	33 269	
		Gnagbodougnoa	5 310	4 671	9 981	
		Guibéroua	34 114	30 170	64 284	
		Ouragahio	19 792	16 572	36 364	
		Sérihio	23 784	18 761	42 545	
		Yopohué	14 920	13 687	28 607	
	Total Gagnoa			319 785	282 312	602 097
	Oumé		Diégonéfla	39 190	35 977	75 167
			Guépahoua	17 202	16 596	33 798
			Oumé	67 224	60 626	127 850
			Tonla	19 343	17 862	37 205
Total Oumé			142 959	131 061	274 020	
Région Gôh			462 744	413 373	876 117	
Lôh-Djiboua	Divo	Chiépo	16 649	14 357	31 006	
		Didiko	11 346	10 314	21 660	
		Divo	92 668	86 787	179 455	
		Hiré	26 091	24 266	50 357	
		Nébo	9 736	8 937	18 673	
		Ogoudou	27 691	26 384	54 075	
		Zégo	13 103	11 891	24 994	
	Total Divo			197 284	182 936	380 220
	Guitry		Dairo-Didizo	25 390	21 954	47 344
			Guitry	28 248	25 048	53 296
			Lauzoua	12 591	10 757	23 348
			Yocoboué	11 877	10 883	22 760
	Total Guitry			78 106	68 642	146 748
	Lakota		Djidji	6 410	5 965	12 375
			Gagoré	7 934	7 077	15 011
			Goudouko	14 143	12 498	26 641
			Lakota	41 830	35 393	77 223
Niambézarria			33 023	28 230	61 253	
Zikisso			5 164	4 534	9 698	
Total Lakota			108 504	93 697	202 201	
Région Lôh-Djiboua			383 894	345 275	729 169	
District du Gôh-Djiboua			846 638	758 648	1 605 286	
Côte d'Ivoire			11 716 826	10 954 505	22 671 331	

Source : INS – RGPH 2014 – RM : Rapport de masculinité

I.3.4.2 Distribution spatiale

91. La densité de population du District s'établit à 101,5 hab/km², au-dessus de la densité de population au niveau national qui s'élève en 2014 à 70,3 hab/km². Cette densité masque de grandes disparités spatiales :
- La région du Gôh présente une densité de 123,9 hab/km², principalement portée par la sous-préfecture de Gagnoa qui compte 213 918 habitants, soit une densité de population de 294,7 hab/km² ;
 - La densité de population moyenne dans la région de Lôh-Djiboua s'établit quant à elle à 83,3 hab/km², tirée par quelques pôles urbains comme Divo (208,2 hab/km²) et Hiré (127,2 hab/km²) ;
92. Les sous-préfectures de Lauzoua, dans le département de Guitry, et de Nébo, dans le département de Divo, enregistrent les densités de population les plus faibles du District, avec respectivement 40 hab/km² et 47,8 hab/km².

Carte 13 : Répartition spatiale de la population du District

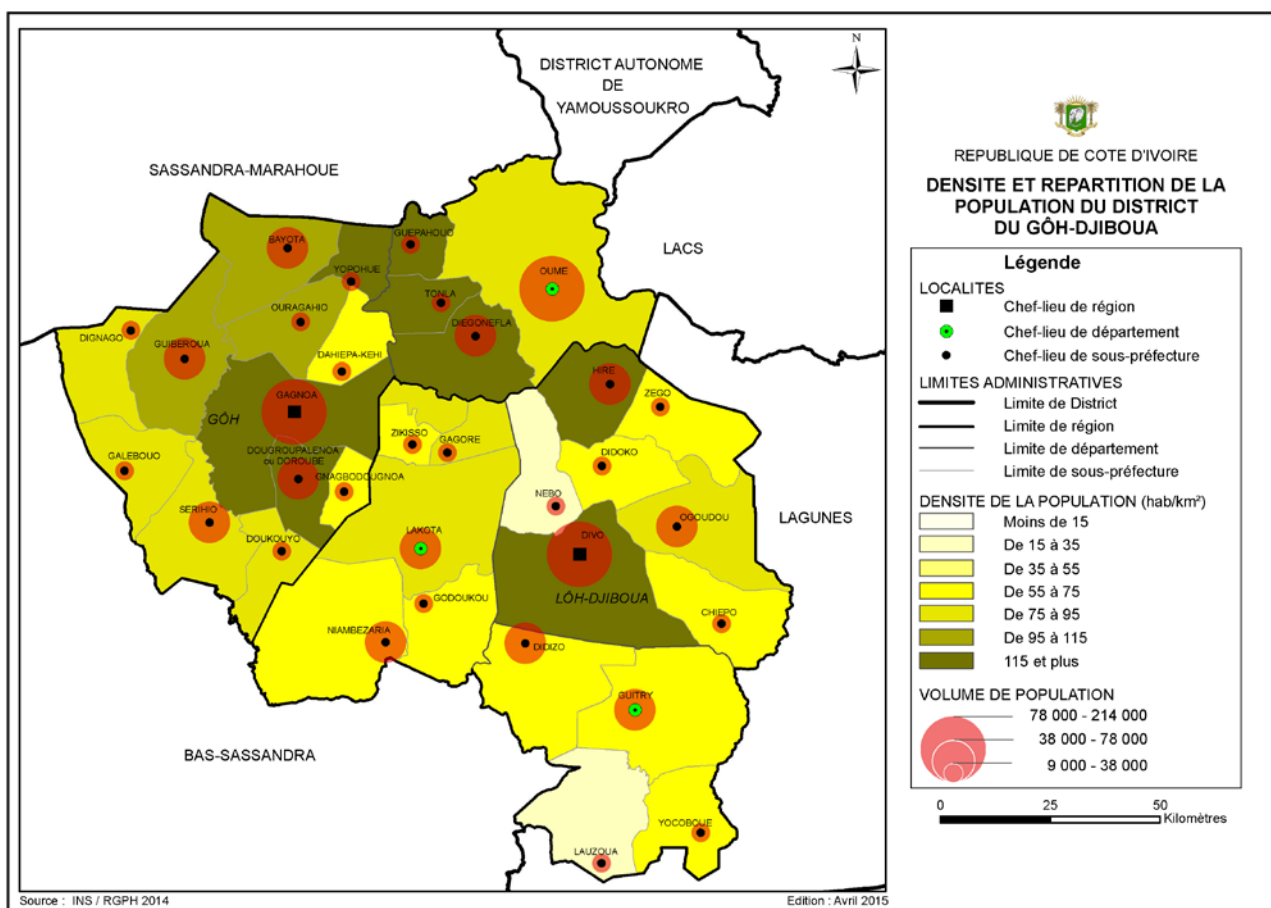


Tableau 8 : Densité de population par sous-préfecture

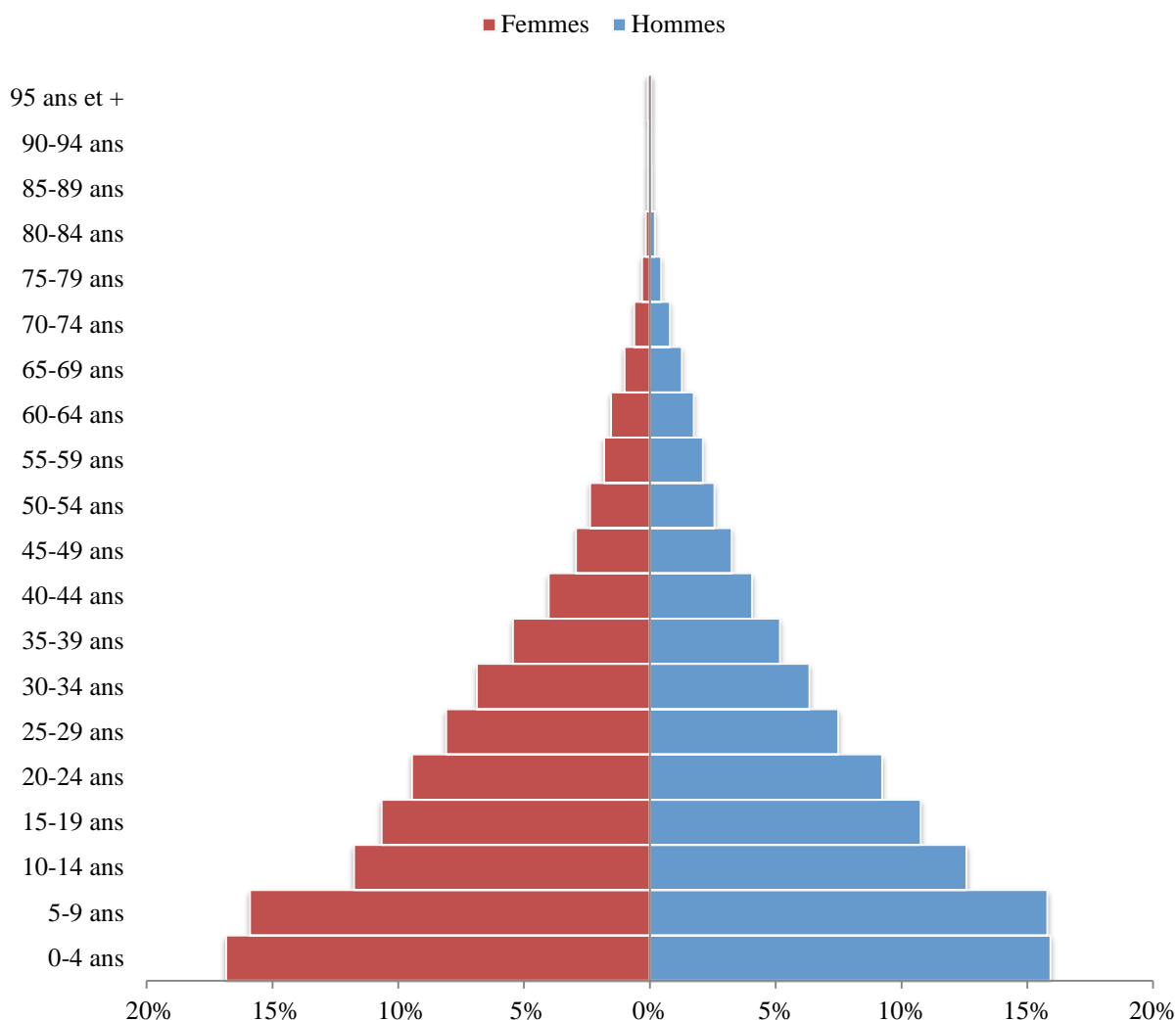
Région	Département	Sous-préfecture	Superficie (km ²)	Population	Densité de population (hab/km ²)	
Gôh	Gagnoa	Bayota	532	54 125	101,7	
		Dahiépa-Kéhi	246	18 173	73,9	
		Dignago	379	32 387	85,5	
		Dougroupalégnaoa	450	47 083	104,6	
		Doukouyou	278	21 361	76,8	
		Gagnoa	726	213 918	294,7	
		Galébré /Galébouo	379	33 269	87,8	
		Gnagbodougnoa	139	9 981	71,8	
		Guibéroua	593	64 284	108,4	
		Ouragahio	357	36 364	101,9	
		Sérihio	516	42 545	82,5	
	Yopohué	192	28 607	149,0		
	Total Gagnoa			4 787	602 097	125,8
	Oumé	Diégonéfla	515	75 167	146,0	
		Guépahoua	179	33 798	188,8	
Oumé		1 359	127 850	94,1		
Tonla		230	37 205	161,8		
Total Oumé			2 283	274 020	120,0	
Région Gôh			7 070	876 117	123,9	
Lôh-Djiboua	Divo	Chiépo	586	31 006	52,9	
		Didiko	339	21 660	63,9	
		Divo	862	179 455	208,2	
		Hiré	396	50 357	127,2	
		Nébo	391	18 673	47,8	
		Ogoudou	594	54 075	91,0	
		Zégo	409	24 994	61,1	
	Total Divo			3 577	380 220	106,3
	Guitry	Dairo-Didizo	654	47 344	72,4	
		Guitry	840	53 296	63,4	
		Lauzoua	584	23 348	40,0	
		Yocoboué	383	22 760	59,4	
	Total Guitry			2 461	146 748	59,6
	Lakota	Djidji	150	12 375	82,5	
		Gagoré	178	15 011	84,3	
Goudouko		421	26 641	63,3		
Lakota		920	77 223	83,9		
Niambézaria		921	61 253	66,5		
Zikisso		122	9 698	79,5		
Total Lakota			2 712	202 201	74,6	
Région Lôh-Djiboua			8 750	729 169	83,3	
District du Gôh-Djiboua			15 820	1 605 286	101,5	

Sources : INS-RGPH 2014

I.3.4.3 Pyramide des âges et parité

93. Avec près de 85 % de la population âgée de moins de 40 ans, la pyramide des âges du District est caractérisée par le fort poids des jeunes notamment ceux de moins de 25 ans qui représentent près de 65 % de la population du District. Au sein de cette population, les moins de 10 ans représentent à eux seuls plus de 30 % de la population totale du District, tandis que les jeunes de 10 à 19 ans représentent plus de 22 % de la population totale (soit la même proportion que la moyenne nationale).
94. Au total, l'importance des tranches d'âge jeune en général – et masculine en particulier – suffit à corroborer l'hypothèse d'une émigration importante des personnes potentiellement actives. L'allure des pyramides d'âges de la presque totalité des sous-préfectures est du reste caractéristique d'une population où les migrations masculines sont fréquentes : toutes les pyramides ont une base large jusqu'à 15 ans et, au-delà de cet âge, elles prennent une forme effilée, signe d'un déficit en personnes d'âges potentiellement actifs.

Figure 6 : Pyramide des âges du District du Gôh-Djiboua



Source : INS - RGPH 1998

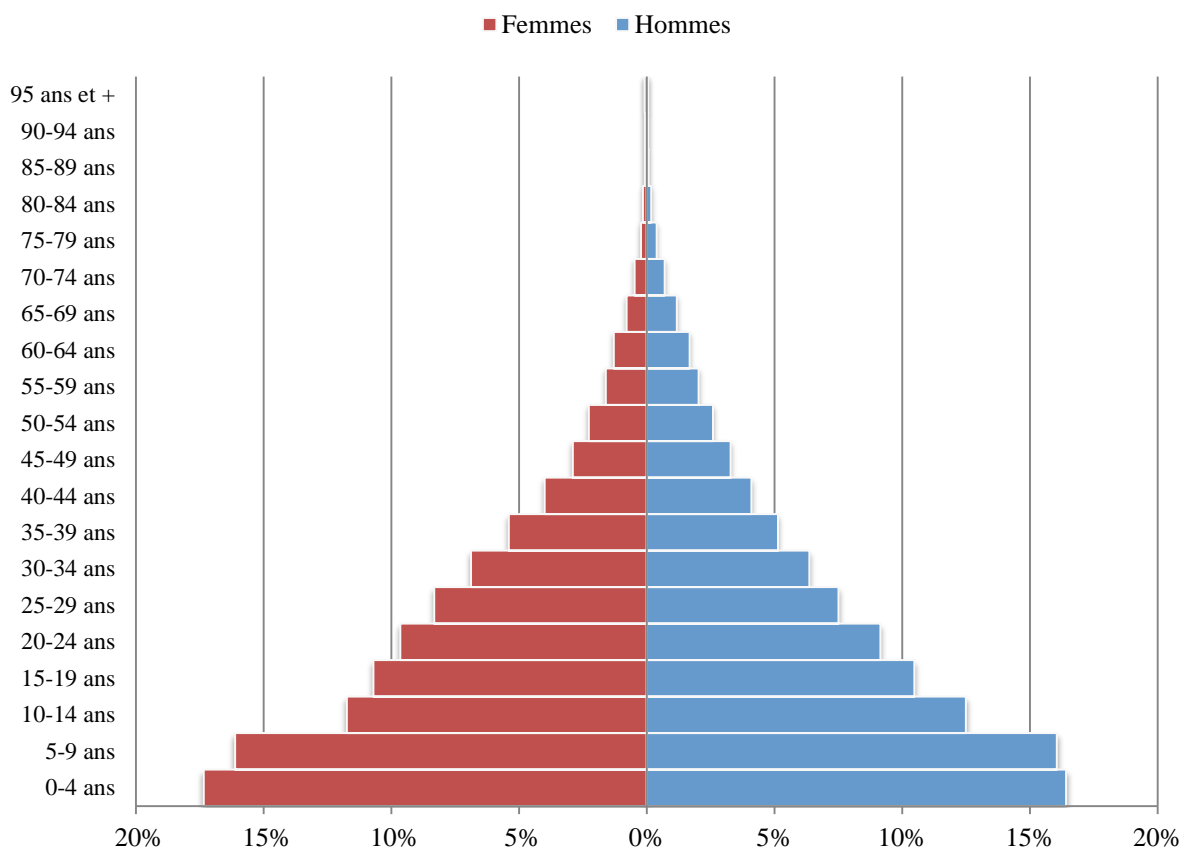
Tableau 9 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge (en %)

Tranche d'âge	Gôh		Lôh-Djiboua	
	Homme	Femme	Homme	Femme
0-4 ans	15,3	16,2	16,4	17,3
5-9 ans	15,5	15,6	16,1	16,1
10-14 ans	12,7	11,8	12,5	11,7
15-19 ans	11,1	10,6	10,5	10,7
20-24 ans	9,3	9,2	9,1	9,6
25-29 ans	7,5	7,8	7,5	8,3
30-34 ans	6,3	6,9	6,4	6,9
35-39 ans	5,2	5,5	5,1	5,4
40-44 ans	4,0	4,1	4,1	4,0
45-49 ans	3,2	3,0	3,3	2,9
50-54 ans	2,5	2,5	2,6	2,3
55-59 ans	2,2	2,1	2,0	1,6
60-64 ans	1,8	1,8	1,7	1,3
65-69 ans	1,4	1,3	1,2	0,8
70-74 ans	0,9	0,8	0,7	0,5
75-79 ans	0,5	0,4	0,4	0,2
80-84 ans	0,2	0,2	0,2	0,1
85-89 ans	0,1	0,1	0,1	0,1
90-94 ans	0,1	0,1	0,1	0,1
95 ans et +	0,1	0,1	0,1	0,1

Source : INS - RGPH 1998

95. La région du Gôh est la région qui compte la proportion d'enfants la plus faible (31,3 % de moins de 9 ans contre 36 % dans la région du Lôh-Djiboua). La proportion des 30-65 ans suit la même tendance, avec 25,5 % de la population contre 29,8 % dans la région du Lôh-Djiboua.
96. La caractéristique commune à toutes les sous-préfectures de la région est que la structure par sexe de la population relève une majorité d'hommes. La disproportion est plus marquée au niveau des sous-préfectures de Oumé et de Guibéroua, Gagnoa et Diégonéfla, et Ghabodougnoa. La sous-préfecture où l'excédent d'hommes est moins marqué est Ouragahio.
97. Ce surplus de personnes de sexe masculin dans la région est imputable aux mouvements migratoires. Les zones ayant un excédent d'hommes sont en général considérées comme des zones de destination, donc recevant un grand nombre de migrants ; les migrants sont constitués en majorité de personnes de sexe masculin.
98. A contrario, celles enregistrant un déficit d'hommes sont des zones de départ. Le fait que toutes les sous-préfectures de la région du Gôh (Fromager) aient un rapport de masculinité en faveur des hommes atteste qu'il s'agit d'une zone de destination. La région qui fait partie de la boucle du cacao reçoit un grand nombre de population, attiré par l'économie cacaoyère et caféière. Les flux migratoires en direction de la région ont tendance à s'atténuer, en atteste le taux net de migration qui est de 0,5 % pour l'année précédant le recensement.
99. L'allure des pyramides des âges ont en commun le fait d'avoir une base large (ce qui est la marque d'une fécondité élevée), et un rétrécissement graduel de la base vers le sommet. Ce qui est la caractéristique normale des populations de pays en voie de développement.

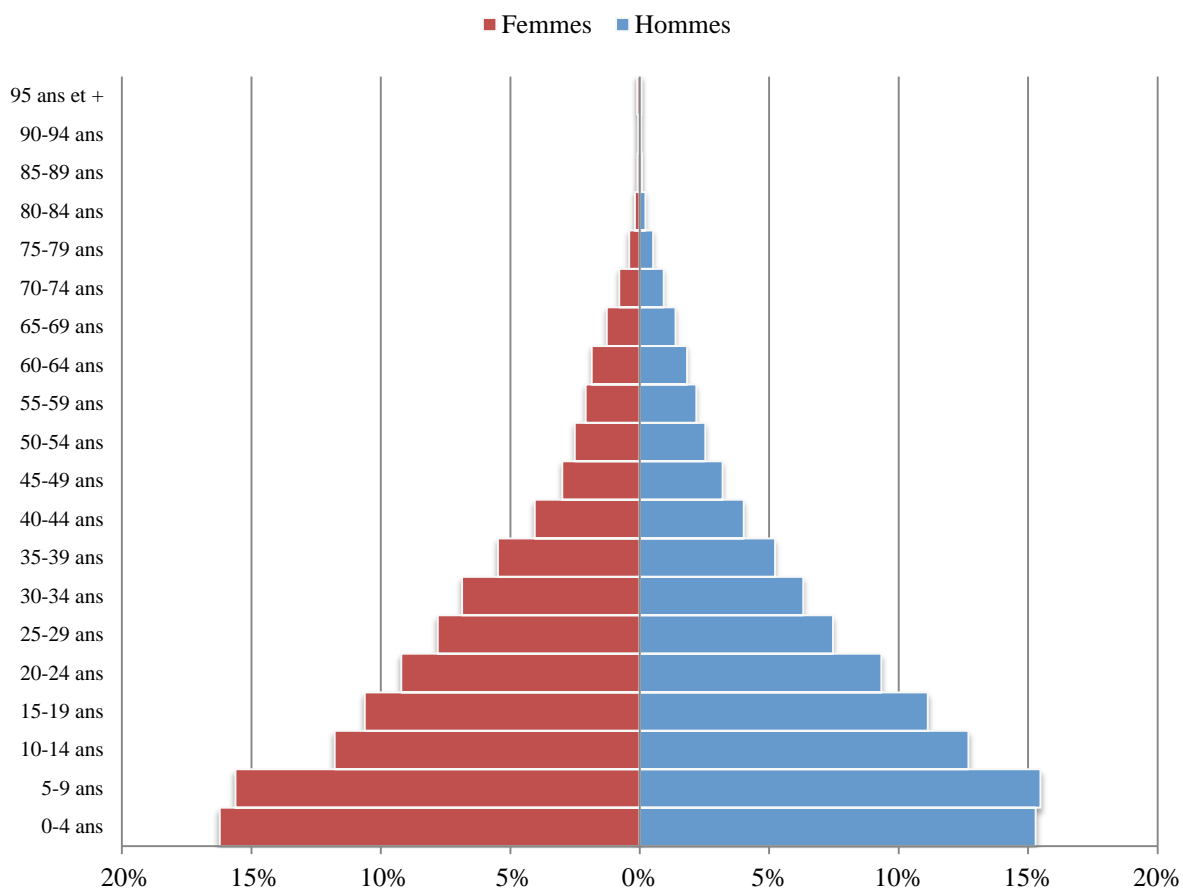
Figure 7 : Pyramide des âges de la région Gôh



Source : INS - RGPH 1998

100. La structure de la population de la région du Lôh-Djiboua selon le sexe montre un rapport de masculinité en faveur des hommes. C'est la même tendance qui est observée au niveau de toutes les sous-préfectures, avec une population constitué d'une majorité d'hommes.
101. Les femmes représentent 47,3 % de la population du District, et ce, sans disparités régionales et pour toutes les tranches d'âge confondues (au niveau national, le poids de la population féminine supérieur, avec 48,3 %).
102. La région du Lôh-Djiboua est une zone d'accueil. L'influence de cette forte immigration persiste toujours, même si le phénomène a tendance à diminuer ces dernières années ; le taux net de migration se situe à - 0,3 % (pour l'année précédant l'opération de recensement).
103. L'allure de la pyramide des âges présente un renflement observé au niveau des classes médianes (15-50 ans). Ce sont, en effet, ces personnes qui sont plus enclines à la migration ; et plus encore les hommes plus que les femmes.
104. Autrement, comme dans le cas du Gôh, la pyramide des populations est similaire à celle des pays en développement avec une base large (ce qui est la marque d'une fécondité élevée), et un rétrécissement régulier vers le sommet (signe d'une mortalité élevée et d'une espérance de vie courte).

Figure 8 : Pyramide des âges de la région Lôh-Djiboua



Source : INS - RGPH 1998

I.3.4.4 Nuptialité

105. Le mariage tient une place fondamentale dans la société Bété parce qu'il unit 2 villages. En effet, contracter un mariage au sein du même village est fortement découragé. Le jeune homme se marie vers l'âge de 18 ans et la jeune fille vers l'âge de 15 ans. Ce sont les parents de l'époux (le père) qui choisissent sa future épouse. La polygamie est considérée comme un signe de richesse et les femmes aident les hommes dans les travaux champêtres.
106. Le mariage est donc créateur d'alliances, mariage dont la forte polygynie et l'existence de compensations matrimoniales (ou dot) au taux élevé fonde la clé de voûte de l'organisation sociale.
107. La famille est élargie par tradition dans la société Bété. La taille du ménage est comprise entre 8 et 12 personnes.

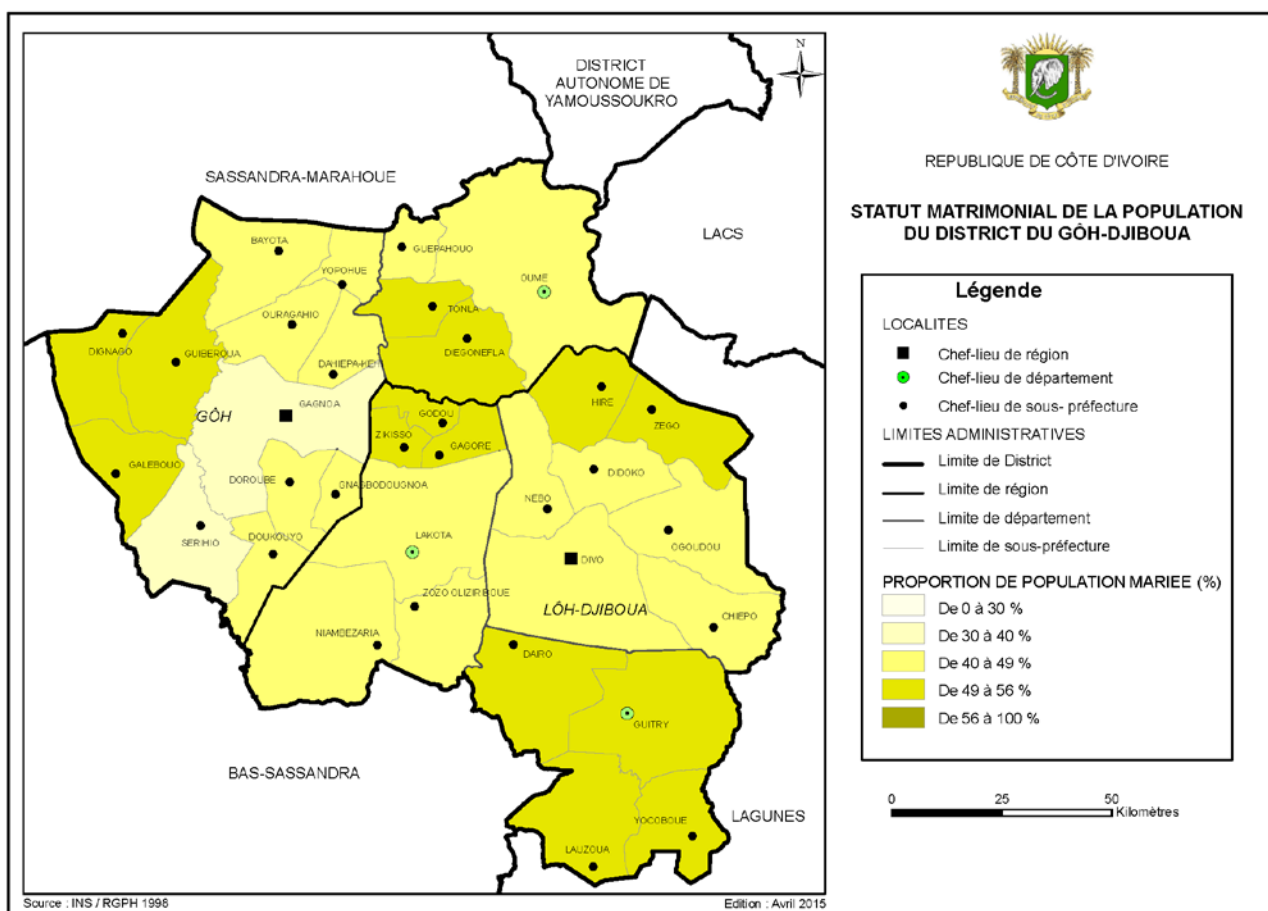
Tableau 10 : Etat matrimonial par département

Région	Département	Célibataire (%)	Union consensuelle (%)	Marié (%)	Divorcé (%)	Veuf (%)
Gôh	Gagnoa	44,0	8,0	42,9	1,2	3,9
	Oumé	44,0	4,7	47,7	1,0	2,7
Lôh-Djiboua	Divo	42,6	5,8	48,4	0,7	2,5
	Lakota	38,7	7,0	48,8	1,1	4,4
Total District		42,8	6,5	46,7	0,9	3,2

Source : INS - RGPH 1998

108. Le District est composé de 46,1 % d'individus mariés. Cependant ce sont les femmes qui sont majoritairement mariées (55 % contre 40 % chez les hommes). Ce phénomène peut être expliqué par le phénomène de polygamie recensé chez plus de 21 % des hommes du District.
109. Le District du Gôh-Djiboua présente quelques disparités régionales en termes de proportion de population mariée. Il est cependant remarquable que :
- La plupart des départements du District sont situés dans des aires géographiques où la proportion de population mariée est comprise entre 40 % et 50 % ;
 - Le centre du District (au nord de Lakota) présente une proportion de population mariée plus importante (49 % à 56 %) ;
 - Le département de Gagnoa affiche la proportion de population mariée la plus faible du District.

Carte 14 : Statut Matrimonial



110. Le District du Gôh-Djiboua présente un taux de mariage précoce de 4,4 % pour les enfants de 12 à 17 ans.

Tableau 11: Statistiques sur la nuptialité du District

Région	Département	Population âgée de 12 ans et plus			Population âgée de 12 à 17 ans		
		Taux de polygamie (homme) en %	Nb moyen d'épouses par homme marié	Taux de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Importance d'unions consensuelles (%)	Taux de rupture d'union (%)
Gôh	Gagnoa	21,2	1,2	10,5	3,8	1,3	3,3
	Oumé	21,1	1,2	7,2	4,2	1,0	3,3
Lôh-Djiboua	Divo	21,5	1,2	6,2	4,8	1,4	1,8
	Lakota	20,7	1,2	10,3	5,0	1,3	4,7
District		21,3	1,2	8,1	4,4	1,3	2,8

Source : INS - RGPH 1998

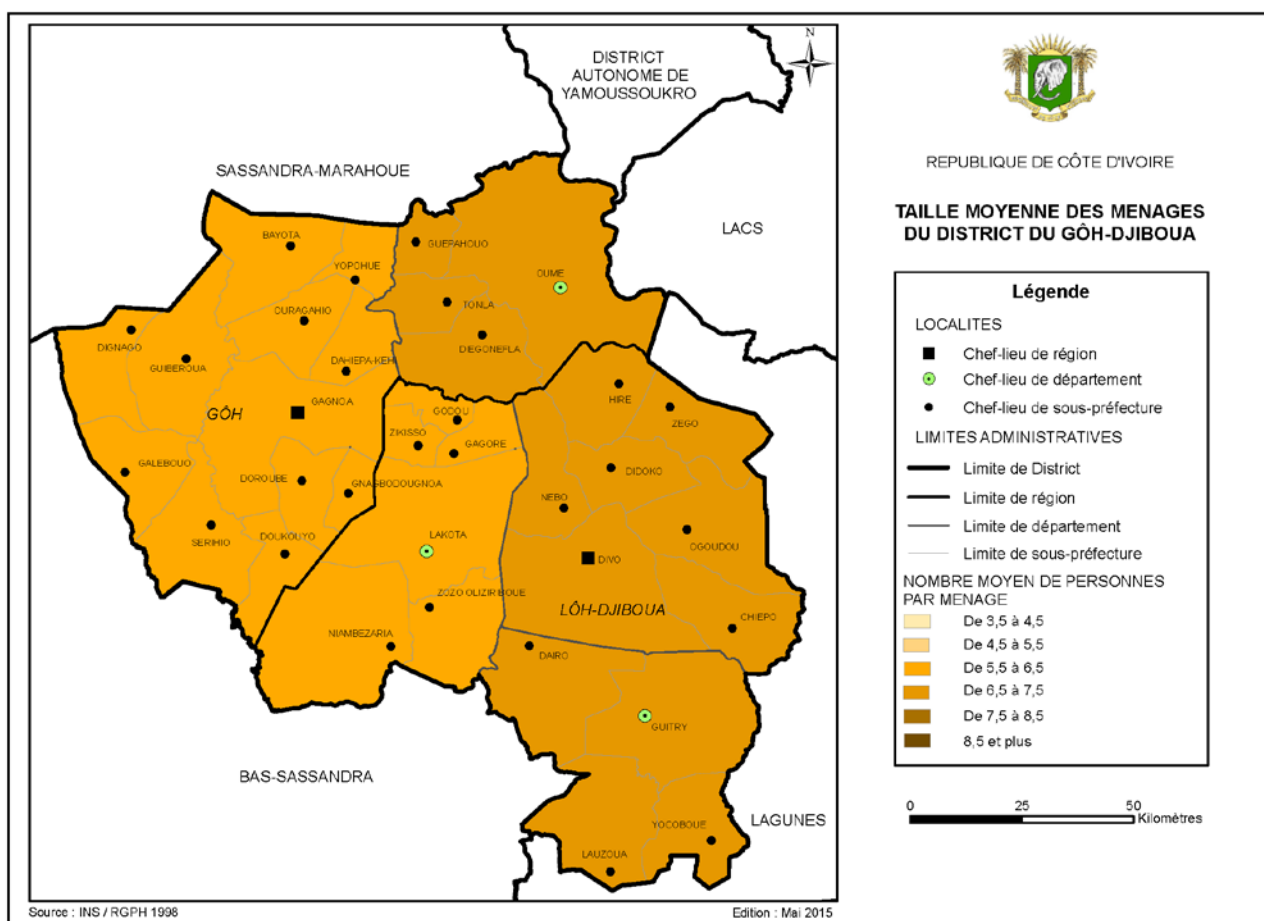
111. Le District compte 195 711 ménages d'une taille moyenne de 6,3 personnes, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 6,5.

Tableau 12 : Situation des ménages par région du District

Région	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km ²	Taille moyenne des ménages
Gôh	89 226	12,6	6,1
Lôh-Djiboua	106 485	12,2	6,4
Total	195 711	12,4	6,3

Source : INS - RGPH 1998

Carte 15 : Taille moyenne des ménages du District du Gôh-Djiboua



I.3.4.5 Fécondité

112. Le District du Gôh-Djiboua compte 423 235 femmes en âge de procréer (FAP) soit 26,4 % de la population. Ce ratio, inférieur à la moyenne nationale (27,7 %), est disparate entre les 2 régions du District, avec la région du Gôh qui affiche un pourcentage plus faible (22,9 %) contre 30,6 % dans le Lôh-Djiboua.

Tableau 13 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région

Région	Population 2013	FAP	% FAP
Gôh	876 117	200 509	22,89 %
Lôh-Djiboua	729 169	222 726	30,55 %
Total District	1 605 286	423 235	26,37 %

Sources : MSLS – Annuaire statistique 2013 et INS - RGPH 1998

113. Avec un taux brut de natalité au niveau national de 40,7 naissances vivantes pour 1 000 personnes (contre 18,7 au niveau mondial⁹), la Côte d'Ivoire est un pays où la natalité est élevée. Le District du Gôh-Djiboua n'échappe pas à ce constat d'ordre général avec un taux brut de natalité de 43,9. Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial soit pour des raisons culturelles, soit par nécessité économique.

114. La région du Lôh-Djiboua se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 46,6 naissances vivantes pour 1 000 personnes soit près de 6 points de plus que la moyenne nationale.

Tableau 14: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité

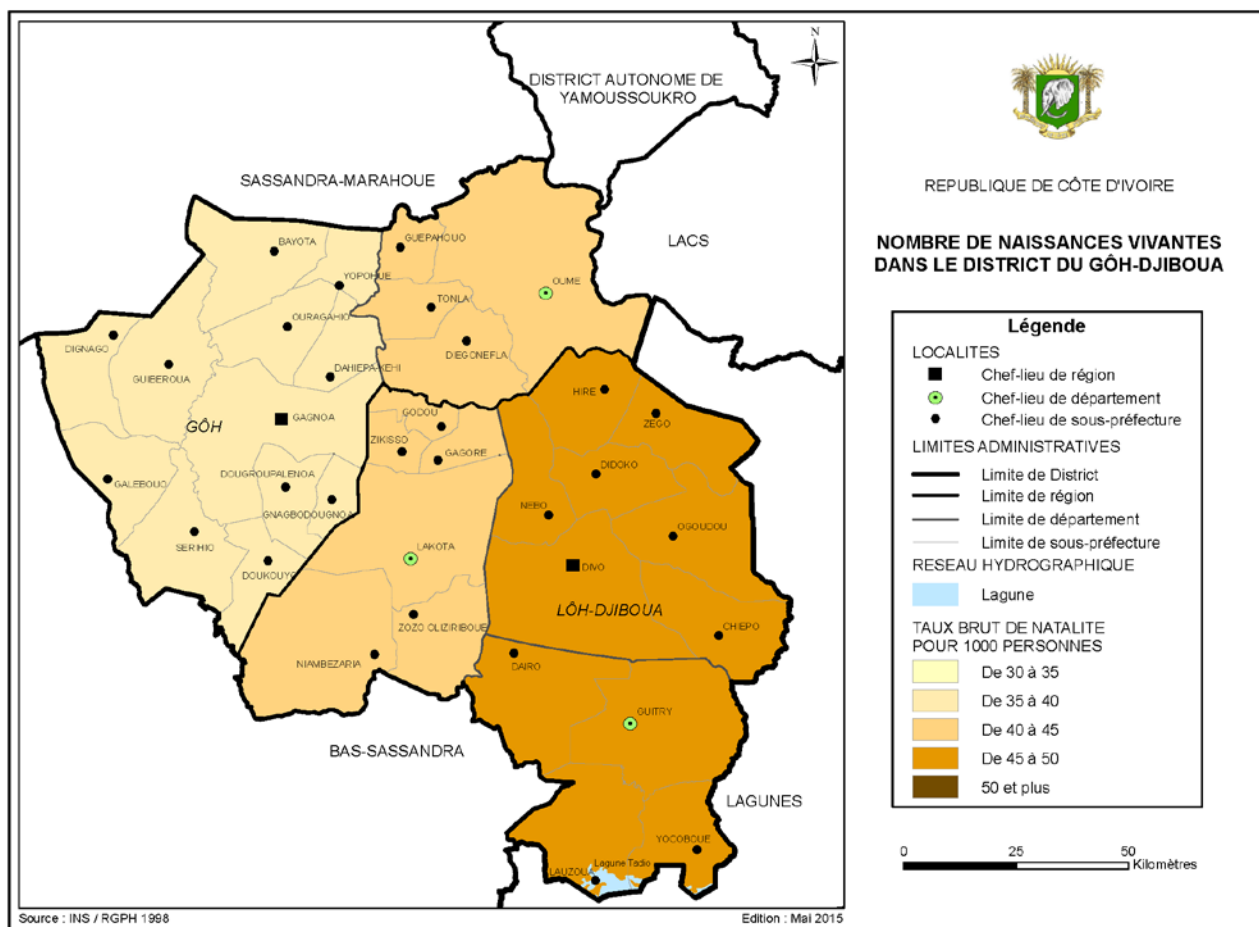
Région	Taux brut de natalité ‰ ¹⁰	Age moyen des femmes à la maternité
Gôh	40,4	29,9
Lôh-Djiboua	46,6	30
Total District	43,9	30

Source : INS - RGPH 1998

⁹ CIA – WorldFactBook 2015

¹⁰ Cf. Glossaire

Carte 16 : Taux de natalité du District du Gôh-Djiboua



115. Le taux brut de reproduction (TBR), soit le nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,9 pour les femmes ivoiriennes, en ligne avec la moyenne nationale (2,8).

Tableau 15: Taux brut de reproduction du District

Taux Brut de Reproduction	Femmes Ivoiriennes	Femmes Etrangères
Total District	2,9	2,8
Côte d'Ivoire	2,8	2,7

Source : INS - RGPH 1998

116. L'indice synthétique de fécondité (ISF), soit le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6,2 enfants. La fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 20-24 ans et 25-29 ans en ligne avec les courbes relatives à la nuptialité révélant des noces et des naissances précoces.

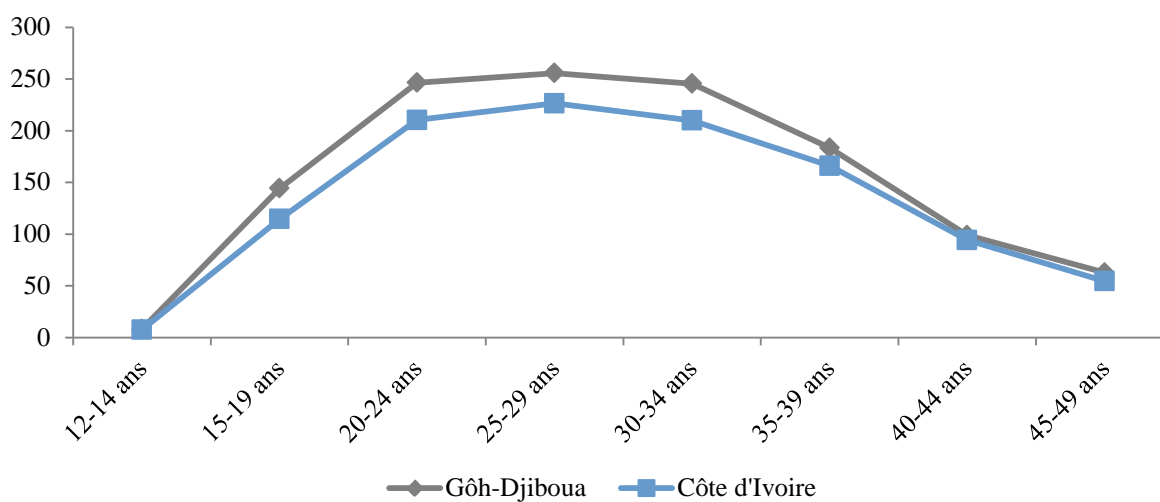
Tableau 16 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région

Région	Indice synthétique de fécondité	Taux Global de fécondité
Gôh	5,8	181
Lôh-Djiboua	6,5	203,9
Total District	6,2	193,9

Source : INS - RGPH 1998

117. L'analyse par tranche d'âge illustre le fait que la fécondité est plus élevée au sein des tranches d'âge 15-19 ans (144 naissances pour 1 000 FAP contre 114 au niveau national), 20-24 ans (246 naissances au lieu de 210), 25-29 ans (256 naissances) et 30-34 ans (245 naissances) en ligne avec les courbes relatives à la nuptialité.

Figure 9: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (pour 1000 FAP¹¹)



Source : INS - RGPH 1998

¹¹ Femme en âge de procréer

I.3.4.6 Composition de la population et mouvements migratoires

118. Alors que la Côte d'Ivoire est reconnue comme un pays de migrations avec une persistance des flux migratoires depuis les années 70, les territoires du nord font exception et se caractérisent par une forte émigration.

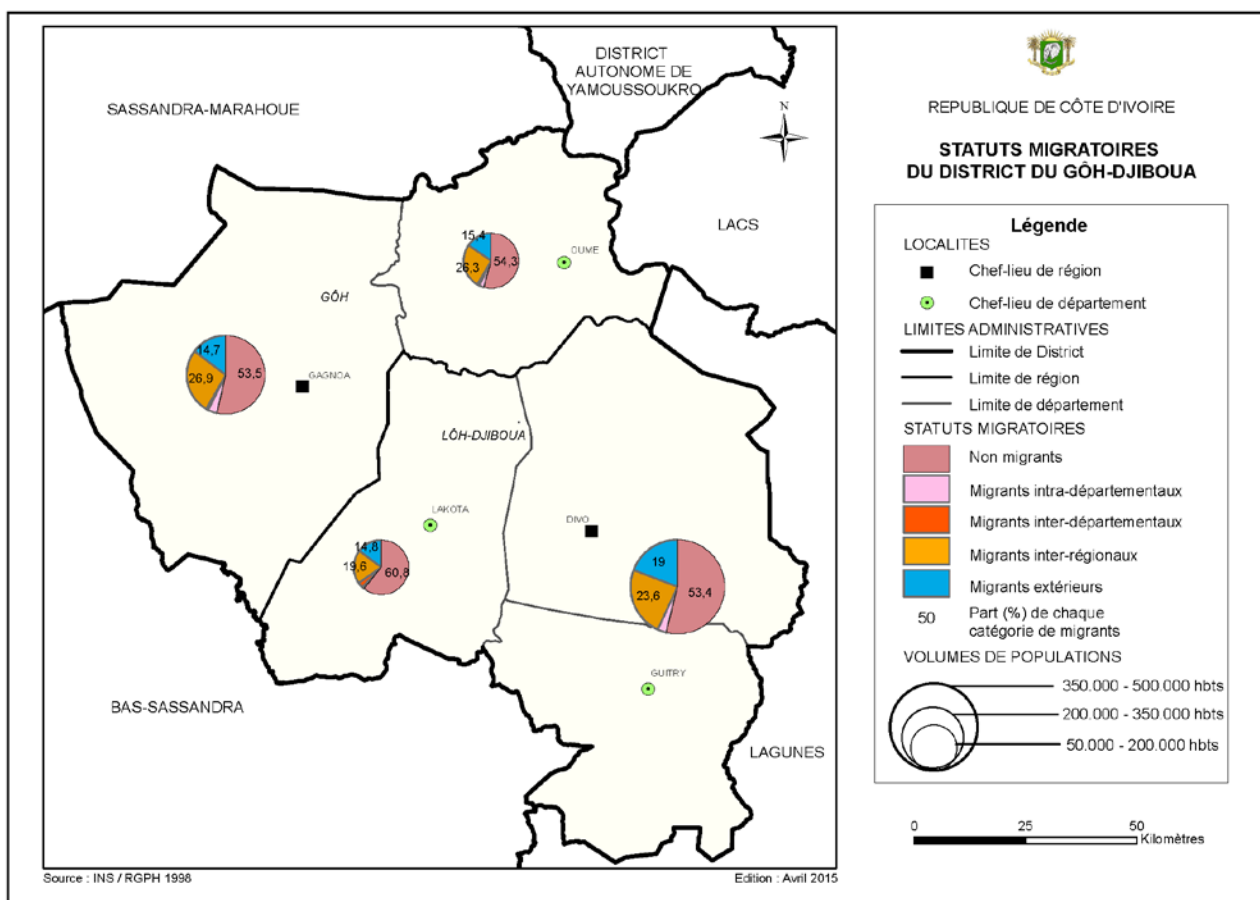
119. La moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %. Le District du Gôh-Djiboua affiche un taux de non-migrants de 54,5 %. Le taux de migrants inter-région s'établit à 24,5 % contre 22,6 % au niveau national. Le taux de migrants extérieurs est de 16,7 % de la population du District (14 % dans le pays).

Tableau 17 : Statut migratoire par région

Région	Indice de stabilité résidentielle (%)	Statut migratoire de la population résidente				
		Non-migrants (%)	Migrants intra-départ (%)	Migrants inter-département (%)	Migrants inter-région (%)	Migrants extérieurs (%)
Gôh	62,7	53,8	3,6	1,1	26,7	14,9
Lôh-Djiboua	69,5	55,0	2,7	1,5	22,8	18,1
District	66,5	54,5	3,1	1,3	24,5	16,7
Côte d'Ivoire	66,6	57,3	3,1	2,9	22,6	14,0

Source : INS – RGPH 1998

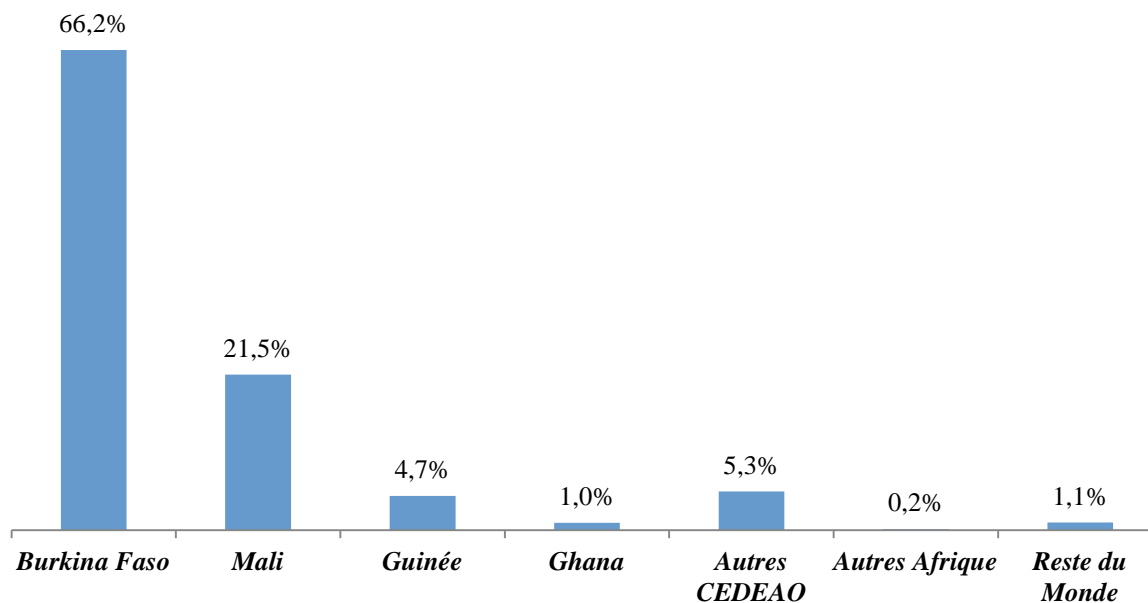
Carte 17 : Statuts migratoires du District Gôh-Djiboua



120. Le District du Gôh-Djiboua est peuplé majoritairement d'Ivoiriens (66,6 % de la population du District en 1998). Alors que la Côte d'Ivoire compte 28 % d'étrangers dans sa population, le territoire en compte une proportion supérieure avec 33,4 %.

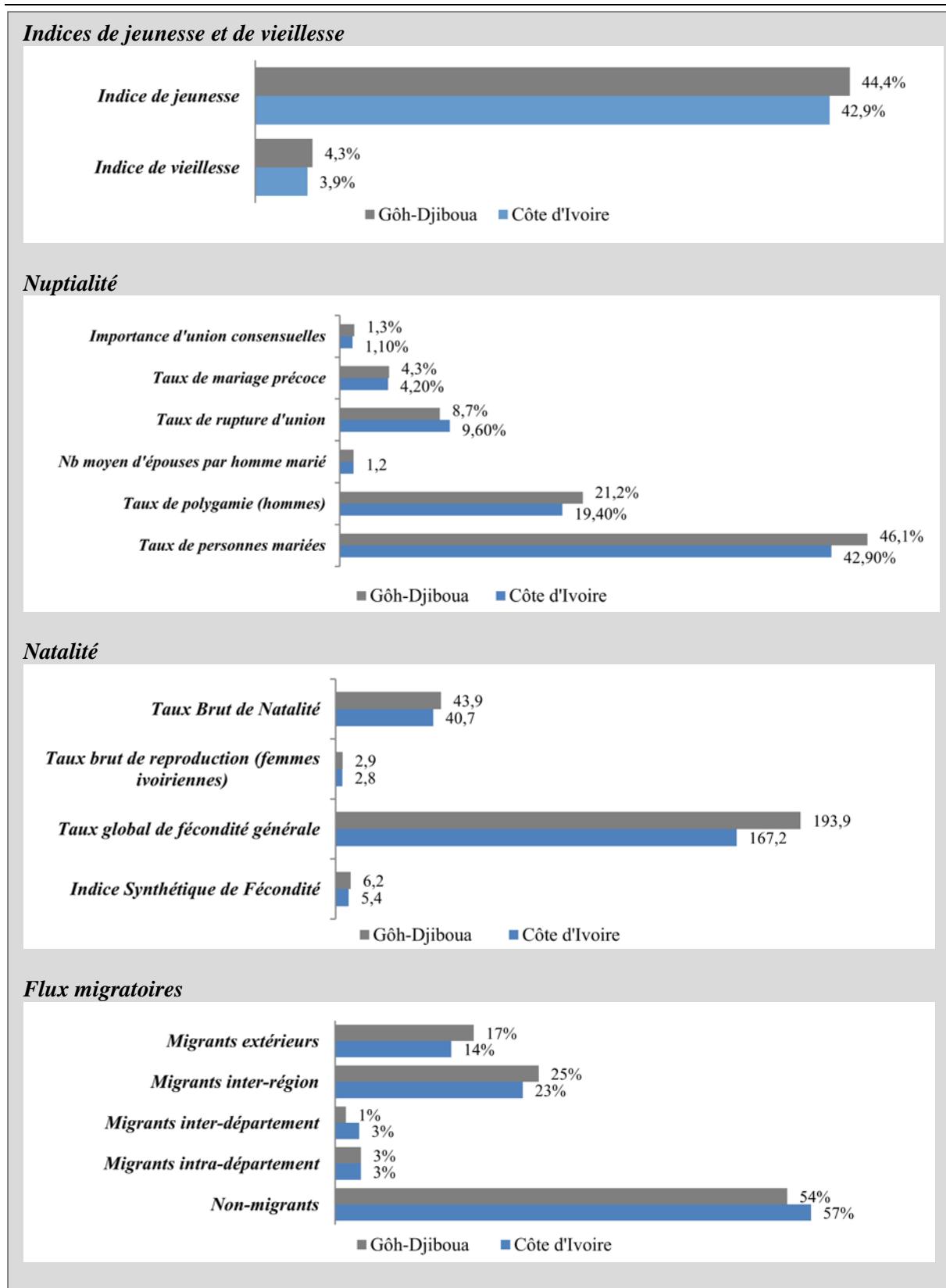
121. Ces étrangers sont essentiellement originaires des pays voisins que sont le Burkina-Faso (66,2 %) et le Mali (21,5 %).

Figure 10: Origine de la population non ivoirienne du District



Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 11 : Caractéristiques démographiques



I.3.5 Caractéristiques socio-économiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

122. Le District du Gôh-Djiboua¹² comptait une population active de 330 694 personnes qui représentait 39 % de la population en 2012, en deçà de la moyenne nationale de 48 %.

123. La part des actifs agricoles est plus élevée que celle des actifs des autres secteurs d'activité dans toutes les sous-préfectures, hormis celle de Gagnoa et dans une moindre mesure celle d'Oumé. Elles ont un grand nombre d'inactifs que sont notamment les élèves.

124. L'écart entre actifs agricoles et actifs non agricoles est plus perceptible dans les autres sous-préfectures où leur part excède 75 % à Gnagbodougnoa, Diégonéfla, Ouragahio et Guibéroua.

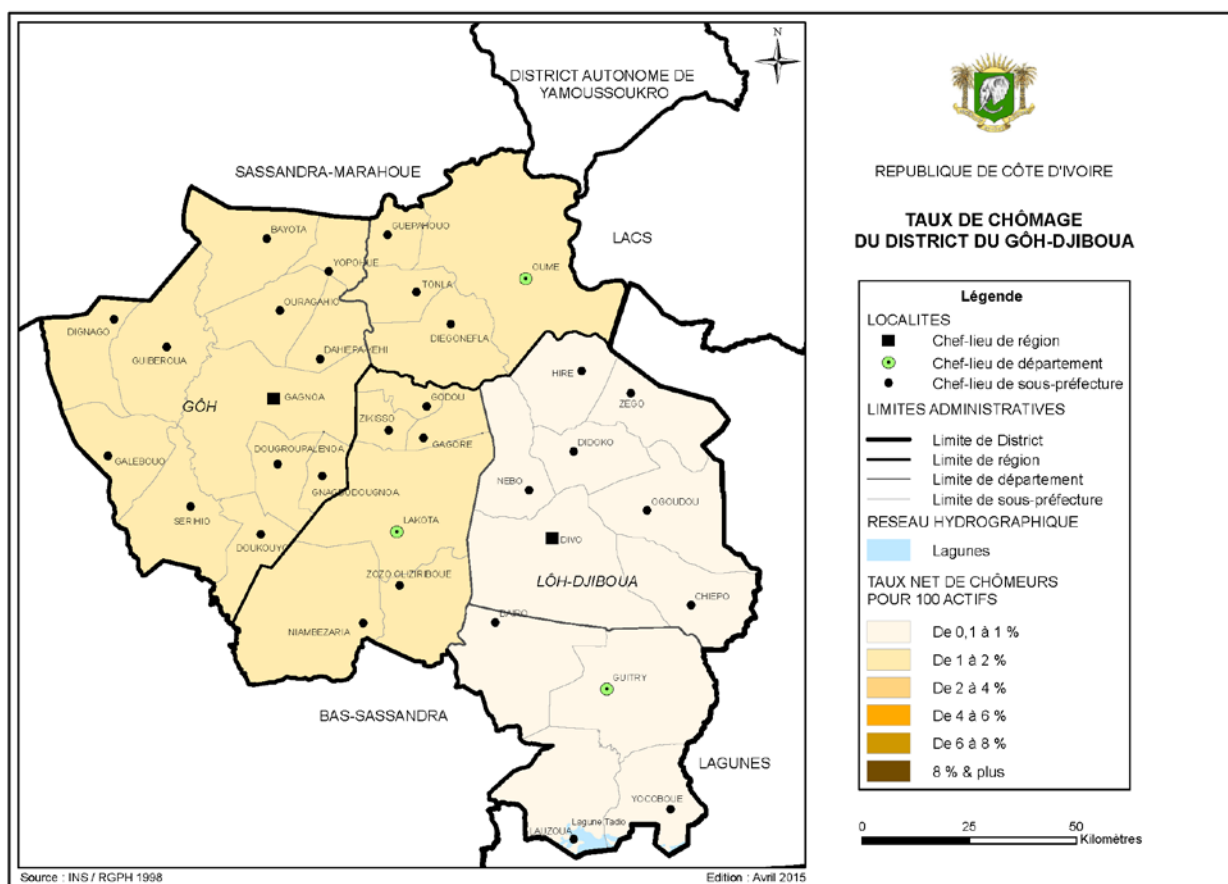
Tableau 18 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District

Taux de chômage élargi (%)	Taux de chômage BIT (%) ¹³	Taux d'emploi informel (%)	Taux d'emploi salariés (%)	Taux d'emploi vulnérable (%)
7,9	4,4	92,9	13,6	84,4

Source : MEMEASFP, Initiatives locales emploi 2014

125. En revanche, le District affiche un taux de chômage de 7,9 %, inférieur à la moyenne nationale (9,4 %). La performance du District sur ce ratio est due à la ville d'Abidjan qui biaise la moyenne nationale avec un taux de chômage de 19,5 %. Le taux de chômage du District est supérieur au taux de chômage national médian (6,05 %).

Carte 18 : Taux de chômage du District



¹² Données disponibles seulement pour la région Fromager (ancien découpage administratif)

¹³ Cf. Glossaire

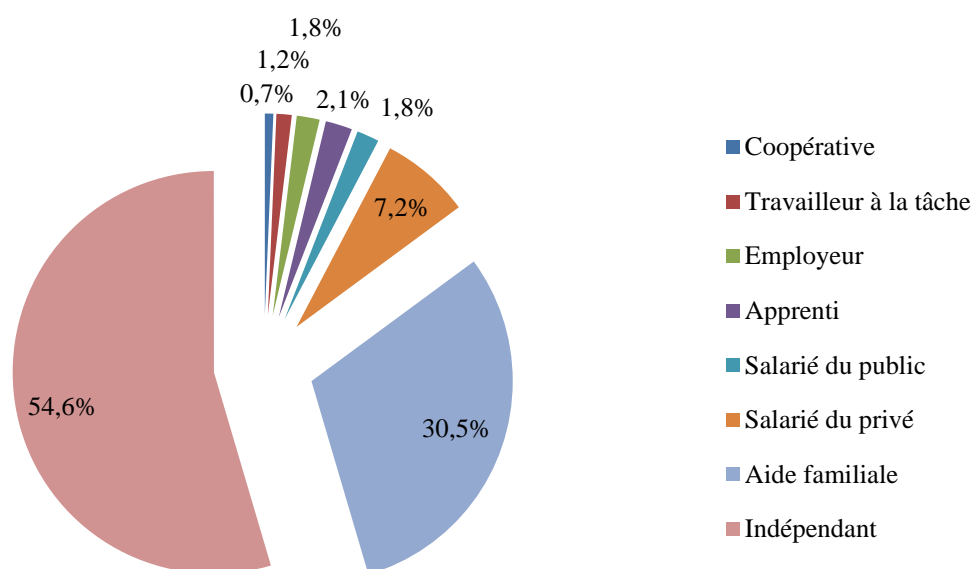
Tableau 19: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité

Type d'activité	Masculin (en %)	Féminin (en %)	Total District (en %)
Occupé	63,6	43,6	54,2
Chômeur	0,3	0,1	0,2
Quête	0,5	0,2	0,4
Ensemble actifs	64,4	43,9	54,8
Ménagère	0,3	25,5	12,1
Etudiants ou élèves	22,2	15,1	18,8
Retraité	0,2	0	0,1
Rentier	0,1	0	0,1
Autre inactif	12,8	15,5	14,1
Ensemble inactifs	35,6	56,1	45,2

Source : INS - RGPH 1998

126. L'analyse de la distribution des actifs permet de mettre en avant le peu d'emplois salariés qui ne représentent que 9 % des actifs. A l'inverse, l'aide familiale et les indépendants forment plus de 85 % de la population active du District. L'aide familiale est un phénomène essentiellement rural qui consiste à se faire aider dans les travaux champêtres par ses propres enfants ou par des parents à qui sont assurés la nourriture et les soins courants. Elle tend à disparaître dans les milieux urbains par ce que la main-d'œuvre à domicile gratuite se fait de plus en rare avec la prolifération sur le marché des "agences de placement des gens de maison".

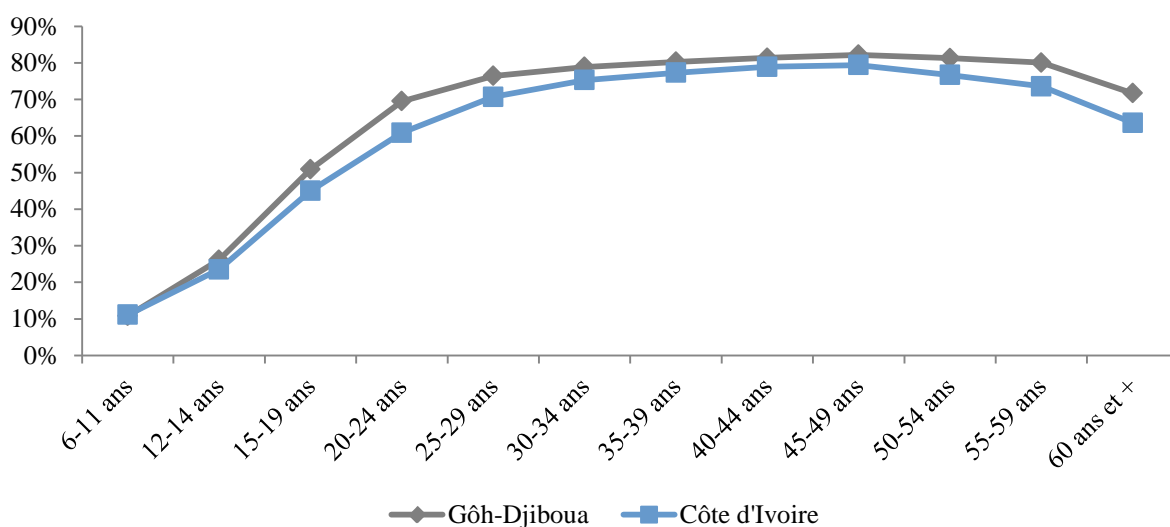
Figure 11 : Distribution des actifs du District par type d'activité (en %)



Source : INS - RGPH 1998

127. Le District se distingue également par une forte proportion d'actifs dans les tranches d'âge au-delà de 15 ans. Ce phénomène touche aussi bien les filles que les garçons.

Figure 12: Répartition des actifs du District par tranche d'âges



Source : INS - RGPH 1998

I.3.5.2 Consommation

128. Le niveau de dépenses moyen par tête dans le District du Gôh-Djiboua s'élève en 2015 à 327 148 FCFA. Il a connu une diminution de 2,14 % par rapport à 2008 et est inférieur au niveau de dépenses moyen par tête constaté au niveau national (386 215 FCFA), qui a lui-même augmenté de 11,26 % sur la même période.

Tableau 20 : Principaux indicateurs sociaux du District du Gôh-Djiboua

Dépense moyenne par habitant (FCFA)		Var. 08/15	Indice de Gini ¹⁴ de la dépense par habitant			Var. 02/08	Var. 08/15
2008	2015		2002	2008	2015		
334 147	327 148	-2,14%	0,440	0,369	0,377	-19,24%	2,12%

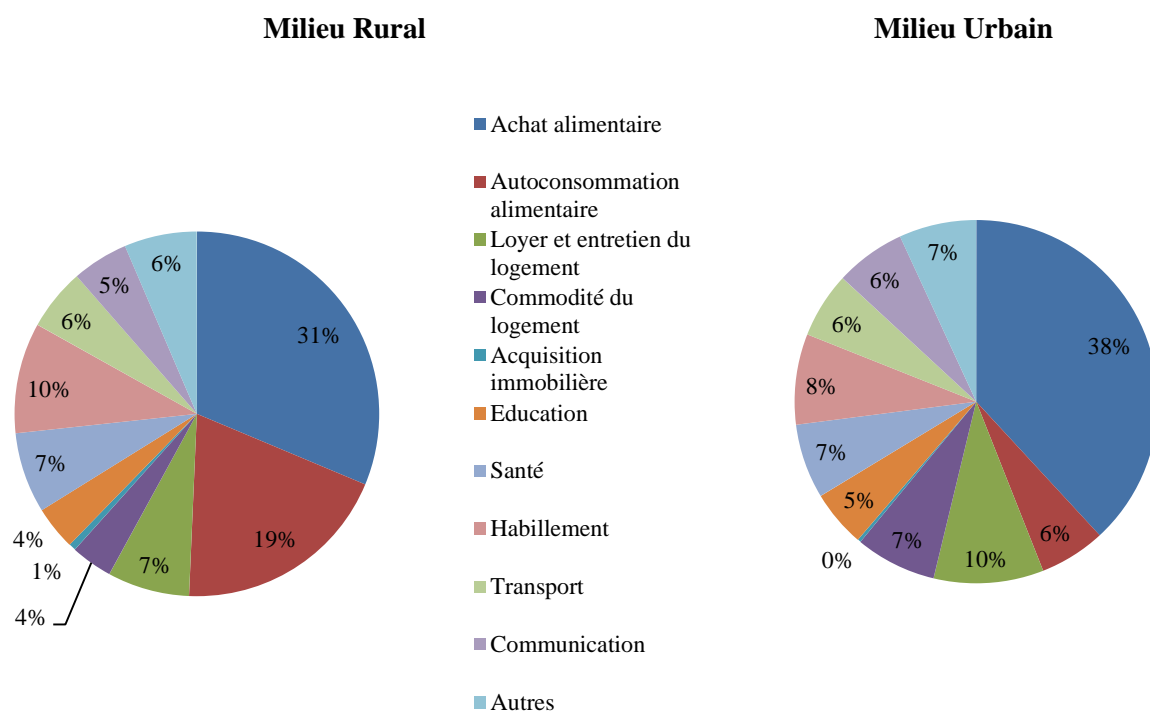
Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2008

129. L'indice de Gini s'établit à 0,377 en 2015 (soit une dégradation de 2,12 % par rapport à 2008) contre une moyenne nationale de 0,400 (en amélioration de 5,25 % par rapport à 2008, où l'indice était de 0,421). Le District a donc connu un accroissement des inégalités sur les sept dernières années, en inadéquation avec les progrès constatés au niveau national.

130. Les dépenses de consommation dans le District du Gôh-Djiboua sont dominées par les achats alimentaires aussi bien en milieu rural (31 %), qu'en milieu urbain (38 %). Par ailleurs, l'autoconsommation alimentaire représente 19 % (en milieu rural) des biens consommés.

¹⁴ Cf glossaire

Figure 13 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence¹⁵



Source : INS - RGPH 1998

I.3.5.3 Pauvreté

131. Le District du Goh-Djiboua enregistre un taux de pauvreté de 51,6 %, plus de 4 points au-dessus de la moyenne nationale de 46,3 %. La pauvreté est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain, et atteint jusqu'à 58 % dans la région du Lôh-Djiboua contre 37 % en zone urbaine.

Tableau 21 : Taux de pauvreté par région

Région	Taux de pauvreté (%)		
	Urbain	Rural	Ensemble
Gôh	52,7	53,6	53,3
Lôh-Dhiboua	37,8	58,1	49,6
Côte d'Ivoire	35,9	56,8	46,3

Source : INS - Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2015

¹⁵ Les dépenses de consommation incluent l'autoconsommation alimentaire qui représente un manque à gagner pour les ménages

I.3.5.4 Alphasbétisation

132. Le District du Gôh-Djiboua affiche un taux d'alphabétisme¹⁶ de 70,5 %, supérieur à la moyenne nationale pour les plus de 15 ans (64 %). Ce taux est plus élevé chez les femmes qui affichent un taux d'alphabétisme de 78,1 %. Les femmes sont plus concernées par l'alphabétisme que les hommes, car elles sont amenées très jeune à fonder une famille et à devoir s'en occuper au détriment de leurs études.
133. L'alphabétisation est toutefois disparate en fonction de la localisation géographique. Ainsi, le taux d'alphabétisme du département de Divo est environ 9 % supérieur à celui de Gagnoa. Cela s'explique par le développement de la ville et la plus grande présence d'infrastructures de scolarisation.

Tableau 22 : Taux d'alphabétisme par département (en%)

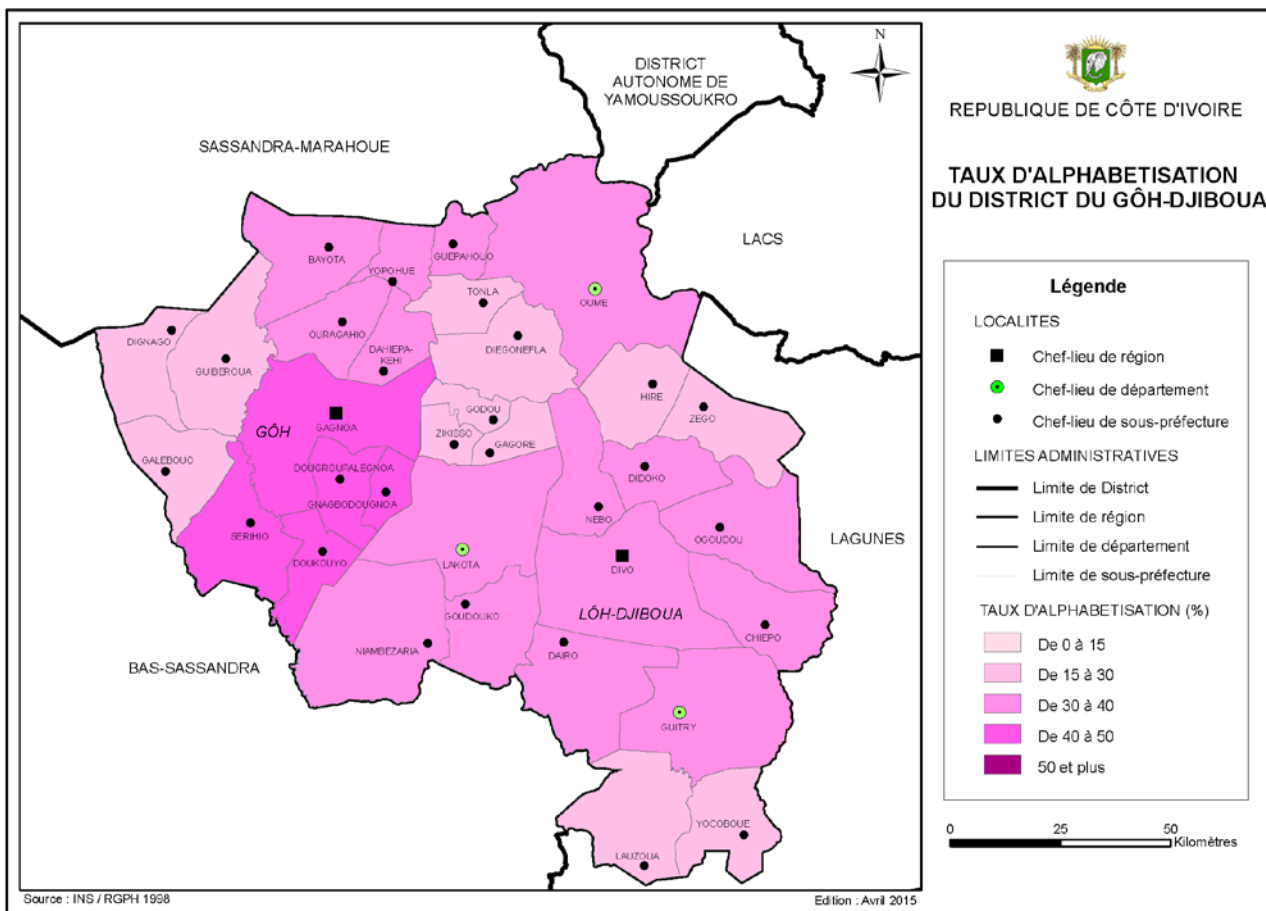
Région	Département	Taux d'alphabétisme (en %)
Lôh-Djiboua	Divo	73,9
	Lakota	69,8
Gôh	Gagnoa	65,1
	Oumé	72,8
District		70,5
Côte d'Ivoire		64,0

Source : INS – RGPH 1998

134. Le taux d'alphabétisation est plus important au niveau des agglomérations des principales villes du District : Divo, Lakota, Oumé, et surtout au niveau de la ville de Gagnoa, qui affiche le taux d'alphabétisation le plus haut du District.

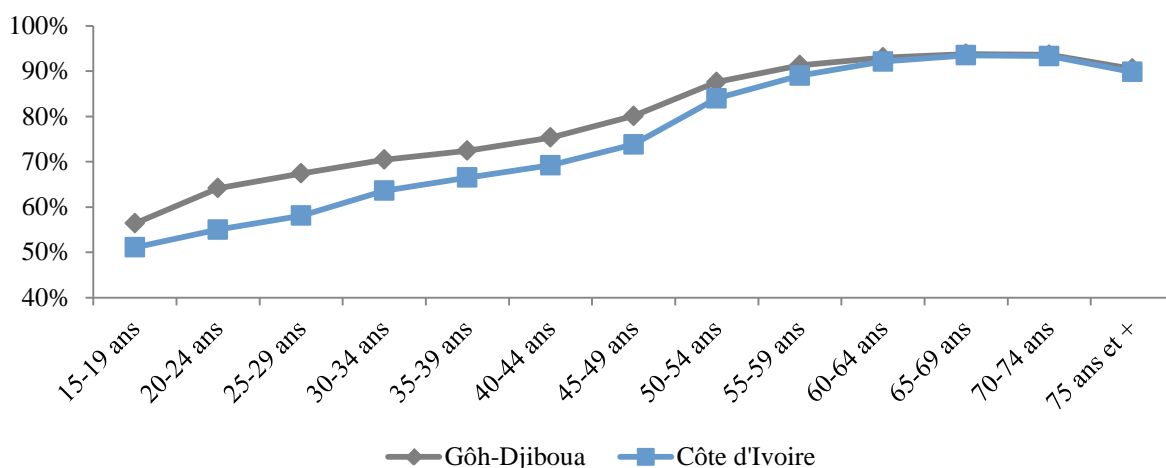
¹⁶ Cf. Glossaire

Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes



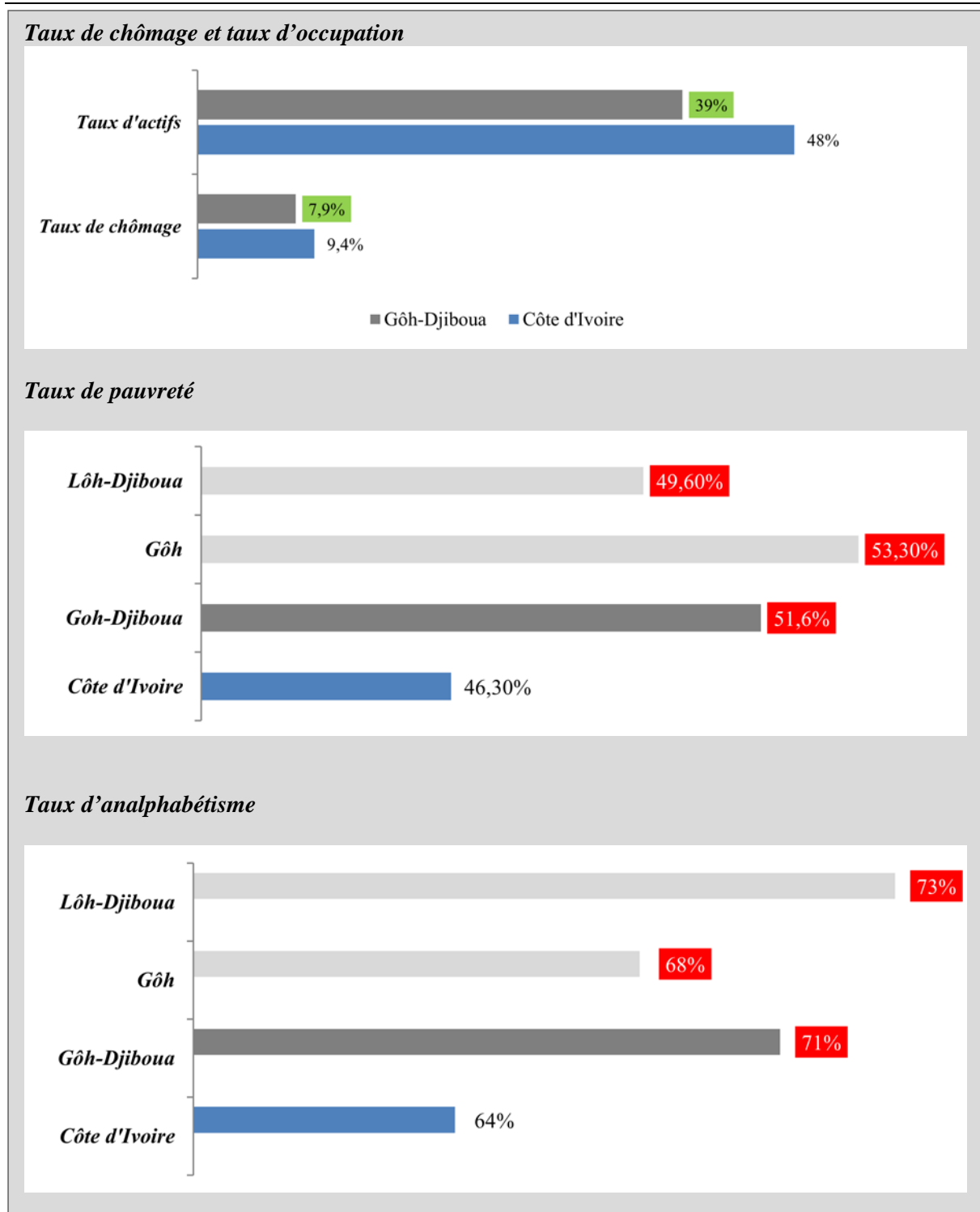
135. Sur la tranche d'âge 65-69 ans, le taux d'analphabétisme atteint plus de 90 % tandis que les chez les 15-19 ans, le taux d'analphabétisme, toujours élevé, affiche une valeur inférieure à 60 %.

Figure 14: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge



Source : INS - RGPH 1998

Chiffres clés 12 : Caractéristiques socio-économiques du peuplement



■ Niveau régional
 ■ Niveau District
 ■ Niveau national

Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques et peuplement

Le District du Gôh-Djiboua présente une diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite, dominée par les Bété et qui compte plusieurs autres groupes ethniques (les Dida, les Ega, les Gban et les Kouéni), avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Baoulé, Malinké, Sénoufo...). À ces communautés s'ajoute une importante population étrangère composée de Burkinabé, de Maliens, de Nigériens, de Guinéens, de Sénégalais ainsi qu'une communauté d'origine libanaise.

La population totale est estimée à 1,6 million d'habitants en 2014, soit 7 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 40 ans qui représentent 85 % de la population totale du District.

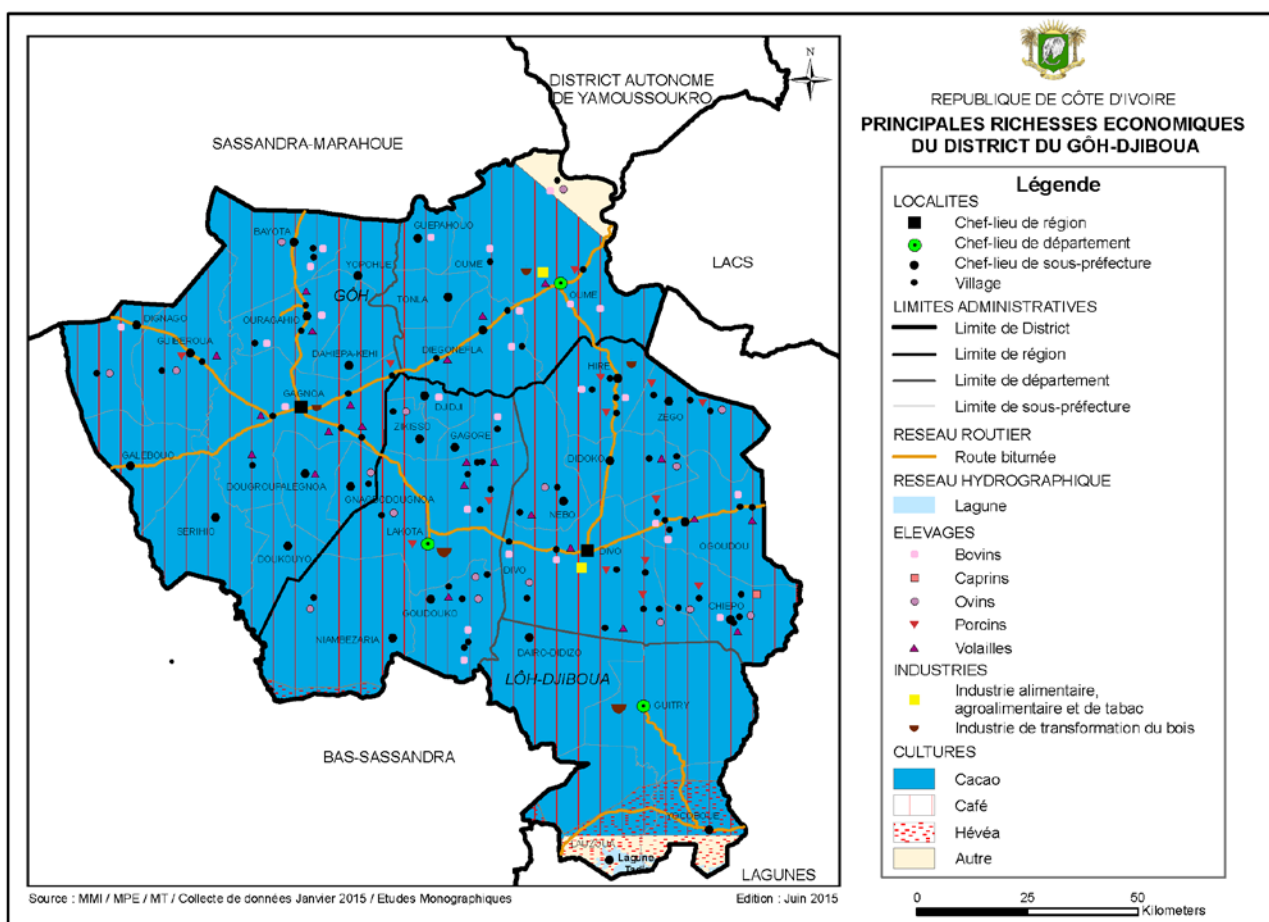
En dépit d'une population active restreinte et d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (hors Abidjan), le District est relativement avancé en termes de développement socio-économique perceptible à travers un taux de pauvreté en dessous de la moyenne nationale, ainsi qu'une moyenne de dépenses de consommation et un taux d'alphabétisation assez élevés.

Ce développement relatif est à nuancer par le déficit de prestations sociales qui induit une précarité qui se matérialise au niveau des indicateurs sociaux liés à l'enfance (insécurité alimentaire, déficit de vaccination des enfants...).

A X E I I . D E V E L O P P E M E N T E C O N O M I Q U E

136. Carrefour incontournable dans les échanges avec les régions du centre, de l'ouest, du sud-ouest et du sud, le District du Gôh-Djiboua est au centre de la dynamique d'expansion de l'économie forestière et de plantation au niveau national.
137. Arrimé à Abidjan et San-Pedro à travers les axes routiers est-ouest et nord-sud, sa localisation géographique de choix a drainé, dès les années 50, les agriculteurs venus des savanes baoulés et d'autres vagues de migrants allochtones, encouragés par le développement des plantations agro-industrielles de l'Etat.
138. Le dynamisme économique du District est ainsi principalement porté par le secteur agronomique, et plus particulièrement par :
- La production cacaoyère et caféière, qui a connu un essor important, porté par l'introduction de ces 2 spéculations par les colons dès les années 50 ;
 - Le secteur agroindustriel centré sur le palmier à huile, développé sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre de sa politique de diversification agricole ;
 - La culture de l'hévéa, qui occupe une place croissante dans l'économie du District.
139. L'exploitation forestière a par ailleurs connu un essor important dans le District et a servi de base à l'émergence d'une industrie du bois.

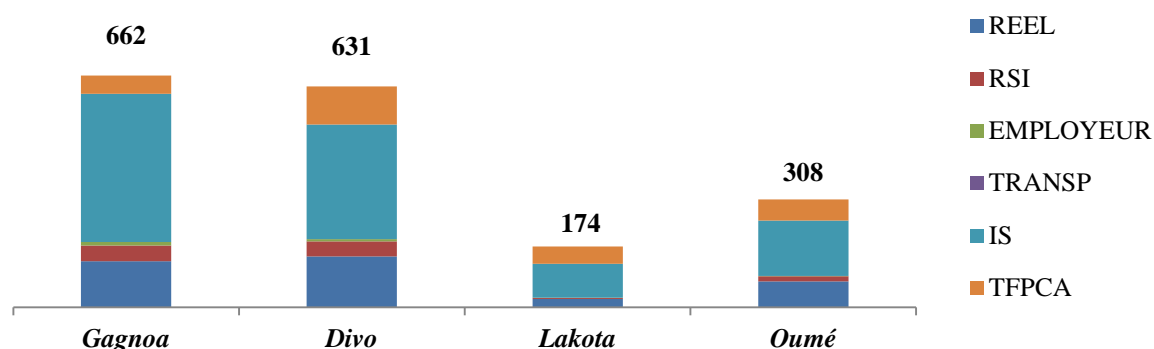
Carte 20 : Principales richesses et infrastructures économiques du District



140. L'économie est fortement pénalisée par un secteur informel dominant. Ainsi en 2013, le District comptait moins de 2 000 contribuables professionnels inégalement répartis sur le territoire. Si Gagnoa et Divo concentrent respectivement 662 et 631 contribuables (2/3), Lakota et Oumé en

comptent conjointement moins de 500. Parmi les contribuables recensés, 57 % s'acquittent de l'impôt sur la société (IS) et 6 % bénéficient d'un régime simplifié (RSI). Ils sont 15 % à payer la taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans ce qui témoigne d'une activité artisanale structurée.

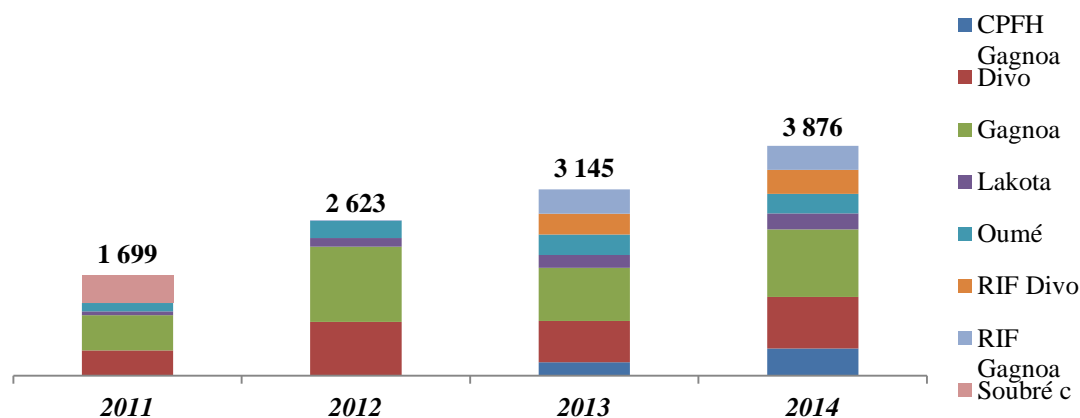
Figure 15 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels) - 2012



Source : Direction Générale des Impôts, 2013

141. Les recettes fiscales générées par ces contribuables se sont élevées à 3 876 millions de FCFA en 2014 soit 0,3 % des recettes fiscales nationales. L'analyse de ces recettes par direction et service illustre le poids dominant de Gagnoa et Divo, toutes deux chefs-lieux de région, dans l'économie du District.

Figure 16 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA)



Source : Direction Générale des Impôts, 2014

142. Le District possède par ailleurs des ressources minières, dont l'or, la bauxite et le manganèse. Ces ressources sont pour la plupart en phase d'exploration.

143. La mine d'or d'Agbaou, inaugurée en 2014 pour un investissement de 80 milliards de FCFA, devrait dynamiser le secteur minier dans le District et permettra à terme d'augmenter la production aurifère annuelle du pays de plus de 20 %.

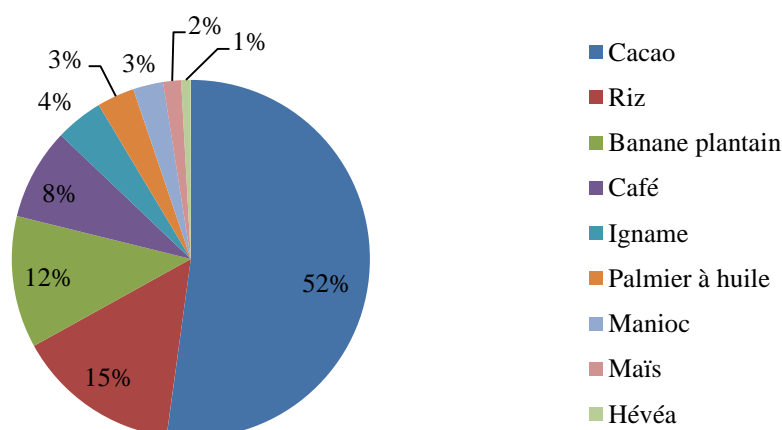
Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale

144. Le District dispose d'une surface agricole développée¹⁷ estimée à 625 346 hectares, avec plus de 60 % exploitées en cultures de rente (cacao, café, palmier à huile) et près de 35 % en cultures vivrières (riz, banane, igname).

Figure 17 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %) - 2012



Sources : MINAGRI – 2012

a) Cultures de rente

145. Le District du Gôh-Djiboua est considéré comme une zone de forte production des cultures du café-cacao. Cette culture a été introduite dans la région depuis les années 1930 avec l'installation des grandes plantations coloniales.

146. Le cacao est la principale culture de rente avec 51,8 % des superficies développées. Le District est également un producteur traditionnel du café.

147. Le développement de ces spéculations s'est accentué avec l'avènement de la SATMACI (Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire) à partir des années 1970, aidée par l'IRCC (Institut de Recherche Café-Cacao).

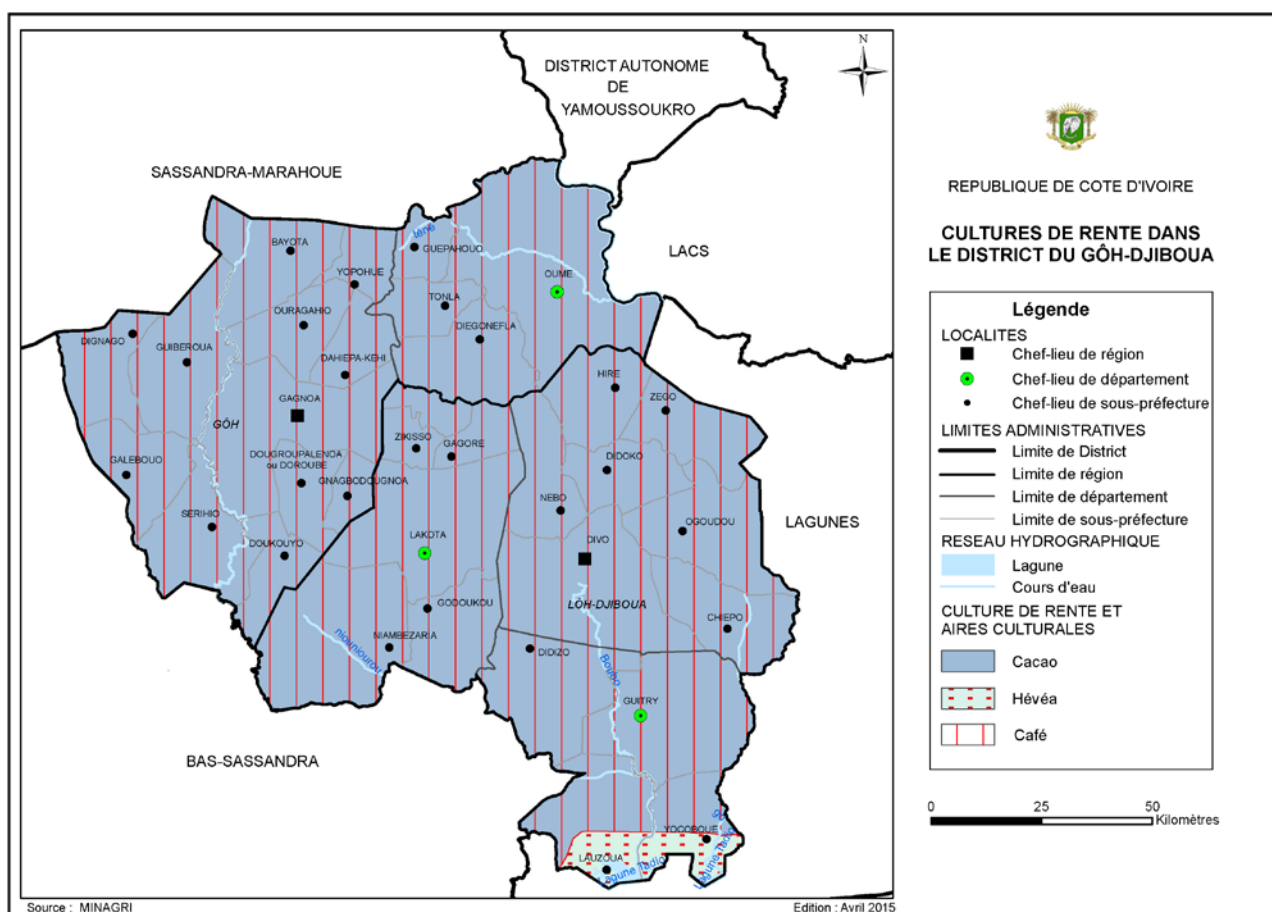
¹⁷ Cf. Glossaire

Tableau 23 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha) - 2012

Spéculation	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire	% National
Cacao	200 064	123 929	323 993	2 256 285	14,4 %
Café	27 396	23 808	51 204	384 226	13,3 %
Palmier à huile	11 624	9 448	21 072	243 298	8,7 %
Hévéa	107	5 248	5 355	176 552	3,0 %
Fruit de la passion	2 754	556	3 310	34 432	9,6 %
Anacarde	281	18	299	387 931	0,1 %
Mangue	-	227	227	25 510	0,9 %
Banane poyo	165	51	216	8 060	2,7 %
Agrumes à essence	98	-	98	37 061	0,3 %
Coco	-	45	45	53 460	0,1 %
Total	242 489	163 329	405 818	3 606 814	11,3 %

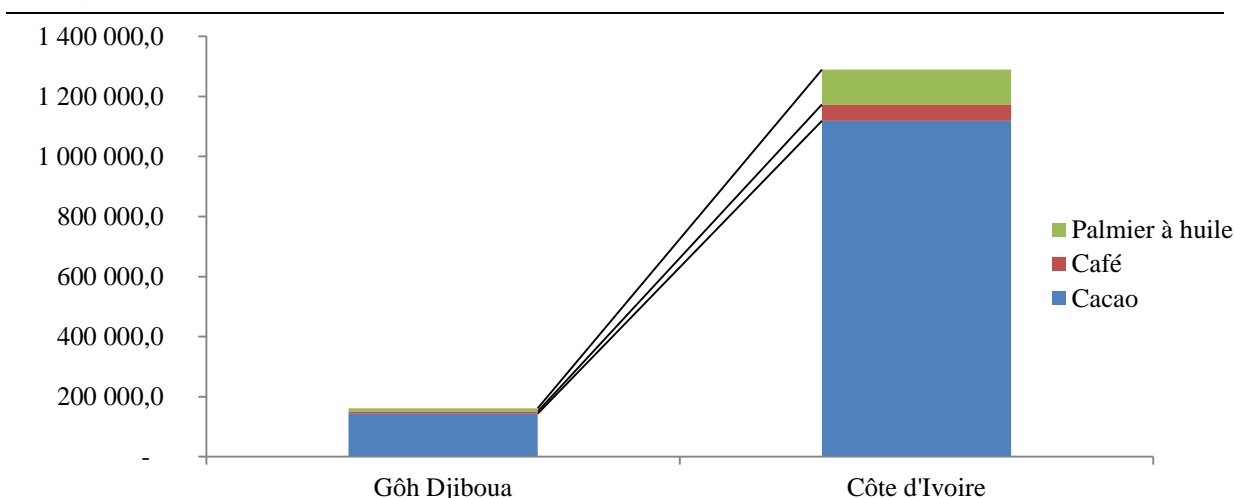
Sources : MINAGRI - 2012

Carte 21 : Type de cultures de rente dans le District



148. Les principales cultures de rente drainent près de 161 000 millions FCFA majoritairement portés par le cacao (89 %). Ces spéculations génèrent au total près de 1 289 265 millions de FCFA au niveau national.

Figure 18 : Estimation des revenus des principales cultures de rente dans le District (millions FCFA)



Sources : MINAGRI – Annuaires statistiques 2001, 2007, 2012

▪ **Cacao**

149. Considéré comme un bassin national de culture de café-cacao, le District du Gôh-Djiboua a connu une introduction de ces deux spéculations (depuis 1930 par les colons), avec l'installation des grandes plantations coloniales :

- La plantation « pays » devenue aujourd'hui plantation SAO ;
- La nouvelle SPROA (Société de Plantation de l'Ouest Africain)

150. Le District compte près de 324 000 hectares d'exploitation de cacao, soit 14,4 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. La région du Lôh-Djiboua concentre la plus grande surface avec plus de 200 000 hectares. En 2012, le District du Gôh Djiboua a produit environ 214 000 tonnes de cacao, soit 12,8 % de la production nationale.

Tableau 24 : Estimation des superficies et de la production du cacao dans le District par région

Cacao	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	200 064	123 929	323 993	2 256 285
	8,9 %	5,5 %	14,4 %	100 %
Production (t)	115 936	97 819	213 755	1 669 651
	6,9 %	5,9 %	12,8 %	100 %

Sources : MINAGRI – 2012

▪ **Café**

151. Le café est la deuxième culture de rente du District et son exploitation occupe près de 51 200 hectares, soit 13 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. En 2012, le District du Gôh Djiboua a produit près de 15 000 tonnes de café.

Tableau 25: Estimation des superficies et de la production du café dans le District par région - 2012

Café	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	27 396	23 808	51 204	384 226
	7 %	6 %	13 %	100 %
Production (t)	7 391	7 291	14 682	103 741
	7 %	7 %	14 %	100 %

Sources : MINAGRI – 2012

▪ **Palmier à huile**

152. En plus des cultures historiques qui sont le café et le cacao, de nouvelles cultures ont été introduites au niveau du District, notamment le palmier à huile qui occupe environ 21 000 hectares, soit 9 % de la superficie nationale réservée à cette spéculation. La région du Lôh-Djiboua concentre la plus grande surface avec plus de 11 600 hectares. En 2012, la production du District du Gôh Djiboua a atteint près de 160 000 tonnes, soit 9 % de la production nationale.

Tableau 26: Estimation des superficies et de la production du palmier à huile dans le District par région - 2012

Palmier à huile	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	11 624	9 448	21 072	243 298
	5 %	4 %	9 %	100 %
Production (t)	87 991	71 522	159 513	1 841 767
	5 %	4 %	9 %	100 %

Sources : MINAGRI – 2012

b) Cultures vivrières

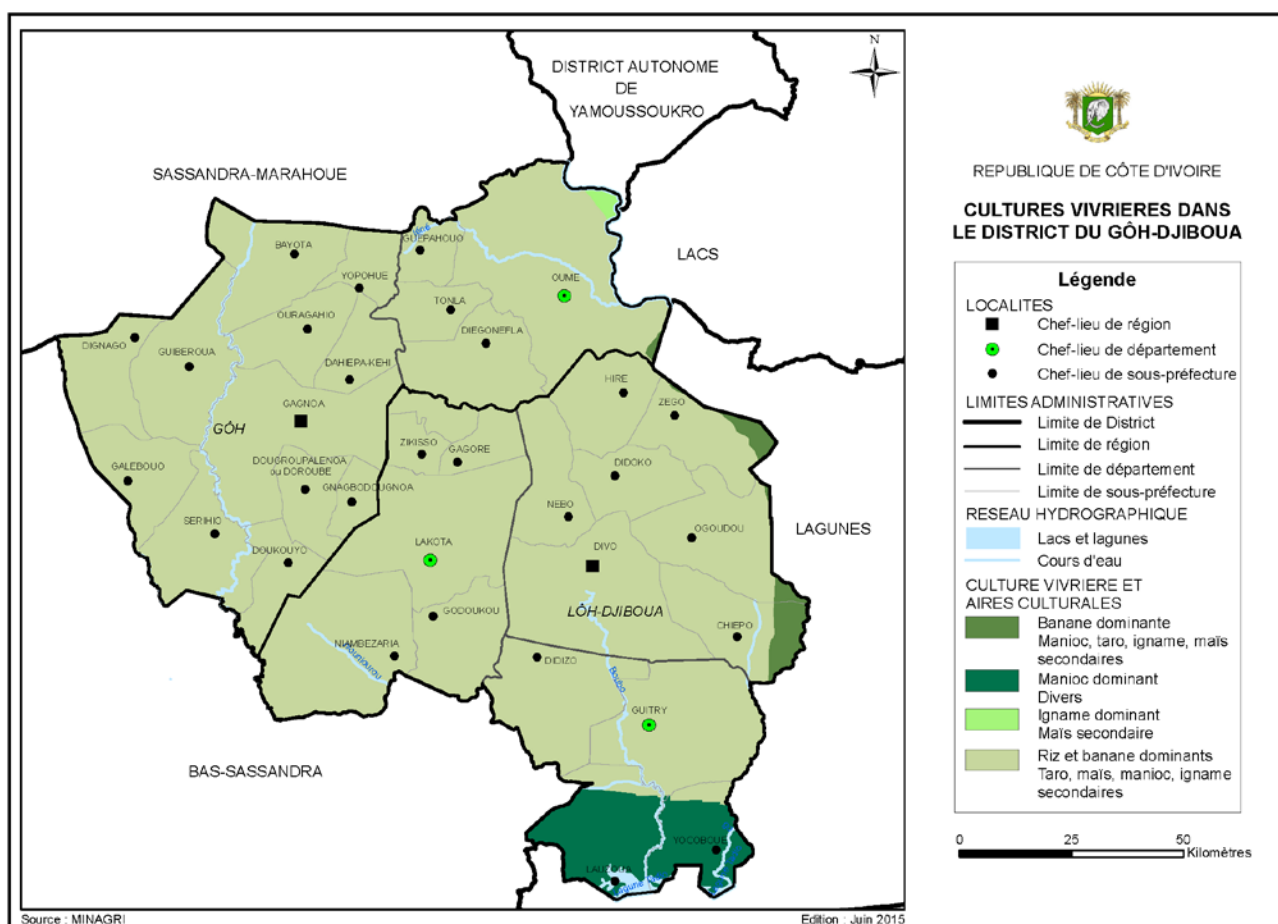
153. Les cultures vivrières (principalement le riz, la banane plantain, l'igname et le manioc) sont également très présentes dans l'économie locale. Elles représentent près de 35 % des surfaces cultivées et 60 % de la production. Les cultures vivrières sont pratiquées principalement en vue de la consommation alimentaire de la population qui vit dans le District.

Tableau 27 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières dans le District par région- 2012 (en ha)

Spéculation	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire	% National
Riz irrigué	3 040	1 257	4 297	147 883	2,9 %
Riz pluvial	17 599	69 961	87 560	936 773	9,3 %
S/T Riz	20 639	71 218	91 858	1 084 656	8,5 %
Banane plantain	37 685	36 181	73 866	426 228	17,3 %
Igname précoce	3 380	1 720	5 100	381 971	1,3 %
Igname tardive	9 717	12 024	21 742	465 039	4,7 %
S/T Igname	13 097	13 745	26 842	847 010	3,2 %
Manioc	14 679	2 149	16 828	366 065	4,6 %
Maïs	4 982	5 059	10 042	308 839	3,3 %
Arachide	-	93	93	80 595	0,1 %
Total	91 082	128 445	219 528	3 113 393	7,1 %

Sources : MINAGRI – 2012

Carte 22 : Type de cultures vivrières dans le District

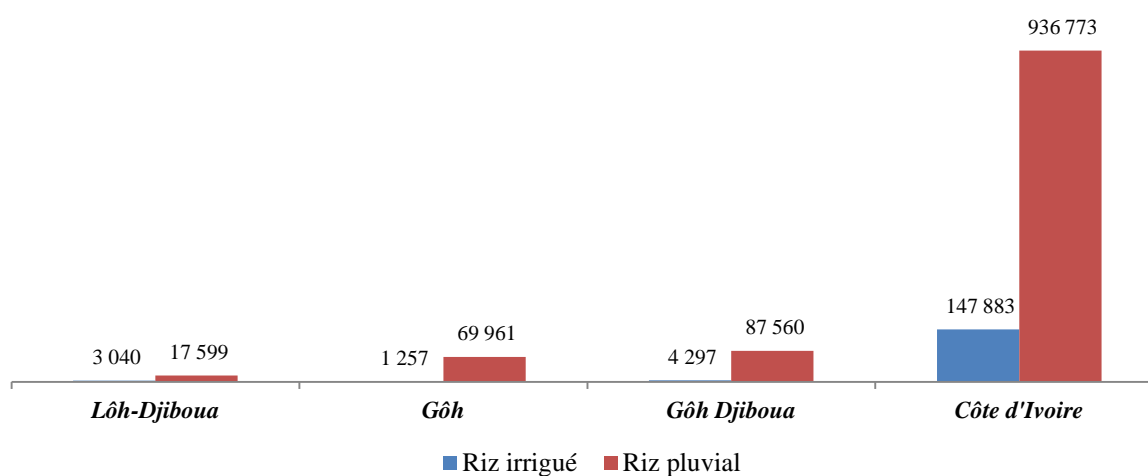


▪ **Riz**

154. De toutes les cultures vivrières, la plus importante est le riz, cultivé sur les plateaux (pluvial) ou dans les bas-fonds (irrigué). Les exploitants font une culture mécanisée et intensive, utilisant des tracteurs et des intrants chimiques. Les ruraux, encadrés par l'ANADER pratiquent plutôt le mode manuel et traditionnel de culture : usage d'outils traditionnels pour les labours, absence d'intrants chimiques.

155. En 2012, le District du Gôh Djiboua comptait 87 560 hectares de riz pluvial (9,3 % du total national) et 4 297 hectares de riz irrigué (2,9 % du total national). Les champs de riz sont majoritairement situés dans la région du Gôh qui concentre 6,5 % de la superficie nationale dédiée au riz.

Figure 19 : Répartition des cultures du riz par région (ha) - 2012



Sources : MINAGRI – *Annuaire statistiques 2001, 2007, 2012*

156. Les performances de la riziculture au niveau local sont liées d'une part à la pluviométrie, principal déterminant de l'agriculture de type traditionnel, mais également à l'utilisation de semences sélectionnées par l'Agence pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) et le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA). Ainsi en 2012, Le District a produit 9 % de la production nationale du riz, générant 13 251 millions de FCFA (prix bord champs de 90 FCFA/kg).

Tableau 28 : Estimation de la superficie et de la production du riz par région - 2012

Riz	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	20 639	71 218	91 858	1 084 656
	2 %	7 %	8 %	100 %
Production (t)	46 317	100 922	147 238	1 561 905
	3 %	6 %	9 %	100 %

Source : MINAGRI – 2012

▪ **Banane plantain**

157. Le développement de la production de banane plantain est lié à celui des cultures de rente, principalement cacao, auxquelles elle est associée. La production nationale stagne autour de 1,5 million de tonnes et les rendements moyens sont compris entre 3,7 et 4 tonnes/ha au cours de dix dernières années. La production de banane plantain est synchronisée avec la pluviométrie, elle s'étale durant huit mois dans l'année ; elle se trouve difficilement sur les marchés de juin à octobre. La banane plantain est consommée localement, exportée vers les grands centres urbains et les pays de la sous-région.

158. Les pertes post récolte sont importantes (environ 40 % de la production). Elles sont étroitement liées aux questions d'hygiène alimentaire. Les points critiques se retrouvent aux différents maillons de la chaîne, du producteur au consommateur : les attaques parasitaires, les techniques de coupe inappropriées, des moyens de transport inadaptés, l'absence de logistique d'entreposage et de conservation au niveau des marchés, etc.

159. Le District du Gôh Djiboua concentre 17 % de la production de banane plantain, permettant de produire 213 163 tonnes, soit 14 % de la production nationale.

Tableau 29 : Estimation de la superficie et de la production de la banane plantain par région - 2012

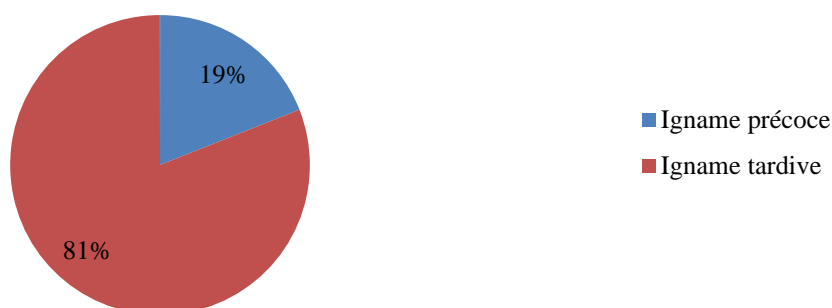
Banane plantain	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	37 685	36 181	73 866	426 228
	9 %	8 %	17 %	100 %
Production (t)	78 658	134 505	213 163	1 577 048
	5 %	9 %	14 %	100 %

Sources : MINAGRI – 2012

▪ **Igname**

160. Le pays est le deuxième producteur africain d'igname, dédiée à 80 % à l'autoconsommation. L'igname est à ce titre, une ressource vivrière incontournable des populations du pays. Les variétés « Bete Bete », « Florido » et « Kengle » représentent plus de 70 % de la production brutale nationale. Le District du Gôh Djiboua compte 26 842 hectares d'igname, dont 81 % d'igname tardive et 19 % d'igname précoce.

Figure 20 : Répartition des cultures d'igname dans le District (en %) - 2012



Sources : MINAGRI – 2012

161. En 2012, la production du District du Gôh Djiboua est estimée à 157 019 tonnes, soit 3 % de la production nationale.

Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production de l'igname par région - 2012

Igname	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Superficie (ha)	13 097	13 745	26 842	847 010
	1,5 %	1,6 %	3,2 %	100 %
Production (t)	66 642	90 377	157 019	5 674 969
	1 %	2 %	3 %	100 %

Source : MINAGRI – 2012

Zoom 2: Champ-école de l'ANADER

Organisme principal de l'encadrement agricole en Côte d'Ivoire, l'Agence Nationale d'appui au développement Rural (ANADER) a pour principale mission la contribution à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural en mettant à disposition des exploitants les outils et les programmes adaptés.

L'ANADER a donc initié, pour réussir cette mission, plus de 500 champs-écoles dans tout le pays, installés dans des plantations à ciel ouvert où sont dispensés les différents modules de formation. L'objectif étant de généraliser une approche de formation participative basée sur l'apprentissage pratique.

Plus de 24 % des champs-écoles du pays, soit 118 champs-écoles sont localisés dans la région du Lôh-Djiboua. Les formations sont dispensées par 27 agents de l'ANADER et représentent un cadre d'apprentissage pratique, apprécié par les planteurs du District et encouragé par les coopératives locales.



Photo 2 : Champ-école de l'ANADER à Divo © 2014

Les formateurs de l'ANADER apprécient en effet le gain de productivité pour les planteurs de l'ordre de 1,4 tonne par hectare, faisant passer le rendement moyen de 600Kg à 2 tonnes par hectare.

Les champs-écoles de la région dispensent 2 formations par mois accueillant un effectif variant entre 20 et 60 agriculteurs. Ces formations visent à généraliser les bonnes pratiques agricoles au sein de la filière du cacao afin d'accroître les rendements des producteurs et veiller à la préservation de l'écosystème forestier. Les modules de formation du champ-école comprennent notamment :

- La sensibilisation au nettoyage et désherbage régulier des plantations afin d'éliminer les insectes et les rongeurs ;
- La réduction de l'humidité ambiante par l'aération et le réglage de l'ombrage ;
- Les traitements phytosanitaires ;
- La vulgarisation des itinéraires techniques (taille, élagage, traitement antiparasites, récolte, ...) ;
- La lutte contre le vieillissement du verger.

Les champs-écoles jouent aussi un rôle déterminant dans la sensibilisation des planteurs en milieu rural, notamment à la scolarisation des enfants.

II.1.1.2 Production animale

162. Le District du Gôh-Djiboua n'a pas de tradition pastorale. L'élevage y est essentiellement pratiqué de façon traditionnelle et est composé de l'élevage des bovins, ovins, caprins et porcins, en plus de l'élevage des volailles. En 2012, le District comptait 305 326 têtes soit 6,1 % du cheptel national.

Tableau 31 : Effectifs des cheptels par région - 2012

Type	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire	% National
Bovins	4 427	1 662	6 089	1 583 725	0,4 %
Caprins	46 700	48 540	95 240	1 339 038	7,1 %
Ovins	111 178	64 318	175 496	1 708 464	10,3 %
Porcins	18 890	9 611	28 501	353 021	8,1 %

Source : MIRAH – 2012

a) Elevage de bovins

163. L'élevage des bovins est pratiqué de manière extensive. Les propriétaires confient leurs troupeaux à des bouviers peuls qui les conduisent à la recherche de pâturage naturel. Le cheptel du District est estimé à 6 089 têtes soit 0,4 % du cheptel national.

Tableau 32 : Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012

Bovins	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Cheptel (Nb de têtes)	4 427	1 662	6 089	1 583 725
Abattages (Nb de têtes)	804	302	1 105	287 507
Viandes (Tonnes)	87	33	119	31 080
Abats (Tonnes)	50	19	69	18 034
Lait (Tonnes)	88	33	121	31 358

Source : MIRAH – 2012

b) Elevage des petits ruminants

164. Les petits ruminants (ovins et caprins) sont présents dans tous les villages où ils font l'objet d'une manière générale d'un élevage traditionnel. Le District concentre près de 270 736 bêtes avec 7,1 % des caprins et 10,3 % des ovins du cheptel national. 63 % des ovins sont présents dans la région du Lôh-Djiboua. Avec ce cheptel le District produit 1 589 tonnes de viandes soit 9,5 % de la production nationale de viandes de petits ruminants.

Tableau 33 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et caprins par région - 2012

	Ovins/Caprins	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Ovins	Cheptel (Nb de têtes)	111 178	64 318	175 496	1 708 464
	Abattages (Nb de têtes)	53 307	30 839	84 146	819 166
	Viandes (Tonnes)	826	478	1 304	12 697
	Abats (Tonnes)	333	193	526	5 119
Caprins	Cheptel (Nb de têtes)	46 700	48 540	95 240	1 339 038
	Abattages (Nb de têtes)	15 000	15 591	30 591	430 094
	Viandes (Tonnes)	139	145	284	3 999
	Abats (Tonnes)	56	58	115	1 612

Source : MIRAH – 2012

c) Elevage des porcins

165. L'élevage des porcins se développe progressivement. 28 élevages modernes ont ainsi vu le jour à Gagnoa pour un cheptel estimé à 1 168 têtes. Compte tenu du coût élevé de l'aliment industriel, les éleveurs fabriquent leurs propres aliments à partir des sous-produits localement disponibles.

166. Le cheptel du District est estimé à 28 501 têtes soit 8,1 % du cheptel national de porcins. La région du Lôh Djiboua concentre 66 % du cheptel.

Tableau 34 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région - 2012

Porcins	Lôh-Djiboua	Gôh	Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Nb de têtes (Total)	18 890	9 611	28 501	353 021
Viandes Totales (Tonnes)	386	196	583	7 215
Abats total (Tonne)	82	42	124	1 541

Source : MIRAH – 2012

d) Aviculture

167. L'élevage des volailles est pratiqué sous forme traditionnelle dans les villages du District et concerne surtout les poulets. L'élevage moderne se pratique en milieu périurbain. Son essor est cependant entravé par le coût élevé des aliments industriels. Pour remédier à cela, l'ANADER sensibilise les éleveurs à l'autoproduction des aliments industriels et le regroupement solidaire des achats permettant d'absorber les prix élevés des intrants.

Tableau 35: Chiffres clés de l'aviculture dans le District - 2012

Volaille		Gôh Djiboua	Côte d'Ivoire
Pondeuse	Cheptel (Nb de têtes)	9 710	1 851 074
	Abattages (Nb de têtes)	6 506	1 240 220
	Viandes(Tonnes)	10	1 830
	Œufs(Tonnes)	131	24 989
Poulets de chair	Cheptel (Nb de têtes)	43 866	8 476 143
	Abattages (Nb de têtes)	39 480	7 628 529
	Viandes (Tonnes)	42	8 132
Poulets Traditionnels	Cheptel (Nb de têtes)	2 007 690	33 528 362
	Abattages (Nb de têtes)	1 505 865	25 147 897
	Viandes(Tonnes)	1 235	20 621
	Œufs(Tonnes)	534	8 918

Source : MIRAH – 2012

II.1.1.3 Structuration du secteur agricole

a) Equipements agricoles

168. Les travaux agricoles sont faiblement mécanisés puisque seules 0,2 % des parcelles bénéficient de labour mécanisé. 49,9 % des parcelles sont labourées manuellement et 49,4 % des parcelles ne le sont pas. En effet, en dehors de quelques structures agricoles d'envergure, la majorité des exploitants réalisent encore leurs travaux manuellement. Ceci contribue à expliquer le faible rendement des surfaces agricoles.

Tableau 36 : Types de labour pratiqués sur les parcelles par région (en %)

Région	Sans labour	Manuel	Tracté	Motorisé
Lôh Djiboua	56,9	42,6	0,2	0,4
Gôh	38,9	60,3	0,7	0,1
District	49,4	49,9	0,4	0,2
Côte d'Ivoire	34,7	56,1	8,7	0,6

Source : Minagri - RNA 2001

169. Les ménages agricoles sont très peu équipés, avec seulement 1,6 % de ménages qui disposent d'appareils ULV (traitements insecticides à très faible volume) et 22 % seulement de brouette.

Tableau 37 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels (en % de ménages)

Type de matériel	Gôh-Djiboua	Côte d'Ivoire
Brouette	22,0	11,2
Bascule	18,9	17,1
Pulvérisateur	14,4	10,0
Presse manioc	12,0	13,0
Atomiseur	10,6	13,4
Bac à fermentation	3,3	17,9
Appareil ULV	1,6	2,7
Tronçonneuse	1,2	6,7
Poudreuse	0,9	11,4
Décortiqueuse d'arachide	0,9	6,6
Egreneuse	0,2	10,1

Source : Minagri - RNA 2001

170. Ce manque d'équipement est encore plus manifeste sur le gros matériel agricole. 0,4 % des ménages agricoles disposent d'un tracteur et 4 % une décortiqueuse de riz, alors que le District compte plus de 91 858 hectares de culture de riz.

Tableau 38 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel (en % de ménages)

Gros matériel	Gôh-Djiboua	Côte d'Ivoire
Décortiqueuse à café	7,2	33,6
Décortiqueuse de riz	4,0	25,6
Moulin à céréales	3,5	34,3
Broyeuse à manioc	2,1	28,7
Presse à huile	1,3	14,7
Groupe électrogène	0,8	12,9
Semoir	0,6	2,4
Batteuse de riz	0,6	25,4
Tracteur	0,4	4,6
Charrue	0,1	0,1
Motopompe	0,1	2,5

Source : Minagri - RNA 2001

171. A ce manque de matériel agricole s'ajoute un faible taux d'utilisation des intrants (dans la région du Gôh, 50 % des agriculteurs n'utilisent pas d'intrant) expliqué par un manque de savoir-faire et un manque de moyen pour acquérir ces produits souvent coûteux.

b) Coopératives et fédérations agricoles

172. La structuration des acteurs en sociétés coopératives agricoles est révélatrice du niveau de maturité du secteur. Ainsi, le District du Gôh-Djiboua compte 285 sociétés coopératives agréées dans les filières café-cacao.

173. Le District compte également 2 unions de coopératives dont l'objectif est le développement de la capacité de négociation de ses adhérents à travers la consolidation, le regroupement et la professionnalisation des coopératives agricoles. Ces unions jouent également un rôle dans la dynamisation des filières à travers la distribution de semences et d'engrais. Ainsi, l'Union interrégionale des producteurs de café-cacao et céréale à Divo, qui compte 2 800 adhérents, a distribué 800 litres d'engrais gratuitement aux riziculteurs pour la réalisation de 200 ha en 2013.

Tableau 39 : Structures d'accompagnement agricole du District – filière café-cacao

Filières représentées au niveau du District	Nombre de sociétés coopératives				
	Gagnoa	Oumé	Divo	Guïtry	Lakota
Café-cacao	86	61	97	15	26

Source : MINAGRI – Année 2012

174. À ces sociétés coopératives, s'ajoutent quelques structures d'accompagnement privées ou publiques permettant de donner un appui financier et/ou technique supplémentaire.

Tableau 40 : Principales structures d'accompagnement agricole

Structure d'accompagnement	Filières couvertes	Principales missions
ANADER	Cacao, Café, Hévéa, Riz, Maïs, Manioc, Filière maraichère, Filière porcine, Filière volaille	Encadrement des spéculations, formation des exploitants, appui à la certification des producteurs et coopérateurs
Conseil du Café-Cacao	Café, Cacao	Gestion, développement et régulation de la filière café et du cacao et de la stabilisation des prix du café et du cacao, fourniture gratuite de matériel végétal, de produits phytosanitaires et sacherie. À ces activités s'ajoute la réhabilitation des pistes de desserte agricole
CNRA	Cacao, Riz, Café, Coco, Hévéa, Piment, Banane	Distribution de semences améliorées

Source : MINAGRI – Année 2012

175. Ces structures d'accompagnement jouent un rôle majeur pour le développement du secteur agricole. Il est nécessaire de mettre en place davantage de structures de ce type afin d'accélérer la dynamique de développement en cours que connaît le District.

176. La Côte d'Ivoire compte 4 fédérations sectorielles qui jouent un rôle dans la structuration et la représentation des filières agricoles à travers :

- La promotion des filières agricoles et de la solidarité professionnelle ;
- La défense des intérêts des producteurs ;
- La promotion de la professionnalisation de l'agriculture ;
- La valorisation du métier d'agriculteur.

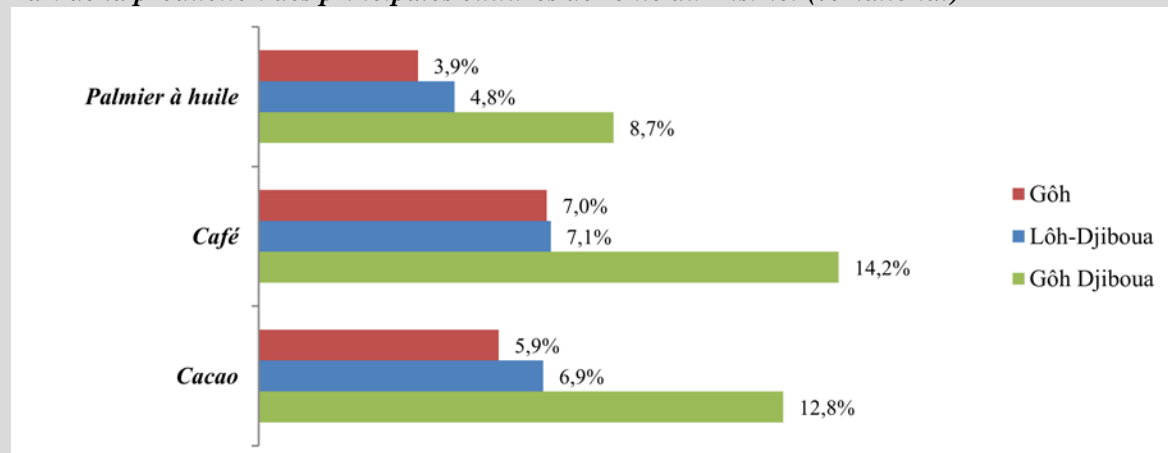
177. Ces fédérations sont :

- La fédération des coopératives de la filière bétail et viande de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de planteurs de palmier à huile de Côte d'Ivoire ;
- La fédération des producteurs de canne villageoise de Côte d'Ivoire ;
- La fédération nationale des coopératives de vivriers de Côte d'Ivoire.

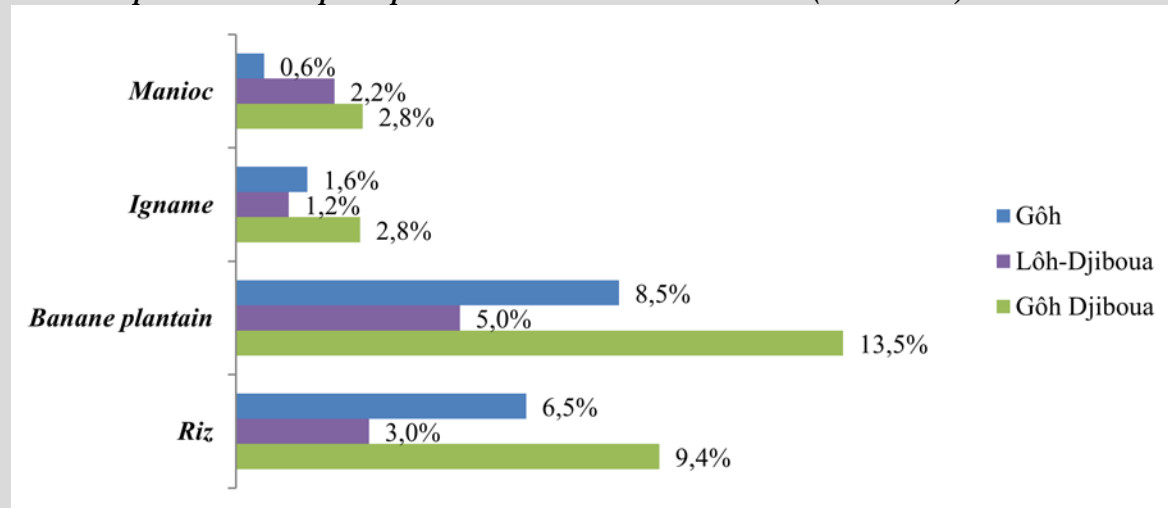
178. Concernant la mécanisation agricole, en dehors de quelques structures agricoles d'envergure et totalement privées telles que la SAPH qui utilisent des tracteurs, la majorité des exploitants réalise encore leurs travaux manuellement. Ceci contribue à expliquer le faible rendement des surfaces agricoles.

Chiffres clés 13 : Agriculture

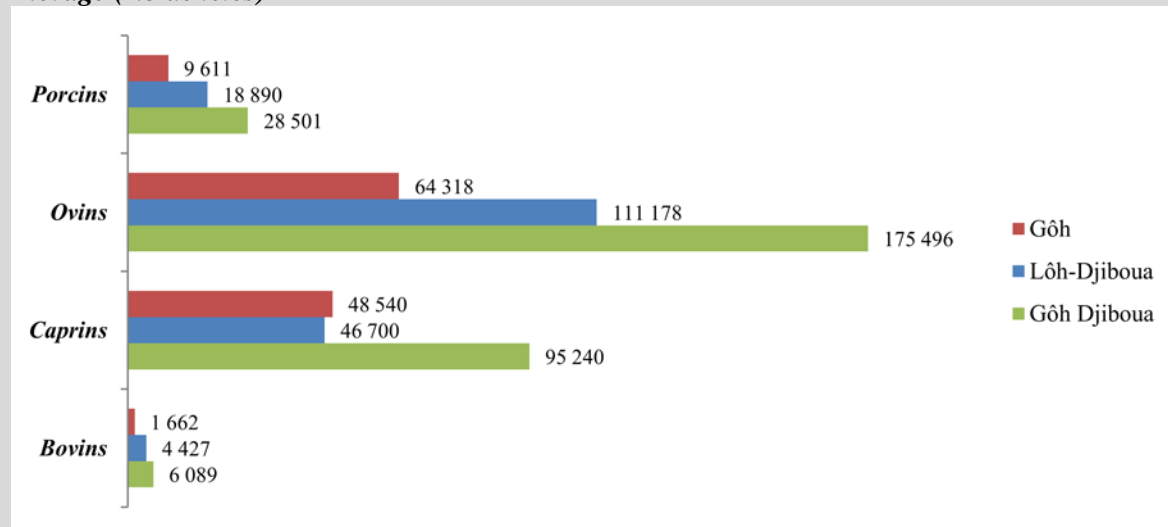
Part de la production des principales cultures de rente du District (% national)



Part de la production des principales cultures vivrières du District (% national)



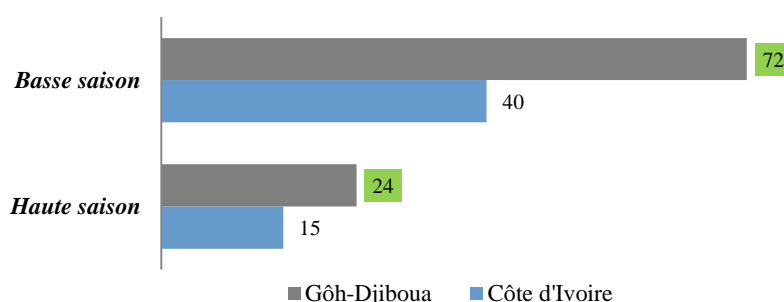
Elevage (Nb de têtes)



II.1.2 Secteur halieutique

179. La pêche continentale est majoritairement pratiquée de façon artisanale et permet de subvenir aux besoins alimentaires des populations avoisinants les principaux bassins versants du District du Gôh-Djiboua. Elle est ainsi pratiquée au niveau du Davo, du Boubo et du Gôh.
180. 73 sites d'habitations de pêcheurs artisanaux sont recensés au niveau du District¹⁸, soit 5 % des sites recensés au niveau national.
181. Au niveau de la région du Gôh, la pêche est pratiquée par la population autochtone, toute l'année, mais surtout en saison sèche. Le matériel de pêche est artisanal (filets traditionnels) et les produits de la pêche sont davantage destinés à l'autoconsommation.
182. 220 embarcations sont recensées dans le District, soit 2 % des embarcations nationales. Celles-ci sont dominées par les pirogues monoxyles non-motorisées.
183. L'activité piscicole est encore peu développée. Elle regroupe près d'une dizaine de pisciculteurs dans le département de Gagnoa qui exploite environ 46 étangs de 1 400 m², pour une production de moins de 5,3 tonnes de poisson par an.
184. La capture moyenne par sortie varie entre 25 kg et 72 kg en fonction de la saison de pêche, au-dessus de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg. Ceci confirme la richesse des ressources naturelles du District et le potentiel commercial et alimentaire pour les populations locales.

Figure 21 : Capture moyenne de pêche (en kg/sortie) en fonction de la saison



Source : Enquête cadre de la pêche artisanale continentale (Ministère des Ressources Animales et Halieutiques) - 2013

185. Les ménages pratiquant une activité dans le secteur halieutique représentent 0,2 % de la population du District, dont la majorité est impliquée dans la pêche et la transformation ou le commerce de poisson.
186. La plus grande partie des captures est revendue par les pêcheurs (40 %) ou remise à la famille pour vente (11 %). 8 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation. Le taux de transformation correspond à la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.

Chiffres clés 14 : Secteur halieutique

- Nombre de sites d'habitation de pêcheurs artisanaux : 73
- Nombre d'embarcations : 220
- Capture moyenne par sortie : entre 25 kg et 72 kg en fonction de la saison de pêche
- Part des ménages pratiquant une activité halieutique : 0,2 % de la population du District

¹⁸ Reconstitution sur la base de l'ancien découpage administratif (régions du Fromager et du Sud Bandama)

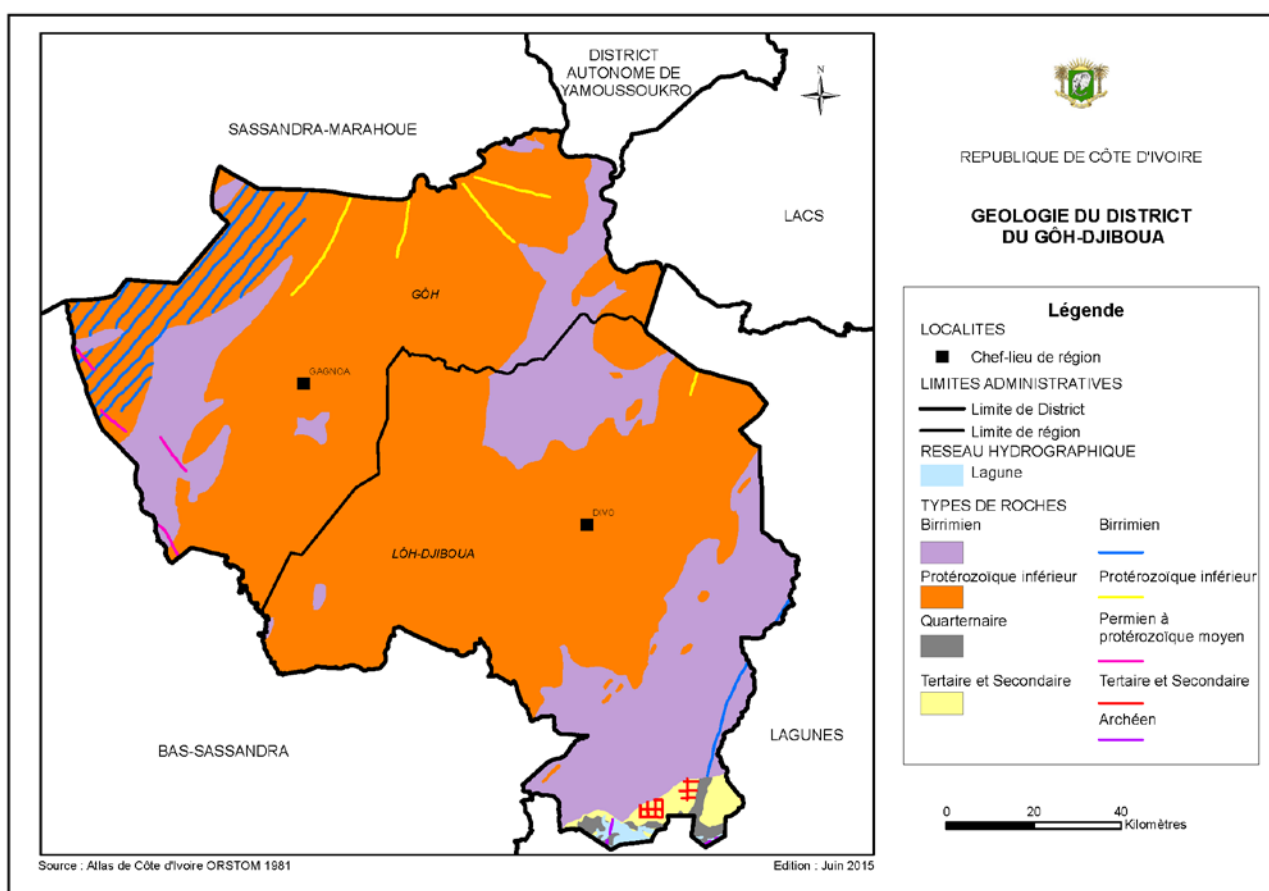
II.1.3 Mines et carrières

II.1.3.1 Ressources minières

187. Alors que le District possède des ressources minières variées et abondantes (or, bauxite et manganèse), l'exploitation n'a été entamée que récemment avec la mise en exploitation de la mine d'Or de Bonikro en 2008 (réserves probables d'un million d'onces d'or) et l'inauguration en 2014 de la mine d'or d'Agbaou.

188. Le gisement d'or de Bonikro est situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire dans le département d'Oumé. La minéralisation est de type traditionnel (latérite et saprolite) et fraîche dans des roches felsiques intrusives et mafiques extrusives. Les ressources probables estimées par la société Equigold Côte d'Ivoire SA sont de l'ordre de 13 Mt de minerai à une teneur moyenne de 2,4 g/t soit une quantité d'or d'un million d'onces.

Carte 23 : Géologie du District



189. D'autres sites ont été identifiés, mais sont au stade d'exploration :

- Prospection en cours de 4 gisements d'or à Oumé ;
- Découverte d'un indice d'or dans le lit du cours d'eau Debo ;
- Découverte d'un indice d'or dans la sous-préfecture de Gnagbodougna ;

190. Le potentiel de ce secteur se confirme à travers d'autres produits miniers encore sous-exploités :

- Graviers alluvionnaires latéritiques sur toute l'étendue du département de Gagnoa, dans les cours d'eau et sur les berges, dont l'exploitation demeure artisanale ;
- Affleurement granitiques sur l'axe Gagnoa-Soubré (ayant servi au bitumage de l'axe Gagnoa-Soubré notamment) ;
- Sable alluvionnaire, presque dans tous les bas-fonds, cours d'eau et îlots du District.

II.1.3.2 Structuration du secteur minier

191. Le secteur minier est réglementé en Côte d'Ivoire par le code minier avec pour but d'encourager les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays. Cependant, les investissements sont faibles compte tenu de contraintes structurelles au sein du District et au niveau national :

- L'insuffisance de données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
- L'insuffisance d'infrastructures (routes, électricité), qui freinent les délais d'installation des sociétés minières ;
- Le manque de main-d'œuvre qualifiée obligeant les sociétés à former les populations locales dans la mesure du possible.

192. La mine d'or d'Agbaou, inaugurée en 2014 pour un investissement de 80 milliards de FCFA, devrait néanmoins dynamiser le secteur minier dans le District et permettra à terme d'augmenter la production aurifère annuelle du pays de plus de 20 %.

193. Le gouvernement a consenti à de nombreux efforts très récemment pour lutter contre le phénomène de l'orpaillage clandestin ainsi que ses conséquences sur la santé des populations et l'environnement. Les sites identifiés sont désormais déguerpis et surveillés sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres clés 15 : Mines et carrières

- *Potentiel minier dans l'or, la bauxite et le manganèse*
- *4 gisements d'or à Oumé*
- *Mine d'Agbaou :*
 - *Investissement : 80 milliards de FCFA*
 - *% d'augmentation de la production nationale : 20 %*
- *Gisement de Bonikro : 13 Mt de minerai à une teneur moyenne de 2,4 g/t, soit une quantité d'or de 1 million d'onces*

Synthèse 4 : Secteur Primaire

Le secteur primaire, premier contributeur au PIB du District, est dominé par l'agriculture et plus particulièrement par la production cacaoyère et caféière, dont le District figure parmi les plus grands producteurs du pays.

Compte tenu des conditions climatiques favorables et de la politique de diversification agricole du pays, l'essor agricole est aussi porté par les cultures d'introduction plus récente que sont l'hévéa et le palmier à huile, et qui représentent des spéculations de qualité à haut rendement.

Les cultures vivrières sont également développées, notamment le riz, qui est cultivé dans les nombreux bas-fonds du District.

Ces activités dominent le secteur primaire puisque l'élevage et la pêche fluviales sont peu développés et sont surtout pratiqués de manière individuelle et artisanale.

Cette orientation, vers une agriculture axée sur la rentabilité, nécessite en amont une structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants.

À travers les plans de développement nationaux, les coopératives agricoles et les structures de développement telles que l'ANADER et le CNRA, les pouvoirs publics tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.

Le potentiel minier est sous-exploité en raison notamment, du déficit d'infrastructures de transport et électriques qui freinent l'installation des sociétés minières ; le secteur bénéficie depuis 2014 d'un grand projet d'investissements (mine d'or d'Agbaou) qui devrait dynamiser l'industrie minière et accélérer son essor.

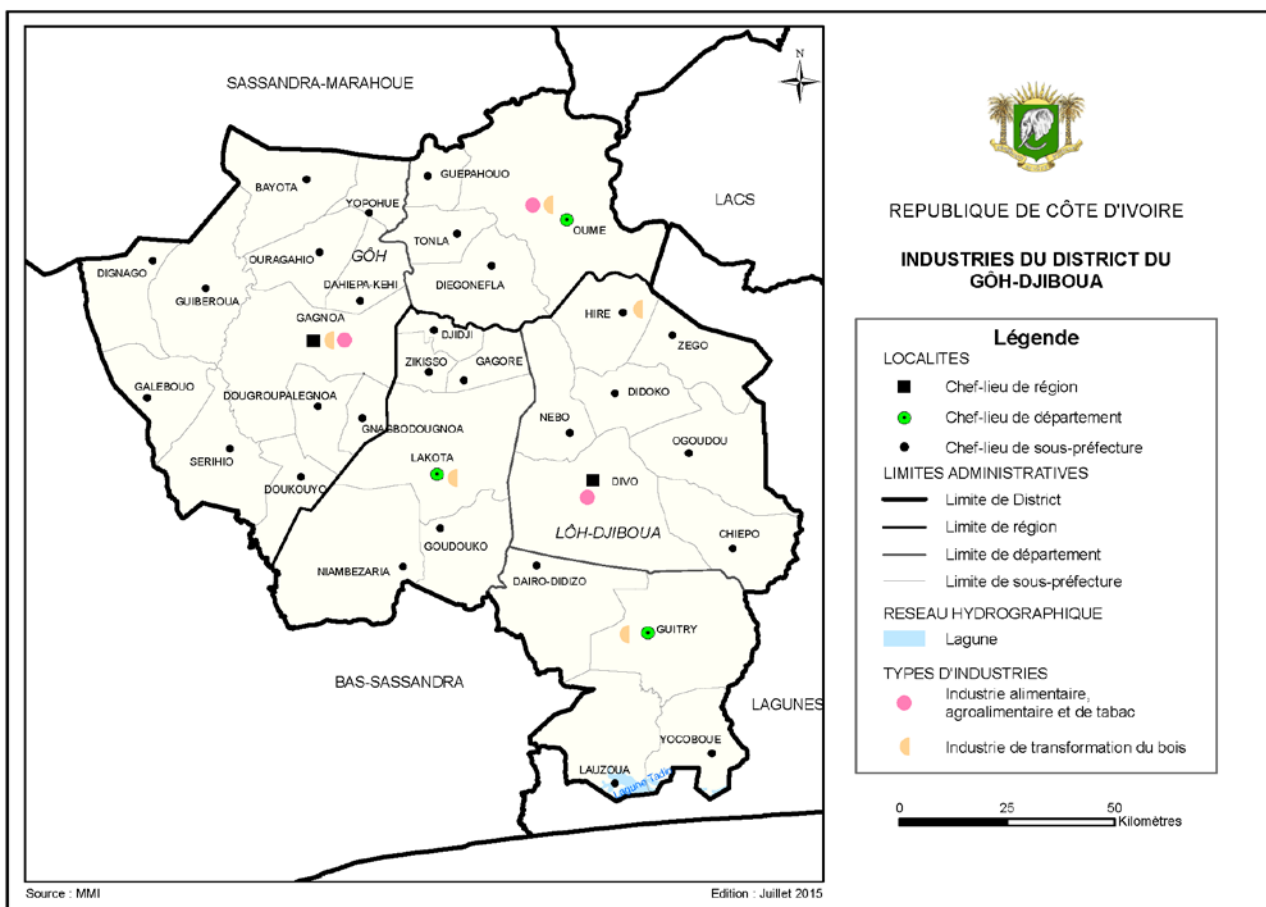
Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

194. De par son positionnement stratégique, sa richesse agricole et la diversité de ses essences ligneuses, le District possède des atouts certains pour développer son potentiel industriel :

- Une position stratégique à mi-parcours entre Abidjan et l'arrière-pays, qui pourrait s'approvisionner dans le District pour certains produits agro-industriels ;
- La proximité avec San-Pedro pour l'exportation des produits de transformation dans les pays de la sous-région ;
- Le potentiel naturel permettant l'approvisionnement des agro-industries ;
- Une zone forestière couvrant plus de 34 espèces forestières qui représentent un fort intérêt commercial.

Carte 24 : Principales industries du District



195. Le potentiel industriel du District est sous-exploité avec :

- Une industrie forestière sinistrée par les années de crise (6 scieries fermées à Gagnoa) ;
- Un secteur agro-industriel quasi inexistant dans la région du Gôh, en dehors des petites unités de décorticage du riz ;
- Une concentration des activités agro-industrielles dans le Lôh-Djiboua autour de deux grandes sociétés (PALM-CI et SAPH).

II.2.1.1 Filière Bois

196. Avec plus de 34 essences forestières présentant un fort intérêt commercial (Acajou, Samba, Kotibe, Bété, Sipo, Iroko, Framiré, Fraké, Koto, Fromager¹⁹), le District du Gôh-Djiboua a une forte vocation industrielle dans l'industrie du bois. Cette activité a ainsi connu un essor important dans le District et a servi de base à l'émergence de cette industrie autour de Gagnoa et de Divo.

197. Cependant, la situation de crise ayant entraîné une exploitation clandestine des forêts, elle a engendré une menace importante pour l'essor de l'activité forestière, le reboisement et l'exploitation pérenne de la ressource :

- La forêt classée de Nizoro, d'une superficie de 166 km² est infiltrée au tiers par les exploitants agricoles ;
- La forêt classée de Bayota, d'une superficie initiale de 234 km² a été infiltrée par les exploitants agricoles au point qu'il n'en reste aujourd'hui que 24 km².

Tableau 41: Structuration de l'industrie du bois dans les départements de Gagnoa et Divo

Départements	Nombre de scieries	Nombre d'exploitations autorisées	Superficie d'exploitation (ha)	Volume exploité (m ³)	Pourcentage d'exploitation
Gagnoa	12	49	ND	ND	ND
Divo	3	37	ND	15 941 051	17 %
Total	15	86	ND	15 941 051	17 %

Source : Direction Régionale Environnement & Eaux et Forêts Divo – 2007 ; ND : Non Disponible

198. En 2007, les départements de Gagnoa et Divo comptaient respectivement :

- 12 scieries, dont 6 scieries sont fermées depuis la crise post-électorale, dans le département de Gagnoa ;
- 3 scieries dans le département de Divo, pour une production annuelle de 93 390 000 m³.

199. Le rendement moyen de l'ensemble des 3 unités en activité à Divo en 2007 s'élevait à 51 %, soit un niveau de valorisation de la ressource ligneuse relativement faible.

200. En 2014, sur les 13 périmètres d'exploitation recensés dans le département de Divo, 10 étaient en activité et ont produit près de 37 650 m³ de grumes. La ville de Divo dispose de 4 unités de transformation du bois (SISTB, IDEC, SGCI et SSB) qui pratiquent le sciage et le déroulage. Le département compte 21 entrepôts et dépôts de résidus de bois de sciage, ainsi que 12 menuiseries

201. Aujourd'hui, l'accès à la ressource bois dans le District est de plus en plus problématique, compte tenu de :

- La diminution des superficies et des ressources forestières naturelles ;
- La réduction des disponibilités en terre pour le reboisement ;
- L'expansion de la culture de l'hévéa.

¹⁹ Non exhaustif

II.2.1.2 Filière agroalimentaire

202. À l'industrie forestière s'ajoutent de nombreuses petites unités de transformation agroalimentaire dont des unités de :

- Décorticage du riz et de café (Gagnoa) ;
- Première transformation du cacao (Oumé) ;
- Broyage du manioc.

203. Etablies dans le périmètre des palmeraies, des huileries assurent également une première transformation des noix de palme. Ce secteur est dominé par les sociétés PALM-CI sur le site de Boubo et SAPH qui possède une plantation de palmiers à huile à Divo.

Zoom 3: PALMCI (Boubo)

PALMCI-Boubo, est une des huit filiales nationales du groupe PALMCI, leader ouest-africain de l'agro-industrie intervenant dans l'huile de palme, avec un chiffre d'affaires de 75 370 millions de FCFA en 2010.

La filiale, située à Boubo dans le département de Divo, produit environ 12 % de la production annuelle de la société. Son effectif sur le site est de 889 personnes.

La société gère à Boubo une plantation industrielle de 4 617 ha de palmier à huile (soit 11 % de l'ensemble des plantations du groupe au niveau national) et encadre 5 144 planteurs locaux, organisés en 3 coopératives, sur 12 700 ha.



Photo 3 : Usine de PALMCI à Divo © 2014

Chiffres clés de PALMCI – Boubo en 2010

- *Production annuelle moyenne des plantations industrielles : 55 000 tonnes ; Rendement : 12 tonnes/ha/an*
- *Production annuelle moyenne des plantations villageoises : 70 000 tonnes ; Rendement moyen : 5 tonnes/ha/an*
- *Capacité de broyage : 40 tonnes/h de régime*
- *Production d'huile de palme brute : 27 323 tonnes*

La filiale de Boubo représente une filiale stratégique pour le groupe dont les principaux axes de développement sont :

- *La stimulation de l'investissement pour renforcer les capacités de broyage afin d'absorber toute la production des planteurs pour la transformation (capacités de production aujourd'hui insuffisantes engendrant un fort taux de déchets) ;*
- *L'extension du périmètre de formation des champs-écoles de l'ANADER afin de développer les compétences des planteurs dans la filière du palmier à huile et sécuriser ainsi l'approvisionnement de la filiale tout en améliorant le rendement des plantations villageoises ;*
- *La professionnalisation et l'encadrement des coopératives afin de mieux structurer la filière.*

II.2.1.3 Filière agroindustrielle

204. La filière agroindustrielle est représentée dans le District du Gôh-Djiboua à travers la production de caoutchouc. En effet, 1^{er} producteur de caoutchouc naturel en Afrique de l'Ouest, la société SAPH intervient dans le District, principalement en tant que centrale d'achat et capte 70 % de la production qui s'élève à 25 000 ha de champs d'hévéa.

Zoom 4: SAPH (Yacouli)

Le groupe SAPH, leader ouest-africain de l'agro-industrie intervenant dans l'hévéa avec un chiffre d'affaires de 140 238 millions de FCFA en 2010, est présent dans le District du Gôh-Djiboua à travers :

- Une plantation industrielle de plus de 1 000 ha à Divo ;
- La captation de 70 % de la production des plantations villageoises, réparties sur 25 000 ha sur l'ensemble du District ;
- Deux bureaux d'encadrement des planteurs privés à Divo et à Gagnoa.



Photo 4 : Plantation d'Hévéa à Divo (Lôh-Djiboua) ©2014

L'hévéa est ensuite transformé au sein de l'unité agricole intégrée (UAI) de Yacouli (entre Soubré et Gagnoa) qui présente les caractéristiques suivantes :

- Superficie de l'UAI : 26 ha (ateliers, habitations, usines...)
- Effectif sur site : 339 personnes
- Planteurs privés enregistrés : 3 159 planteurs
- Production de caoutchouc : 9 824 tonnes en 2010
- Caoutchouc usiné : 13 498 tonnes en 2010

La SAPH, à travers ses deux bureaux d'encadrement des planteurs privés, joue un rôle important dans le développement et la structuration de l'ensemble de la filière. En effet, la société contribue à l'encadrement de plus de 3 000 planteurs à travers la mise à disposition d'instruments de financement, la formation et la vulgarisation des itinéraires techniques, la diffusion des bonnes pratiques, la mise à disposition d'intrants.

La SAPH est prestataire de services pour le compte de la FIRCA (fonds interprofessionnel de recherche et de conseil agricoles) pour apporter assistance aux planteurs d'hévéa.

Les principaux axes de développement du secteur selon la direction de la centrale d'achat sont :

- La diversification des cultures au sein d'une même plantation en associant cultures vivrières et Café-Cacao et Hévéa pour réaliser de meilleurs rendements ;
- Le soutien financier aux planteurs à travers le développement de la micro finance ;
- La subvention de la mécanisation via les coopératives ;
- La régulation du secteur de manière à atténuer la volatilité des prix du caoutchouc (fixés à Singapour) ;
- Le développement des coopératives de production (la plupart des coopératives ivoiriennes étant des coopératives de commercialisation).

Chiffres clés 16 : Industrie

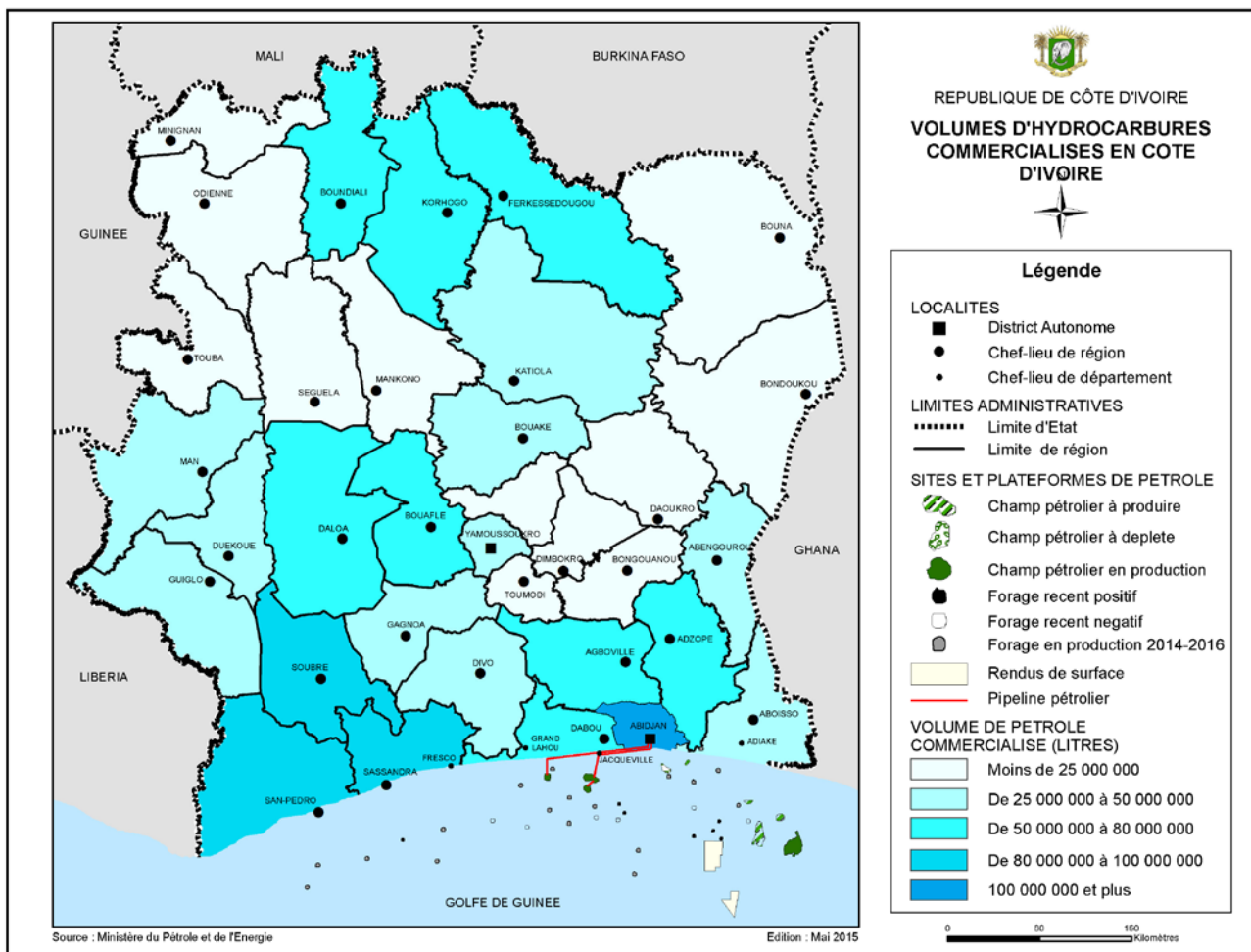
- *34 espèces forestières présentant un fort potentiel commercial*
- *Production des périmètres exploités à Divo : 93 390 000 m³ ; % de transformation : 17 %*
- *Production annuelle moyenne des plantations industrielles de PALMCI : 55 000 tonnes ; Rendement : 12 tonnes/ha/an*
- *Production annuelle moyenne des plantations villageoises gérées par PALMCI : 90 000 tonnes ; Rendement moyen : 3,6 tonnes/ha/an*
- *Capacité de broyage de PALMCI : 60 tonnes/h de régimes*
- *25 000 ha de champs d'Hévéa dont 70 % de la production captée par la SAPH*

II.2.2 Pétrole et gaz

II.2.2.1 Pétrole

205. La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan. Le pétrole brut est exporté. Le District du Gôh-Djiboua enregistre un volume de produits commercialisés de 37 373 milliers de litres, soit 3,1 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

Carte 25 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire

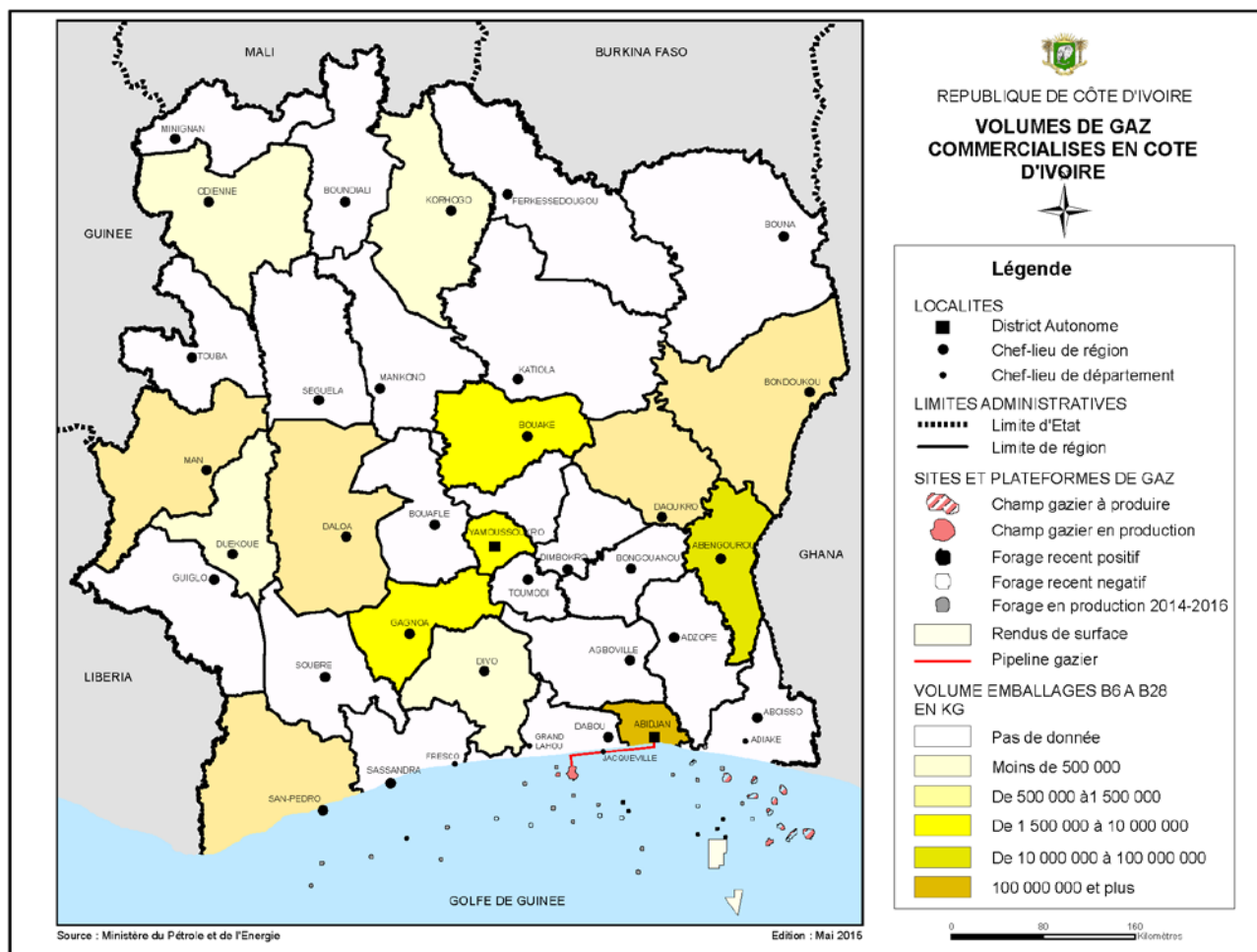


II.2.2.2 Gaz

206. L'essentiel de la production de gaz est utilisé pour alimenter les centrales thermiques et produire de l'électricité. Le secteur du gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan, qui concentre près de 85 % du volume de gaz commercialisé dans le pays.

207. Avec 2 507 000 kg de gaz butane commercialisé, soit 2 % du volume commercialisé au niveau national, le District du Gôh-Djiboua est l'un des districts où la commercialisation est importante.

Carte 26 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire

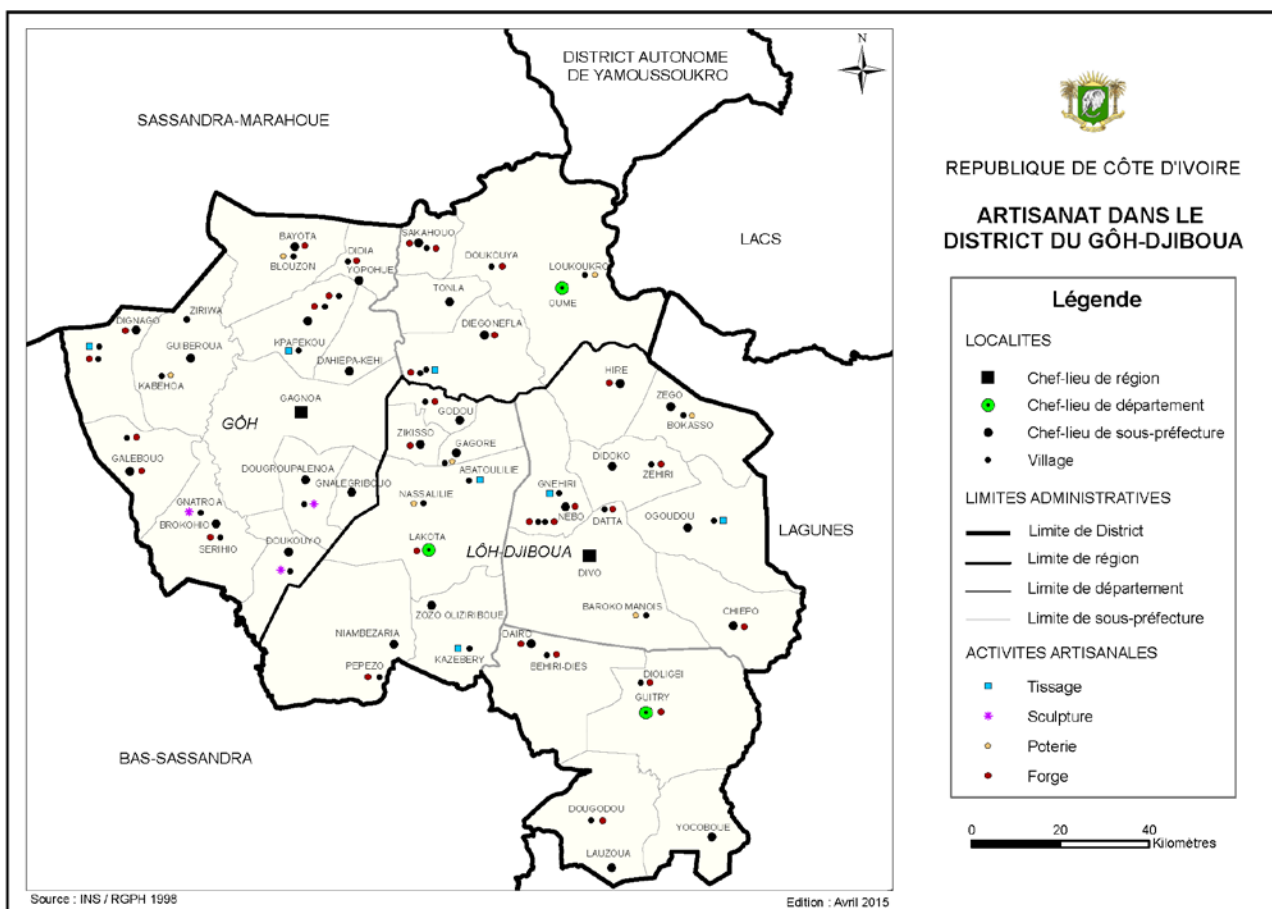


II.2.3 Artisanat

208. Bien que l'activité artisanale soit relativement réduite en pays Bété et Dida, le District du Gôh-Djiboua présente différents types d'artisanats, répartis sur l'ensemble de son territoire :

- Le travail du fer est l'activité la plus représentée, et ce, au niveau de l'ensemble du District ;
- La poterie, pratiquée au niveau de Byota, Dignago, Oumé, Lakota, ainsi qu'au nord-est et au sud de Divo ;
- La sculpture au sud de Gagnoa ;
- Le tissage au niveau de l'agglomération de Divo, de Lakota et de Gagnoa.

Carte 27 : Activités artisanales du District du Gôh-Djiboua



Synthèse 5 : Secteur Secondaire

En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire présente de réelles potentialités de diversification pour l'économie locale.

En outre, malgré des nombreuses forêts classées et plusieurs essences de bois recherchées, l'industrie forestière est pénalisée par l'exploitation clandestine des forêts qui a engendré une menace importante pour l'essor de l'activité forestière.

Les filières agro-alimentaire et agro-industrielle sont également représentées dans le District, principalement via la présence dans le District de deux groupes de référence dans ces domaines : PALM-CI et SAPH.

L'activité artisanale est relativement réduite en pays Bété et Dida, pour ce qui concerne l'artisanat d'art.

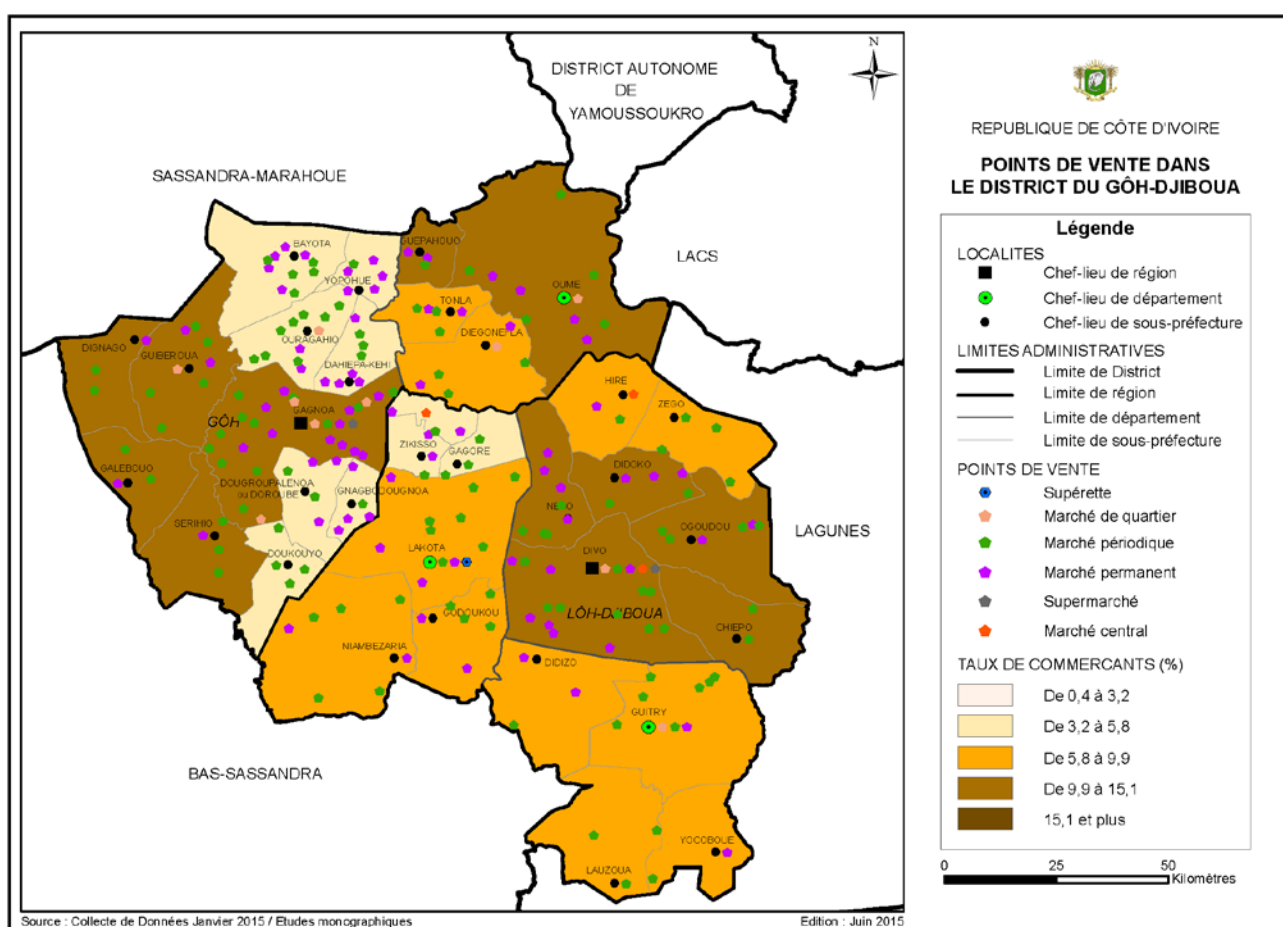
Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

209. Activité principalement exercée de façon informelle par des personnes n'ayant pas forcément reçu de formation professionnelle, le commerce occupe pourtant un actif sur 10 du pays. Au sein du District du Gôh-Djiboua sont perceptibles de fortes disparités régionales concernant le poids des commerçants dans la population active :

- Autour de la ville de Gagnoa, chef-lieu de la région du Gôh et de la ville de Divo, chef-lieu de la région du Lôh-Djiboua, le taux de commerçants est supérieur à 15,1 % ;
- Autour des chefs-lieux des départements, le taux des commerçants est compris entre 3,2 % et 9,9 %.

Carte 28: Géolocalisation des points de vente du District du Gôh-Djiboua



210. D'importants marchés sont présents dans la région du Gôh. Ils sont localisés à Bayota, Ouragahio et Guibéroua. Ces marchés se tiennent généralement le mercredi, vendredi et dimanche et connaissent une grande affluence. Le marché de Gagnoa est quant à lui permanent. Plusieurs villages accueillent des marchés hebdomadaires, qui permettent aux populations de se ravitailler, notamment en produits de première nécessité.

211. La plupart des commerçants pratiquent de manière informelle et vendent des produits dans des petites boutiques ainsi que dans des étalages de rue et des marchés. Le secteur est toutefois peu organisé et peu soutenu alors qu'il est pourtant générateur de nombreux emplois et de revenus pour les populations.

Chiffres clés 17 : Commerce

- *9,9 % à 15,1 % de la population qui exerce des activités commerciales dans la région du Gôh*
- *5,8 % à 9,9 % de la population qui exerce des activités commerciales dans la région du Lôh-Djiboua*

II.3.2 Services

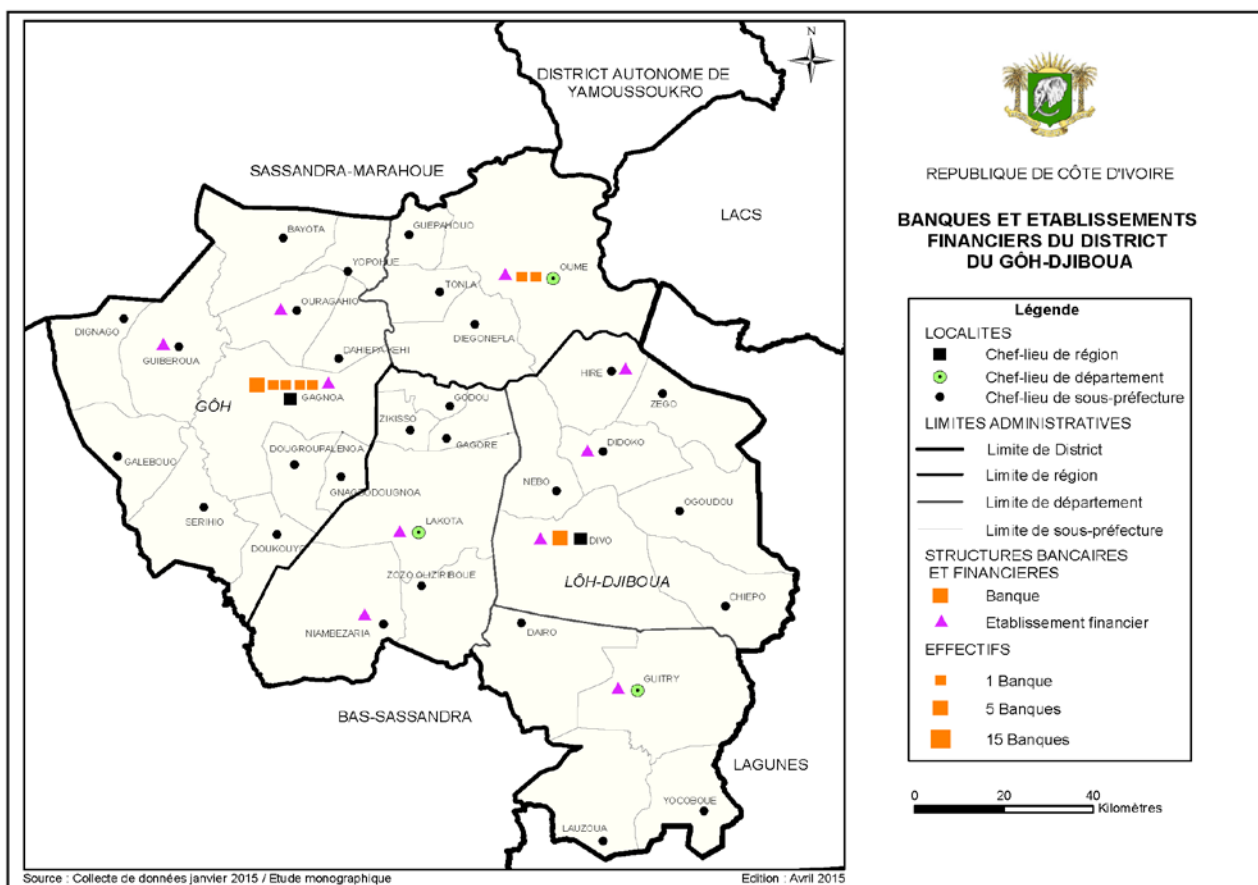
212. Le secteur des services est composé surtout d'unités assurant les fonctions habituelles liées à la croissance urbaine – assurances, banques, hôtellerie – qui vivent sur des dynamismes locaux plus qu'elles n'en génèrent. À ce titre, les engagements des banques s'orientent sur le court terme et le crédit à la consommation plutôt que dans l'investissement régional.

II.3.2.1 Services financiers

213. L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires, les mutuelles d'épargne et de crédit, les assurances et les trésoreries de l'Etat. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de micro-finance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

214. La région du Gôh compte 11 établissements bancaires, 2 mutuelles d'épargne et 2 établissements d'assurance.

Carte 29 : Banques et institutions de microfinances du District



215. Des disparités persistent également au niveau régional, puisque la région du Gôh compte deux fois plus d'établissements financiers que la région du Lôh-Djiboua.

Tableau 42 : Inventaire des institutions financières du District par région

Région	Principales institutions	Nombre
Gôh	Banques	11
	Mutuelles d'épargne et de crédit	2
Lôh-Djiboua	Banques	5
	Société de financement	1

Source : Questionnaire de collecte terrain, 2014

II.3.2.2 Tourisme

a) Principaux sites touristiques

216. Le District du Gôh-Djiboua n'a pas de vocation touristique particulière et ne compte pas de villes figurant parmi les localités réputées touristiques en Côte d'Ivoire telles que Yamoussoukro, Man et San-Pédro. En effet, le District ne présente pas de sites balnéaires et touristiques attrayants (absence de mer, de montagne, de parcs, de monuments, d'objets artisanaux...).

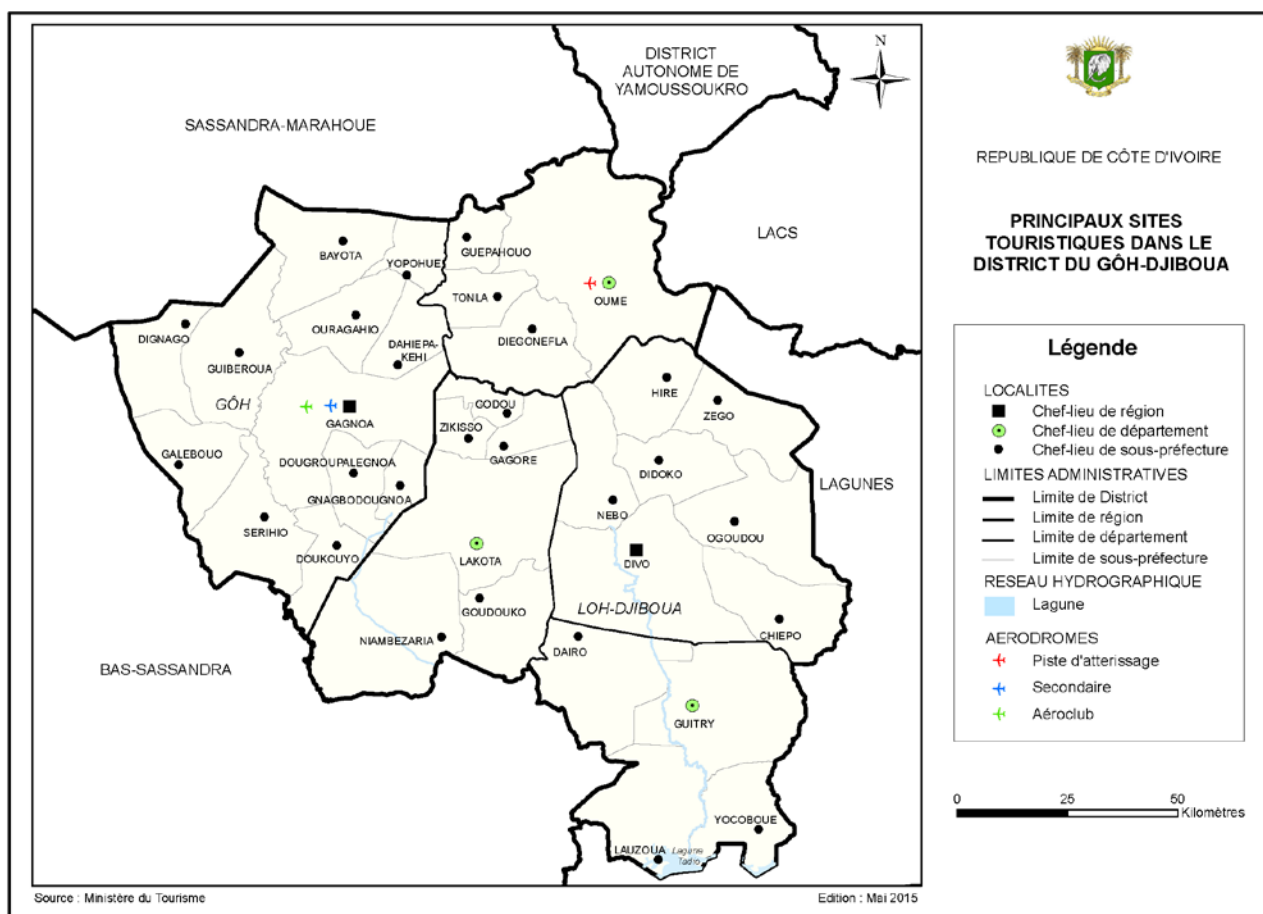
217. En revanche le District possède un potentiel culturel dans le domaine des danses et chants traditionnels (Alloukou, Zaglobi, Tohourou, Gbégbé²⁰) qui sont mis à l'honneur chaque année par le conseil général de Gagnoa dans le cadre d'un festival en plein air.

218. La région du Lôh-Djiboua ne se présente pas d'emblée comme une zone d'intenses activités touristiques.

219. Les sites touristiques se concentrent dans la sous-préfecture de Lakota. Et pourtant, la région dispose de potentialités en matière de tourisme aux plans naturels et culturels. En effet, le plan d'eau lagunaire et la proximité au sud du bord maritime peuvent être aménagés dans le cadre du tourisme balnéaire. Le folklore local est tiré des traditions encore vivaces (chants, danses et masques) qui peuvent également être mises à contribution.

²⁰ Non exhaustif

Carte 30 : Principaux lieux touristiques du District



b) Capacités hôtelières

220. Le département de Gagnoa compte 40 hôtels, dont 37, dans la sous-préfecture de Gagnoa. La région du Lôh-Djiboua compte quant à elle une soixantaine dans toute la région.

Tableau 43: Capacités hôtelières du District

Région	Département	Sous-préfecture	Catégorie d'Hôtel	Nombre d'Hôtels	Capacité d'accueil (Chambres/lits)	
Lôh-Djiboua	Lakota	Lakota	5	—	—	
			4	—	—	
			3	—	—	
			1	8	83	
	Divo	Divo	Hire	Autre	4	ND
			Ogoudou	Autre	1	ND
			Divo	Autre	37	90
Guitry	Guitry	Autre	4	ND		
Gôh	Oume	Oume	Autre	12	ND	
	Gagnoa	Gagnoa	ND	37	ND	

Source : Questionnaire de collecte terrain, 2014

Chiffres clés 1 : Services

- *Nombre d'hôtels : Environ 100 dans le District*
- *19 établissements financiers (2 fois plus dans le Gôh que dans le Lôh-Djiboua)*

Synthèse 6 : Secteur Tertiaire

Le secteur tertiaire est porté par le commerce qui occupe 15 % de la population au niveau des principaux centres urbains, bénéficiant du positionnement central du District et de sa connectivité avec les principales villes du pays.

Le District n'a pas de vocation touristique particulière, en l'absence de sites touristiques attrayants.

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Chapitre 1. Éducation

221. L'édification du système d'enseignement ivoirien, est une mission dévolue à trois ministères : Le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), ainsi que le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), qui se sont assignés un ensemble d'objectifs à court, moyen et long terme autour des axes suivants :
- Le développement des infrastructures éducatives et du matériel didactique ;
 - L'amélioration de l'offre d'enseignement tant au plan humain qu'en matière de gouvernance ;
 - L'instauration d'un système de qualité à la fois inclusif, accessible, performant et vecteur de paix et de cohésion sociale.
222. A cet effet, ces trois entités disposent d'un ensemble d'organes ayant pour vocation de conduire la politique du Gouvernement en matière d'accès à l'enseignement pour tous les types d'établissement (public, privé et communautaire) et à tous les niveaux constitutifs du système d'enseignement ivoirien à savoir :
- Le Préscolaire (de 3 à 5 ans) ;
 - Le Primaire (de 6 à 11 ans) ;
 - Le Secondaire général et technique (de 12 à 18 ans) ;
 - La Formation Professionnelle ;
 - Le Supérieur.
223. Le District compte une antenne CAFOP située à Gagnoa (Centre d'animation et de formation pédagogique) chargée d'assurer la formation des instituteurs destinés aux écoles primaires de Côte d'Ivoire.
224. Ce dispositif se veut être, non seulement, un outil d'instruction de la jeunesse, mais aussi, un instrument de stratégie de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les jeunes bénéficient de formations diverses et variées, ponctuées de concours et d'examens diplômants tout le long de leur cursus éducatif.
225. Le système éducatif du District du Gôh-Djiboua, composé de deux Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DREN-ET) est caractérisé par :
- Une prédominance des établissements publics (79 % des établissements) ;
 - Une forte concentration des établissements primaires (71 % des établissements) ;
 - Une polarisation des établissements en zone urbaine.

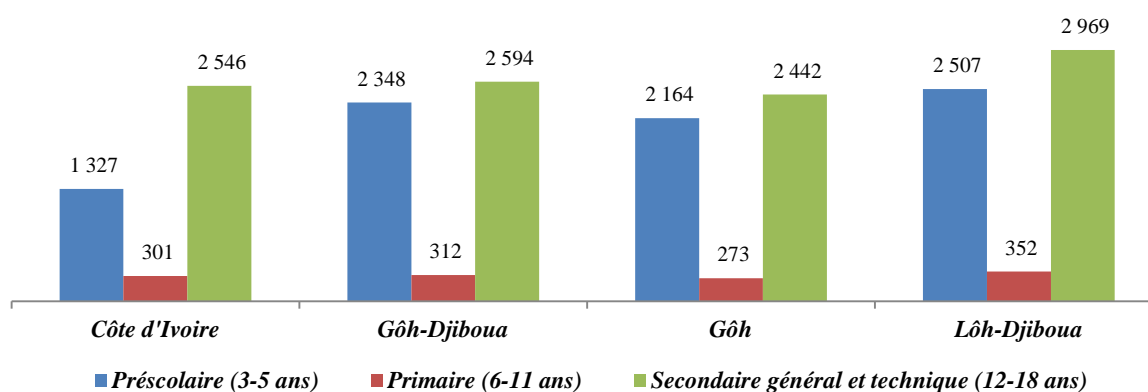
Tableau 44 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut

Degré d'enseignement	Public			Privé			Communautaire ²¹		
	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.	Etbs.	Elèves	Ens.
Précolaire	80	5 695	330	4	378	17	0	0	0
Primaire	919	245 863	5 250	77	18 505	474	100	7 812	281
Secondaire 1 ^{er} cycle	22	42 400	1 865	81	42 648	2 154	ND	ND	ND
Secondaire 2 ^{ème} cycle		11 050			15 164				
Secondaire Technique	0	0	0	16	3 679	243	ND	ND	ND
Formation professionnelle	4	1 080	175	19	270	259	0	0	0
Supérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Etablissements, Ens. : Enseignants, ND : Non disponible

226. La répartition des établissements est uniforme puisque les régions du Lôh-Djiboua et du Gôh présentent chacune un nombre analogue d'établissements scolaires pour l'ensemble des niveaux. Cela s'explique par la présence de Gagnoa dans le Gôh et de Divo dans le Lôh-Djiboua, villes d'envergure comparable. Cependant, l'analyse des ratios de présence géographique révèle un déficit global d'établissement avec des ratios plus importants que la moyenne nationale en ce qui concerne le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école. De plus, les disparités régionales apparaissent plus clairement avec des ratios favorables à la région du Gôh quel que soit le degré d'enseignement.

Figure 22 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement²²



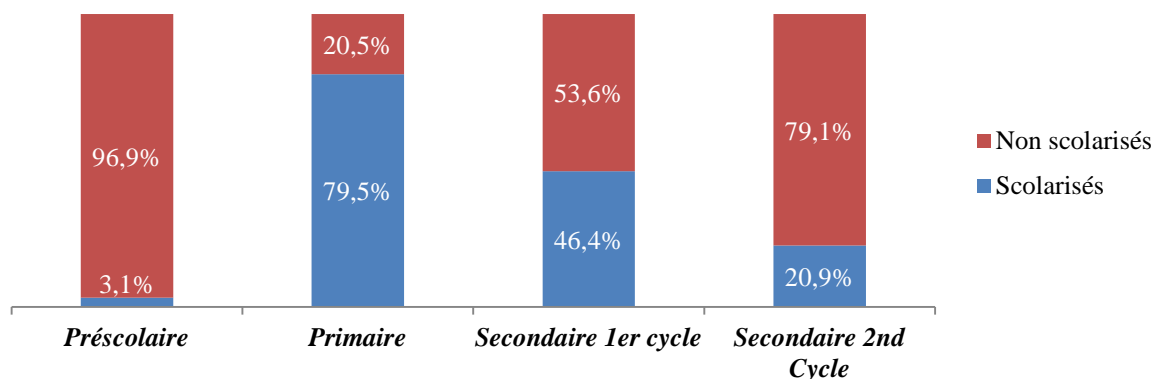
Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; INS- RGPH 1998

²¹ Cf. Glossaire

²² Ratio entre le nombre d'enfants pouvant être scolarisés dans la tranche d'âge et le nombre d'établissement du degré d'enseignement correspondant

227. Les caractéristiques de la pyramide éducative indiquent une scolarisation principalement orientée vers les enfants de 6 à 11 ans ; ce qui a des conséquences directes sur l'ossature sociale de la population. Ainsi, le District du Gôh-Djiboua est marqué par un taux d'analphabétisme élevé et par un niveau d'étude en dessous de la moyenne nationale. Sur 10 000 habitants, plus de 7 500 ne disposent que d'un niveau primaire contre 6 700 pour 10 000 à l'échelle nationale. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes (80,4 % d'entre elles n'ont qu'un niveau Primaire).

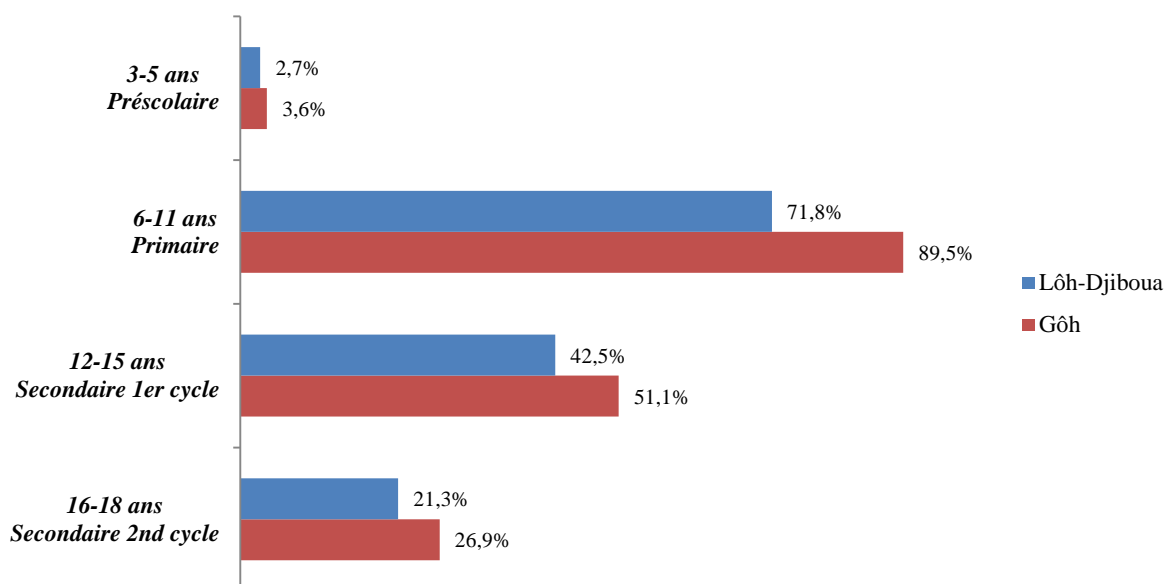
Figure 23 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

228. Cette tendance est également confirmée par l'étude des taux bruts de scolarisation par tranche d'âges avec une faible proportion d'élèves scolarisés dans les cycles secondaires. Toutefois que les taux de scolarisation sont plus élevés dans la région du Gôh.

Figure 24 : Synthèse des taux bruts de scolarisation²³ par tranche d'âge et par région

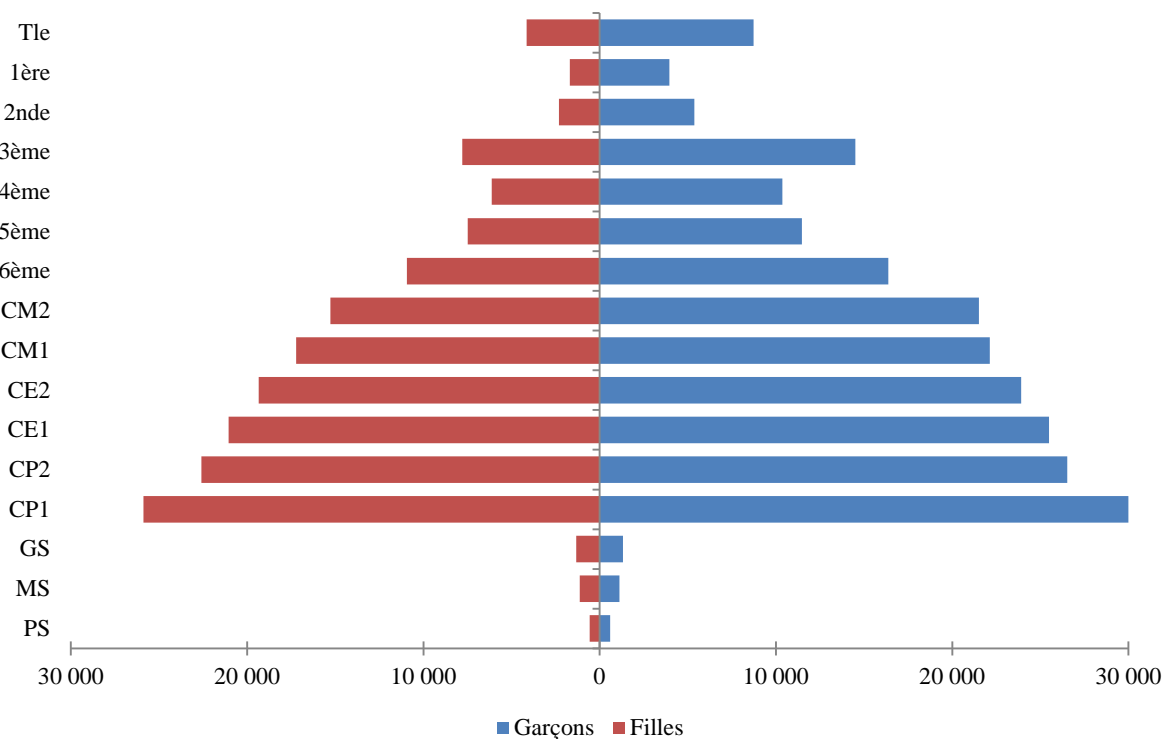


Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

²³ Cf. Glossaire

229. A cette faible scolarisation s'associe à un phénomène important d'abandon scolaire constaté dès la fin du cycle Primaire et qui s'amplifie avec le passage au 2nd cycle du Secondaire.

Figure 25 : Pyramide scolaire du District²⁴



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

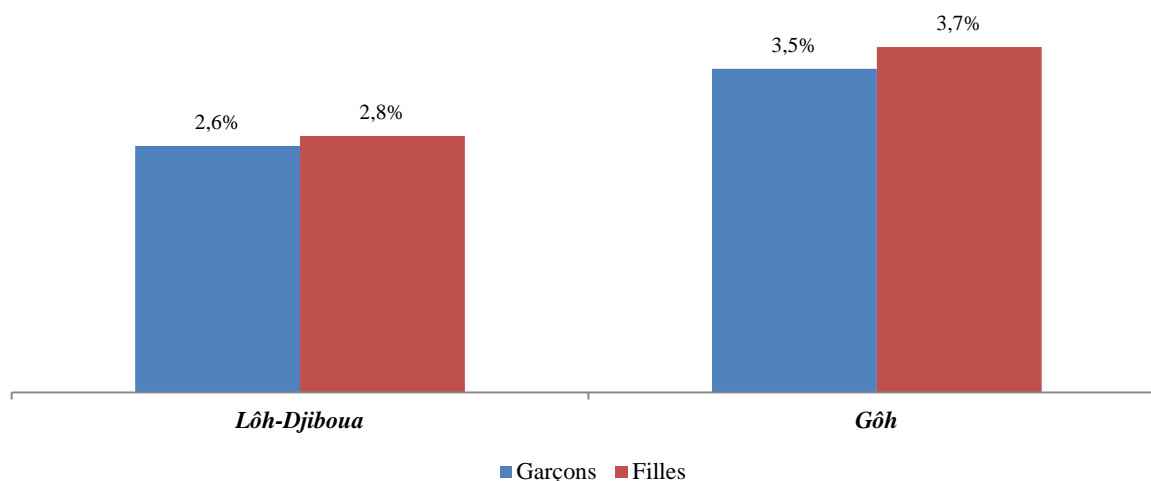
²⁴ Cf. Glossaire

III.1.1 Préscolaire

III.1.1.1 Scolarisation

230. L'enseignement Préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide scolaire en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul.
231. Bien que facultatif, cet enseignement est primordial pour la préparation de l'enfant au cycle Primaire et s'avère être révélateur d'autres problèmes de la petite enfance telle que les naissances non déclarées.
232. Le Gôh-Djiboua compte 6 073 enfants inscrits en cycle Préscolaire, soit un taux brut de scolarisation²⁵ de 3,1 %, avec une disparité entre les deux régions (3,6 % dans la région du Gôh et 2,7 % dans celle du Lôh-Djiboua).
233. En outre, les jeunes filles sont légèrement plus scolarisées sur l'ensemble du District avec un taux brut de scolarisation de 3,2 % contre 3,0 % pour les garçons. L'indice de parité²⁶ est équilibré (une fille pour un garçon inscrit).

Figure 26 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région

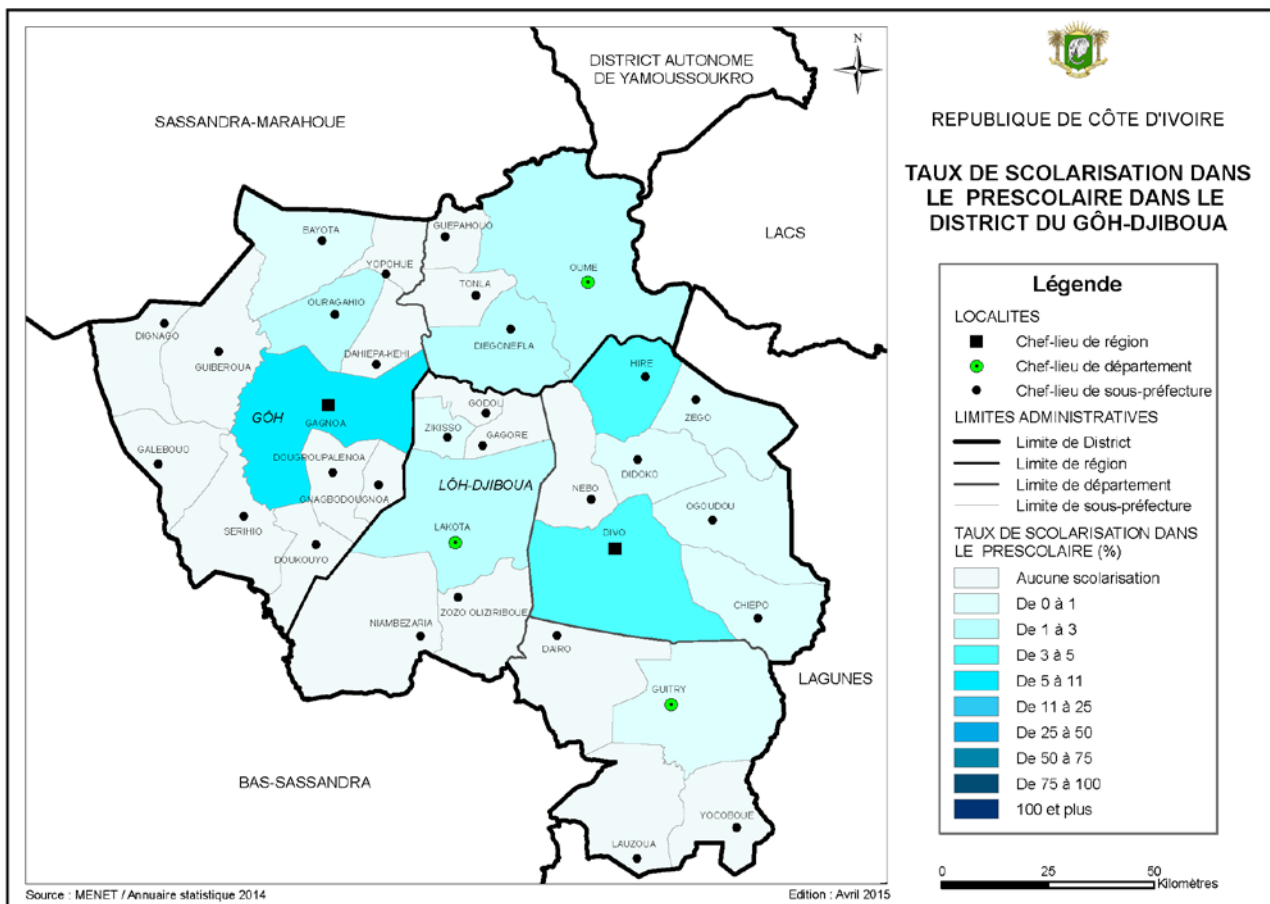


Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998

²⁵ Sur la base des projections effectuées à partir du RGPH 1998

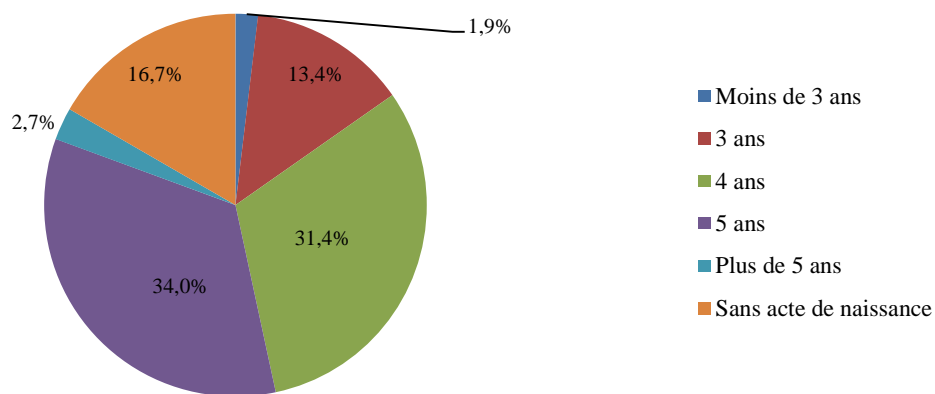
²⁶ Cf. Glossaire

Carte 31: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District



234. Ce chiffre est biaisé par les scolarisations tardives et précoces, ainsi que par la proportion d'enfants sans extrait d'acte de naissance (16,7 % des enfants scolarisés), qui ne sont donc pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale).

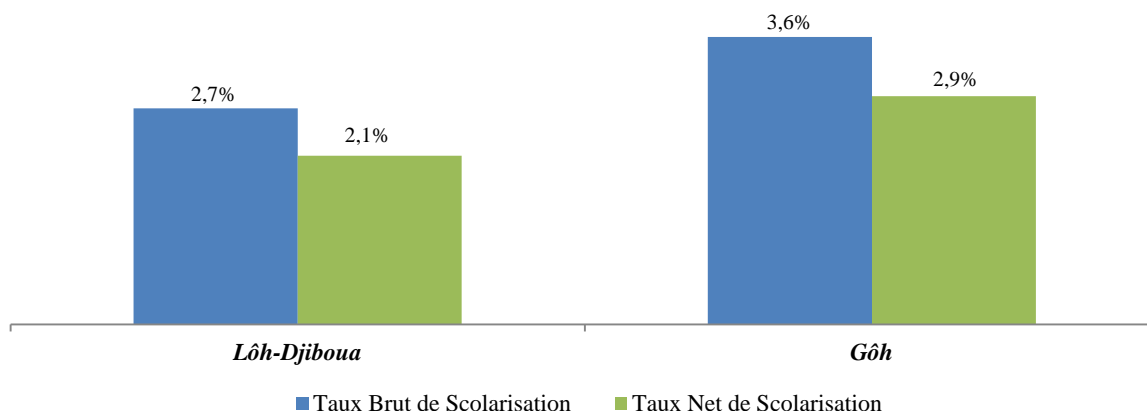
Figure 27 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

235. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle, les taux nets de scolarisation des deux régions baissent proportionnellement de 0,8 point.

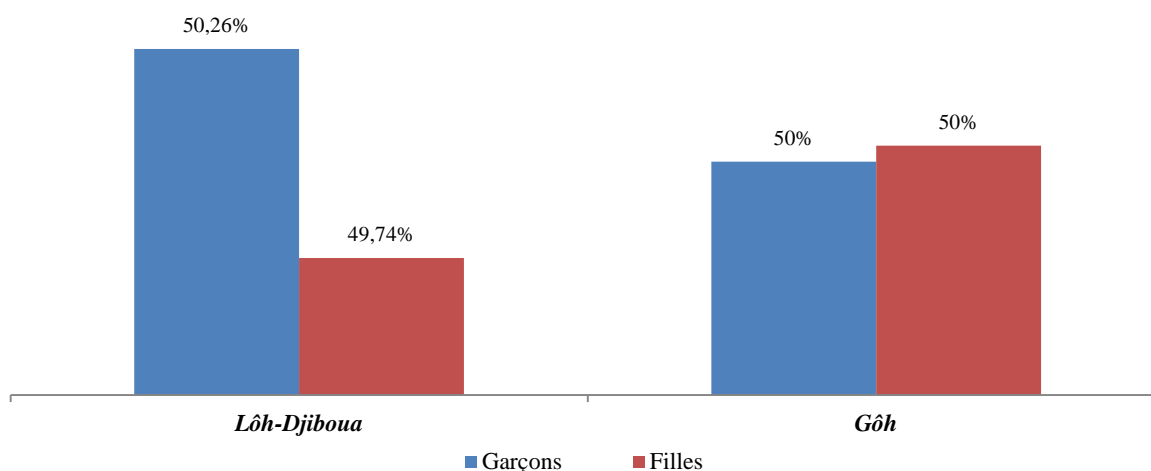
Figure 28: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998

236. Globalement, les deux régions qui composent le Gôh-Djiboua présentent des profils identiques notamment en ce qui concerne la répartition des enfants scolarisés par région et par genre. En effet, la distribution des effectifs est uniforme d'une région à l'autre, ainsi que l'indice de parité (Gôh : 1,00 et Lôh-Djiboua : 0,99).

Figure 29 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

237. Le District ne compte que 4,8 % d'enfants scolarisés dans des établissements privés. La zone rurale est, quant à elle, essentiellement composée d'établissements publics. La proportion d'enfants en milieu rural est plus importante dans la région du Lôh-Djiboua (69,8 %) que dans celle du Gôh (30,2 %).

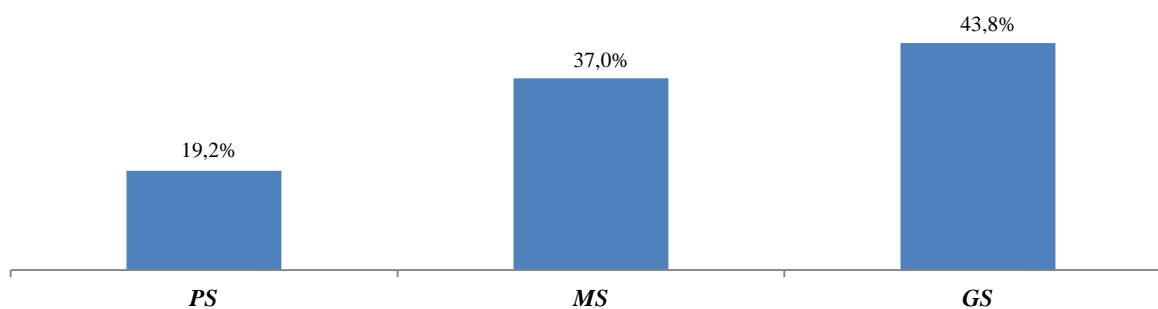
Tableau 45 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et genre

Région	Statut	Enfants	Dont rural	Indice de parité ²⁷
Lôh-Djiboua	Privé	137	0	1,17
	Public	2 907	665	0,98
	Total	3 044	665	0,99
Gôh	Privé	241	0	1,06
	Public	2 788	288	1,00
	Total	3 029	288	1,00
Total District	Privé	378	0	1,10
	Public	5 695	953	0,99
	Total	6 073	953	1,00

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

238. Plus de 80 % des enfants scolarisés le sont sur les deux dernières années du cycle Préscolaire (Moyenne et Grande Section), mettant en exergue une scolarisation tardive des enfants en bas âge et par conséquent le manque de sensibilisation des familles quant à l'importance du niveau préscolaire.

Figure 30 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

²⁷ Cf. Glossaire

III.1.1.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

239. L'enseignement Préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :

- Des établissements publics qui consacrent la forme de scolarisation la plus répandue (80 établissements, soit plus de 95 % des établissements du District) ;
- Des établissements privés payants (4 établissements uniformément répartis entre les 2 régions du District).

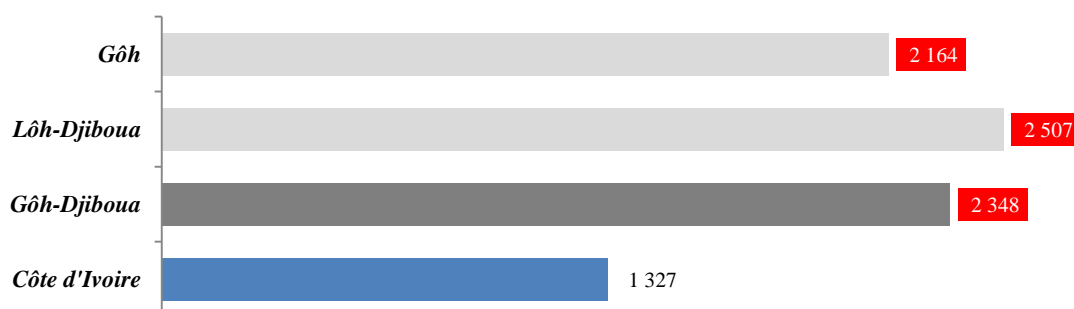
Tableau 46 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Salles	Grps Péda	Enfants	Inst.	Ratio d'occupation ²⁸	Ratio d'encadrement ²⁹
Lôh-Djiboua	Privé	2	5	5	137	6	27,4	22,8
	Public	43	100	120	2 907	178	29,1	16,3
	Total	45	105	125	3 044	184	29,0	16,5
Gôh	Privé	2	6	6	241	11	40,2	21,9
	Public	37	94	100	2 788	152	29,7	18,3
	Total	39	100	106	3 029	163	30,3	18,6
Total District	Privé	4	11	11	378	17	34,4	22,2
	Public	80	194	220	5 695	330	29,4	17,3
	Total	84	205	231	6 073	347	29,6	17,5

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Établissements, Inst. : Instituteurs, Grps Péda : Groupes Pédagogiques

240. En dépit de ratios d'encadrement faibles (18,6 pour le Gôh et 16,5 pour le Lôh-Djiboua) et de ratios d'occupation analogues sur l'ensemble du District, l'analyse des ratios de présence géographique fait apparaître des insuffisances en matière d'infrastructures pour la scolarisation des 3-5 ans. En effet, le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par établissement Préscolaire par région est deux fois supérieur à celui affiché au plan national.

Figure 31: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire par région



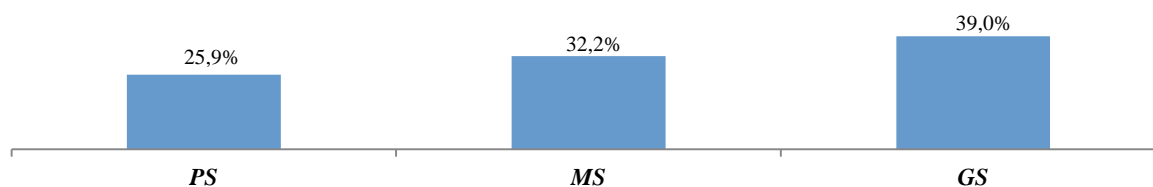
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

²⁸ Cf. Glossaire

²⁹ Cf. Glossaire

241. Le District compte 205 salles de classe uniformément réparties entre les régions. Avec une école pour 72 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 29,6 enfants par salle, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait pas le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge.

Figure 32 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'études



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

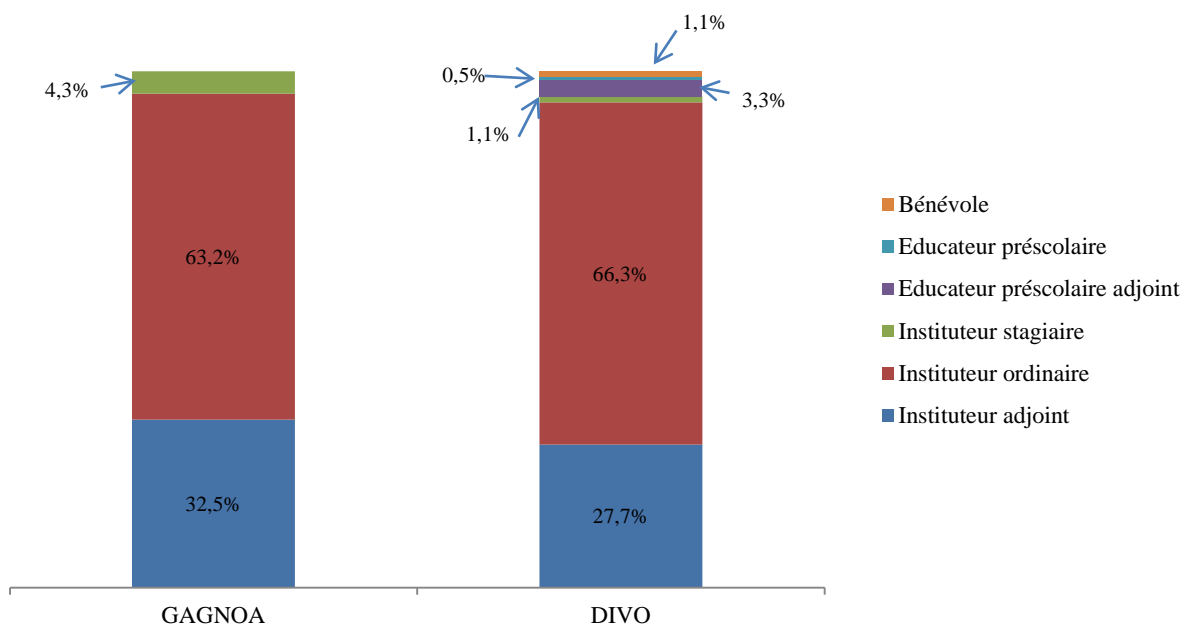
242. 231 groupes pédagogiques sont répartis sur le cycle Préscolaire avec en moyenne 26 enfants par groupe. Même si ce ratio est plus élevé dans la région du Gôh avec plus de 28 enfants par groupe pédagogique, il confirme le constat relatif aux paragraphes précédents.

b) Corps enseignant

243. Le corps enseignant compte 347 instituteurs (98,3 % sont des femmes) avec un ratio d'encadrement moyen de 17,5 enfants par instituteur.

244. Le corps enseignant est majoritairement composé d'instituteurs titulaires (64,8 %) et d'instituteurs adjoints (30,0 %).

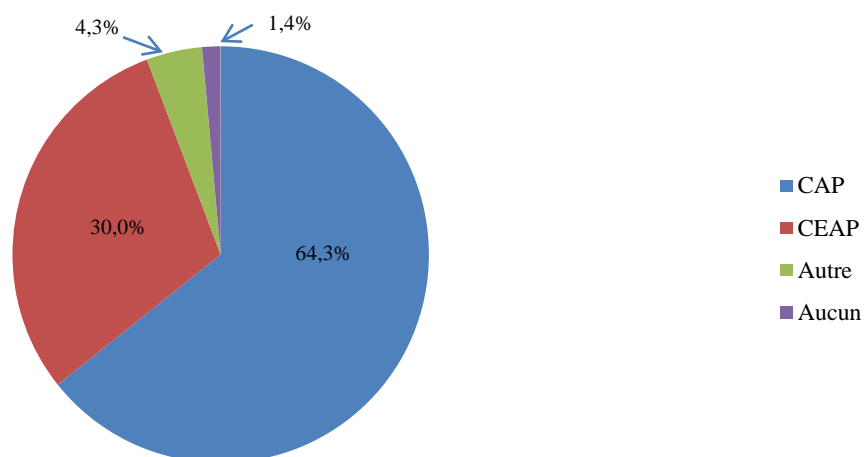
Figure 33 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi et par DREN-ET



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

245. Seuls 1,4 % du corps enseignant ne dispose d'aucun diplôme pédagogique (généralement les assistantes maternelles).

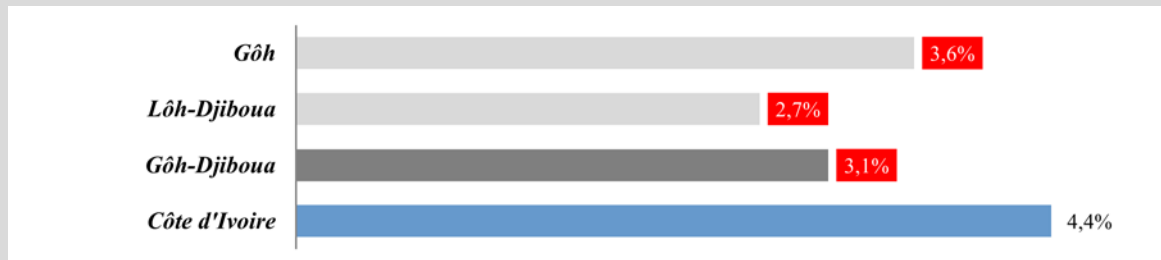
Figure 34 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique



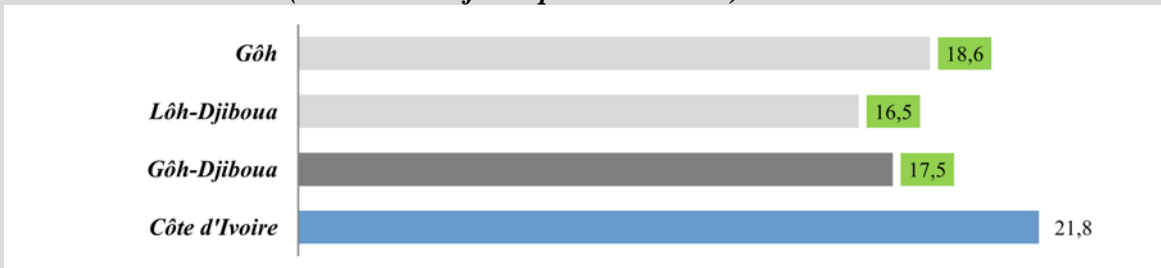
Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

Chiffres clés 18 : Préscolaire

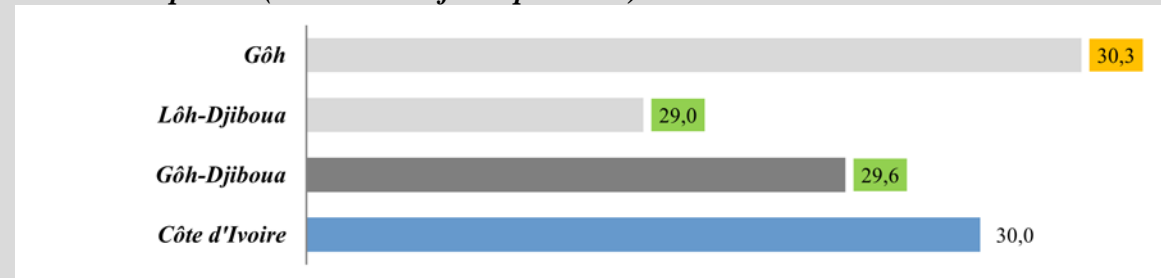
Taux brut de scolarisation



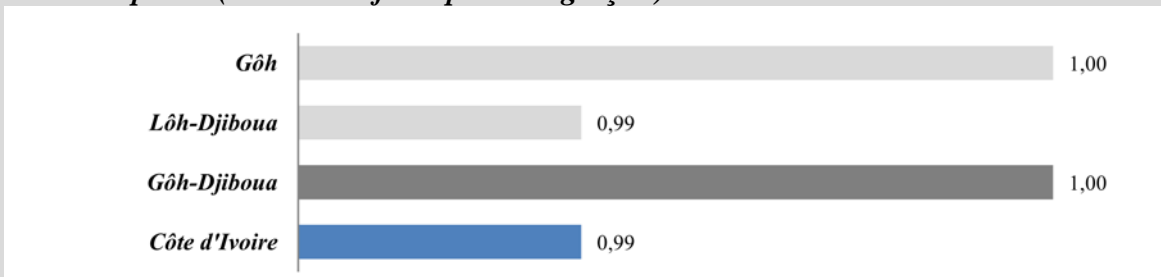
Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

III.1.2 Primaire

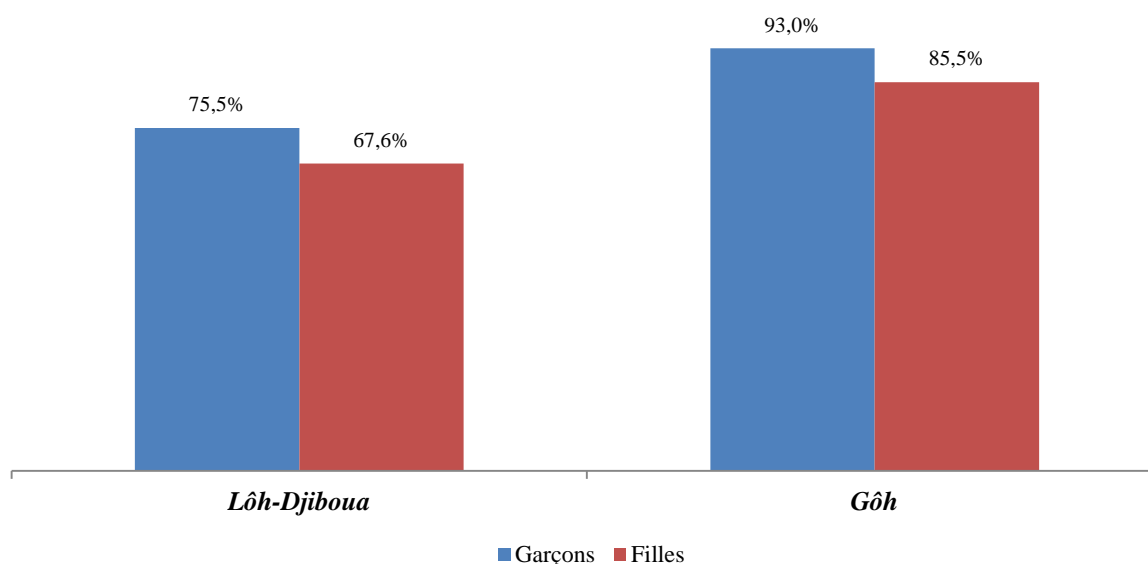
III.1.2.1 Scolarisation

246. Le cycle Primaire constitue la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien. Il comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du Primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).

247. Le District du Gôh-Djiboua compte 272 180 enfants inscrits en cycle Primaire soit un taux brut de scolarisation³⁰ de 79,5 % avec une disparité régionale importante puisqu'il existe un écart de près de 20 points entre le Gôh (89,5 %) et le Lôh-Djiboua (71,8 %).

248. Les filles sont moins scolarisées que les garçons sur l'ensemble du District. Ceci met en lumière, en dépit des efforts entrepris, la tendance discriminatoire globale entre les deux sexes en matière de scolarisation.

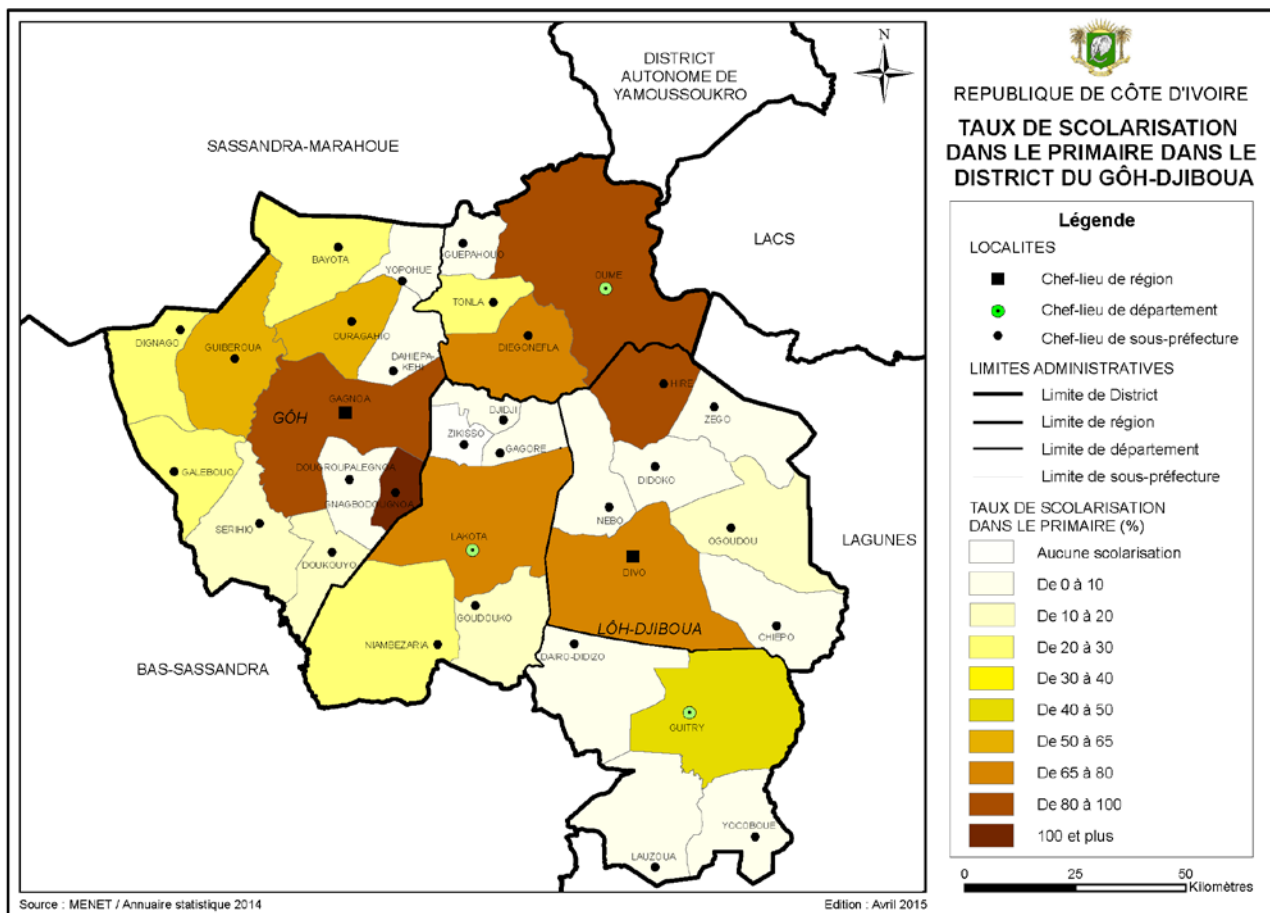
Figure 35 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; INS - RGPH - 1998

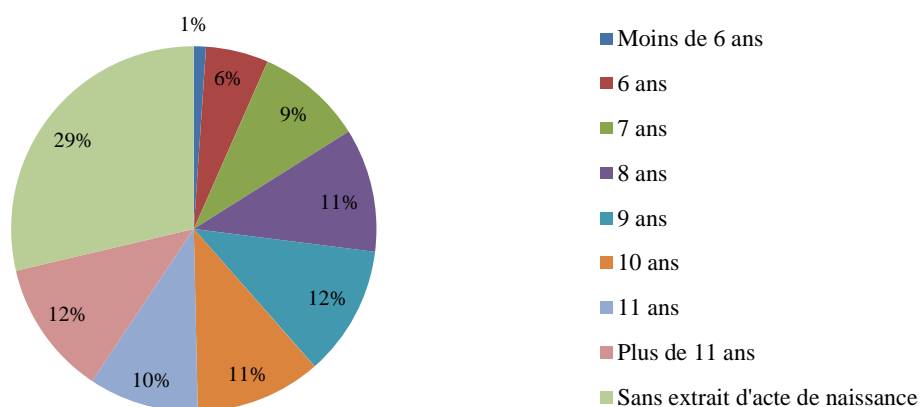
³⁰ Sur la base des projections effectuées à partir du RGPH 1998

Carte 32: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District



249. Ces taux de scolarisation sont biaisés par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout par la forte proportion d'élèves dépourvue d'extrait d'acte de naissance (29 %).

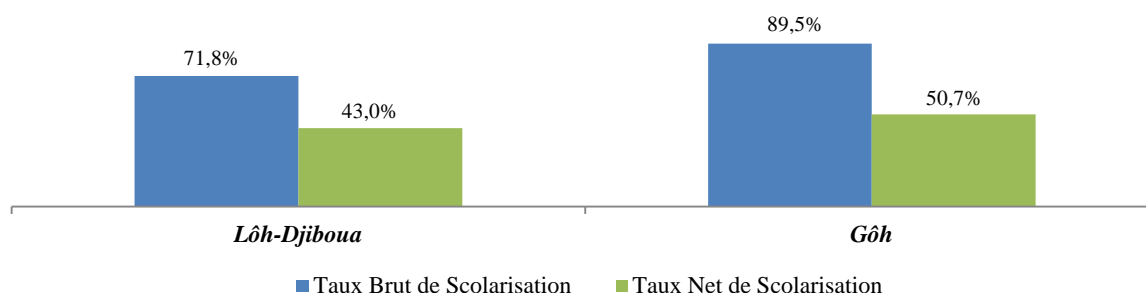
Figure 36 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

250. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle, le taux net de scolarisation du District s'établit à 46,4 % tout en demeurant au-dessus de la moyenne nationale (44,7 %).

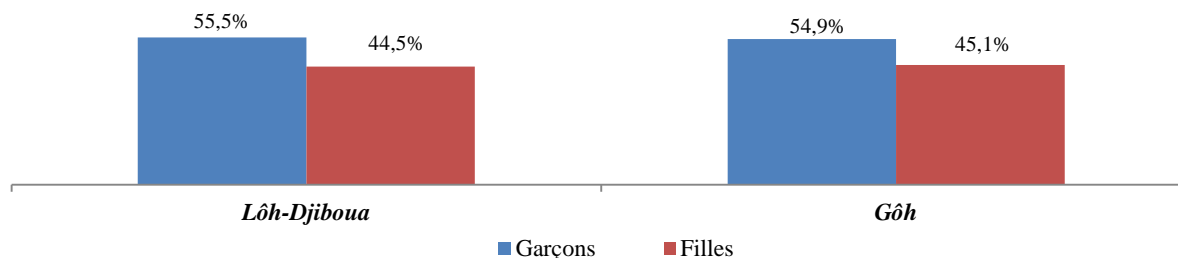
Figure 37 : Ecart entre les taux brut et net de scolarisation du Primaire par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; INS – RGPH 1998

251. Les effectifs des élèves en classe de Primaire sont quasiment les mêmes d'une région à l'autre. L'indice de parité est de 0,81 fille pour un garçon inscrit ; en dessous de la moyenne nationale qui s'établit à 0,84.

Figure 38 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014

252. Le District compte 83,9 % d'élèves scolarisés dans des établissements publics et 74,2 % inscrits en zone rurale. Les pourcentages d'élèves scolarisés en zone rurale sont quasiment les mêmes dans les deux régions.

Tableau 47 : Nombre d'élèves par région, statut et zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire

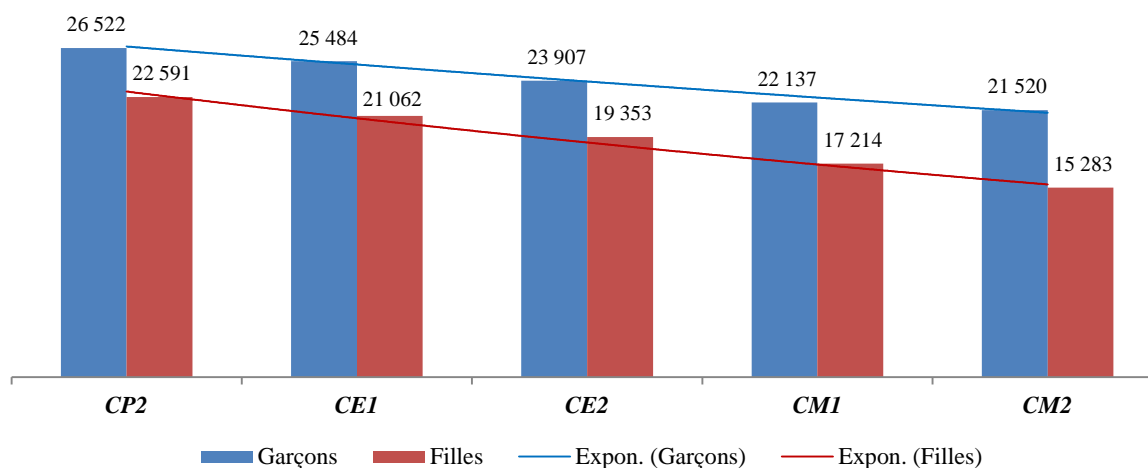
Région	Statut	Elève	Dont rural	Indice de parité ³¹
Lôh-Djiboua	Communautaire	4 146	3 630	0,74
	Privé	7 785	2 086	0,88
	Public	126 420	91 053	0,80
	Total	138 351	96 769	0,80
Gôh	Communautaire	3 666	3 381	0,82
	Privé	10 720	1 537	0,83
	Public	119 443	83 372	0,82
	Total	133 829	88 290	0,82
Total District	Communautaire	7 812	7 011	0,78
	Privé	18 505	3 623	0,85
	Public	174 425	110 014	0,81
	Total	272 180	185 059	0,81

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

³¹ Cf. Glossaire

253. Les effectifs sont concentrés sur les premières années du cycle Primaire à savoir les classes de CP1 et CP2. A l'inverse les classes de CM2 ne représentent que 13,5 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est particulièrement vrai pour les filles. En effet, alors qu'elles représentent 46 % des effectifs en CP1, ce ratio s'établit à 41 % en CM2 soit un taux moyen de décroissance annuelle chez les filles de 11,1 % contre 6,9 % pour garçons 6,9 %.

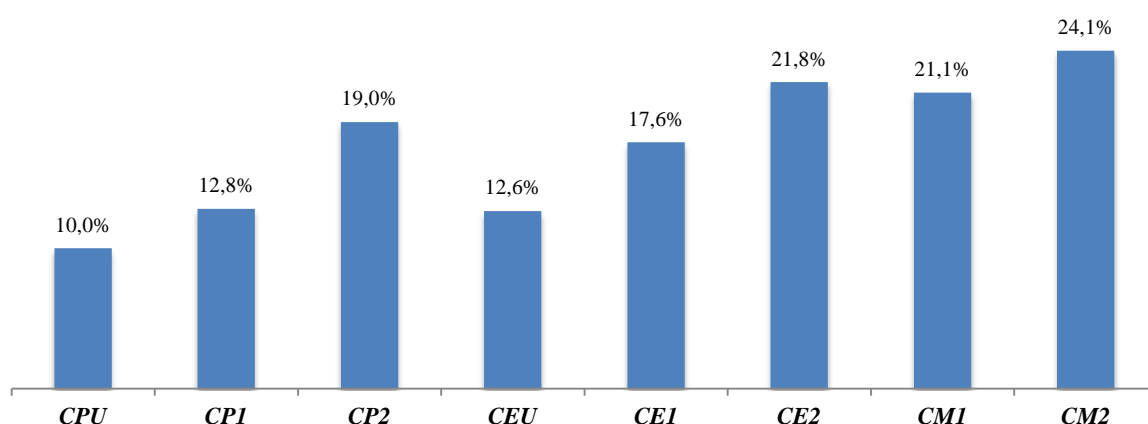
Figure 39 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

254. Ce constat est appuyé par l'analyse des taux de redoublements dans les différents niveaux d'étude. En effet, si le taux de redoublement moyen est de 19 % dans le District, il augmente avec les niveaux scolaires pour atteindre 24 % en classe de CM2 ; mettant en exergue la difficulté des élèves à atteindre le niveau Secondaire. Seulement 44,7 % des redoublants sont des filles.

Figure 40 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

255. Le taux de redoublement des établissements publics est le plus élevé. Il atteint 19,8 % contre 11,3 % pour les établissements privés et enfin 7,6 % pour les établissements communautaires.

Tableau 48 : Proportion des effectifs redoublants par genre, région et niveau d'étude du Primaire

Région	Niveau d'étude	Taux de redoublement (%)	Taux de redoublement des filles (%)
Gôh	CP1	15,12	15,34
	CP2	19,36	18,69
	CE1	19,49	19,43
	CE2	22,3	23,28
	CM1	23,27	23,62
	CM2	25,85	25,62
Lôh-Djiboua	CP1	10,76	10,79
	CP2	18,64	18,51
	CE1	15,67	15,79
	CE2	21,36	21,12
	CM1	18,9	19,19
	CM2	22,27	22,52
Total District	CP1	12,8	13,0
	CP2	19,0	18,6
	CE1	17,6	17,6
	CE2	21,8	22,2
	CM1	21,1	21,4
	CM2	24,1	24,1

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

256. La fin du cycle Primaire est également marquée par un abandon scolaire important traduit par le taux de transition³² Primaire-Secondaire qui s'établit à 72,3 % ; en dessous de la moyenne nationale (73,5 %). Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 70,1 %. Comme dans la plupart des régions du pays, la hausse des abandons d'élèves ainsi que les us portant sur, d'une part, l'utilisation des jeunes garçons comme main-d'œuvre agricole, et d'autre part, le mariage précoce des jeunes filles sont fortement imbriquées ; justifiant ainsi ce constat.

Tableau 49 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre

	Total élèves	Garçons	Filles
CM2 (2012-2013)	37 770	22 178	15 592
6^{ème} (2013-2014)	27 311	16 379	10 932
Taux de transition (%)	72,3	73,9	70,1

Sources : MENET : Annuaire statistiques de l'éducation 2012-2013 et 2013-2014

³² Cf. Glossaire

III.1.2.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

257. L'enseignement primaire dans le District du Gôh-Djiboua est dispensé dans trois types d'établissements :

- Des établissements qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec plus de 84 % des établissements (soit 919 établissements) ;
- Des établissements privés qui représentent 7 % des structures (soit 77 établissements) ;
- Des établissements communautaires dispensant un enseignement religieux et traditionnel.

Tableau 50 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut

Région	Statut	Etbs	Elèves	Salles	Grp Péda.	Inst.	Ratio d'occupation ³³	Ratio d'encadrement ³⁴
Gôh	Public	454	119 443	2 560	2 546	2 569	46,7	46,5
	Privé	41	10 720	272	258	270	39,4	39,7
	Comm	53	3 666	179	161	149	20,5	24,6
	Total	548	133 829	3 011	2 965	2 988	44,4	44,8
Lôh-Djiboua	Public	465	126 420	2 621	2 600	2 681	48,2	47,2
	Privé	36	7 785	197	197	204	39,5	38,2
	Comm	47	4 146	142	152	132	29,2	31,4
	Total	548	138 351	2 960	2 949	3 017	46,7	45,9
Total District	Public	919	245 863	5 181	5 146	5 250	47,5	46,8
	Privé	77	18 505	469	455	474	39,5	39
	Comm	100	7 812	321	313	281	24,3	27,8
	Total	1 096	272 180	5 971	5 914	6 005	45,6	45,3

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : établissements, Inst. : Instituteurs, Comm : communautaire, Grp Péda : Groupes Pédagogiques

258. L'analyse des ratios de présence géographique, soit le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école Primaire, révèle un déséquilibre régional en matière d'infrastructures : la région du Gôh présente un ratio de présence géographique de 273, en dessous de la moyenne nationale (301) tandis que celle du Lôh-Djiboua affiche un ratio supérieur, avec 352 enfants en âge d'être scolarisés par établissement.

³³ Cf. Glossaire

³⁴ Cf. Glossaire

Figure 41 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire par région

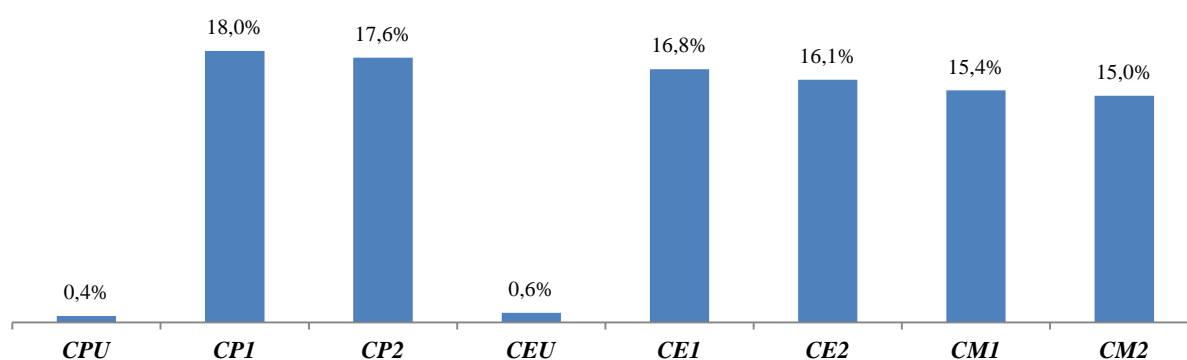


Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

259. Ainsi avec une école pour 248 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 45,6 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil couplée au phénomène de sous-scolarisation importante des enfants du District pourrait constituer à terme un problème majeur.

260. Le District compte 5 971 salles de classe réparties de façon homogène entre les deux régions. 4 % de ces salles sont utilisées autrement qu'en salles de cours. Les autres permettent d'accueillir les élèves sur les différents niveaux scolaires notamment sur le niveau CP (34,1 % des salles).

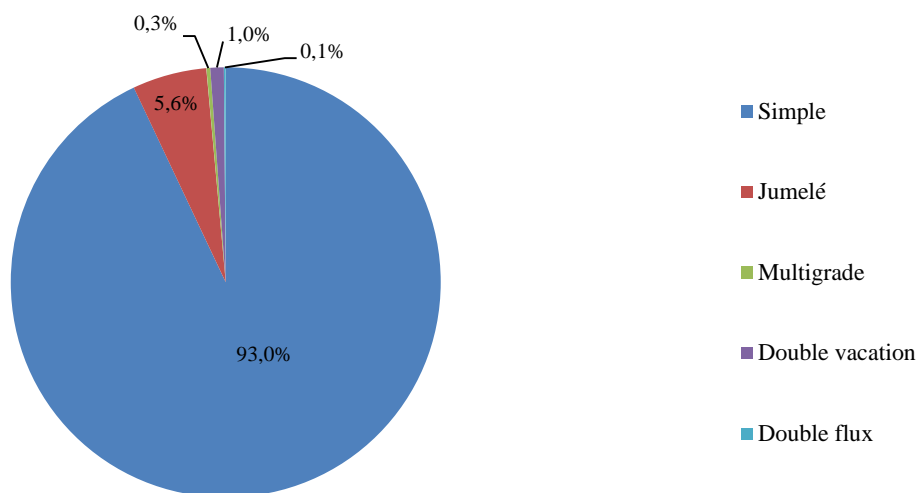
Figure 42 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

261. Le District compte 5 914 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle Primaire. 5 % d'entre eux sont utilisés en fonctionnement jumelé (deux niveaux par instituteur) et 1 % en double vacation (une classe par demi-journée).

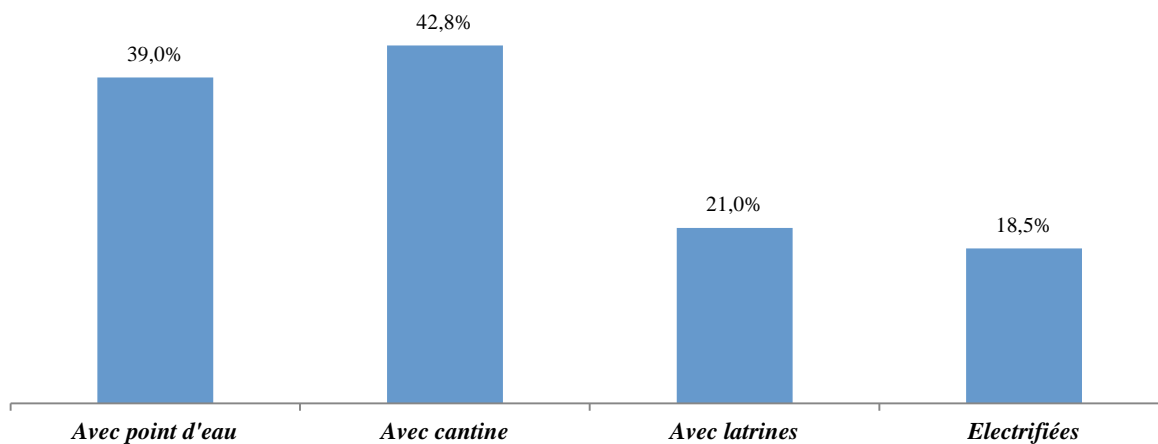
Figure 43 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

262. Enfin, les établissements du District sont caractérisés par le manque d'équipements et la vétusté des infrastructures. A titre d'illustration, seuls 39 % des établissements disposent d'un point d'eau et 21 % ont des latrines.

Figure 44 : Présence des commodités dans les écoles Primaires

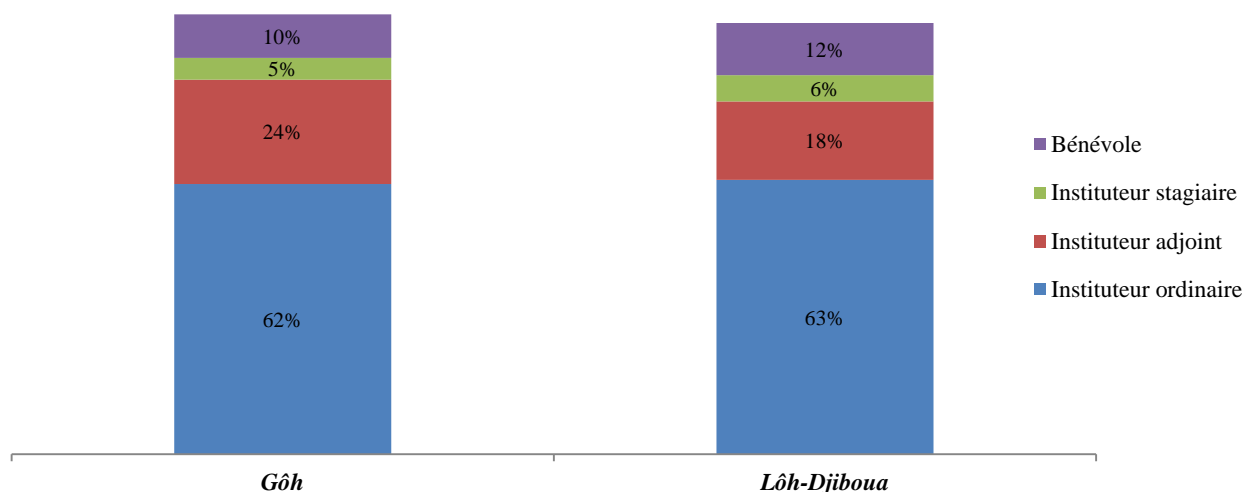


Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

b) Corps enseignant

263. Le corps enseignant compte 6 005 instituteurs (80 % sont des hommes) et est composé majoritairement d'instituteurs ordinaires (62,7 %) et d'instituteurs adjoints (21 %). La part d'instituteurs stagiaires et de bénévoles est élevée avec 16,4 % du corps enseignant. Ce qui met en évidence le manque d'instituteurs dans le District, remplacés généralement par un personnel moins expérimenté.

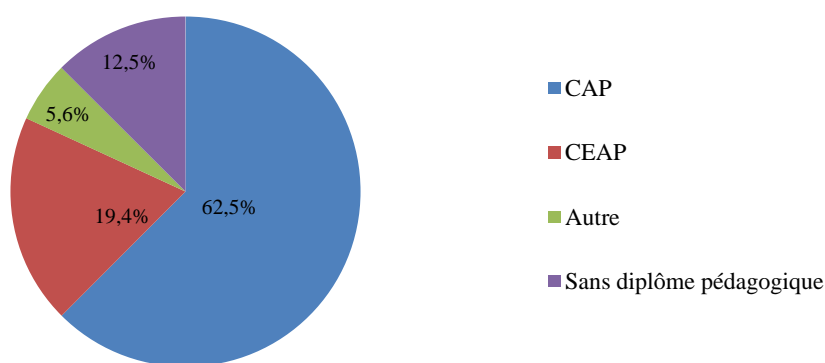
Figure 45 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi et par région



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

264. Les proportions d'instituteurs ordinaires sont quasiment les mêmes d'une région à l'autre. L'analyse des diplômes pédagogiques des instituteurs montre que 12,5 % du corps enseignant ne possèdent aucun diplôme pédagogique (généralement les assistants scolaires).

Figure 46 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; CAP : Certificat d'aptitude professionnelle, CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique³⁵

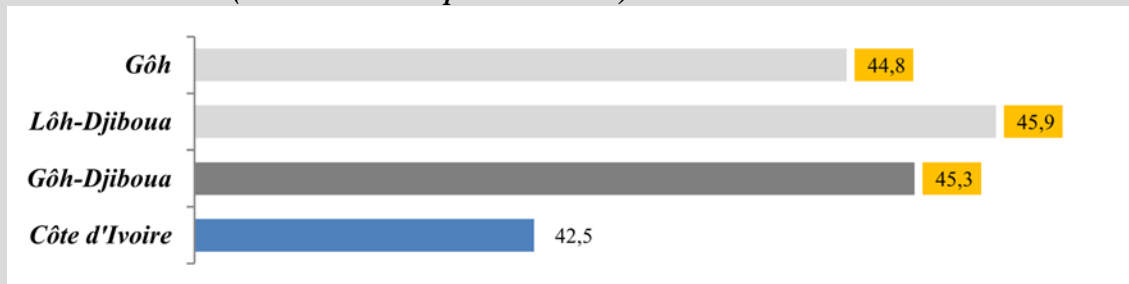
³⁵ Cf. Glossaire

Chiffres clés 19 : Primaire

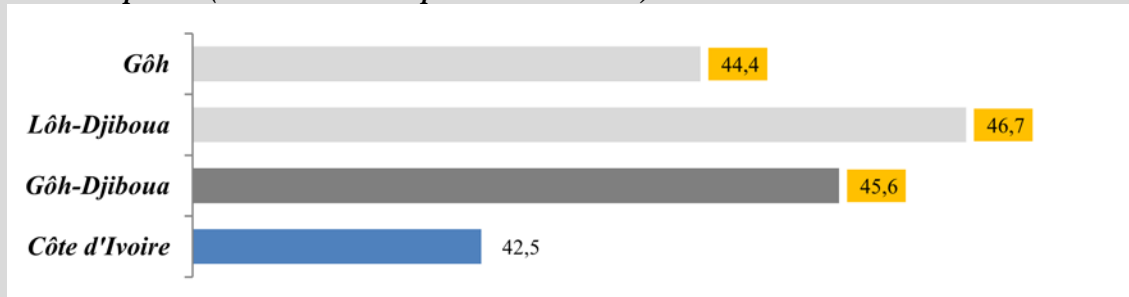
Taux brut de scolarisation



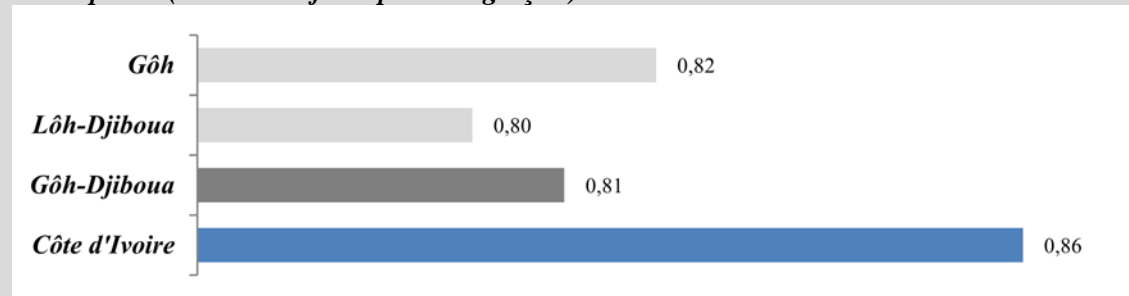
Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)



Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)



Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

III.1.3 Secondaire

III.1.3.1 Scolarisation

265. Le secondaire est la deuxième étape obligatoire du système éducatif ivoirien. Il est organisé en deux cycles :

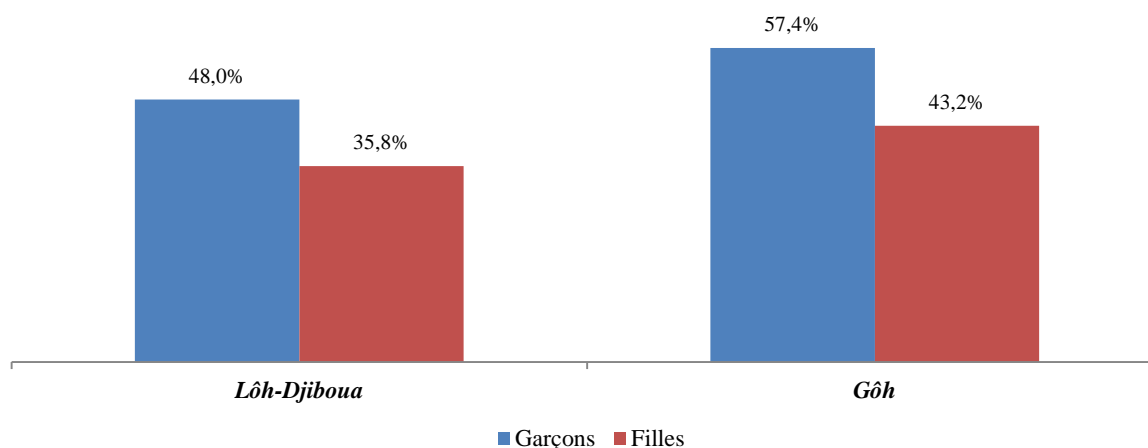
- Le Secondaire 1^{er} cycle de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème} ;
- Le Secondaire 2nd cycle de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

a) Secondaire 1^{er} cycle

266. Le District du Gôh-Djiboua compte 85 048 élèves inscrits au 1^{er} cycle du Secondaire ; soit un taux brut de scolarisation de 46,4 % avec une disparité régionale importante entre ses régions. En effet, le Gôh enregistre un taux de scolarisation de 51,1 % ; environ 10 points au-dessus de celui du Lôh-Djiboua.

267. Cette sous-scolarisation, à l'échelle des 12-15 ans, est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation³⁶ de 39,2 % contre 52,3 % pour les garçons. La faible scolarisation des filles à ce niveau d'étude est en partie expliquée par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

Figure 47 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par genre et par région

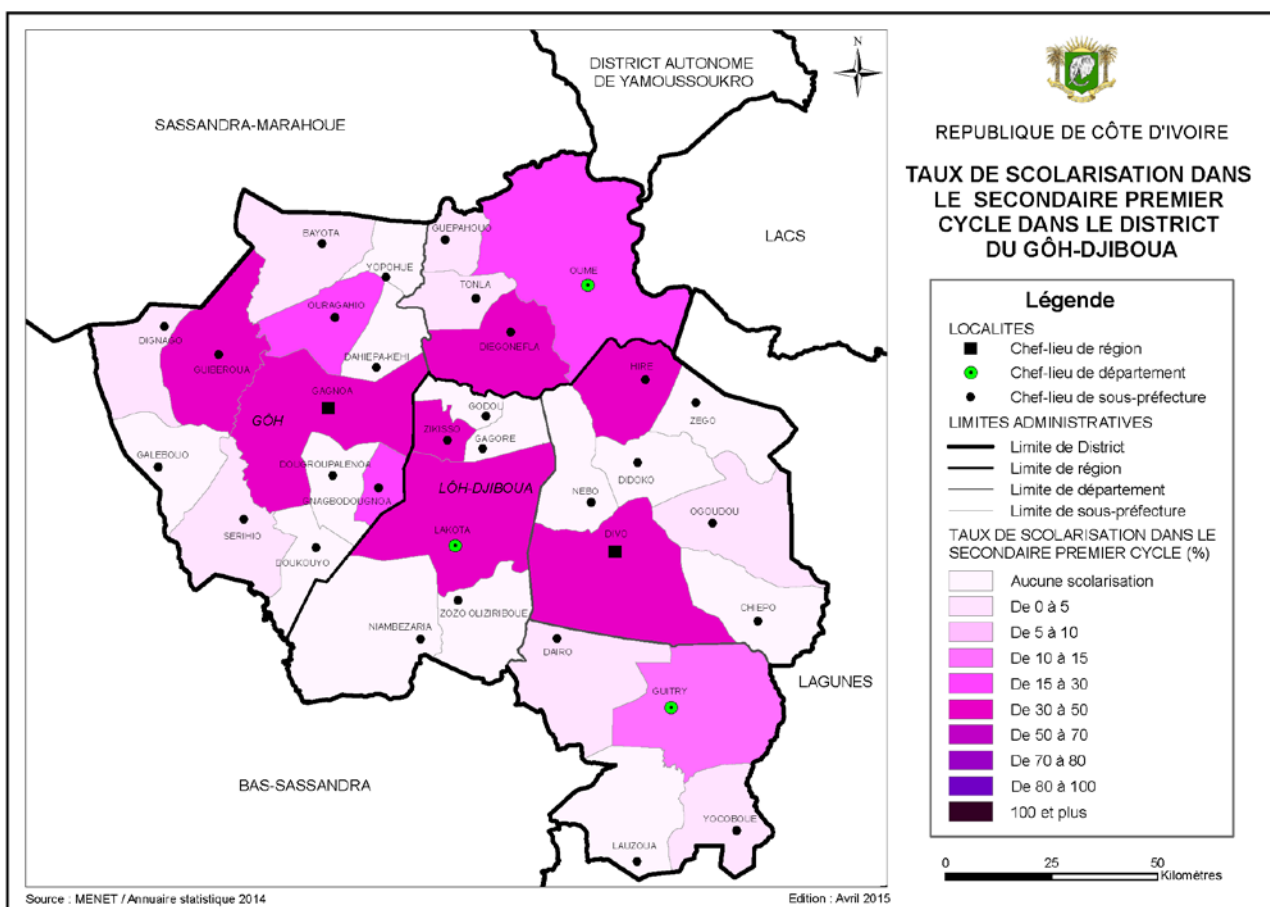


Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; INS – RGPH 1998

268. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle présente de fortes disparités régionales comme dans la plupart des Districts du pays. En effet, les taux autour des principaux pôles urbains du District du Gôh-Djiboua (Gagnoa, Oumé, Divo, Lakota) oscillent entre 30 et 70 % tandis que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

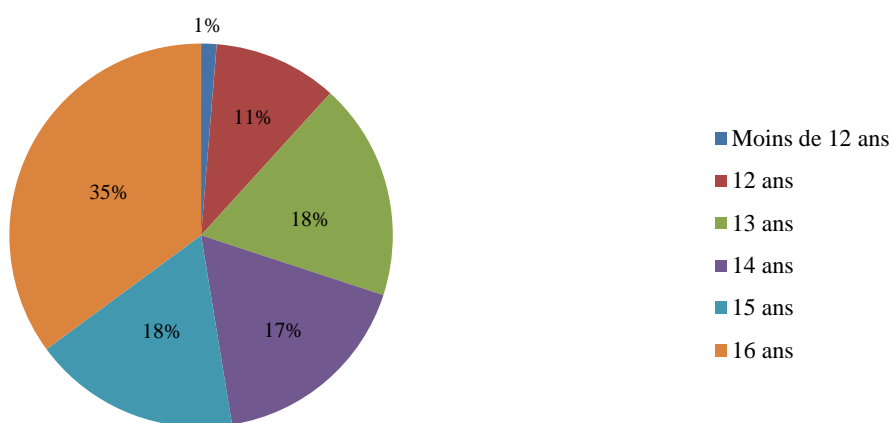
³⁶ Cf. Glossaire

Carte 33: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1^{er} cycle au sein du District



269. Toutefois, ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (35 % des élèves ont plus de 15 ans), les redoublements et la scolarisation d'élèves d'une région vers une autre.

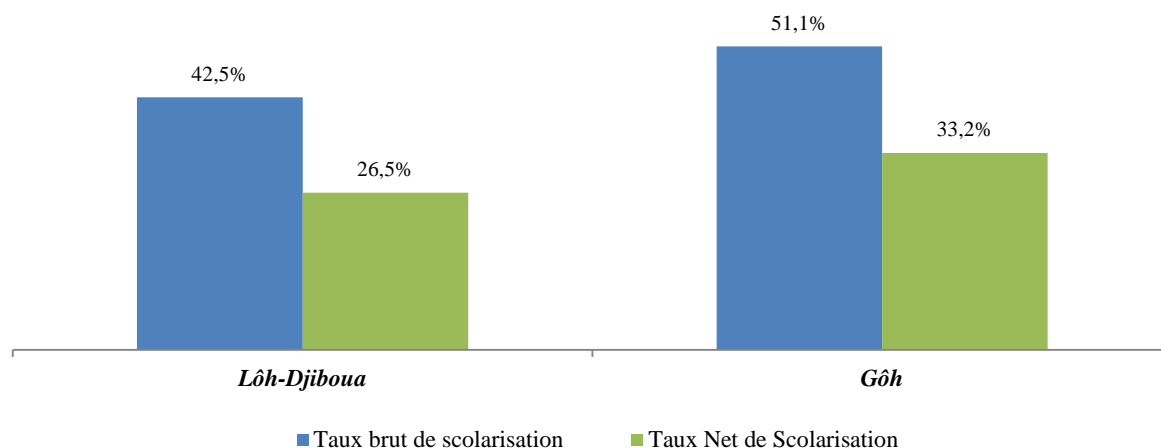
Figure 48: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1^{er} cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

270. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 29,5 %. Les écarts entre les taux bruts et nets de scolarisation sont constants sur l'ensemble du District.

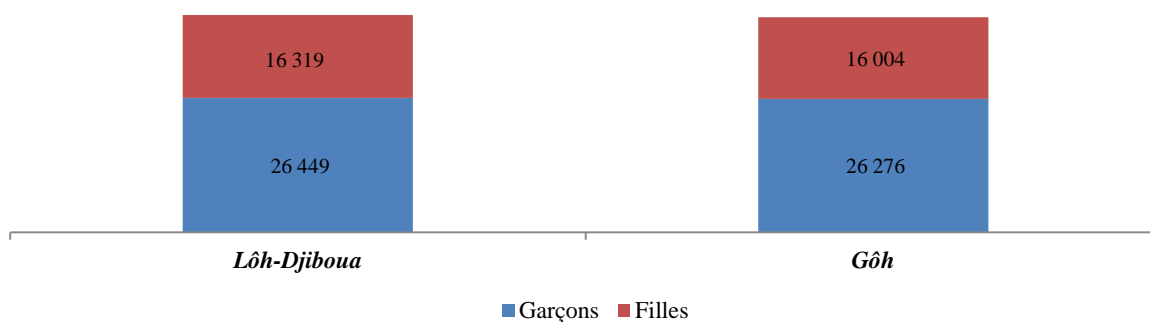
Figure 49: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1^{er} cycle par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; INS – RGPH 1998

271. Les élèves du 1^{er} cycle du Secondaire sont répartis de manière égale dans les deux régions qui composent le District. De plus, l'indice de parité est semblable dans les deux régions avec des indices de l'ordre de 0,6 fille pour un garçon.

Figure 50 : Répartition des élèves du Secondaire 1^{er} cycle par région et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

272. 50 % des effectifs du District sont scolarisés dans les établissements publics, qui se situent tous en zone urbaine.

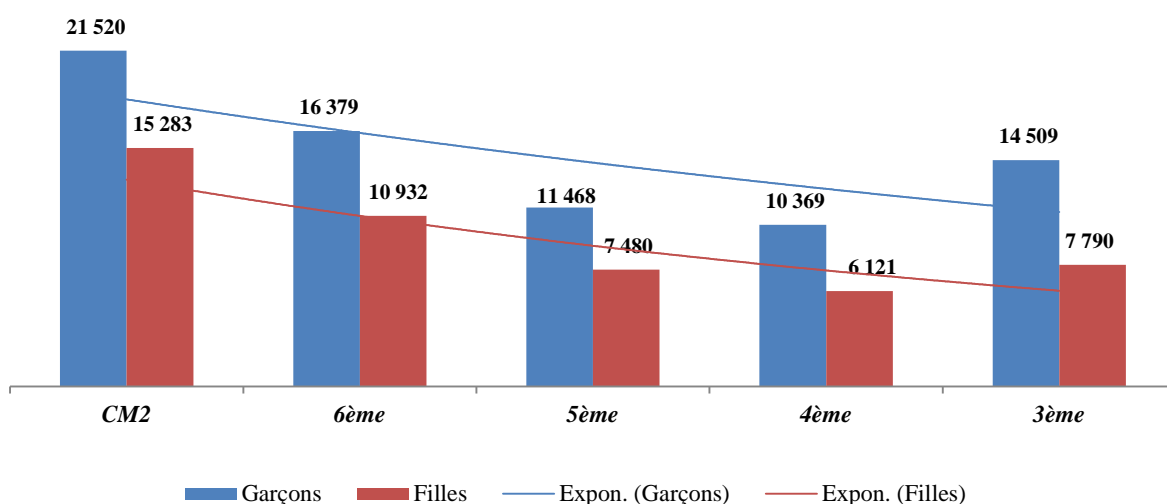
Tableau 51: Répartition des élèves dans le Secondaire 1^{er} cycle par région, genre et statut

Région	Statut	Elèves	Parité
Lôh-Djiboua	Public	20 658	0,60
	Privé	22 110	0,64
	Total	42 768	0,62
Gôh	Public	21 742	0,57
	Privé	20 538	0,65
	Total	42 280	0,61
Total District	Public	42 400	0,58
	Privé	42 648	0,64
	Total	85 048	0,61

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

273. Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires. La proportion de filles qui représentent 40 % des effectifs en classe de 6^{ème} passe à 35 % dans les classes de 3^{ème}, mettant en exergue une déperdition scolaire de la gent féminine. Le District affiche ainsi un taux moyen de décroissance annuelle plus important chez les filles (15,5 %) que chez les garçons (9,4 %).

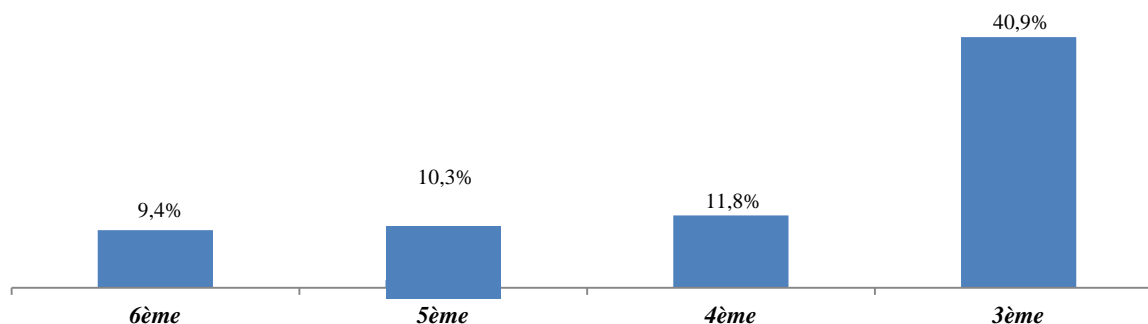
Figure 51 : Evolution des effectifs par genre de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

274. Le Secondaire 1^{er} cycle est marqué par un taux de redoublement important en classe de 3^{ème} (41 % des effectifs), année de passage du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC). Une différence de près de 10 points est à relever entre les taux de redoublement de l'enseignement privé (45 %) et de l'enseignement public (36,5 %).

Figure 52 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le Secondaire 1er cycle



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

275. Le phénomène de redoublement touche plus particulièrement les garçons qui représentent 64 % des effectifs redoublants.

Tableau 52 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1^{er} cycle par genre, région et statut

Région	Statut	Taux de redoublement (%)							
		6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		3 ^{ème}	
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Lôh-Djiboua	Public	12,6	13,7	11,1	11,6	10,8	13,1	37,0	37,2
	Privé	9,1	8,9	7,9	5,9	10,2	8,9	35,8	33,1
Moyenne régionale		10,6	11,0	9,4	8,4	10,5	11,2	36,4	35,1
Gôh	Public	11,5	10,4	14,8	15,2	16,9	19,3	36,0	38,6
	Privé	4,5	4,8	7,1	7,0	8,6	9,1	53,0	48,2
Moyenne régionale		8,2	7,6	11,2	11,1	13,0	14,3	45,0	43,8
Total District	Public	12,0	11,9	13,0	13,4	13,7	16,1	36,5	37,9
	Privé	7,0	7,0	7,5	6,4	9,4	9,0	44,8	41,1
	Total	9,4	9,3	10,3	9,7	11,8	12,8	40,9	39,6

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Taux R : Taux de Redoublement

276. Au redoublement s'ajoute le phénomène de déperdition scolaire particulièrement prononcé dans la transition du 1^{er} au 2nd cycle du Secondaire. Ainsi, seulement 34 % des élèves de 3^{ème} accèdent au lycée ; mettant en exergue les obstacles à la poursuite d'études Secondaires dans le District. Ce constat est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 31 %.

Tableau 53 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1^{er}-2nd cycle 2012-2013 / 2013-2014

Cycle	Total	Garçon	Fille
3 ^{ème} (2012-2013)	22 515	14 982	7 533
2 nd e (2013-2014)	7 682	5 361	2 321
Taux de transition	34,1 %	35,8 %	30,8 %

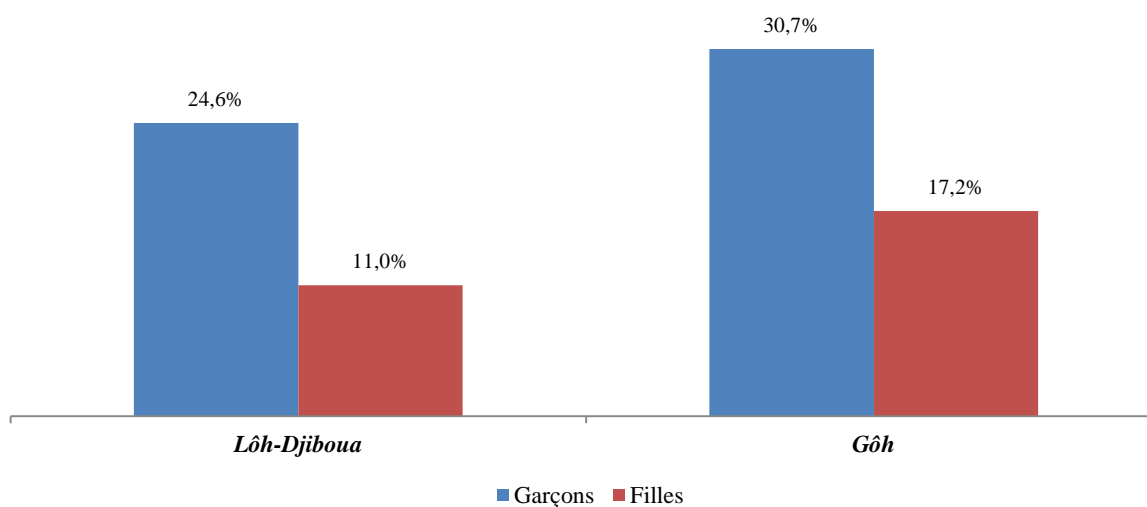
Sources : MENET : Annuaire statistiques de l'éducation 2012-2013 et 2013-2014

b) Secondaire 2nd cycle

277. Le Secondaire 2nd cycle regroupe les classes de 2nde, 1^{ère} et Terminale. Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du Baccalauréat. Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs types de baccalauréats avec les séries littéraires (A), scientifiques (C, D) ou techniques (B, E, F, G, H).

278. Le District du Gôh-Djiboua compte 26 214 lycéens inscrits au 2nd cycle du Secondaire ; soit un taux brut de scolarisation de 20,9 %. Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux de scolarisation de 13,7 % contre 27,4 % chez les garçons et un indice de parité de 0,45 fille pour 1 garçon scolarisé.

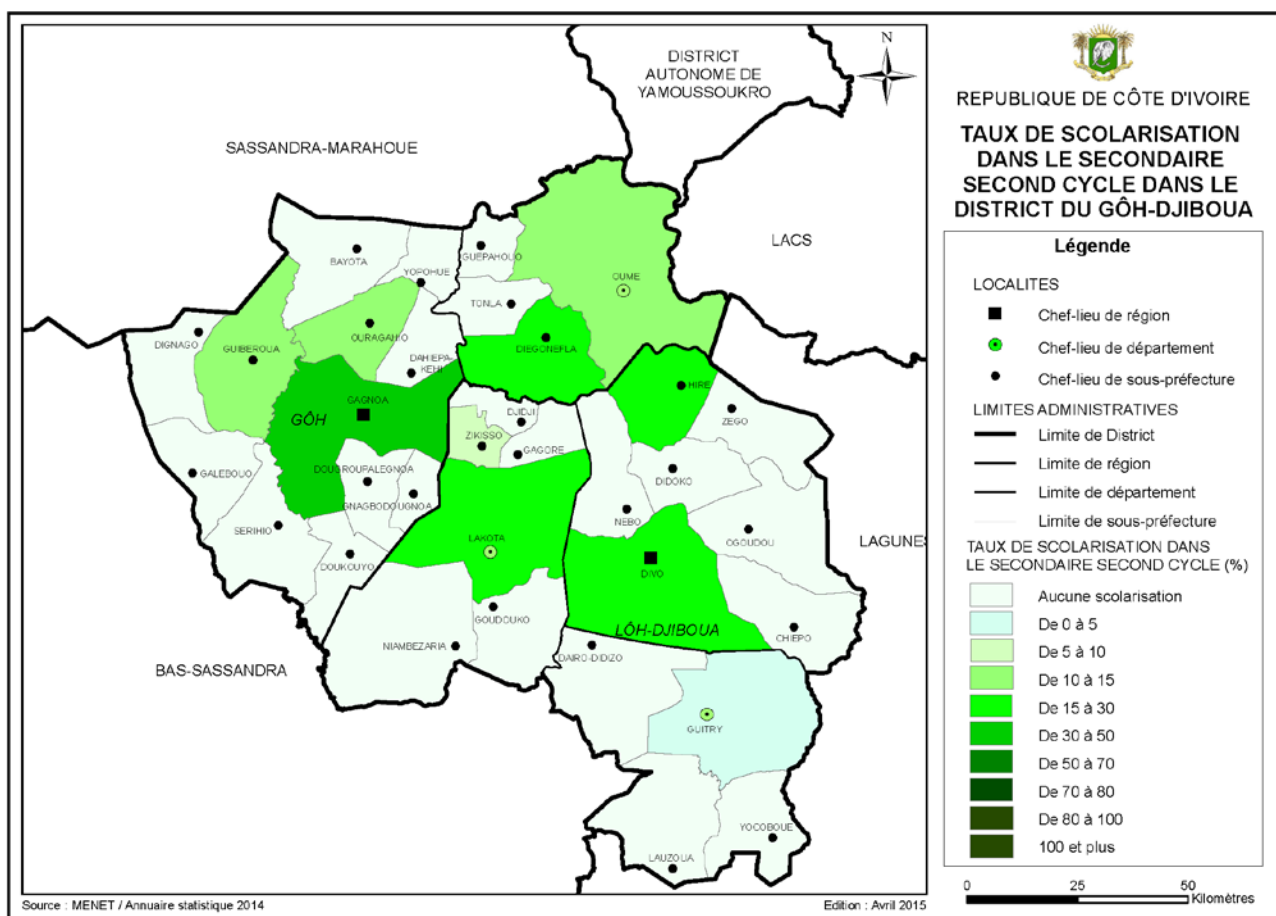
Figure 53: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par genre et par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 et INS – RGPH 1998

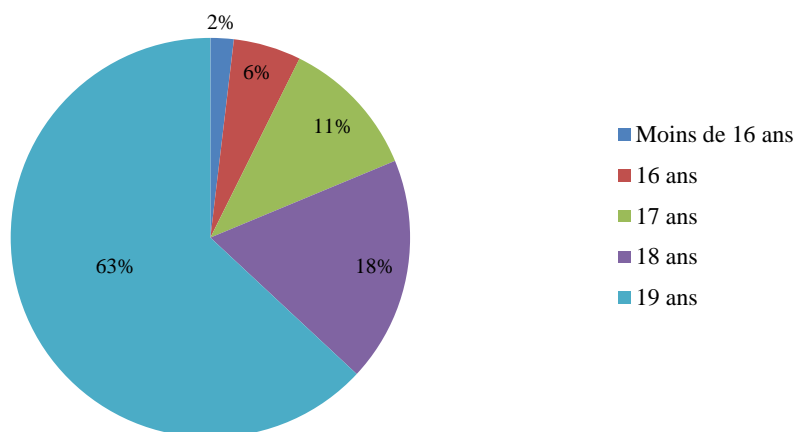
279. Le taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle présente de fortes disparités régionales avec une polarisation autour des principaux centres urbains du District (Gagnoa, Oumé, Divo, Lakota) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls.

Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District



280. Toutefois ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 63 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas pris en compte dans la tranche d'âge légale (entre 16 et 18 ans).

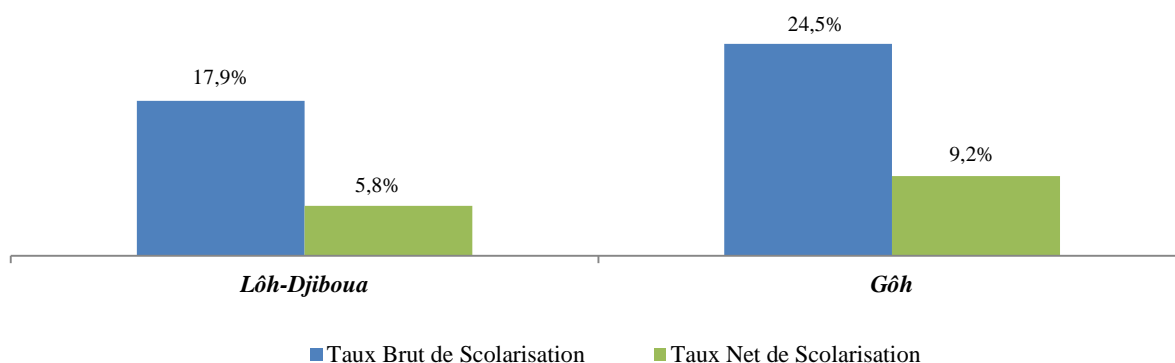
Figure 54: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2nd cycle selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

281. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation moyen s'établit alors à 7,3 %. Les écarts entre les taux bruts et nets de scolarisation sont également plus importants dans le Gôh.

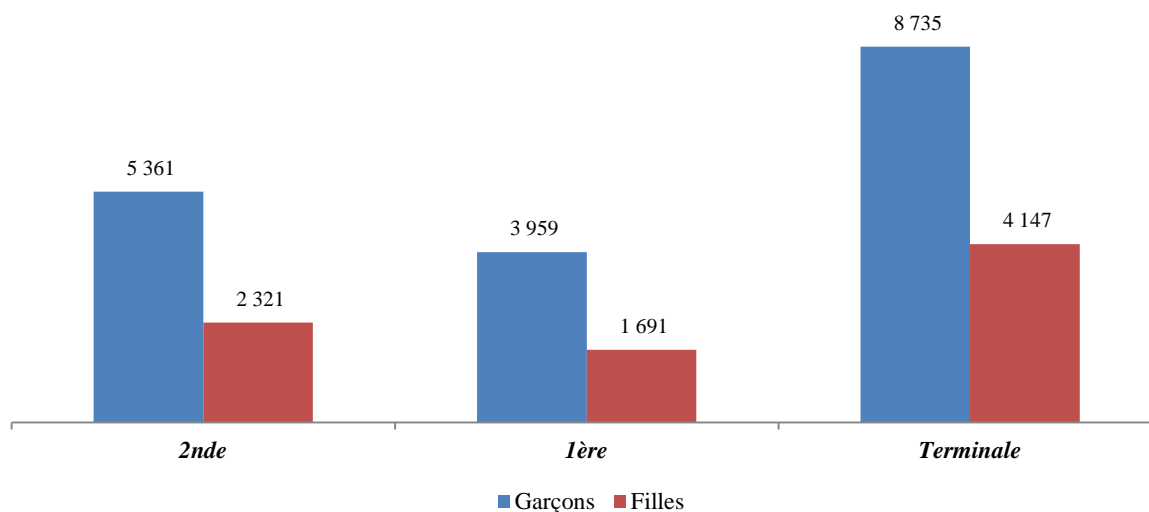
Figure 55: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2nd cycle par région



Sources : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; INS – RGPH 1998

282. La répartition des élèves entre les secteurs publics et privés est inégale. La part d'élèves inscrits dans le privé est de 57,8 % des élèves. En outre, les classes de Terminale abritent 49,3 % des effectifs du 2nd cycle. Ce qui s'explique par le nombre important de redoublements notamment en séries A et D.

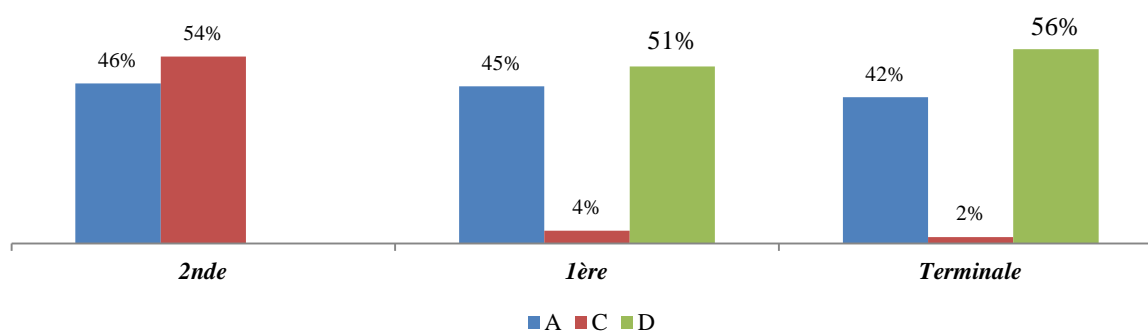
Figure 56: Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par niveau et par genre



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

283. L'analyse de la répartition des élèves par filière démontre une très faible fréquentation de la filière scientifique C avec, en ce qui concerne les élèves de Terminale, 98 % des effectifs repartis entre les séries A (Littérature) et D (Sciences de la nature). En outre, les filles privilégient la série A (plus de 60 % en 2^{nde} et 1^{ère}). Les effectifs masculins sont légèrement plus importants en série C (Sciences Mathématiques).

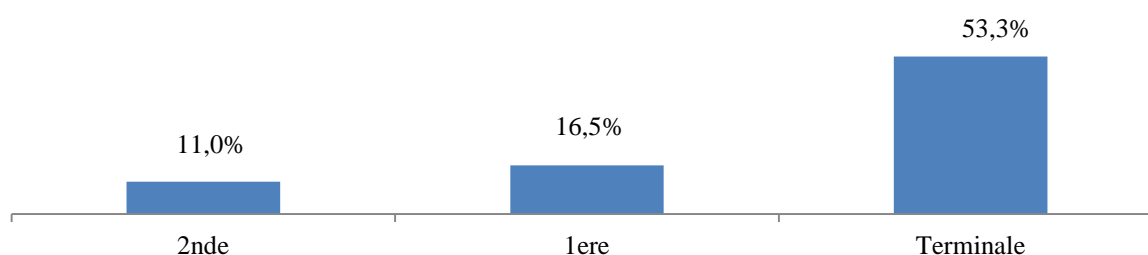
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 2nd cycle par filière



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

284. Le Secondaire 2nd cycle est marqué par un taux élevé de redoublement (33 %). Ce constat est plus marquant dans les classes de Terminale, année de passage du Baccalauréat, où ce taux est de 53,3 %. Il est plus important dans le secteur privé (supérieur au public de près de 20 points).

Figure 58 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2nd cycle



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

285. Le phénomène de redoublement au 2nd cycle du Secondaire est plus important chez les filles puisqu'il touche 35,4 % d'entre elles contre 31,9 % de garçons. Les difficultés scolaires sont plus élevées dans la filière scientifique D qui affiche un taux moyen de redoublement de 36,1 % contre 26,4 % en A et 16,6 % en C.

Tableau 54 : Elèves redoublants du Secondaire 2nd cycle par filière, région et niveau d'étude

Région	Cycle	Taux de redoublement par filière (%)		
		A	C	D
Lôh-Djiboua	2nde	7,3	11,8	
	1ere	14,1	6,7	11,8
	Terminale	43,1	37,2	47,9
Moyenne région		25,1	13,0	37,2
Gôh	2nde	13,9	10,9	
	1ere	20,8	3,4	20,6
	Terminale	57,8	30,3	62,0
Moyenne région		36,8	11,5	50,5
Total District		31,2	12,2	44,5

Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014

III.1.3.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

a) Infrastructures scolaires

286. Les établissements de l'enseignement Secondaire du District du Gôh-Djiboua sont de deux types :

- Des établissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la moins répandue avec une part de 38 % des salles de classe et 48 % des effectifs du District ;
- Des établissements privés payants qui accueillent 52 % des élèves.

Tableau 55: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1^{er} et 2nd cycle par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péda.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Lôh-Djiboua	Public	9	25 929	317	347	872	82	30
	Privé	39	29 148	561	603	1 041	52	28
	Total	48	55 077	878	950	1 913	63	29
Gôh	Public	13	27 521	388	390	993	71	28
	Privé	42	28 664	585	567	1 113	49	26
	Total	55	56 185	973	957	2 106	58	27
Total District	Public	22	53 450	705	737	1 865	76	29
	Privé	81	57 812	1 146	1 170	2 154	50	27
	Total	103	111 262	1 851	1 907	4 019	60	28

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Etablissements, Grp Péda. : Groupes Pédagogiques, Ens : Enseignements

287. Avec une école pour 1 147 élèves scolarisés et un ratio d'occupation de 63 élèves par salle, les capacités d'accueil de la région du Lôh-Djiboua sont insuffisantes.

Figure 59 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire³⁷ par région



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

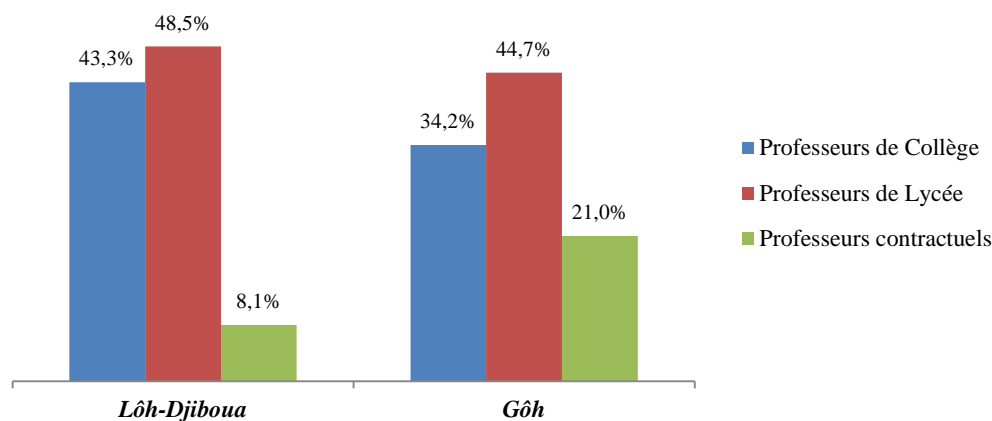
288. Afin de pallier cette insuffisance en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. Cette alternative est utilisée à hauteur de 77 % dans l'enseignement secondaire au sein des établissements publics du Lôh-Djiboua.

³⁷ Les calculs englobent tous les établissements du Secondaire sans distinction de cycle (1^{er} et 2nd cycle) et de type d'enseignement (Général et Technique)

a) Corps enseignant

289. Le corps enseignant est composé de 4 019 professeurs (dont 93 % d'hommes). Bien que le secteur privé compte plus d'établissements, la répartition des professeurs est équilibrée puisque 54 % des instituteurs du District exercent dans le privé.

Figure 60 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région

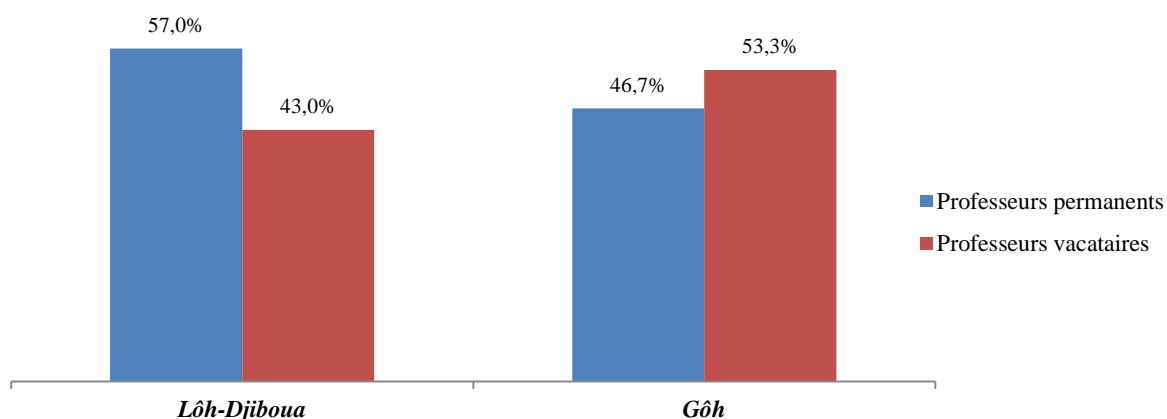


Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014

290. Alors que la région du Gôh compte une majorité de professeurs vacataires (53,3 %), la région du Lôh-Djiboua se caractérise par un nombre de professeurs permanents plus élevé.

291. Dans le secteur privé, jusqu'à 48,3 % des enseignants du District sont vacataires.

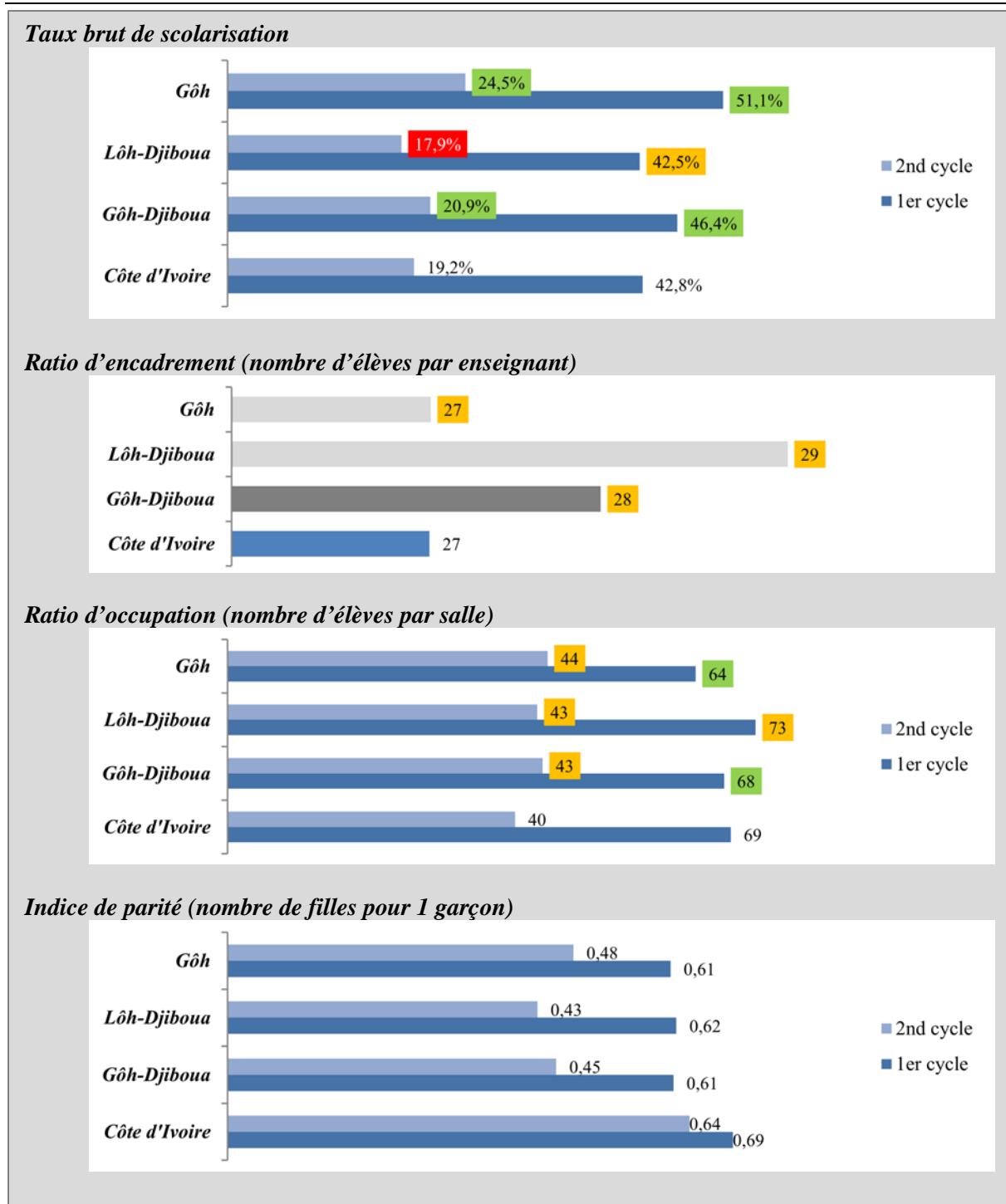
Figure 61 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région



Source : MENET - Annuaire statistique 2013-2014

292. Le dernier recensement effectué par les DREN-ET fait état d'un déficit d'enseignants dans le Secondaire avec une estimation de 43 postes vacants dans le 1^{er} cycle et de 36 postes vacants dans le 2nd cycle.

Chiffres clés 20 : Secondaire



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

III.1.4 Secondaire Technique

III.1.4.1 Scolarisation

293. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques à partir du 2nd cycle du Secondaire portant sur différents secteurs d'activités (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Tableau 56 : Filières du Secondaire Technique

Filières
B : Economie
E : Sciences et Techniques
F1 : Construction mécanique
F2 : Electronique
F3 : Electrotechnique
F4 : Génie civil
F7 : Biochimie
G1 : Secrétariat Bureauistique
G2 : Comptabilité
T1 : Tronc commun (2 nd)
T2 : Tronc commun (2 nd)

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

294. Le District du Gôh-Djiboua compte 3 679 élèves inscrits en Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation³⁸ de 2,9 %, avec 9 établissements dans la région du Gôh et 7 dans la région du Lôh-Djiboua, tous privés (le District ne dispose en effet d'aucun établissement public).

Tableau 57 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre

Statut	Garçons	Filles	Total	Indice de parité
Public	0	0	0	NA
Privé	2 068	1 611	3 679	0,78
Total District	2 068	1 611	3 679	0,78

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; NA : Non Applicable

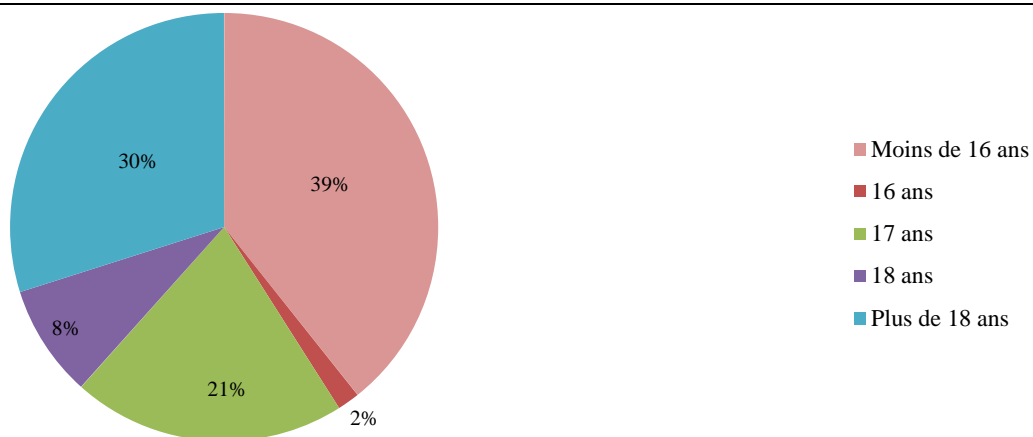
295. Toutefois, ce taux est à relativiser compte tenu du fait que 30 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire, le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,9 %.

296. L'indice de parité est de 0,78 fille pour 1 garçon sur l'ensemble du District.

297. L'ensemble des élèves du Secondaire Technique se répartit sur 4 filières. La Comptabilité, avec 63,2 % des élèves, est la filière la plus prisée, suivie du Secrétariat (25,6 %), de l'Electronique (6,5 %) et de l'Economie (4,1 %).

³⁸ Cf Glossaire

Figure 62: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge



Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

298. Le taux de redoublement des filles est légèrement supérieur au taux de redoublement moyen au Secondaire technique (16,8 % contre 16,2 %). Seul le Gôh affiche un taux de redoublement supérieur à la moyenne du District.

Tableau 58 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, région et statut

Région	Statut	Redoublants			
		Effectif Total	Taux de redoublement (%)	Effectif filles	Taux de redoublement des filles (%)
Lôh-Djiboua	Public	-	-	-	-
	Privé	343	14,8	153	13,8
	Total	343	14,8	153	13,8
Gôh	Public	-	-	-	-
	Privé	253	18,7	117	23,4
	Total	253	18,7	117	23,4
Gôh-Djiboua	Public	-	-	-	-
	Privé	596	16,2	270	16,8
	Total	596	16,2	270	16,8

Source : MENET - Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014

III.1.4.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

299. L'enseignement Secondaire Technique dans le District du Gôh-Djiboua est dispensé dans 16 établissements privés, répartis équitablement entre les deux régions.

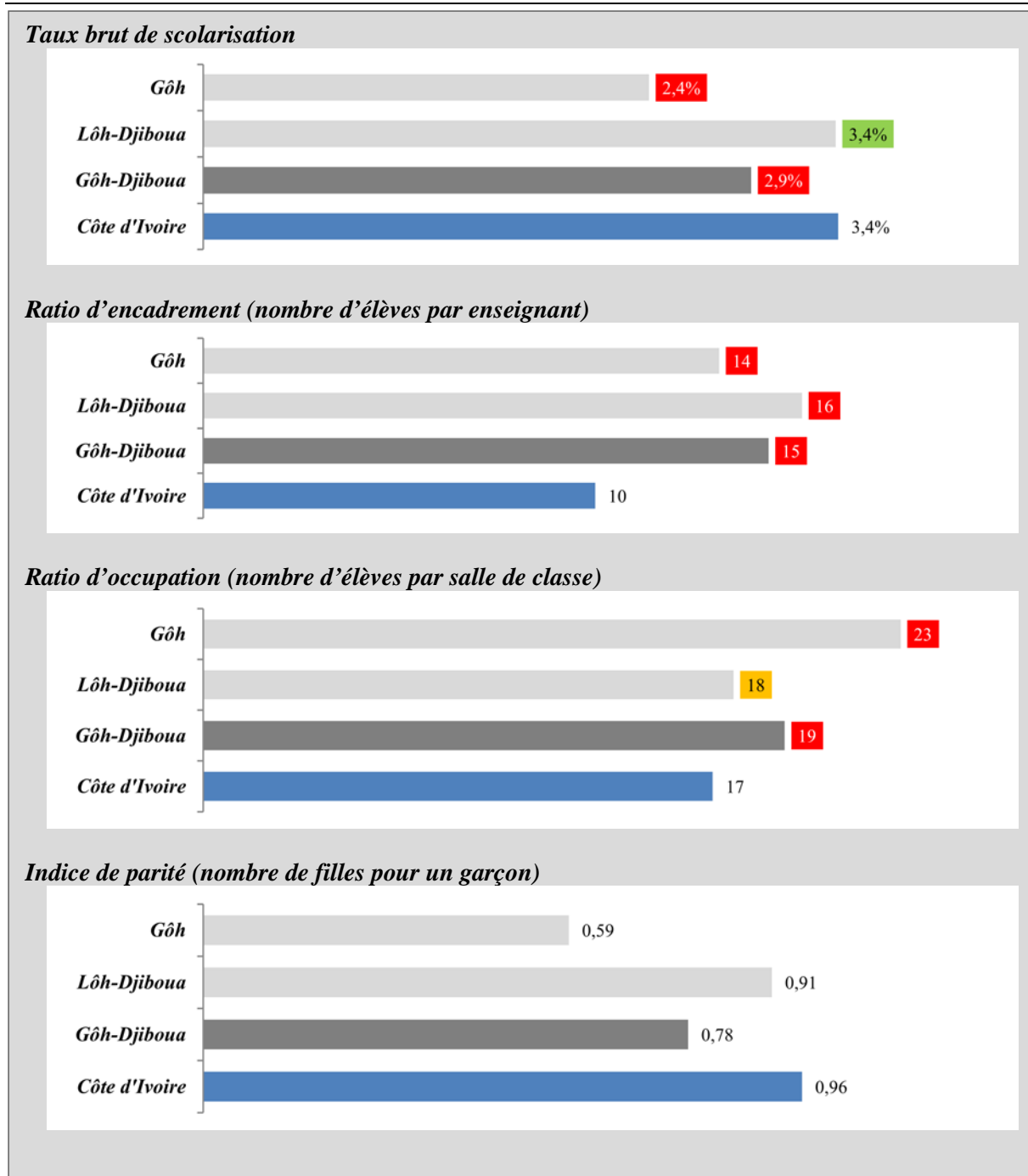
Tableau 59: Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Péda.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Lôh-Djiboua	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	9	2 325	131	68	106	17,7	16,0
	Total	9	2 325	131	68	106	17,7	16,0
Gôh	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	7	1 354	58	35	13	23,3	13,8
	Total	7	1 354	58	35	13	23,3	13,8
Gôh-Djiboua	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	16	3 679	189	103	183	19,5	15,1
	Total	16	3 679	189	103	183	19,5	15,1

Source : MENET : Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014 ; Etbs : Etablissement, Ens : Enseignant, Grp Péda. : Groupes Pédagogiques

300. Compte tenu de la faible scolarisation des jeunes du District dans le Secondaire Technique, les ratios d'encadrement sont bas, avec 15 élèves par professeur. Les disparités entre les régions sont faibles avec un ratio d'occupation de 23 élèves par salle dans la région du Gôh contre 18 élèves dans la région du Lôh-Djiboua. Les ratios d'encadrement sont quant à eux de 14 dans la région du Gôh et de 16 dans la région du Lôh-Djiboua.

Chiffres clés 21 : Secondaire Technique



III.1.5 Formation Professionnelle

301. Sous l'égide du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), la Formation Professionnelle poursuit un triple objectif :

- Donner des qualifications techniques et professionnelles permettant à l'élève d'acquérir et d'exercer un métier ;
- Donner à des populations sans emploi, les qualifications professionnelles qui facilitent leur insertion dans la vie active ;
- Donner à des populations sous qualifiées, les qualifications permettant d'améliorer leur productivité.

302. L'ensemble des établissements sous tutelle du Ministère forme notamment des ouvriers qualifiés, des techniciens et des techniciens supérieurs dans plusieurs secteurs de métiers.

303. Les 7 diplômes qui sanctionnent les formations diplômantes de la Formation Professionnelle et Technique sont :

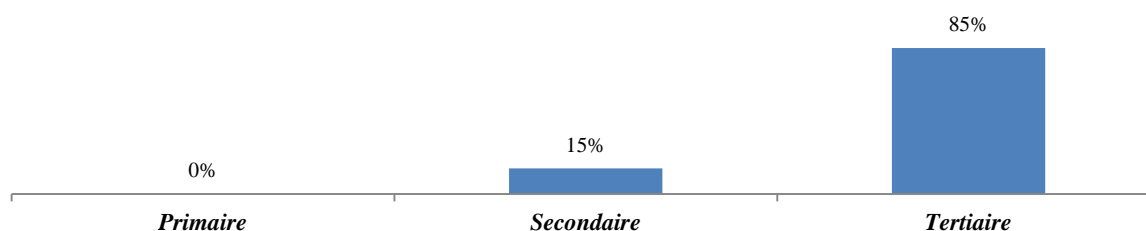
- Le CQP (Certificat de Qualifications Professionnelles) obtenu après 2 années d'étude dans les Centres de Formation Professionnelle (CFP) par des jeunes de niveau CM2 ;
- Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) obtenu en 3 ans dans les CFP par les jeunes justifiant au moins du niveau "5^{ème}" ;
- Le BEP (Brevet d'Études Professionnelles) qui se prépare dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET) pendant 2 ans, et concerne les élèves de 3^{ème} âgés de plus de 19 ans ne pouvant pas être orientés en classe de 2^{nde} ;
- Le BT (Brevet de Technicien) qui est obtenu dans les Lycées Professionnels (LP) au bout de 3 ans par les jeunes du niveau "3^{ème}" et les meilleurs parmi les titulaires du CAP ;
- Le BAC professionnel qui est préparé dans les Lycées Techniques (LT) ;
- Le BTS (Brevet de Technicien Supérieur) obtenu par les jeunes détenteurs du BAC ou du BT, après 2 ans de formation dans les Lycées Professionnels et Techniques (LPT) ;
- Le BP (Brevet Professionnel) qui est un diplôme qui permet d'obtenir une haute qualification et de se spécialiser dans un secteur particulier. Il peut s'effectuer après un diplôme de BEP, ou un CAP suivi de 3 ans d'expériences professionnelles.

III.1.5.1 Scolarisation

304. Le District du Gôh-Djiboua compte 2 707 apprenants inscrits en Formation Professionnelle et Technique. La Formation Professionnelle dans le District du Gôh-Djiboua se caractérise par :

- Une concentration des apprenants dans les établissements publics avec 80 % des effectifs du District ;
- Des disparités régionales. En effet, alors que la région du Lôh-Djiboua compte 100 apprenants pour 100 000 habitants, la région du Gôh en compte 148 ;
- Des indices de parité déséquilibrés entre le public et le privé. Ainsi, 64 % des élèves de la Formation Professionnelle sont des filles dans les établissements de type privé alors qu'elles ne représentent que 40 % des effectifs dans les établissements publics.

Figure 63 : Répartition des élèves de la Formation Professionnelle par filière économique



Source : Carte de la Formation Professionnelle 2011-2012 du Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle

305. Nonobstant l'importance de l'Agriculture au sein du District, l'offre de formation ne couvre pas ce secteur. l'intégralité des apprenants de la formation professionnelle est orientée vers des formations relatives aux secteurs Secondaire et Tertiaire avec des effectifs respectifs de 399 et 2 308 élèves.

Tableau 60 : Effectifs et filières de la Formation Professionnelle du District par secteur

Secteur	Effectif	% des apprenants	Filières enseignées
Secondaire	399	15 %	<ul style="list-style-type: none"> - Construction Métallique - Mécanique auto - Electricité bâtiment - Menuiserie ébénisterie - Affûtage scierie - Menuiserie/Charpenterie - Plomberie sanitaire - Construction métallique - Maçonnerie - Maintenance électrotechnique - Electronique - Froid climatisation - Maintenance électronique
Tertiaire	2 308	85 %	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilité - Comptabilité/commerce - Sanitaire social - Vente - Art aménagement du cadre de vie - Sciences médico-sociales - Secrétariat bureautique - Caisse - Imprimerie - Sciences économiques et sociales - Informatique de gestion - Informatique industrielle et de maintenance - Coiffure - Esthétique - Couture - Gestion commerciale - Gestion de production - Transit – transport - Finances/comptabilité

Sources : Annuaire statistique 2011-2012 de la Formation Professionnelle et Technique, Cartographie de la Formation Professionnelle (Données chiffrées qualifiant uniquement l'enseignement professionnel et excluant l'enseignement technique)

III.1.5.2 Capacités d'accueil et corps enseignant

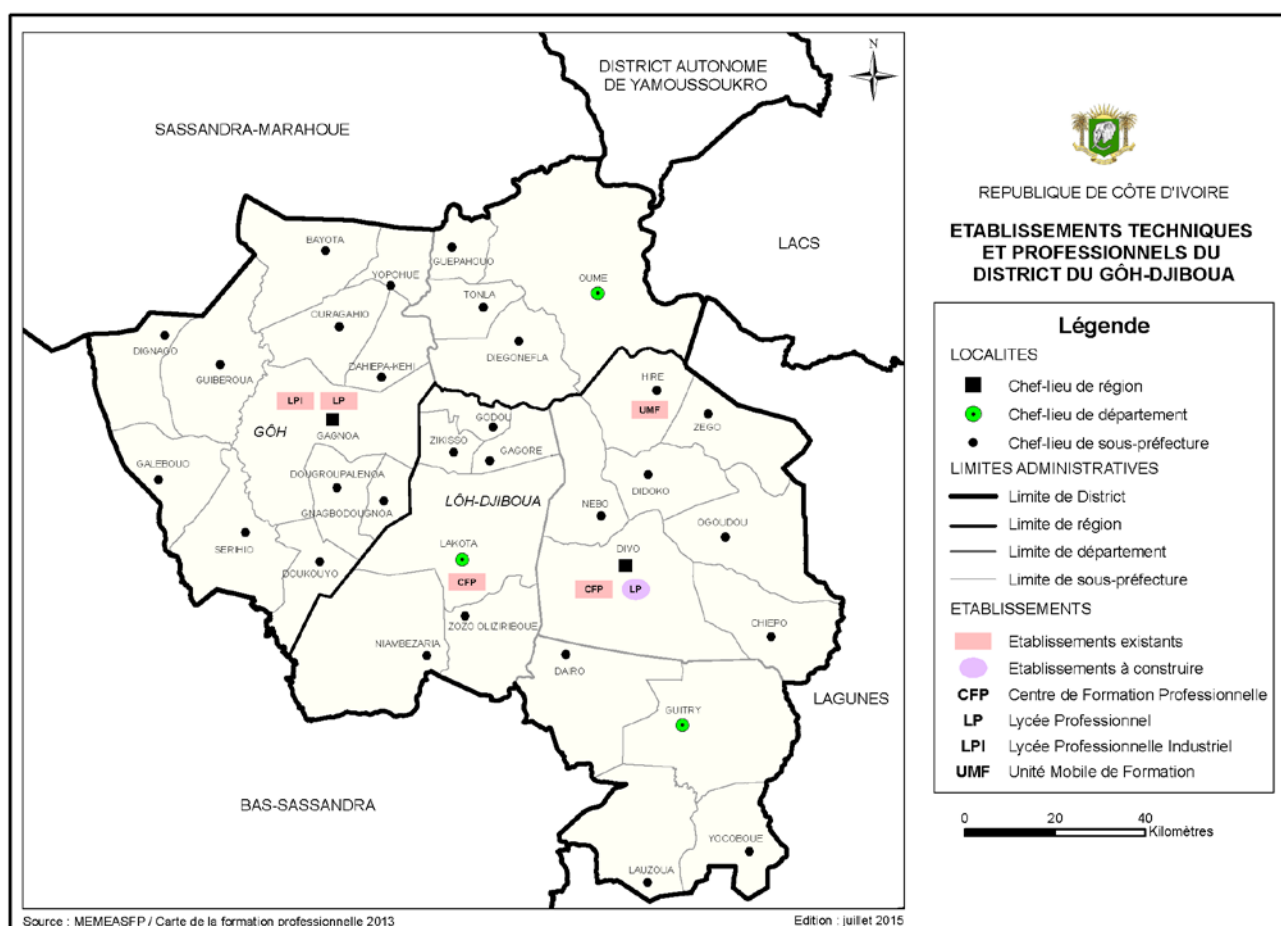
306. Le dispositif de la Formation Professionnelle et Technique du District du Gôh-Djiboua repose sur :

- Une direction régionale à Gagnoa chargée d'encadrer et de coordonner toutes les activités de Formation Professionnelle du District ;
- Une direction départementale à Divo qui a pour mission d'encadrer les activités des écoles de la région du Lôh-Djiboua.

307. La Formation Professionnelle et Technique est dispensée dans 23 établissements et une Unité mobile de formation répartis comme suit :

- 4 établissements publics ;
- 19 établissements privés ;
- Une Unité Mobile de Formation (UMF) basée à Hiré.

Carte 35 : Etablissements Techniques et Professionnels du District



308. La Formation Professionnelle dans le District est caractérisée par un ratio d'encadrement d'un enseignant pour 12 apprenants en moyenne dans les établissements publics et d'un enseignant pour 2 élèves dans les établissements privés.

Tableau 61 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut

Statut	Etbs.	Prof.	Salles	Salles Spécialisées	Ateliers	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Privé	19	259	172	17	17	16	2
Public	4	175					12
Total District	23	486	172	17	17	16	6

Sources : Annuaire 2011-2012 de l'ETPF et Annuaire statistique 2013-2014 de l'éducation ; Etbs : Etablissements, Ens : Enseignants, Prof. : Professeurs

309. Les établissements de la Formation Professionnelle sont concentrés en zone urbaine.

310. Etant donnée la faiblesse de l'offre de formation professionnelle, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle prévoit la construction d'un lycée professionnel à Divo.

Zoom 5: Lycée professionnel de Gagnoa

Construit en 1984, le Lycée professionnel de Gagnoa est le centre de Formation Professionnelle public le plus important du District. Il concentre 72 % des effectifs d'apprenants en Formation Professionnelle et dispense 2 types de formation :

- Formation secondaire BT, dispensée en 3 années dans 3 filières : Comptabilité, Secrétariat Bureautique et Comptabilité-Commerce ;
- Formation supérieure BTS, dispensée en 2 ans en plus d'une année préparatoire dans 3 filières : Finance-Comptabilité & Gestion d'Entreprises, Assistanat de Direction et Gestion commerciale.

Le Lycée compte 77 salles de classe, un personnel administratif de 27 personnes et 73 enseignants ; soit un ratio d'encadrement de 13 élèves par enseignant.

	1 ^{ère} année BT	2 ^{ème} année BT	3 ^{ème} année BT	Année préparatoire BTS	1 ^{ère} année BTS	2 ^{ème} année BTS
Effectif des apprenants	242	261	191	33	135	111



Photo 5 : Lycée professionnel de Gagnoa © 2014

En dépit d'un ratio d'encadrement général intéressant (13 étudiants par enseignant), le lycée professionnel souffre d'un déficit de personnel enseignant spécialisé en Comptabilité et Secrétariat-Bureautique. La Direction de l'établissement souligne par ailleurs le besoin de renforcer les compétences des enseignants à travers la Formation Continue.

En outre, les axes d'amélioration liés aux infrastructures et aux équipements (partiellement ravagés par le manque d'entretien résultant des années de crise) sont les suivants :

- Rénovation de la toiture d'un bâtiment de 12 classes qui présente des risques d'effondrement ;
- Equipement des salles de classe (salles informatiques affichant un déficit de 35 ordinateurs pour être fonctionnelles) ;
- Rénovation de l'internat (600 places non utilisées) et de la cantine (non fonctionnelle) ;

Chiffres clés 22 : Formation Professionnelle

- *Nombre de personnes inscrites en Formation Professionnelle et Technique : 2 707*
- *% des apprenants dans les établissements publics : 80 %*
- *Nombre d'établissements : 23*
- *Nombre de salles de classe : 172*
- *Nombre d'enseignants : 434*
- *Ratio d'occupation : 16*
- *Ratio d'encadrement dans le secteur public : 12*

III.1.6 Supérieur

311. Les informations disponibles à la date de rédaction du présent rapport ne permettent pas de disposer d'une vue d'ensemble exhaustive de l'offre de formation supérieure dans le District du Gôh-Djiboua, malgré l'existence plusieurs établissements supérieurs, notamment privés, tels que l'Institut Supérieur des Affaires et de Management (ISAM) et l'Institut Supérieur de Formation Professionnelle des Affaires et Management (IFPAM) basés à Divo, qui dispensent des formations de niveau BTS en finance, comptabilité et gestion d'entreprise ainsi qu'en gestion commerciale.

Synthèse 7 : Éducation

Le secteur éducatif est marqué par la prépondérance du cycle Primaire qui concentre les ressources (établissements, enseignants) et les effectifs d'élèves. Il est dominé par l'offre publique qui représente plus de 90 % de l'offre globale d'établissements.

Les taux de scolarisation, toutes filières confondues, sont supérieurs aux moyennes nationales correspondantes. Le système éducatif est cependant marqué par une insuffisance des moyens matérialisée par la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques, la faiblesse de l'encadrement.

Les cycles du Préscolaire et du Secondaire 1^{er} et 2nd Cycles, dispensés essentiellement en milieu urbain, sont peu développés et sont marqués par une faible scolarisation des filles et un fort taux de redoublement et d'abandon scolaire.

La formation professionnelle est dominée par la formation technique, essentiellement dispensée en milieu urbain et non orientée vers l'agriculture. Le secteur industriel est celui qui concentre le plus grand nombre d'apprenants de la formation professionnelle avec 69 % des inscrits.

Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

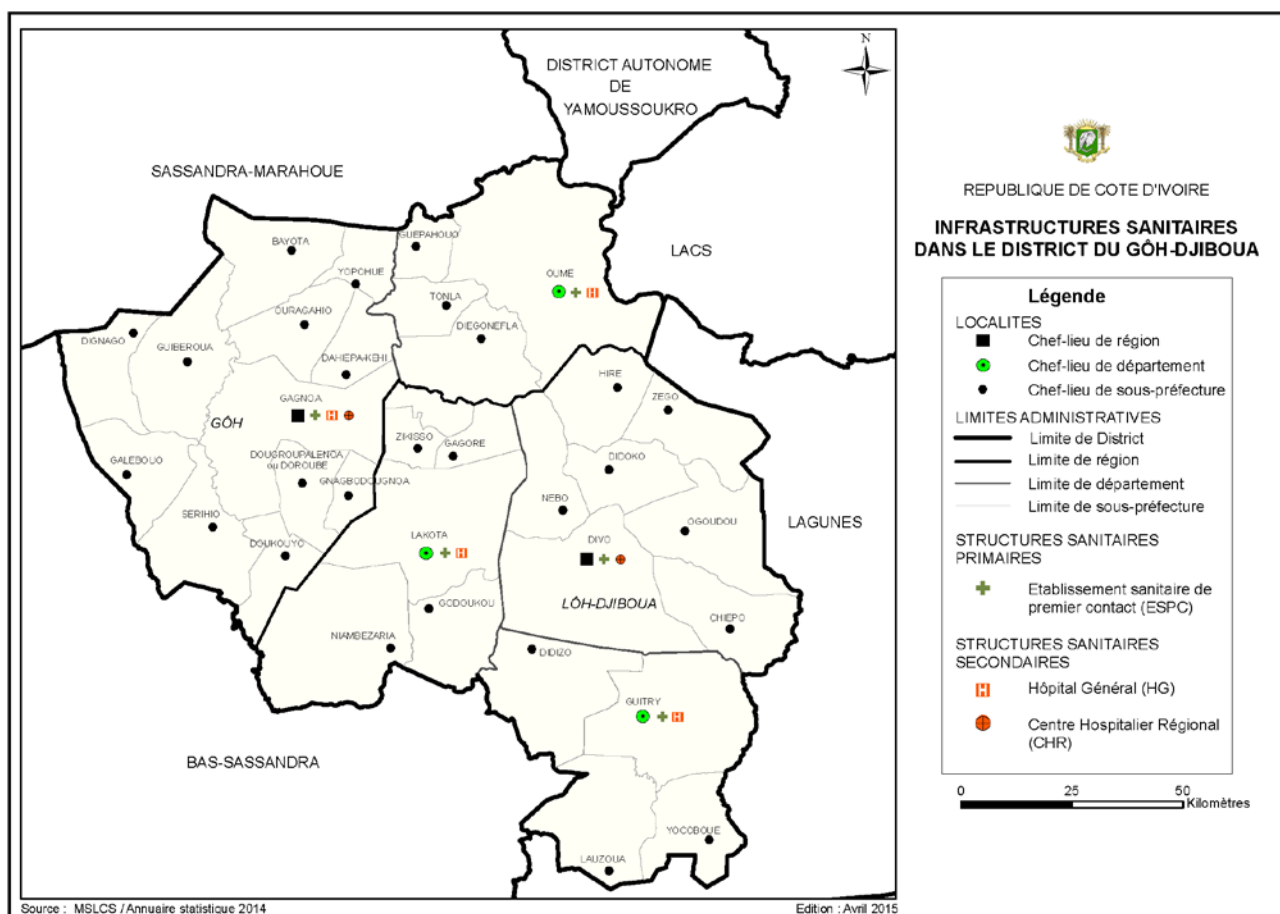
III.2.1.1 Infrastructures médicales

312. L'offre de santé dans le District du Gôh-Djiboua est dispensée à travers :

- Des établissements de niveau 1 (96 % des établissements du District) ; majoritairement des établissements sanitaires de premier contact (ESPC) qui constituent les points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires³⁹) ;
- Des établissements de niveau 2 (4 % des établissements du District) ; majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;

313. La plupart des infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département (Gagnoa, Divo, Oumé, Lakota, Guitry) qui abritent tous des ESPC et des HG. Divo et Gagnoa abritent également les deux CHR du District. Le District du Gôh-Djiboua ne compte aucune antenne locale d'établissement de niveau 3, ce dernier niveau regroupant les centres universitaires (CHU) ainsi que les instituts spécialisés tels que : l'Institut National d'Hygiène Public (INHP) ou encore l'Antenne de Transfusion Sanguine (ATS).

Carte 36 : Infrastructures sanitaires du District



³⁹Non exhaustif

314. Avec 135 établissements sanitaires (tous niveaux confondus) sur l'ensemble du territoire (dont 129 ESPC), le District affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 13 715 habitants ; supérieur à la recommandation de l'OMS (un ESPC pour 10 000 habitants).

Tableau 62 : Répartition des infrastructures sanitaires publiques par région et District sanitaire

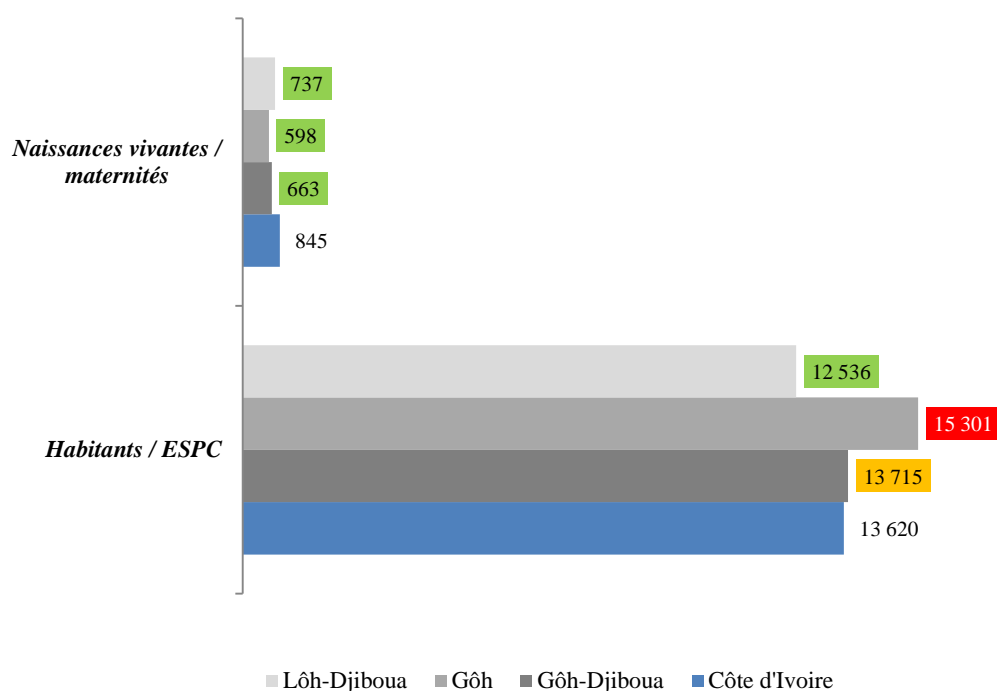
Région/District sanitaire	ESPC	HG	CHR	CHU	Maternité	Pharmacie publique	Pharmacie privée
Région du Gôh	55	2	1	0	47	6	23
Gagnoa	32	1	1	0	40	3	18
Oume	23	1	0	0	7	3	5
Région du Lôh-Djiboua	74	2	1	0	42	8	ND
Divo	47	1	1	0	26	3	ND
Lakota	27	1	0	0	16	5	ND
Total District	129	4	2	0	89	14	23

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; ND : Non Disponible

315. Avec une couverture de 2,43 lits hospitaliers pour 10 000 habitants, le Gôh-Djiboua se place en dessous de la moyenne nationale de 2,93 lits hospitaliers pour 10 000 habitants et occupe la 9^{ème} place au niveau des Districts ivoiriens, illustrant l'insuffisance de la couverture sanitaire du District, tant au niveau des établissements de premier contact que des établissements hospitaliers de référence.

316. En revanche, le ratio des naissances vivantes par maternité fait ressortir une bonne dotation en infrastructures sanitaires, et ce dans toutes les régions du District. A titre d'illustration, ce ratio est de 1 maternité pour 737 naissances vivantes dans la région du Lôh-Djiboua (région la moins bien équipée en maternités du District) contre 845 au niveau national.

Figure 64 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District



Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

317. 28 % des établissements du District ne sont pas ouverts, et ce, parce que leur construction est en cours (48 %), ou en raison de la dégradation des infrastructures (35 %), ainsi que du manque de personnels et d'équipements (17 %). Le fonctionnement des établissements ouverts est entravé par plusieurs problèmes liés aux infrastructures et aux outils basiques de fonctionnement :

- 58 % des établissements ne sont raccordés à aucun système d'adduction d'eau ;
- 15 % des établissements ne sont pas connectés au réseau électrique ;
- 70 % des établissements ne sont pas connectés à la SODECI.

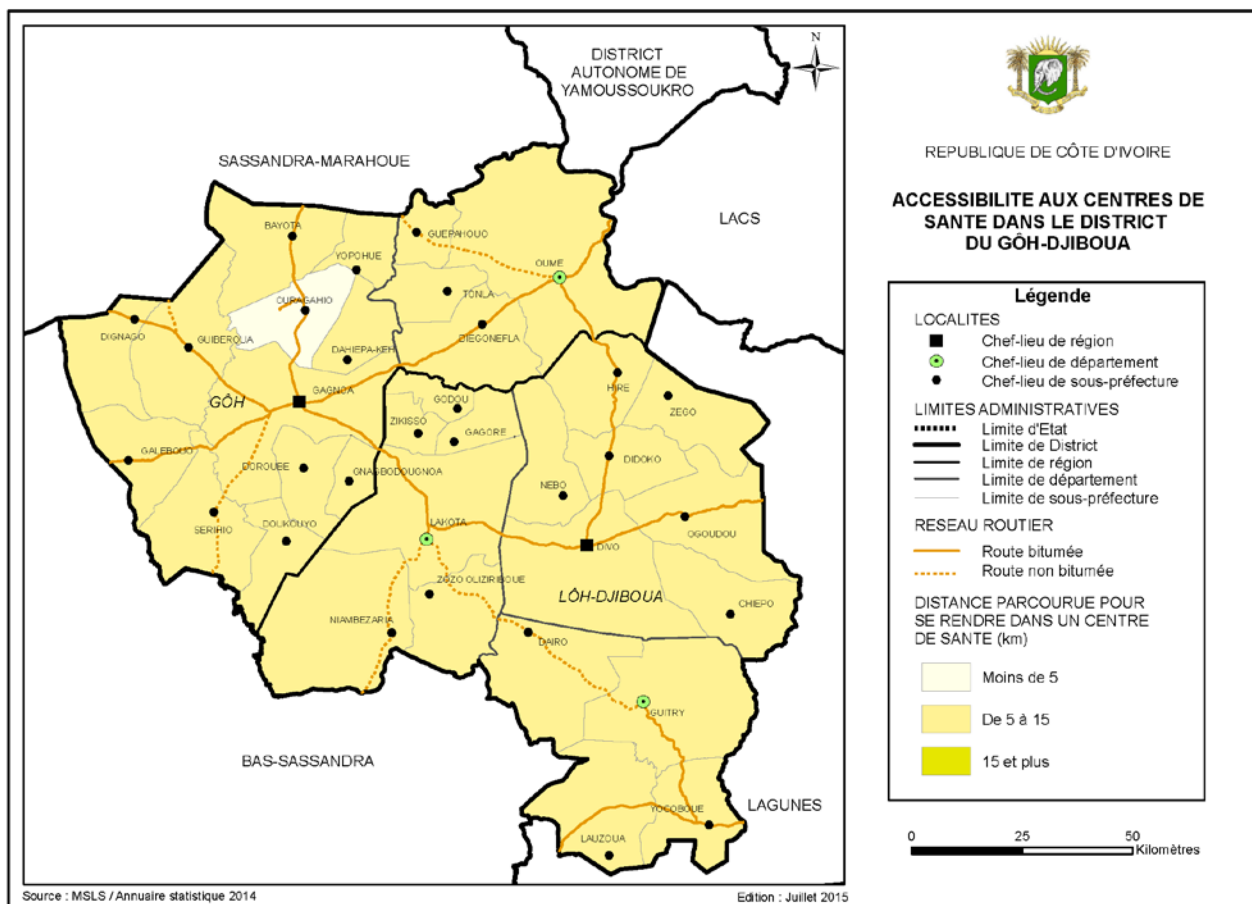
Tableau 63 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Raccordement SODECI (%)	Equipé HVA ⁴⁰ (%)	Raccordement CIE (%)	Raccordement Téléphonie Mobile (%)	Accès voie Bitumée (%)
Gôh	38	45	90	90	37
Lôh-Djiboua	20	39	77	73	21
Total District	30	42	85	83	30

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé ; ND : Non Disponible

318. L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est relativement satisfaisante pour ce qui est des infrastructures routières. En effet, dans la majorité des sous-préfectures du District, les populations ne parcourent pas plus de 10 km pour accéder au centre de santé le plus proche, mais 30 % seulement des infrastructures sont accessibles via la route bitumée.

Carte 37: Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région



⁴⁰ Hydraulique Villageoise améliorée

319. Cette situation est préoccupante, car les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires, avec en moyenne une ambulance pour plus de 10 établissements et de manière plus générale moins d'un véhicule motorisé (ambulances, motos et autres véhicules) par établissement sanitaire.

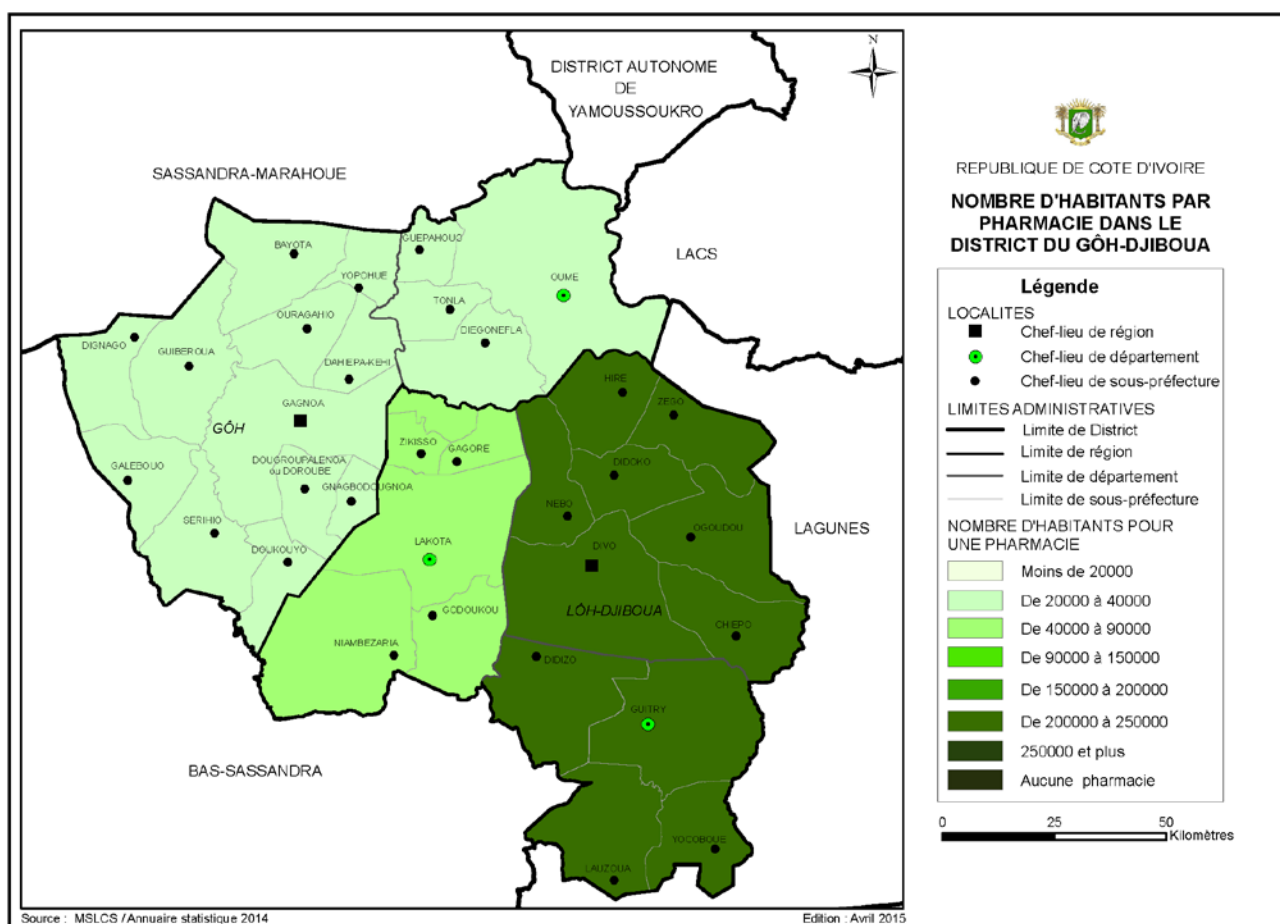
Tableau 64 : Equipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région

Région	Véhicules	Ambulances	Motos	Ordinateurs	Réfrigérateurs	Congélateur
Gôh	2	7	59	25	69	7
Gagnoa	1	4	34	10	39	4
Oumé	1	3	25	15	30	3
Lôh-Djiboua	0	6	46	14	37	7
Divo	0	5	28	8	19	4
Lakota	0	1	18	6	18	3
Total District	2	13	105	39	106	14

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

320. Le District compte 14 pharmacies publiques, impliquant un ratio d'une pharmacie publique pour 126 373 habitants, très en deçà de la moyenne nationale d'une pharmacie publique pour 77 518 habitants par pharmacie publique. Cette insuffisance est encore plus marquée dans la région du Gôh, avec 140 258 habitants par pharmacie dans le District.

Carte 38 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District



Source : MSLS / Annuaire statistique 2014

Edition : Avril 2015

III.2.1.2 Plateau technique

321. Bien que parfois non fonctionnel, les régions du District du Gôh-Djiboua disposent d'un plateau homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires.

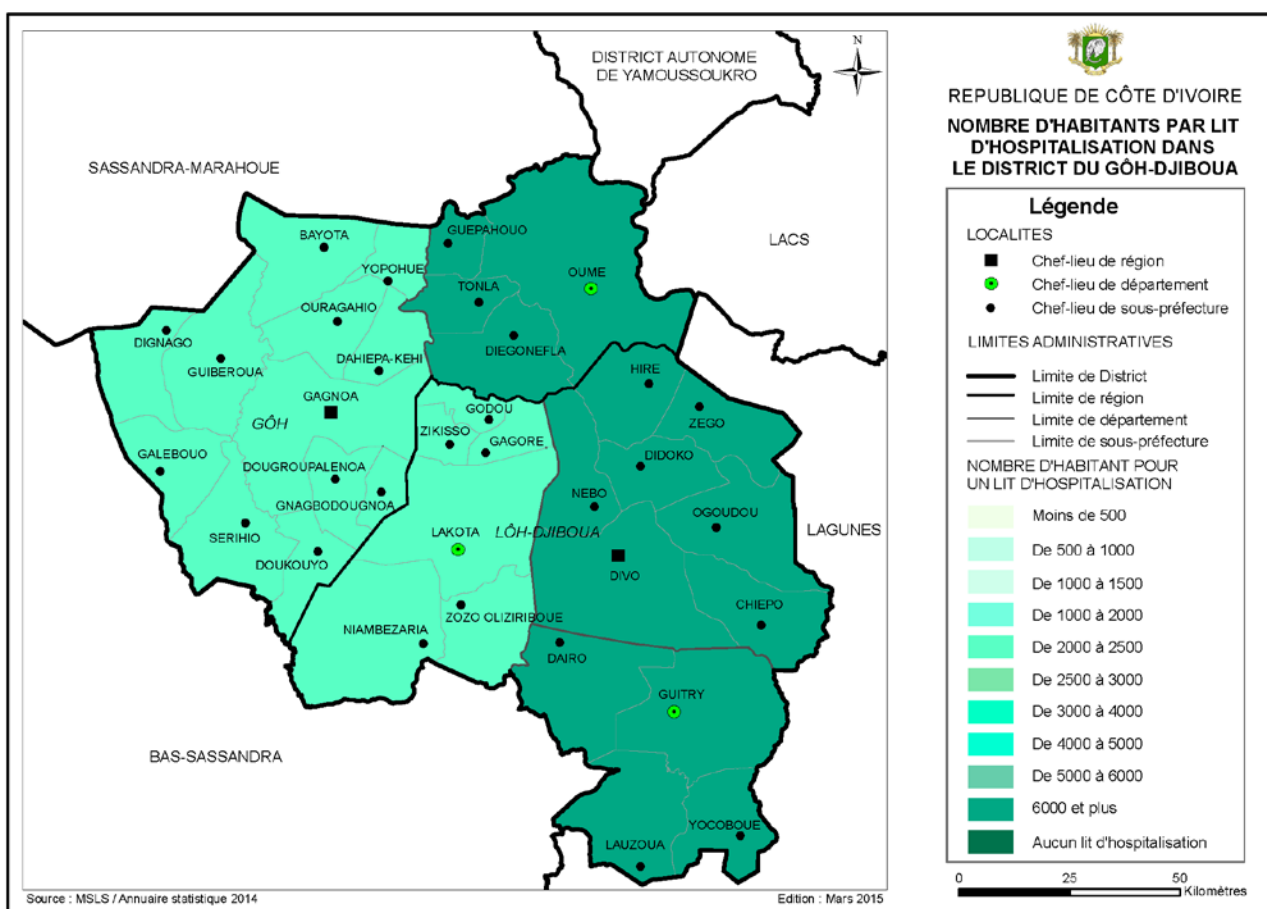
Tableau 65 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire

Région	Lits ouverts	Laboratoires d'analyses	Blocs opératoires	Services de radiologie	Cabinets dentaires
Gôh	271	5	5	4	3
Gagnoa	238	4	4	3	2
Oumé	33	1	1	1	1
Lôh-Djiboua	158	6	3	2	2
Divo	98	5	2	1	1
Lakota	60	1	1	1	1
Total District	429	11	8	6	5

Source : MSLS – Annuaire statistique 2013 de la santé

322. Ces infrastructures sont insuffisantes avec une moyenne d'un lit d'hospitalisation pour plus de 4 000 habitants, en deçà de l'objectif PNDS d'un lit d'hospitalisation pour 1 000 habitants. Cette insuffisance s'explique notamment par la faible couverture enregistrée dans le Lôh-Djiboua avec un lit pour plus de 5 000 habitants.

Carte 39 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation



III.2.1.3 Consultations et utilisation

323. Le District du Gôh-Djiboua affiche un taux de consultations en ESPC de 79 %, au-dessus de la moyenne nationale (72 %). Les taux d'utilisation et de fréquentation sont en ligne avec la moyenne nationale ; ils atteignent respectivement 29 % (avec 29 % au plan national) et 32 % (contre 31 % au plan national).

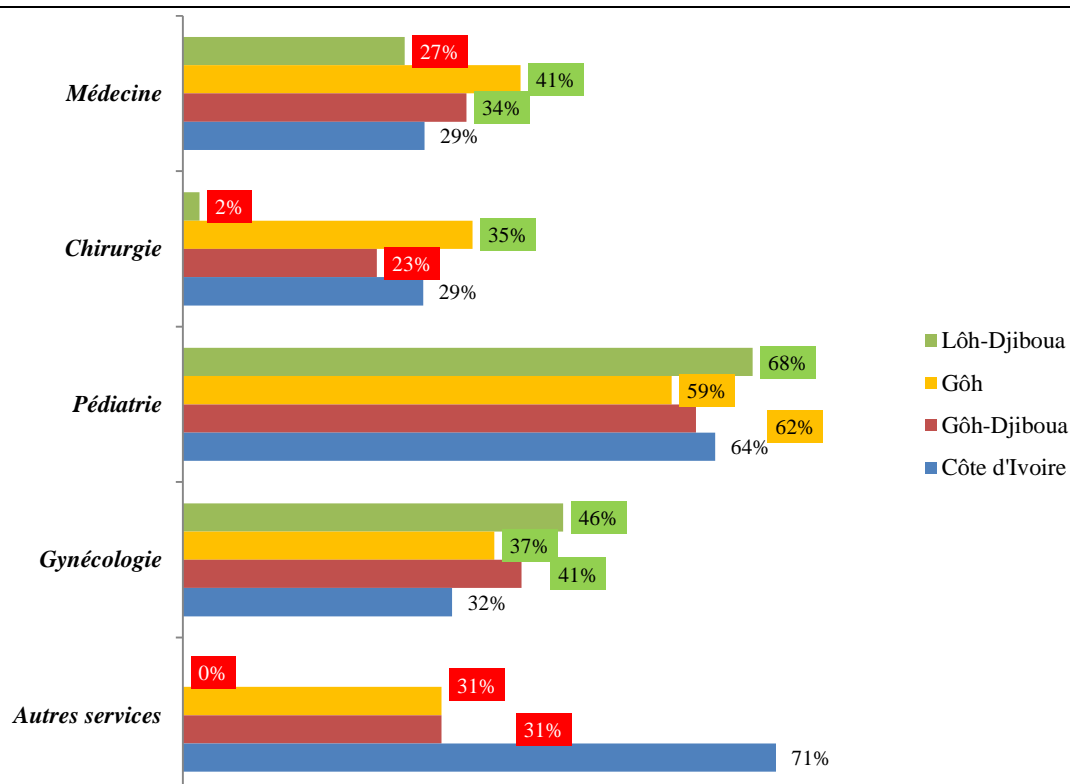
Tableau 66 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des districts sanitaires

Région	Consultations	Durée moyenne de séjour ⁴¹	Consultations réalisées en ESPC	Taux d'utilisation ⁴²	Taux de fréquentation	Ratio d'occupation des lits
Gôh	348 110	3	79 %	38 %	41 %	41 %
Gagnoa	245 832	3	77 %	40 %	43 %	38 %
Oumé	102 278	3	82 %	35 %	37 %	67 %
Lôh-Djiboua	217 424	2	78 %	21 %	23 %	30 %
Divo	163 522	2	77 %	20 %	23 %	45 %
Lakota	53 902	2	82 %	21 %	24 %	6 %
Total District	565 534	3	79 %	29 %	32 %	37 %

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

324. Le ratio d'occupation moyen des lits se situe à 37 %. Toutefois, ce taux varie selon les services et selon les régions. Ainsi les services de pédiatrie sont particulièrement utilisés par la population.

Figure 65 : Ratio d'occupation des lits CHR & HG par région et par service



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

⁴¹ En HG et CHR

⁴² Cf. Glossaire

III.2.1.4 Personnel médical et paramédical

325. Le District comptait en 2013 : 94 médecins, 500 infirmiers, 205 sages-femmes, 9 chirurgiens-dentistes et plus de 600 volontaires plus communément désignés comme des agents de santé communautaires et matrones qui viennent en support au dispositif classique.

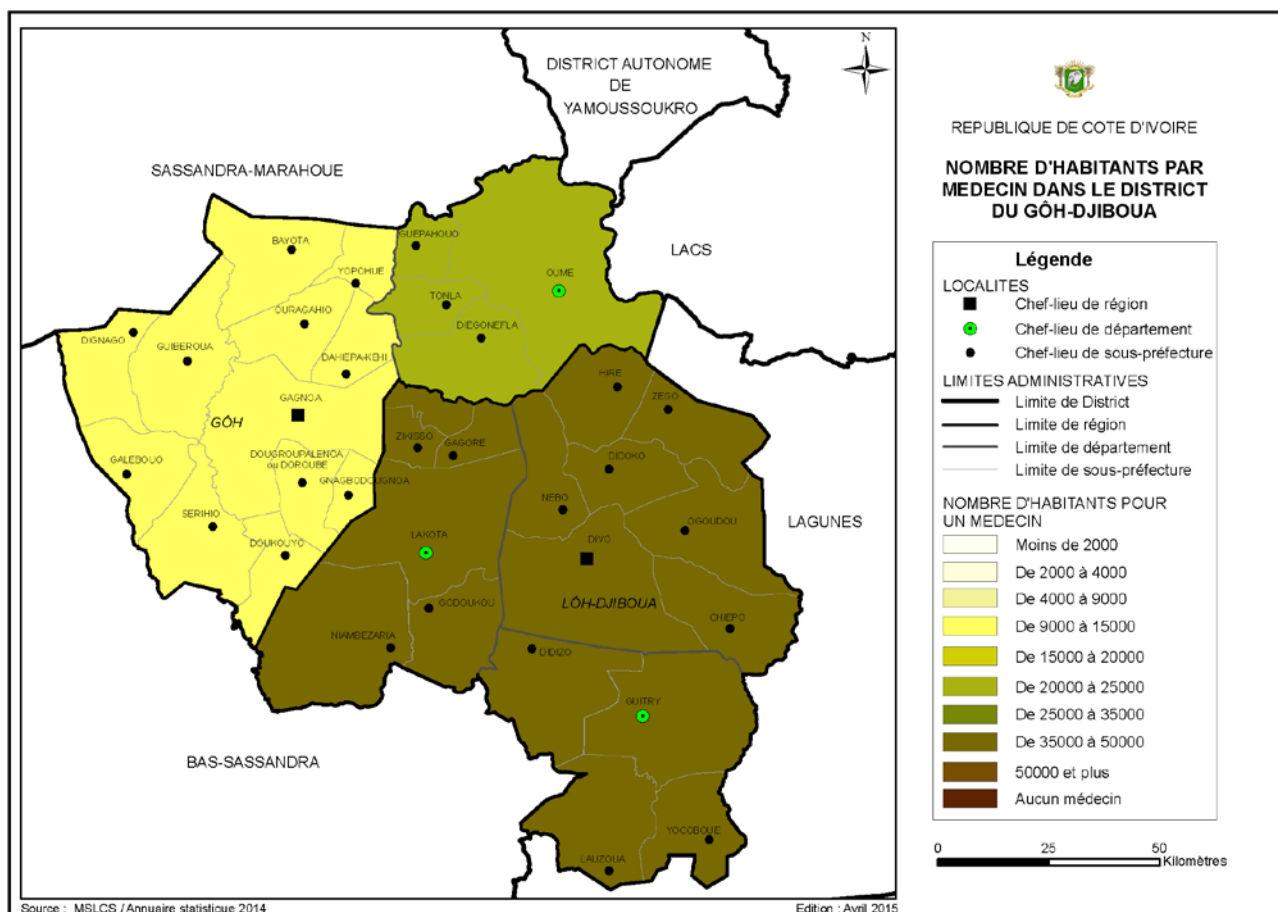
Tableau 67 : Répartition du personnel médical du District par région

Région	Médecins	Infirmiers	Sages-femmes	Chirurgiens-dentistes	Pharmaciens
Gôh	62	321	110	5	12
Gagnoa	51	264	84	4	5
Oume	11	57	26	1	7
Lôh-Djiboua	32	179	95	4	5
Divo	23	128	68	2	3
Lakota	9	51	27	2	2
Total District	94	500	205	9	17

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

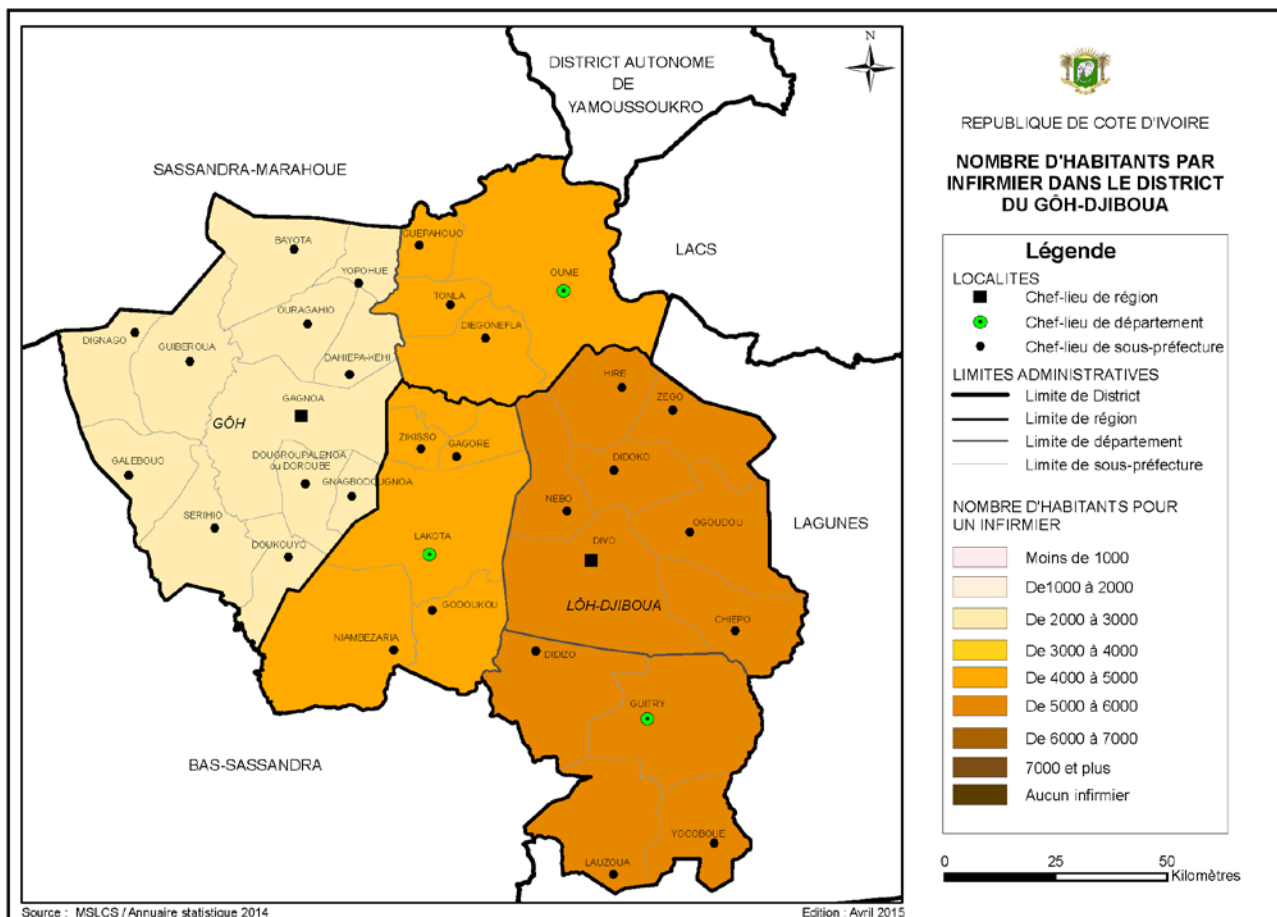
326. Le District compte un médecin pour 18 821 habitants, soit une dotation en personnel faible, en deçà de la moyenne nationale et de la norme recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui s'élèvent à un médecin pour 10 000 habitants. Ce constat n'est pas homogène dans le District puisque le nombre d'habitants par médecin est proche de 1 médecin pour 30 000 habitants dans la région du Lôh-Djiboua tandis qu'il est inférieur à 20 000 dans la région du Gôh rehaussé par Gagnoa qui dénote avec un ratio de 1 médecin pour 11 152 habitants.

Carte 40 : Nombre d'habitants par médecin



327. Le District compte un infirmier pour 3 538 habitants, ratio supérieur à la moyenne nationale qui affiche un infirmier pour 5 221 habitants, mais toujours en deçà de l'objectif fixé par le PNDS d'un infirmier pour 2 000 habitants. Ce ratio connaît de fortes disparités dans le District puisqu'alors que la région du Gôh affiche un ratio d'un infirmier pour 2 622 habitants (2 154 à Gagnoa), la région du Lôh-Djiboua présente un ratio d'un infirmier pour 5 183 habitants.

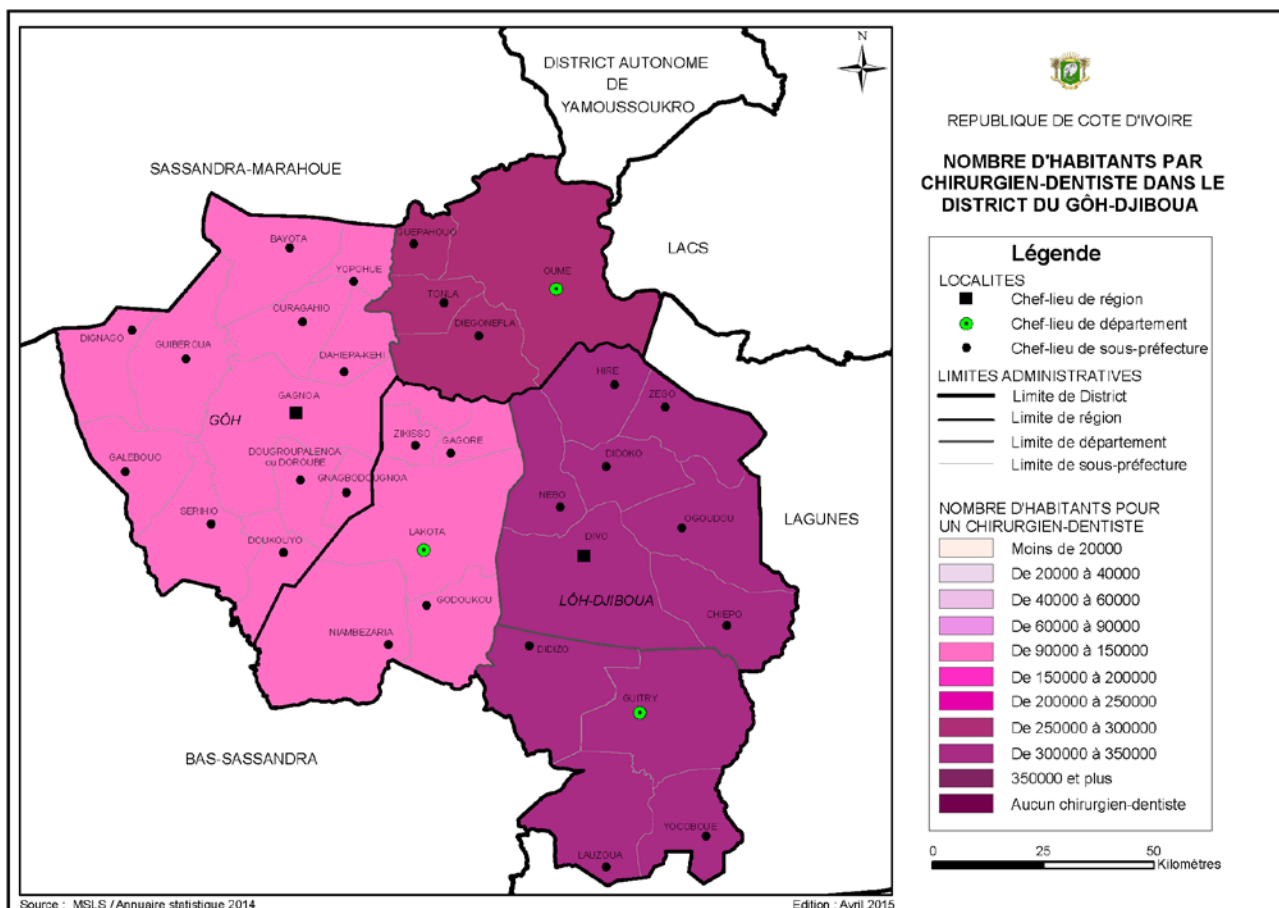
Carte 41 : Nombre d'habitants par infirmier



328. Le District affiche un ratio d'un chirurgien-dentiste pour 196 580 habitants, en deçà de la moyenne nationale d'un chirurgien-dentiste pour 109 020 habitants.

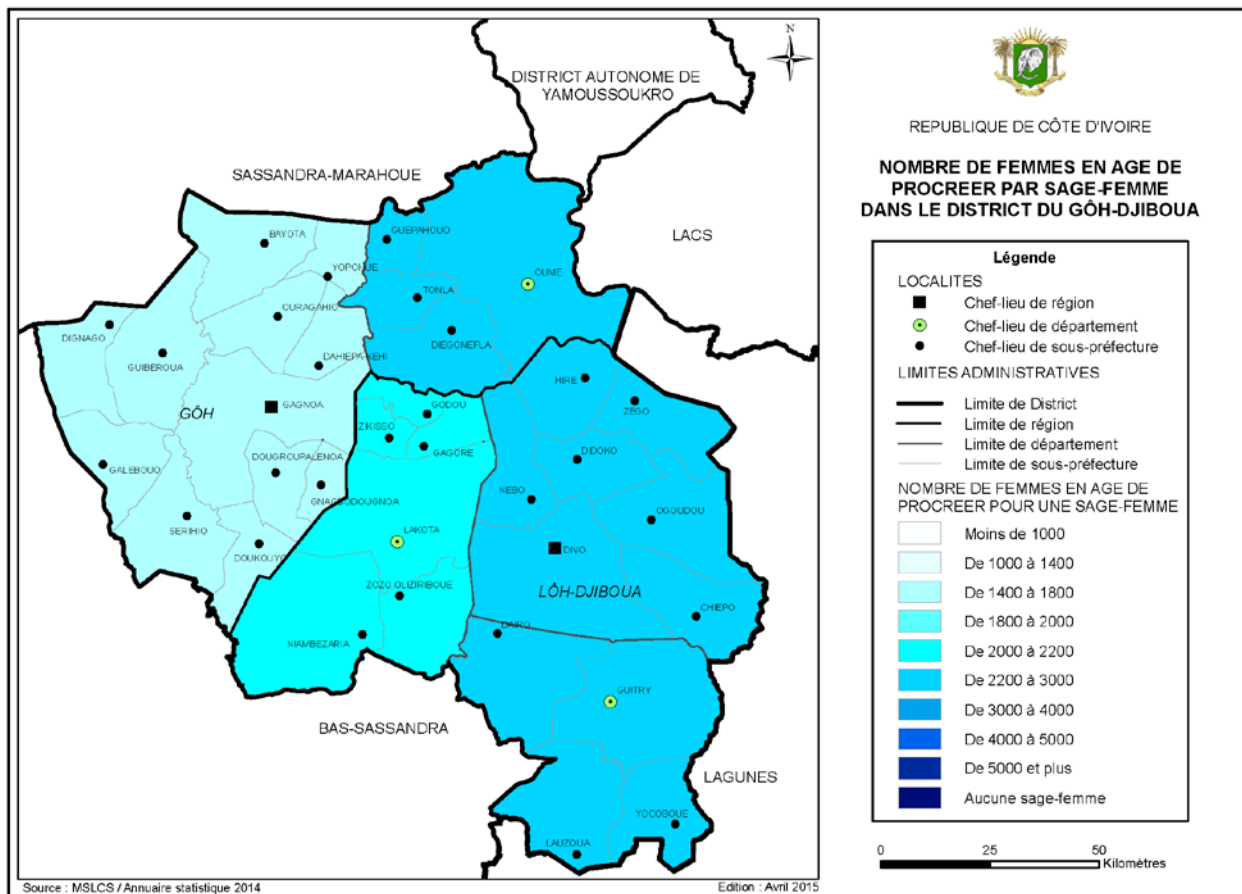
329. La région de Lôh-Djiboua affiche une insuffisance en chirurgiens-dentistes plus marquée, avec en moyenne un chirurgien-dentiste pour plus de 230 000 habitants. A l'inverse Gagnoa avec 5 chirurgiens-dentistes, présente un ratio de 1 chirurgien-dentiste pour 142 194 habitants.

Carte 42 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste



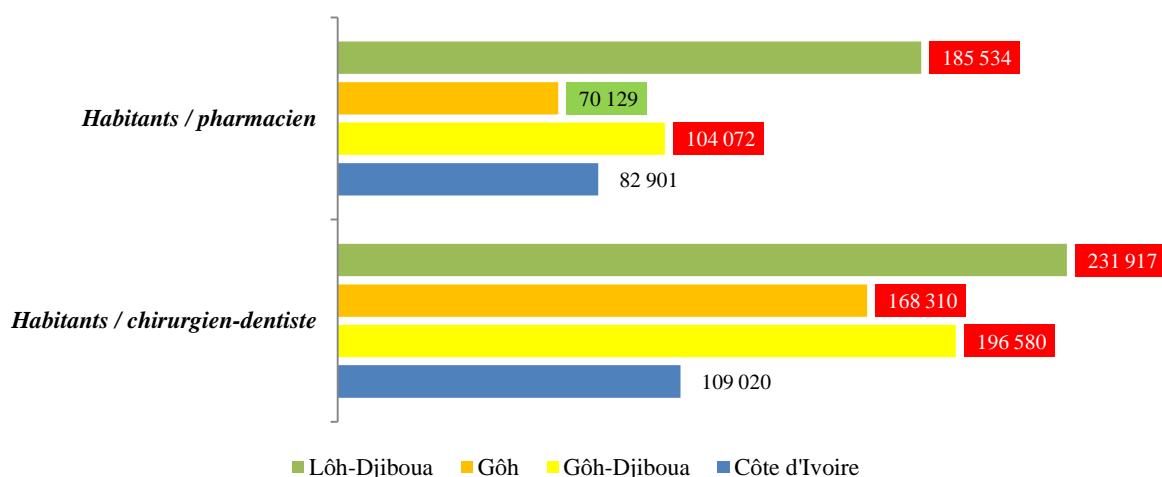
330. Le District compte 205 sages-femmes inégalement réparties sur le territoire. Le District sanitaire du Gôh affiche un ratio d'une sage-femme pour 1 800 femmes en âge de procréer alors que le District sanitaire du Lôh-Djiboua compte en moyenne une sage-femme pour 2 344 femmes en âge de procréer.

Carte 43 : Nombre de FAP⁴³ par sage-femme dans le District



⁴³ Femmes en âge de procréer

Figure 66 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

331. Sur la base des recommandations émises par l’OMS, le manque de personnel médical s’élève pour le District à 84 médecins et 7 infirmiers. Ces insuffisances sont plus marquées dans la région du Lôh-Djiboua (61 médecins et 7 infirmières) qui concentre le moins de population.

332. Sur la base des objectifs PNDS, les insuffisances sont plus significatives avec un manque de 261 médecins et 385 infirmiers, dont 285 dans la seule région du Lôh-Djiboua.

Tableau 68 : Insuffisance de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales⁴⁴

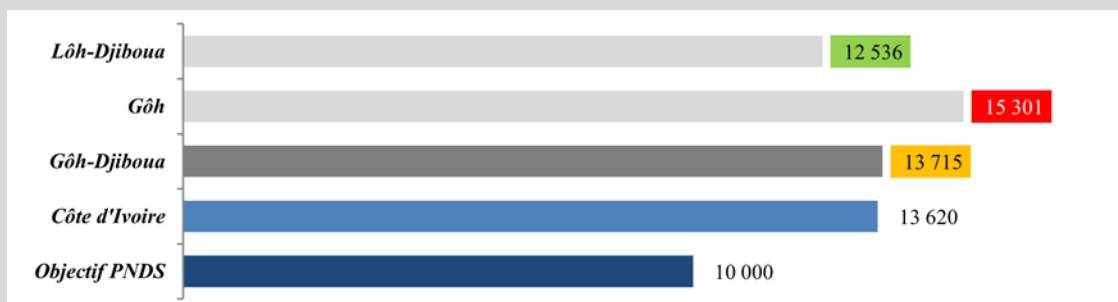
Région	Poste	Insuffisance norme OMS	Insuffisance objectif PNDS
Gôh	Médecins	23	107
	Infirmiers	0	100
	Sages-femmes	0	-
Lôh-Djiboua	Médecins	61	154
	Infirmiers	7	285
	Sages-femmes	0	-
Total District	Médecins	84	261
	Infirmiers	7	385
	Sages-femmes	0	-

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

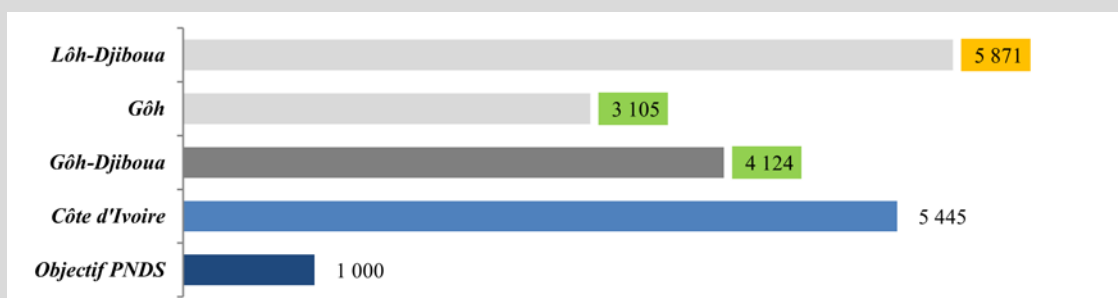
⁴⁴ Norme OMS : 10 000 hab/médecin ; 5 000 hab/infirmier ; 3 000 FAP / sage-femme
Objectif PNDS : 5 000 hab/médecin ; 2 000 hab/infirmier.

Chiffres clés 23 : Infrastructures sanitaires et personnel médical

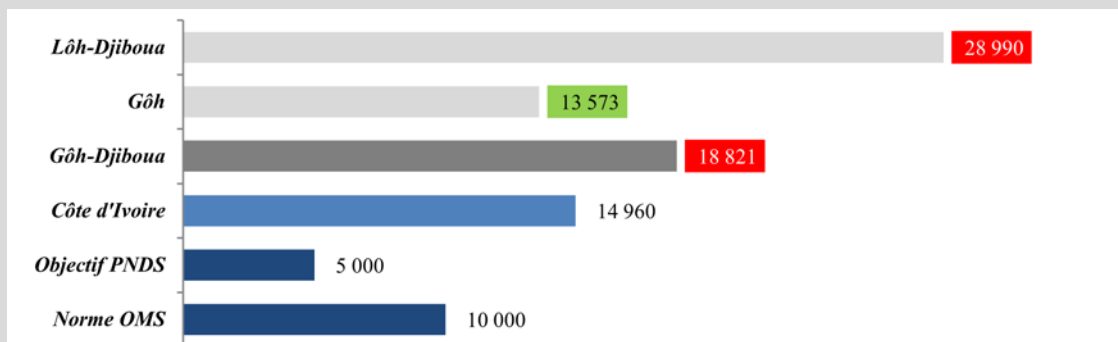
Nombre d'habitants par ESPC



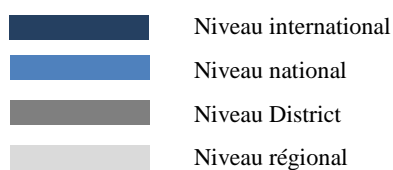
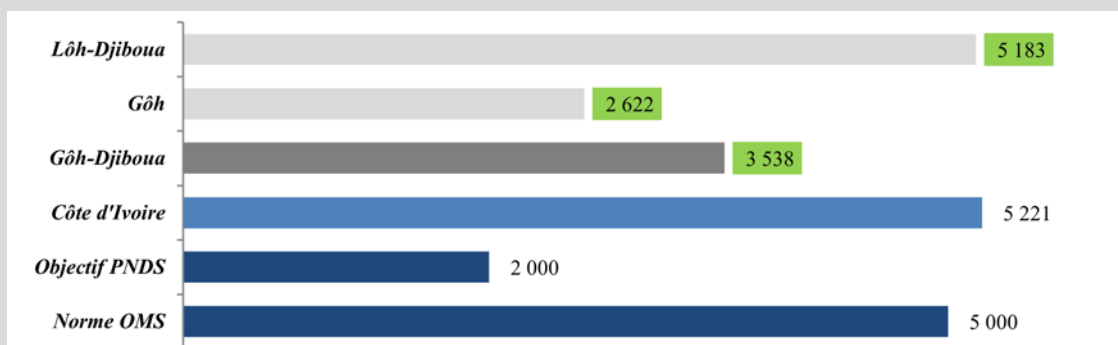
Nombre d'habitants par lit ouvert



Nombre d'habitants par médecin



Nombre d'habitants par infirmier



III.2.2 Profil sanitaire

III.2.2.1 Mortalité néonatale et infanto-juvénile

a) Maternité et naissance

333. Avec 2 065 femmes en âge de procréer (FAP) par sage-femme et 663 naissances vivantes par maternité en 2013, les moyens du District du Gôh-Djiboua en termes d'infrastructures et de personnel sont insuffisants. Cependant, l'accompagnement des femmes enceintes est satisfaisant puisque sur 59 040 naissances vivantes, 60 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national

Tableau 69: Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District

Région	FAP	Grossesses attendues	Naissances vivantes	Proportion d'accouchements assistés (%)	Couv. Consult. Postnatale (%)	Décès maternel/ 100 000
Gôh	200 509	29 487	28 083	75	14	267
Gagnoa	135 797	19 929	18 980	76	15	300
Oumé	64 712	9 558	9 103	75	11	198
Lôh-Djiboua	222 726	32 504	30 957	45	10	120
Divo	167 556	24 481	23 316	43	10	99
Lakota	55 170	8 023	7 641	53	9	183
Total District	423 235	61 991	59 040	60	12	190

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 ; FAP : Femme en âge de procréer

334. La variation observée entre le taux de première consultation prénatale (CPN1) de 108 % et celui relatif à la quatrième consultation prénatale (CPN4) qui s'établit à 28 % indique un désintéressement des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés.

335. Cette situation peut être associée à plusieurs facteurs parmi lesquels : le caractère onéreux et la mauvaise qualité des prestations, la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel, le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route, le déficit d'accompagnement et de prise en charge des femmes enceintes par l'entourage familial, l'ignorance des impératifs d'ordre médical en cas de grossesse.

336. La couverture en consultations postnatales (12 %) est supérieure de 2 points à la moyenne nationale (10 % des femmes seulement effectuent une consultation postnatale au niveau national).

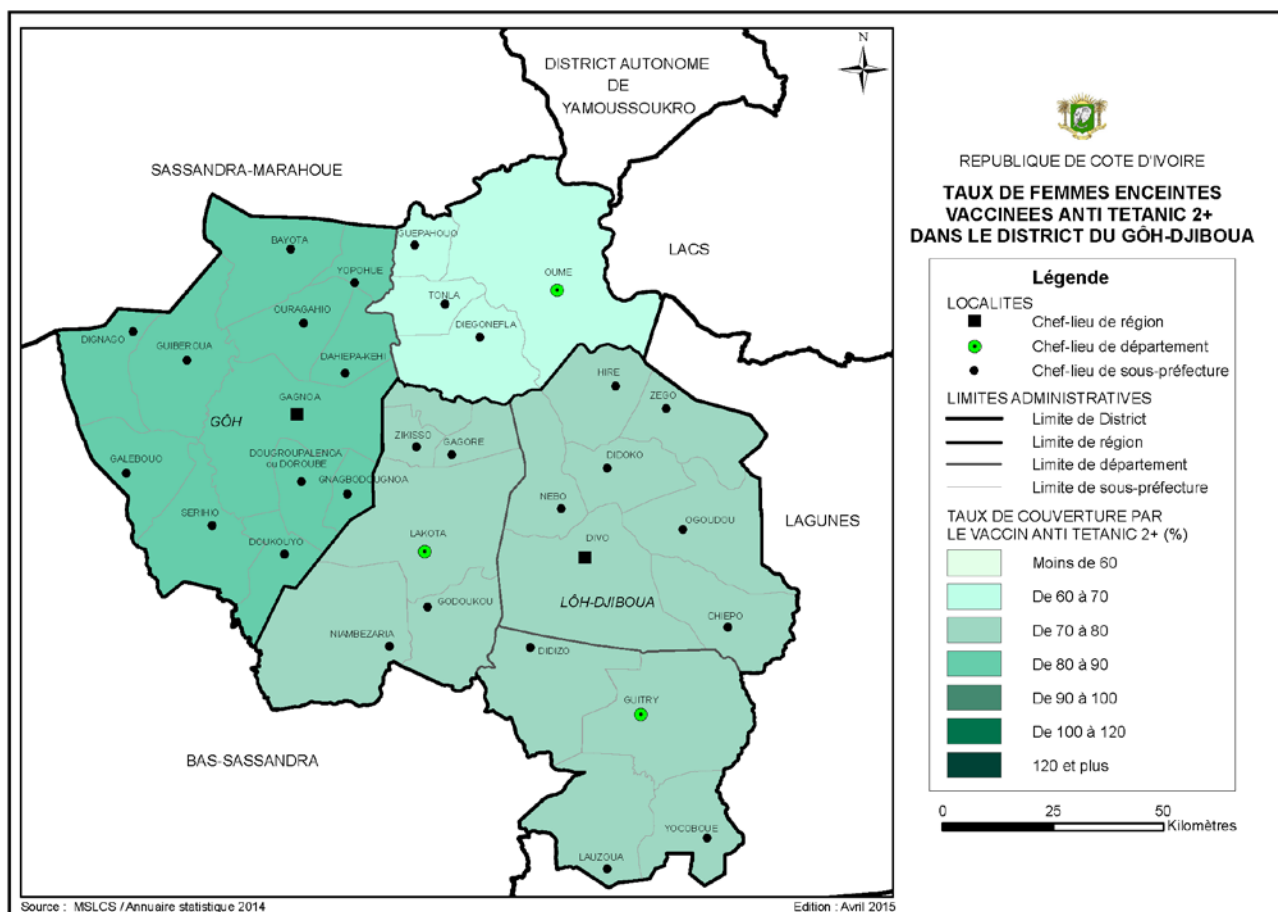
Tableau 70: Couverture maternelle par région

Taux de couverture (%)	Gôh	Lôh-Djiboua	Gôh-Djiboua	Côte d'Ivoire
CPN1 ⁴⁵	116	101	108	88
CPN4	38	19	28	33
Abandon de la CPN	67	81	74	62
Consultation postnatale	14	10	12	10
Accouchements assistés	75	45	60	51
Vat2+	78	78	78	81

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

337. La couverture vaccinale des femmes enceintes contre le tétanos (VAT2+) s'établit à 78 % soit 3 points sous la moyenne nationale (81 %). Ce taux est homogène dans l'ensemble des régions.

Carte 44 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)



⁴⁵ Cf. Glossaire

b) Vaccination

338. La couverture vaccinale des enfants est insatisfaisante puisque 9,5 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont aucun vaccin contre 4,9 % au niveau national. Par ailleurs, seulement 41,4 % des enfants ont tous les vaccins à jour contre 50,5 % au niveau national.

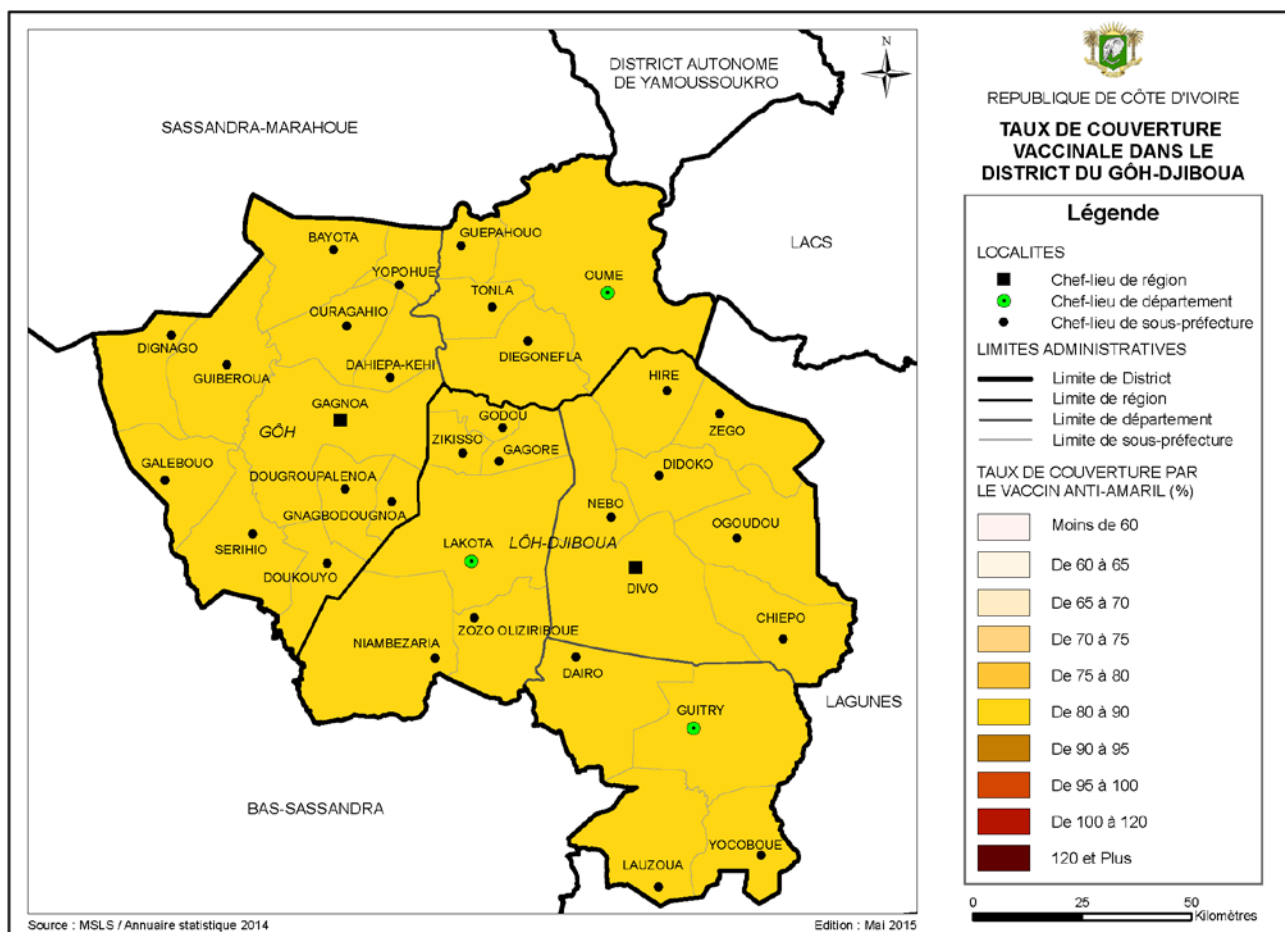
Tableau 71: Couverture vaccinale des enfants du District par région

Taux de couverture (%)	Gôh	Lôh-Djiboua	Gôh-Djiboua	Côte d'Ivoire
DTC3 ⁴⁶	97	100	98	101
Polio3	84	93	89	98
BCG	93	101	97	90
VAR	77	83	80	85
VAA	84	82	83	84

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

339. La couverture vaccinale antiamarile (VAA) contre la fièvre jaune présente par ailleurs des taux équivalents au sein des différentes régions.

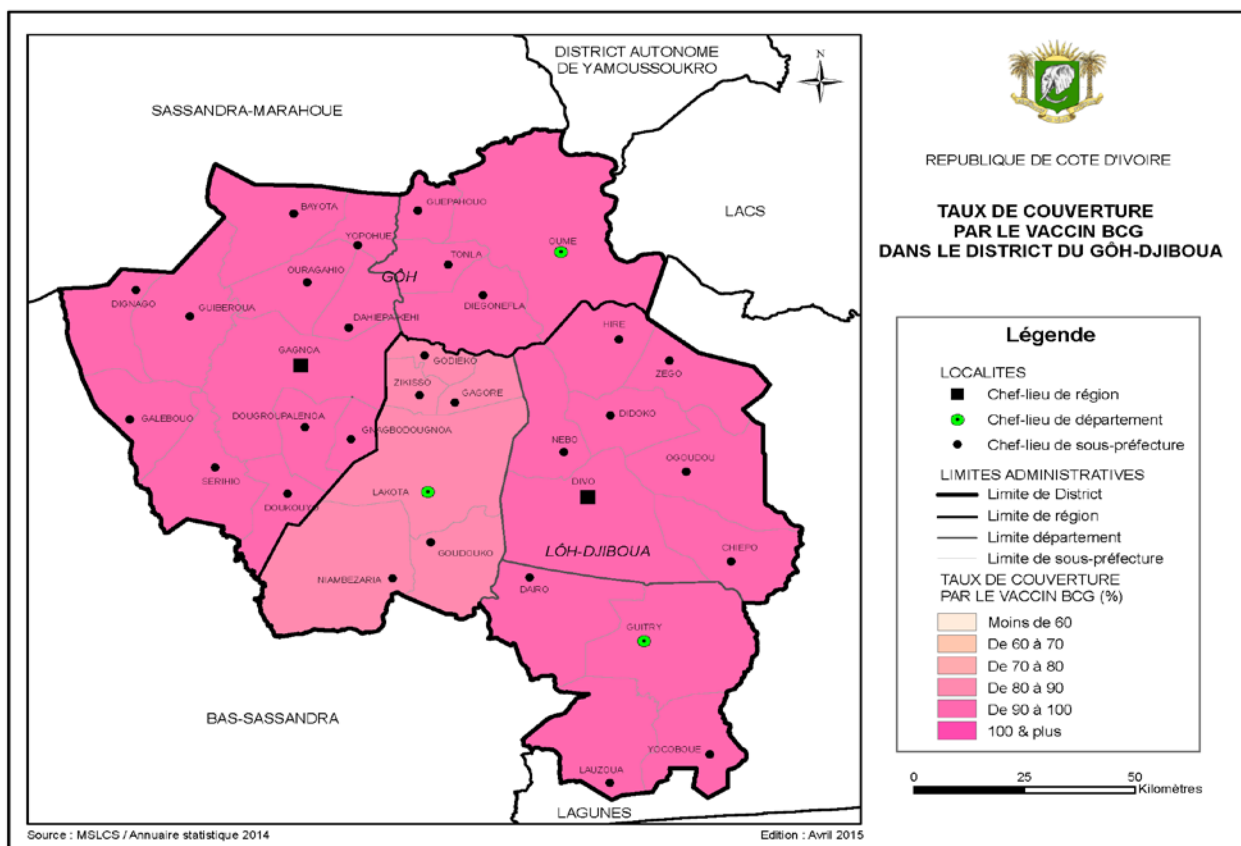
Carte 45 : Taux de couverture vaccinale (antiamaril) dans le District (en %)



⁴⁶ Cf. Glossaire

340. La couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG) s'établit à 97 % dans le District.

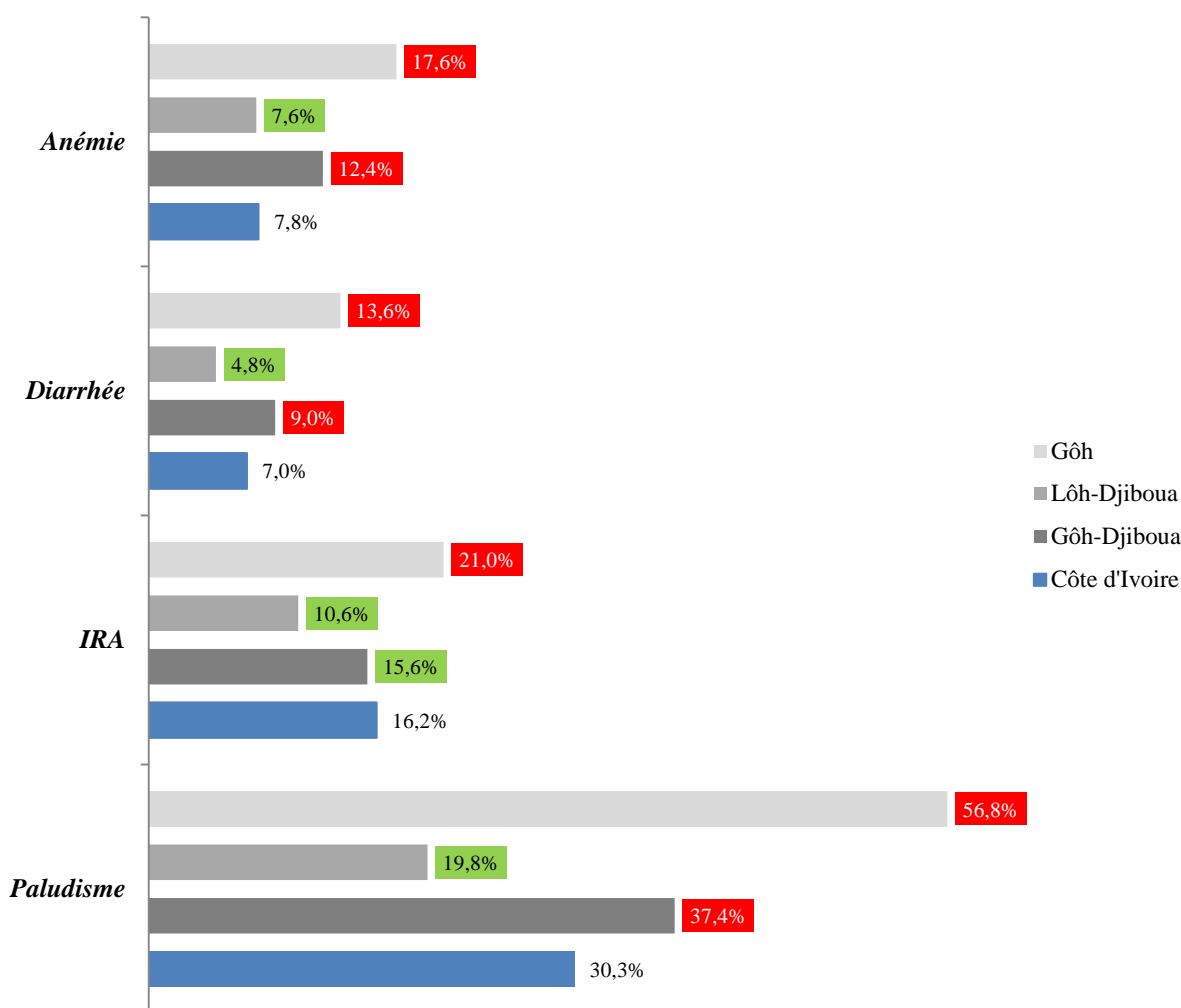
Carte 46 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG)



c) Mortalité

341. Le District du Gôh-Djiboua enregistre un taux de décès maternel particulièrement élevé de 190 cas pour 100 000, au-dessus du taux de décès maternel national (138). Les maladies de l'enfance sont nombreuses et causent en Côte d'Ivoire de nombreux décès de jeunes enfants. Le District enregistre des taux d'incidence plus élevés que la moyenne nationale pour les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans. Ainsi, plus de 37,4 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés par le paludisme, soit un taux d'incidence de 7 points au-dessus de la moyenne.

Figure 67 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans

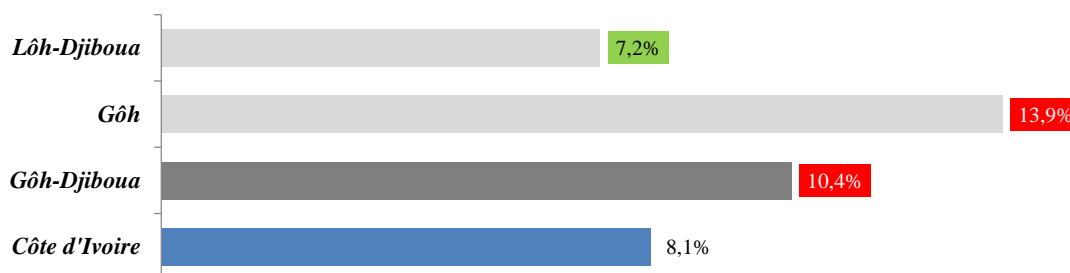


Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 – IRA : Insuffisance rénale aiguë

342. Ces incidences sont élevées principalement en raison des taux de couverture peu satisfaisants de vaccination des femmes enceintes ainsi que des jeunes enfants contre les pathologies souvent mortelles. A titre d'illustration, plus de 20 % des femmes enceintes du District du Gôh-Djiboua ne sont pas vaccinées contre le tétanos (vaccin Vat2+), soit 3 points de moins que la moyenne nationale.

343. A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. Les enfants souffrant d'hypotrophie à la naissance ont un poids inférieur à 2,5 kg, signe d'un développement inférieur à la normale d'un organe quelconque du corps de l'enfant. Une fois de plus, l'incidence de cette pathologie dans le District est de 2 points supérieurs à la moyenne nationale. Cette tendance est particulièrement forte dans la région du Gôh.

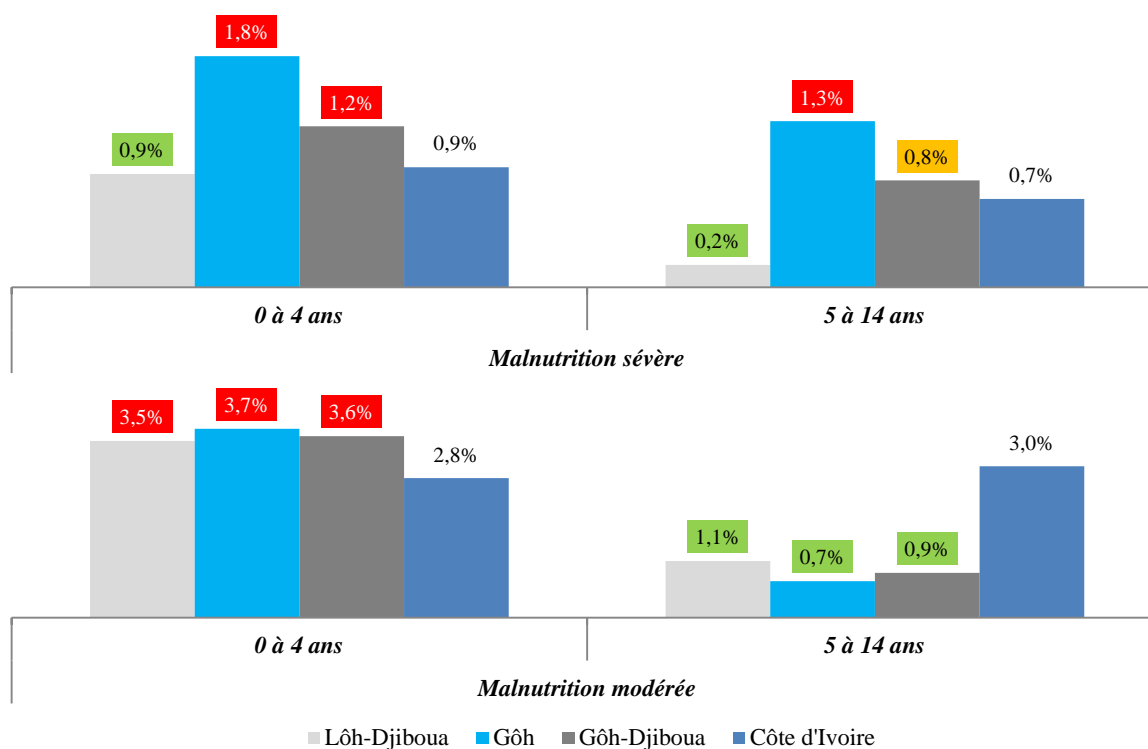
Figure 68 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

344. Le District du Gôh-Djiboua affiche des taux de malnutrition modérée supérieurs à la moyenne nationale chez les enfants de 0 à 4 ans. Ce constat est principalement vérifié dans la région du Gôh, et ce essentiellement chez les enfants en bas âge (1,8 % des enfants de 0 à 4 ans sont touchés par la malnutrition sévère et 3,7 % des enfants de 0 à 4 ans sont touchés par la malnutrition modérée).

Figure 69 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

Tableau 72 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)

Région	Mortalité néonatale	Mortalité post-néonatale	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile
Nord	86	51	137	84	209
Centre	52	35	87	54	137
Centre-Est	44	34	77	60	133
Centre-Nord	23	20	43	33	74
Centre-Ouest	26	22	48	34	80
Nord-Est	48	33	80	59	134
Nord-Ouest	67	52	120	74	185
Ouest	46	55	101	50	145
Sud	40	28	68	36	102
Sud-Ouest	18	33	51	25	75
Ville d'Abidjan	46	23	69	30	97

Source : EDS/MICS – 2011-2012

III.2.2.2 Etat sanitaire de la population

345. Au niveau du District, et à l'instar de l'ensemble de la Côte d'Ivoire, les pathologies qui présentent le plus de risques sont le paludisme, la tuberculose et le pian.

Tableau 73: Incidence liée à la mortalité générale du District par région

Incidence	Gôh	Lôh-Djiboua	Gôh-Djiboua	Côte d'Ivoire
Paludisme (p1000)	198,4	69,2	130,7	105,8
IST (p1000) ⁴⁷	11,1	6,3	8,6	8,3
Tuberculose (p100 000)	79,3	69,6	74,2	105,9
Ulcère de Buruli (p100 000)	5,0	2,3	3,6	4,4
Pian (p100 000)	54,4	36,0	44,8	9,4
Diarrhée (p1000)	30,0	13,3	21,2	19,6
Bilharziose urinaire (p100 000)	23,4	21,6	22,4	18,7

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

a) La sécurité alimentaire

346. L'analyse de la distribution des résultats de l'enquête (EASA 2009) montre des taux d'insécurité alimentaire sévère au-dessus de la moyenne nationale dans les régions suivantes : Moyen Cavally (11,9 %), Montagnes (7,2 %), Bafing (5,6 %), Fromager - Gôh (5,5 %), Savanes (3 %), Zanzan (2,7 %), Bas Sassandra (2,6 %).

347. L'insécurité alimentaire dans la région du Gôh est supérieure de 3 points à la moyenne nationale (5,5 % contre 2,5 % au niveau national). L'insécurité alimentaire modérée est quant à elle inférieure à la moyenne nationale (10,1 %) dans les deux régions du District (7,7 % dans la région du Gôh et 8,6 % dans la région du Lôh-Djiboua). Cette insécurité alimentaire est principalement de type transitoire (13,2 %) liée aux aléas qui impactent les ménages sur ce territoire à vocation agricole.

Tableau 74 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)

Localisation	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Total insécurité alimentaire
Région du Gôh	5,5	7,7	86,8	13,2
Région du Lôh-Djiboua	2,5	8,6	88,9	11,1
Côte d'Ivoire	2,5	10,1	87,4	12,6

Source : EASA 2009 - Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire

348. L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois n'est pas diversifiée pour près de 2 enfants sur 3 dans les pôles de développement suivants : Nord, Sud-Ouest, Ouest, Nord Est et Centre Ouest. En l'absence d'enquête nutritionnelle récente de couverture nationale, il s'avère cependant difficile de voir si les taux de malnutrition dans ces régions sont corrélativement aussi élevés.

⁴⁷ Cf. Glossaire

b) Le paludisme

349. Le paludisme touche très fortement le District du Gôh-Djiboua qui enregistre un taux d'incidence pour cette pathologie au-dessus de la moyenne nationale, et ce tout particulièrement chez les moins de 5 ans, avec 374 cas pour 1 000 enfants, contre 302,6 cas pour 1 000 enfants en Côte d'Ivoire.

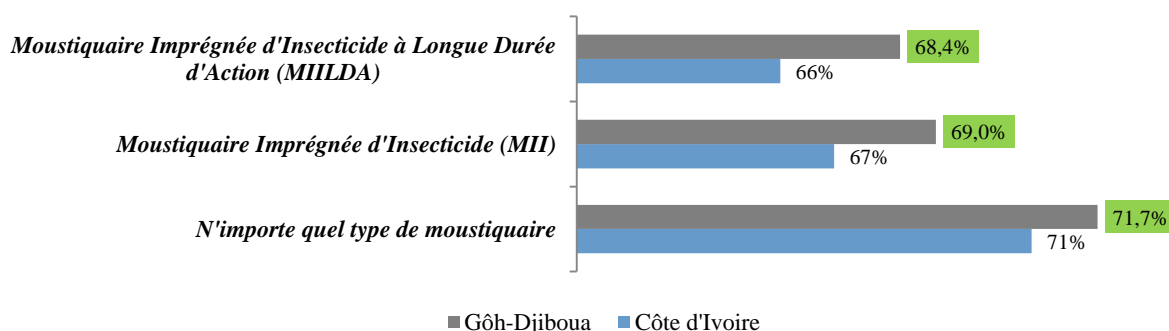
Tableau 75: Incidence du paludisme dans les régions du District des Gôh-Djiboua

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1000)	Incidence chez les moins de 5 ans (p1000)
Gôh	166 963	198,4	567,9
Lôh-Djiboua	64 225	69,2	198,2
Total District	231 188	130,7	374,0
Côte d'Ivoire	2 524 942	105,8	302,6

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

350. En dépit de ces incidences élevées, les ratios de lutte anti-vectorielle dans le District sont supérieurs aux moyennes nationales notamment sur la mise en place de moustiquaires évoluées type MILDA ou MII.

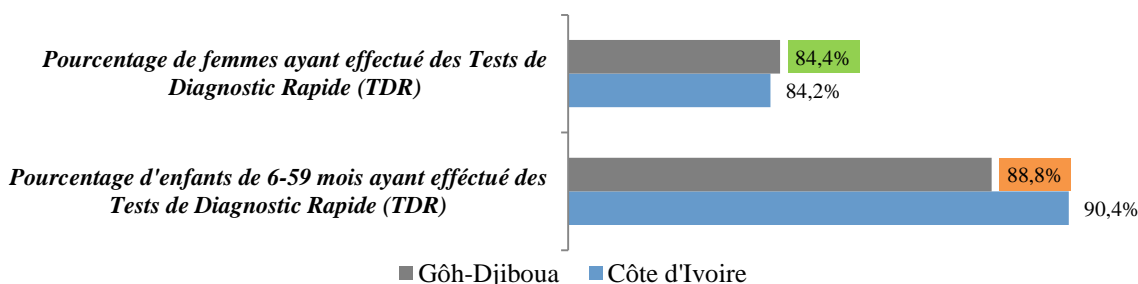
Figure 70 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire



Source : Enquête EDS/MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

351. Le District du Gôh-Djiboua fait état de taux de dépistage en ligne avec les moyennes nationales. En effet, le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permet un diagnostic précoce de la maladie, est de 88,8 % contre 90,4 % au niveau national pour les enfants de 6 à 59 mois et est donc de 0,2 points de plus que la moyenne nationale pour les femmes adultes.

Figure 71 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide



Source : Enquête MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2006

c) *Le VIH*

352. Le District compte un centre de dépistage pour 31 039 habitants contre un pour 22 782 au niveau national. Le District est ainsi insuffisamment couvert en centres de dépistage et de conseil. Ce constat est principalement marqué par le ratio élevé affiché par la région du Lôh-Djiboua, qui atteint 36 680 habitants par centre de dépistage.

Tableau 76: Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région

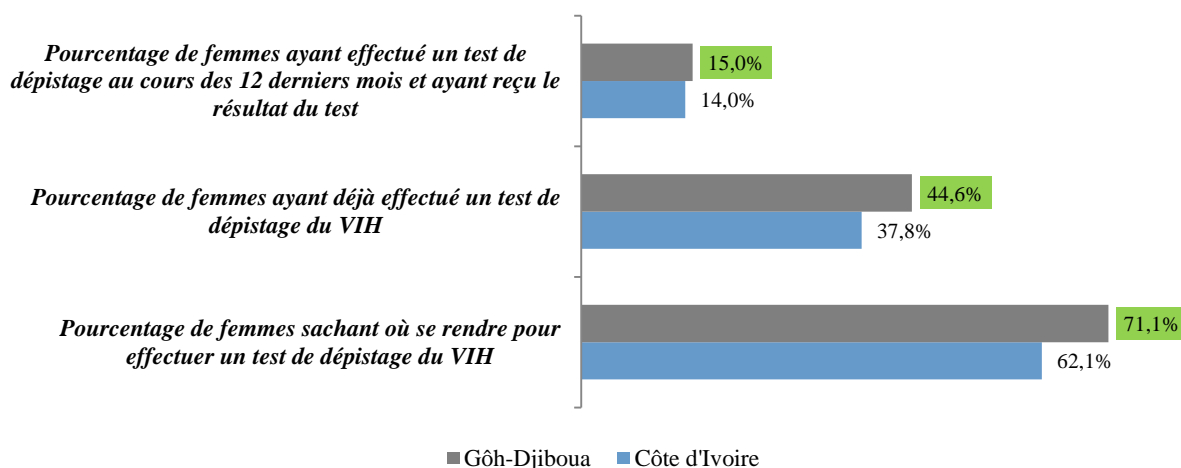
Région	CDV	PTME	Soins et traitement
Gôh	31	30	20
Lôh-Djiboua	26	18	14
Total District	57	48	34
Côte d'Ivoire	1 048	1 040	599

Source : MSLs – Annuaire statistique de la santé 2013 ; CDV : Conseil et Dépistage Volontaire, PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant

353. De nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées : il s’agit de campagnes d’affichage dans les hôpitaux et les écoles, de spots diffusés dans les radios locales ou encore d’actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.

354. Avec ces actions, 44,6 % des femmes ont déjà effectué un test de dépistage du VIH et 71,1 % des femmes savent où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Ainsi avec un taux de prévalence à 3,5 %, le VIH continue d’être une menace pour le District des Gôh-Djiboua.

Figure 72 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH



Source : Enquête EDS/MICS (Multiple Indicator Cluster Survey), 2011-2012

d) La tuberculose

355. La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle. Le District du Gôh-Djiboua dénombre 1 313 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 0,74 pour 1 000, en dessous de la moyenne du pays située à 1,06.

Tableau 77 : Incidence de la tuberculose dans le District du Gôh-Djiboua

Région	Nombre de cas	Incidence globale (p1 000)	Taux de co-infections VIH/tuberculose (%)
Gôh	667	0,79	24
Lôh-Djiboua	646	0,70	14
Total District	1 313	0,74	19
Côte d'Ivoire	25 292	1,06	25

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

356. A l'image du pays, le District compte de nombreuses co-infections VIH/tuberculose, et ce, à hauteur de 19 %.

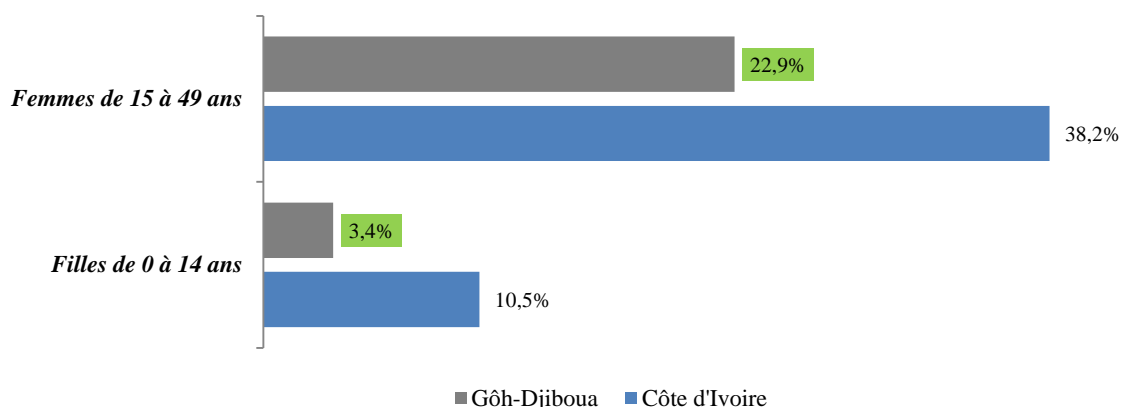
e) L'excision

357. L'excision est considérée comme une violation grave des droits humains fondamentaux. En Côte d'Ivoire, elle a été interdite par la loi du 23 décembre 1998. De nombreuses campagnes de mobilisation en faveur de son abandon total ont été menées depuis dans tout le pays. Cependant, malgré ces interdictions, l'excision continue d'être largement pratiquée sur le territoire ivoirien, mettant en péril la vie de nombreuses femmes. En effet, dans 94 % des cas, l'excision est réalisée par une exciseuse traditionnelle et seules 0,4 % des excisions sont réalisées par un professionnel de santé.

358. Selon l'enquête démographique et de santé de 2012, près de 2 femmes sur 5 âgées de 15 à 49 ans sont excisées en Côte d'Ivoire. Bien que profondément ancrée dans le paysage sanitaire ivoirien, cette pratique connaît un certain recul. Ainsi, en 25 ans, la prévalence de l'excision a perdu plus de 10 points.

359. Le District compte 3,4 % des femmes de moins de 15 ans excisées (10,5 % au niveau national) et 22,9 % de femmes de 15 à 49 ans excisées (38,2 % au niveau national).

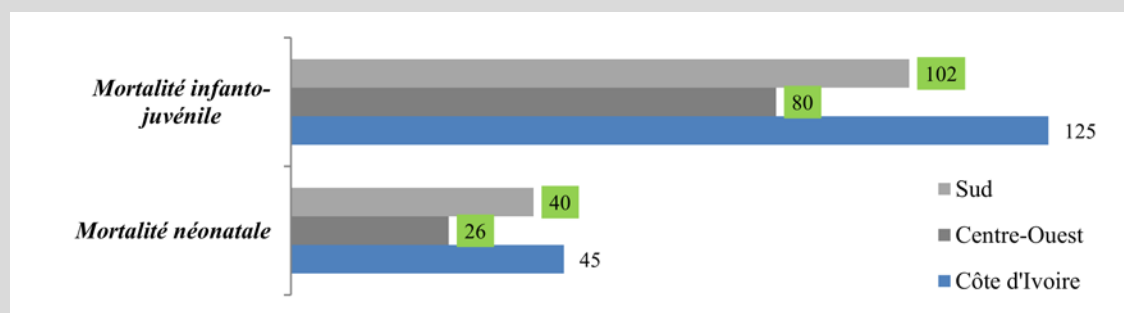
Figure 73 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District



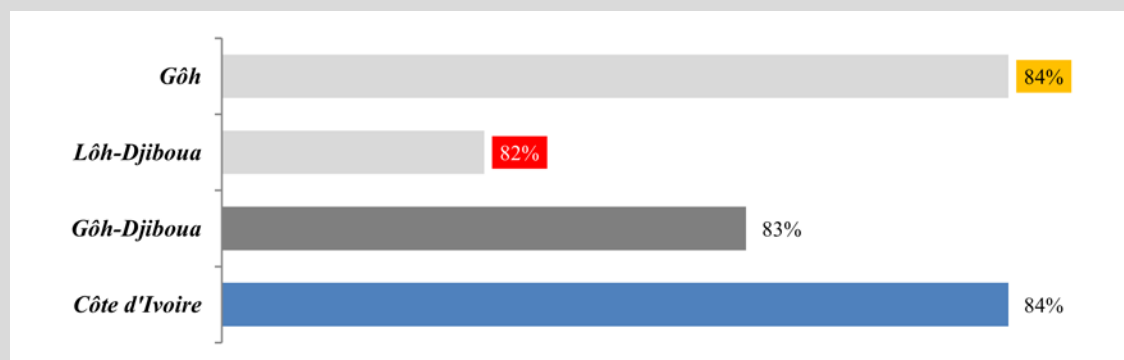
Source : Enquête démographique et de Santé 2011-2012

Chiffres clés 24 : Profil sanitaire

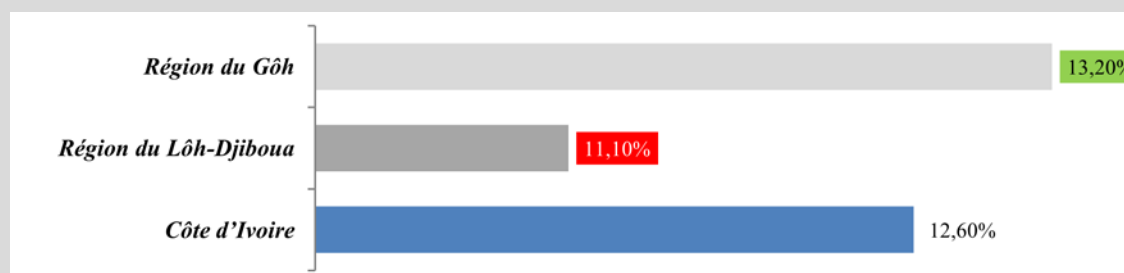
Quotient de mortalité des enfants (pour 1 000 enfants)



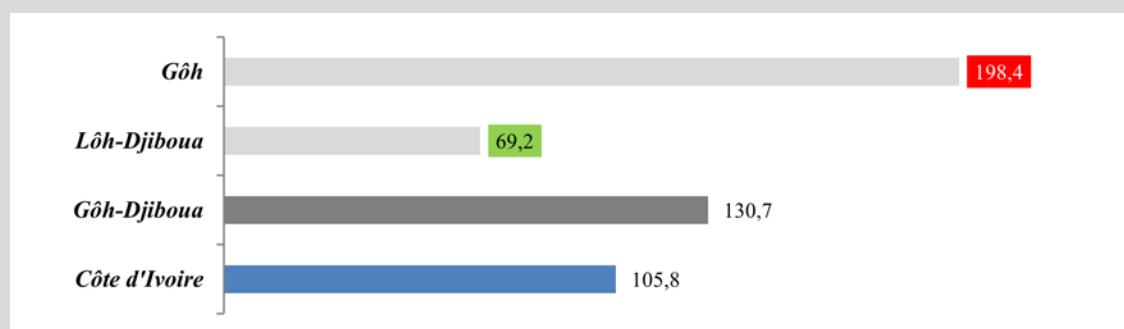
Taux de vaccination des enfants VAA (fièvre jaune)



Niveau d'insécurité alimentaire (%)



Incidence du Paludisme (pour 1 000 personnes)



- Niveau national
- Niveau District
- Niveau régional

Synthèse 8 : Santé et prévention

Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District du Gôh-Djiboua fait face à des problèmes de couverture des besoins de la population.

Si la région du Gôh affiche des performances sanitaires supérieures aux moyennes nationales, l'offre sanitaire publique dans la région du Lôh-Djiboua affiche des taux de couverture en termes d'établissements de premier contact et de lits hospitaliers en deçà des moyennes nationales et des recommandations de l'OMS.

De plus, des dysfonctionnements majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau.

La région du Lôh-Djiboua affiche en outre un déficit de personnel de santé qualifié, particulièrement au niveau des sages-femmes et des médecins.

Concernant l'état sanitaire, la situation du paludisme dans le District du Gôh-Djiboua est moins critique que la situation de la maladie au niveau national. Le District est en avance dans la lutte anti-vectorielle. De plus, le taux de prévalence de la maladie pour les enfants est en deçà de la moyenne nationale.

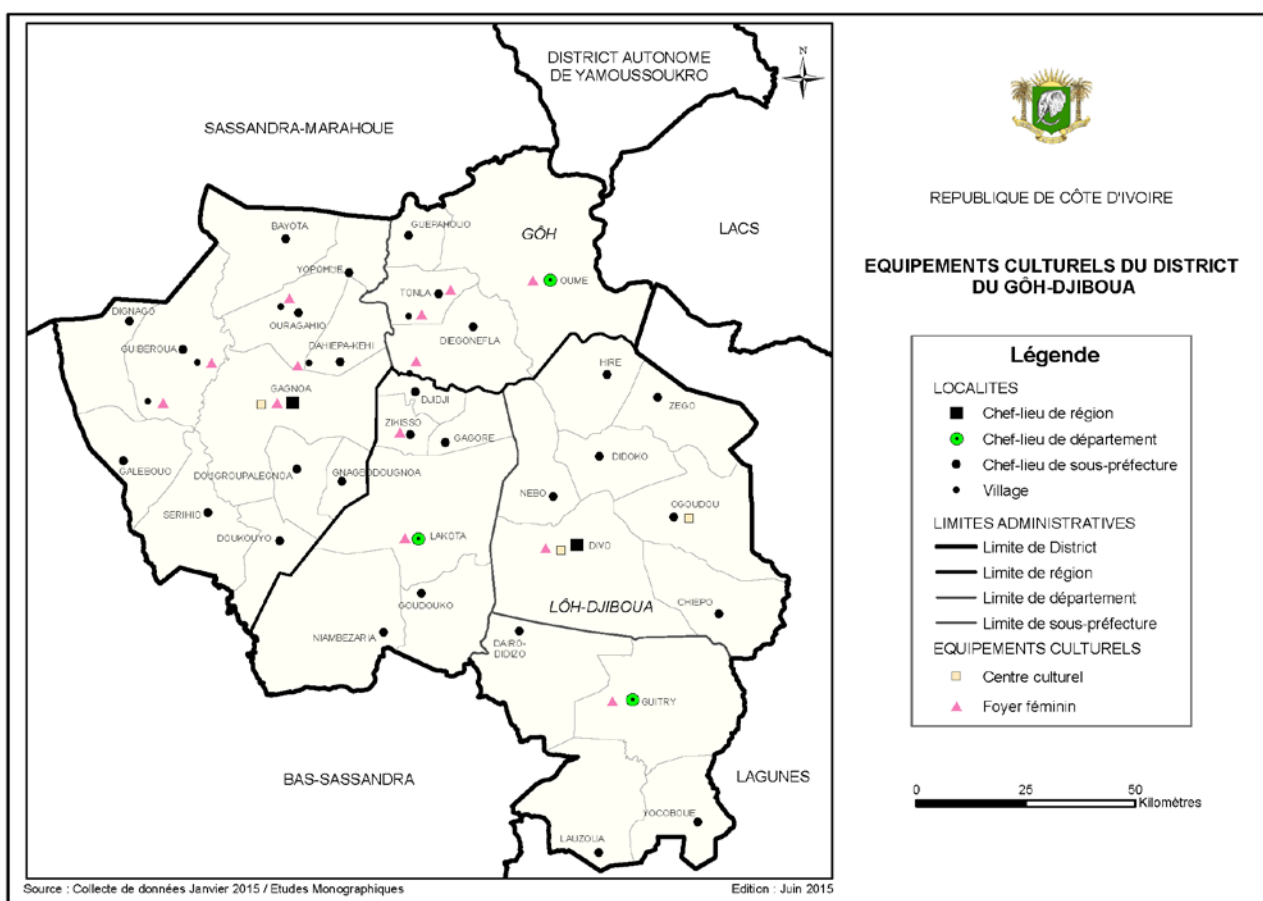
Enfin, avec un taux de prévalence à 3,5 %, le VIH continue d'être une menace pour le District du Gôh-Djiboua, et ce, en dépit d'un taux de dépistage supérieur à la moyenne nationale.

Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport

III.3.1 Culture

360. Avec 6 bibliothèques, 13 foyers féminins et trois centres culturels, le District souffre d'une insuffisance en infrastructures permettant de promouvoir la culture.

Carte 47 : Equipements culturels du District du Gôh-Djiboua



361. En effet, le District n'offre pas à ce jour à ses populations des centres culturels diversifiés, comme les salles de spectacles, les conservatoires, ou les cinémas entre autres.

Tableau 78 : Inventaire des infrastructures culturelles du District

Région	Type	Nbr
Gôh	Musée	ND
	Bibliothèque	6
	Centre culturel	3
Lôh-Djiboua	Musée	ND
	Bibliothèque	
	Centre culturel	

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie, 2014

362. Néanmoins, le District se caractérise par la tenue d'un certain nombre de manifestations et représentations culturelles, qui s'inscrivent dans le cadre d'anciennes coutumes et traditions et qui revêtent parfois un caractère sacré pour les populations du District. Ainsi 11 évènements culturels majeurs sont organisés chaque année dans les régions du Lôh-Djiboua et du Gôh.

Tableau 79 : Principaux évènements culturels dans le District

Région	Départements	Evènement	Nombre de participants	Nombre de visiteurs
Lôh-Djiboua	Divo	Bkegnou (art culinaire)	ND	ND
		Pagne Ako	ND	ND
		Pagne Kôtckêkôtchê lafi	ND	ND
		Takpa	ND	ND
		Langue maternelle parlée : Garo	ND	ND
		Les danses traditionnelles (Abeille, Lavi, Latéplê, Djémo, Tchê, Kessi, la vie à changer, Gagba)	ND	ND
Gôh	Oume	Concours culinaire	60	300
		Jeu de dame	80	400
		Miss Oumé	ND	ND
		Variétoscope	ND	ND
		Concours wôyô	ND	ND

Source : Direction du Ministère des sports de Lôh-Djiboua et Gôh, 2014

Tableau 80 : Principaux clubs et liges dans le District

Région	Départements	Sport	Nb de clubs	Nb adhérents	Nb personnels (emplois)
Lôh-Djiboua	Divo	Football	10	ND	ND
		Handball	1	ND	ND
		Maracana	3	ND	ND
		Ligue de Karaté (FIKDA)	9	ND	ND
		Autres	5	ND	ND
	Lakota	Football	7	210	21
		Handball	1	40	2
		Volley-ball	1	25	2
		Club de dame	1	32	2
		Club de karaté	1	37	2
		Club de gymnastique d'entretien	1	26	2
		Ligue de handball	1	ND	ND
	Gôh	Gagnoa	Pétanque	1	20
Cyclisme			1	12	4
Basketball			1	20	5
Motocross			3	60	5
Rallye			1	ND	ND
Karaté			ND	ND	15
Football			2	220	17
Oume		Handball	1	160	04
		Volley-ball	1	170	05

Source : Direction du Ministère des Sports de Lôh-Djiboua et du Gôh

Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse

Le District compte peu d'infrastructures culturelles. De nombreux bâtiments ont été détruits ou pillés durant les années de crise.

Le District compte 6 bibliothèques, 3 centres culturels et 13 foyers féminins.

Les sports pratiqués au sein du District sont variés, allant de la pétanque aux tournois de maracana.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

366. Selon la définition adoptée en 1999 par le gouvernement ivoirien, la ville peut être définie comme une localité d'au moins 3 000 habitants agglomérés, dotée d'une fonction politique et administrative, qui se différencie du village par le niveau de ses équipements collectifs et au sein de laquelle la population active non agricole est supérieure ou égale à 50 %. Ainsi, à ce jour, le District du Gôh-Djiboua compte désormais 3 villes de plus de 50 000 habitants (Gagnoa, Divo et Oumé).

367. Gagnoa, d'une population de plus de 100 000 habitants, est le chef-lieu de la région du Gôh et la ville la plus importante du District. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales souligne cette vocation dominante.



Photo 6 : Une rue de la ville de Gagnoa © 2014

368. Si le taux d'accroissement démographique moyen entre 1998 et 2014 de l'ensemble du District est proche de 1,7 %, cette moyenne est le fait de disparité entre les régions (3 % pour le Gôh contre 0,4 % en moyenne pour le Lôh-Djiboua). L'attractivité de Gagnoa, avec les services qu'elle offre, semble donc plus marquée que celle de Divo.

Tableau 81 : Taux d'accroissement annuel de la population par région

Région	Population 1998	Population 2014	Taux d'accroissement annuel (%)
Lôh-Djiboua	682 021	729 169	0,4
Gôh	542 992	876 117	3
Total District	1 225 013	1 605 286	1,7

Sources : INS - RGPH 1998, RGPH 2014

369. Le faible niveau d'urbanisation du District est manifeste. En effet, la plupart des chefs-lieux de départements et de sous-préfectures ne disposent pas des attributs d'une ville.

Tableau 82 : Typologie des localités du District

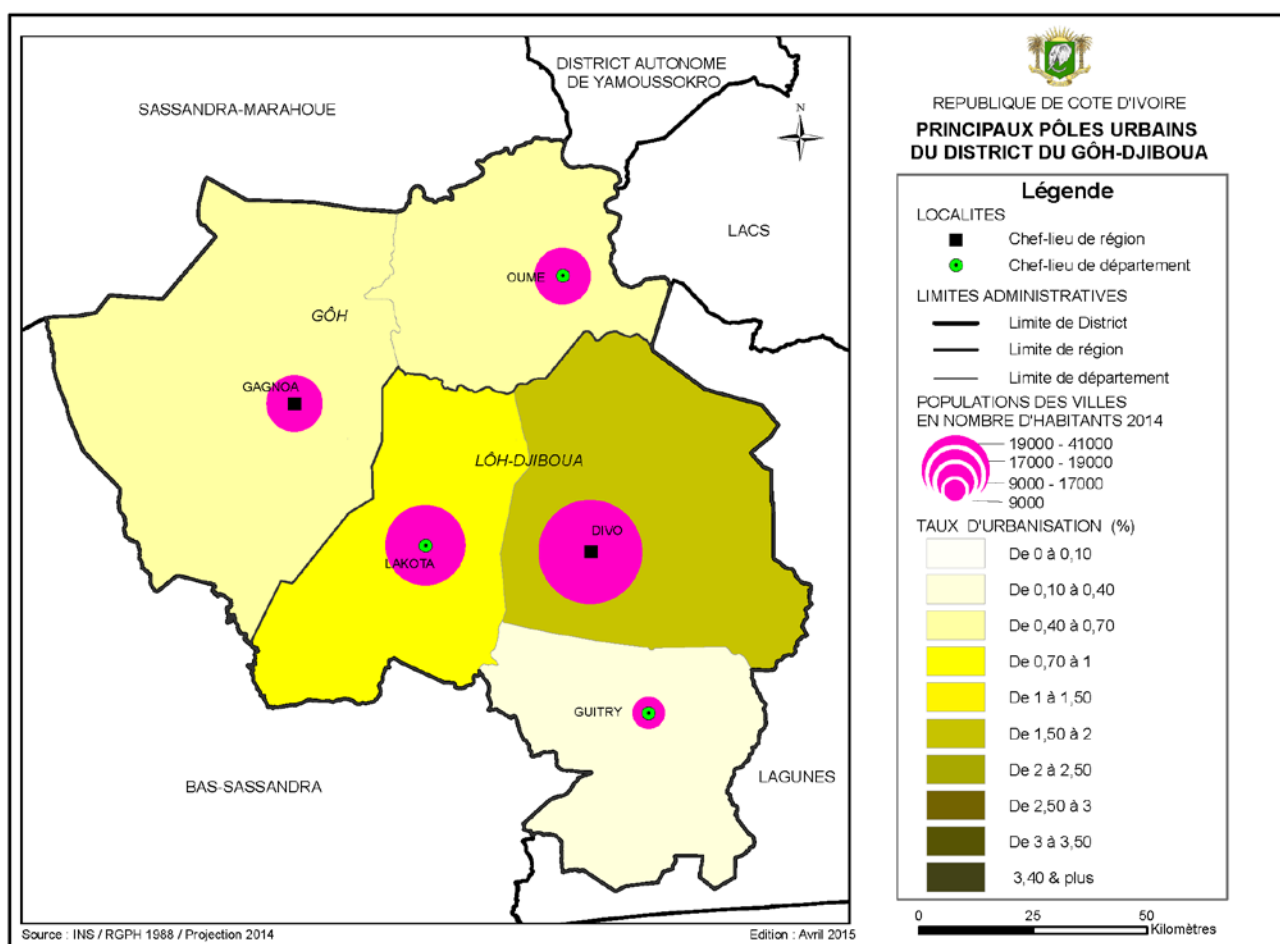
Type de localité				Total	Campements rattachés
Urbaine	Semi-urbaine	Chef-lieu de s/p rurale	Rurale		
8	2	2	480	492	9 374

Source : INS - RGPH 1998

370. Ce décompte communal atteste que les populations vivent pour l'essentiel de l'agriculture et résident dans un environnement de type rural.

371. La région du Gôh affiche une croissance moyenne urbaine comprise entre 4 % et 6 % et une croissance moyenne rurale comprise entre 1,5 % et 3,5 %, tandis que la région du Lôh-Djiboua affiche une croissance moyenne comprise entre 6 % et 9 % en milieu urbain et une croissance moyenne comprise entre 4 % et 6 % en milieu rural selon les données du RGPH 1998.

Carte 49 : Principaux pôles urbains du District



372. Cinq agglomérations principales se distinguent dans le paysage urbain du District : Gagnoa, Oumé, Lakota, Divo et Guitry.

Tableau 83 : Taux d'urbanisation du District

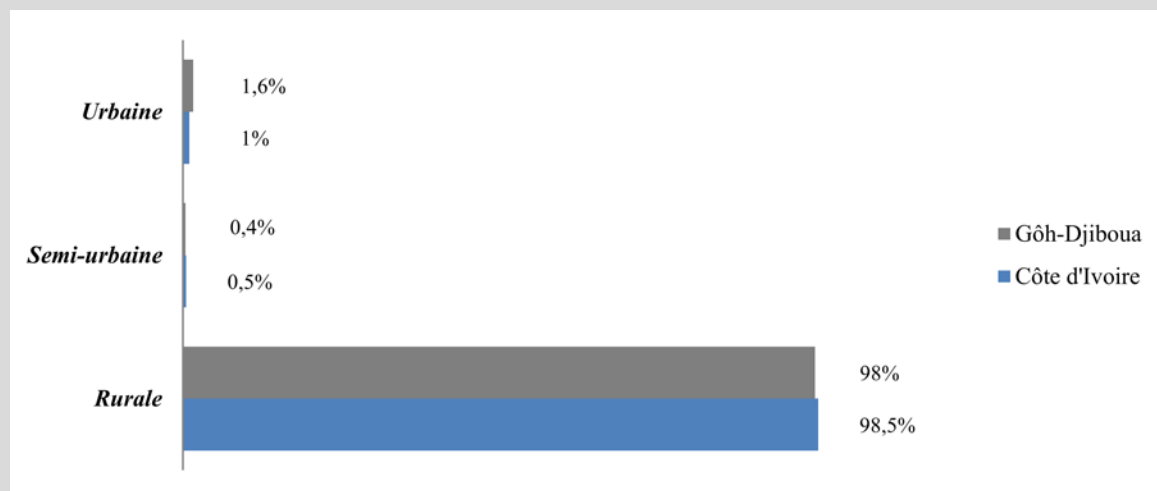
Région	Population totale	Population urbaine	Population rurale	Taux d'urbanisation (%)	Densité (hab/km ²)
Gôh	876 117	272 472	603 645	31,1	123,9
Lôh-Djiboua	729 169	160 417	568 752	22	83,3
Total District	1 605 286	432 889	1 172 397	26,9	101,5

Source : INS - RGPH 1998

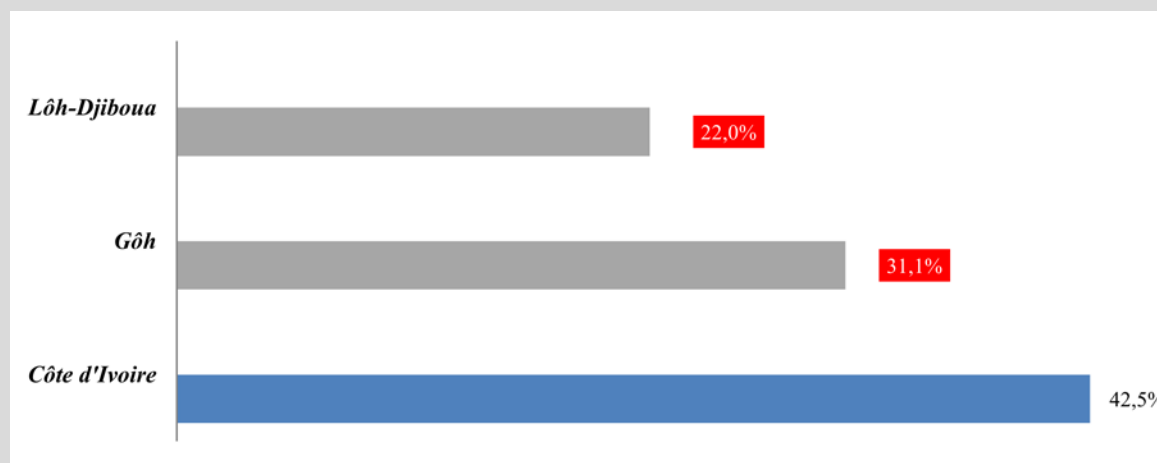
373. Comparativement à la croissance de la population, tout l'est de la région du Lôh-Djiboua affiche un indice urbain relativement faible, témoignant d'un déficit d'urbanisation, notamment dû au manque d'infrastructures routières et de transport.
374. Le constat est valable, dans une moindre mesure, pour les agglomérations d'Oumé et de Lakota, dont la croissance de la population est moyenne. L'agglomération de Gagnoa affiche en revanche une urbanisation modérée, en dépit d'une croissance moyenne de la population.
375. D'importantes mutations sont néanmoins perceptibles au niveau de l'habitat rural qui s'est considérablement modernisé. En effet, dans cette région d'habitat dispersé, les villages ont été encouragés à se regrouper pour constituer de grandes unités afin de bénéficier des projets d'équipements intégrés. Depuis, et surtout dans la région de Divo, les villages sont dotés d'équipements socio-collectifs (château d'eau, écoles, dispensaires, électricité, ...).

Chiffres clés 25 : Urbanisation

Classification des localités



Taux d'urbanisation

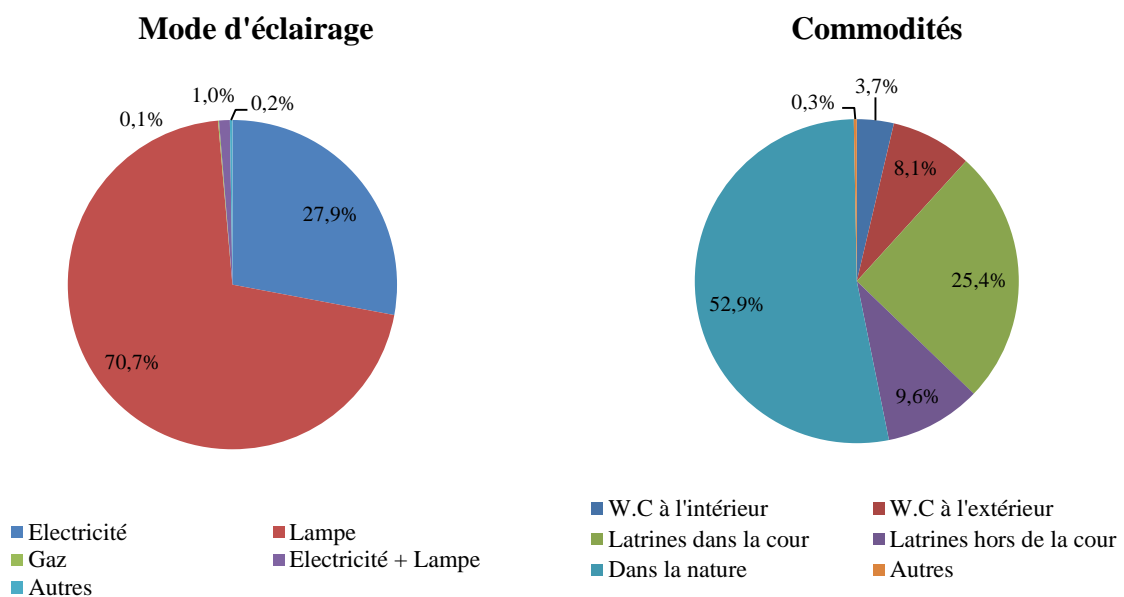


IV.1.2 Habitat

376. Les habitations disposent d'un faible niveau d'équipement. A titre d'illustration, 28 % des habitations sont connectées au réseau électrique, et 4,7 % seulement au réseau d'adduction d'eau potable. De la même façon, de rares habitations possèdent un système d'assainissement (90 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 73 % font de même pour les eaux usées conduisant à des impacts écologiques conséquents).

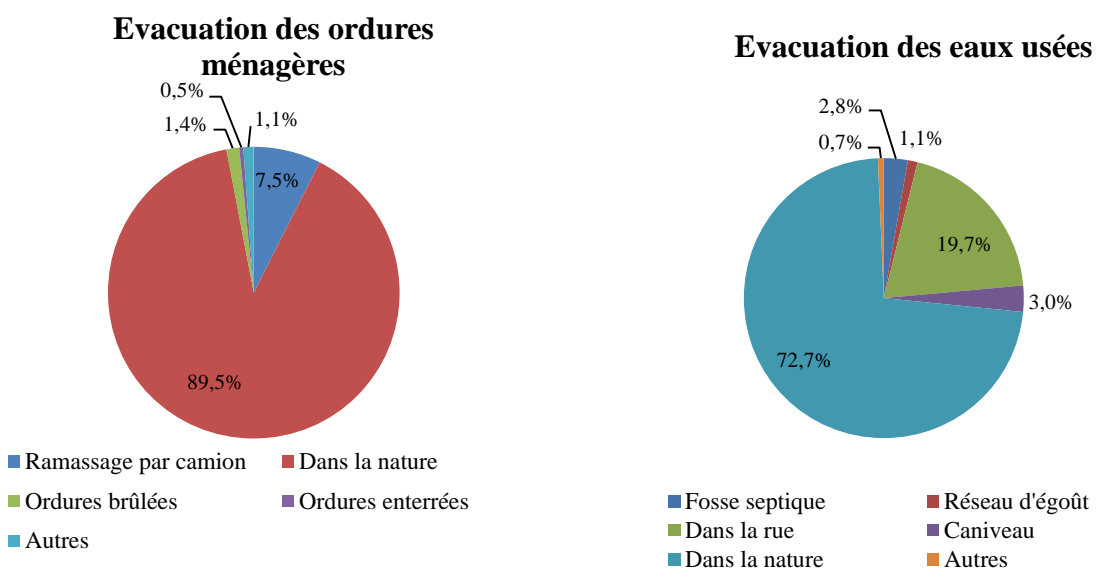
377. Par ailleurs, les habitations ne sont pas seules responsables de ces rejets dans la nature ; les industries participent fortement aussi à cette dégradation écologique.

Figure 74 : Niveau d'équipement des habitations du District



Source : INS - RGPH 1998

Figure 75 : Mode d'assainissement des habitations



Source : INS - RGPH 1998

378. Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 33,7 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 51,9 % ne possèdent que la radio.

379. Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décentes à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.

380. Dans le cadre de ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District du Gôh-Djiboua sur 96 hectares de terres permettant d'ériger 2 688 logements, 70 % de ces logements concernent des logements sociaux.

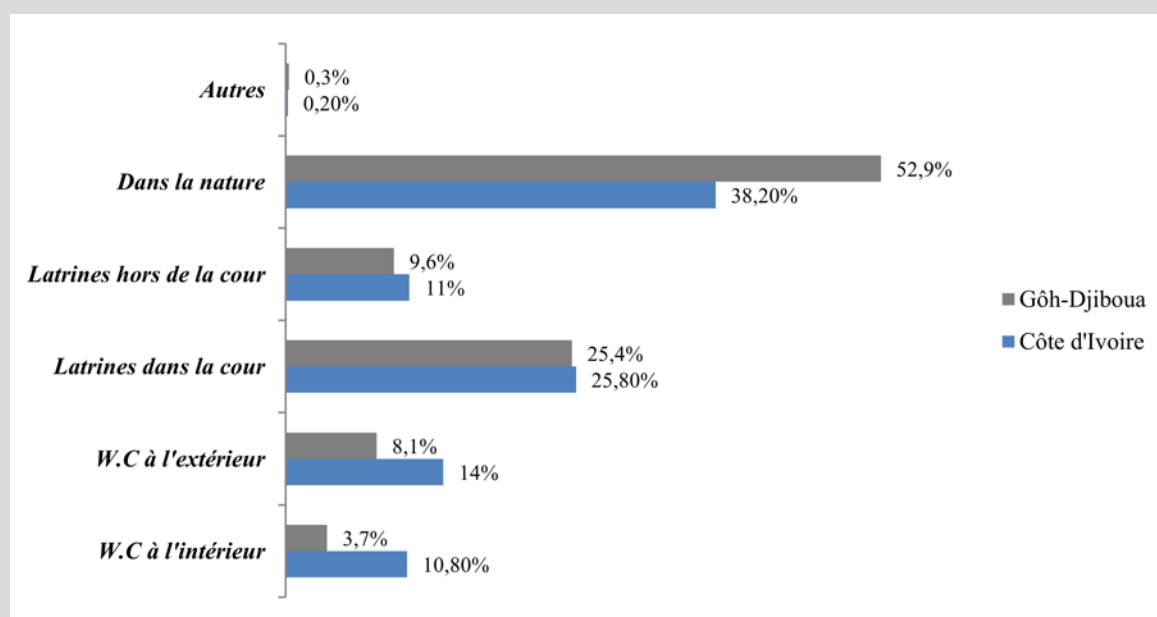
Tableau 84 : Répartition des projets dans les départements du District du Gôh-Djiboua

Région	Départements	Surface du Terrain (Ha)	Logements sociaux	Logements économiques	Total
Gôh	Gagnoa	18	353	151	504
	Oumé	20	392	168	560
Lôh-Djiboua	Divo	18	353	151	504
	Guitry	20	392	168	560
	Lakota	20	392	168	560
Total District		96	1 882	806	2 688

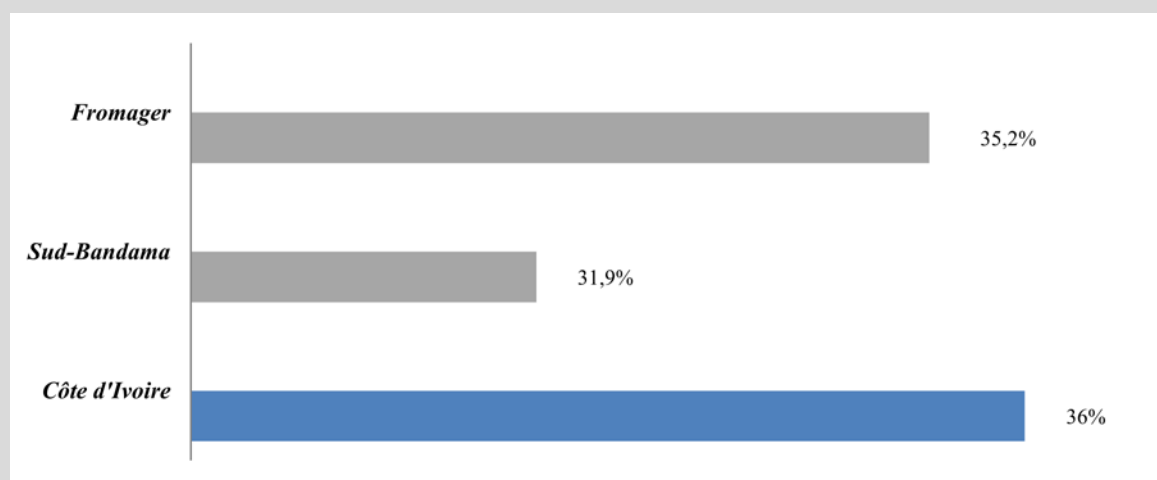
Source : MCLAU, 2014

Chiffres clés 26 : Habitat

Caractéristique du lieu d'aisance



Taux d'habitations sans aucun équipement électroménager (*)



*Ancien découpage administratif

Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie

Le District du Gôh-Djiboua affiche un déficit d'urbanisation, perceptible surtout au niveau de la région du Lôh-Djiboua, accentué par la croissance de la population, et induisant une insuffisance de logements fonctionnels qui s'observe dans l'ensemble du territoire du District.

Gagnoa, chef-lieu de la région du Gôh, est la ville la plus importante en termes de population. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales souligne sa vocation de moteur économique du District.

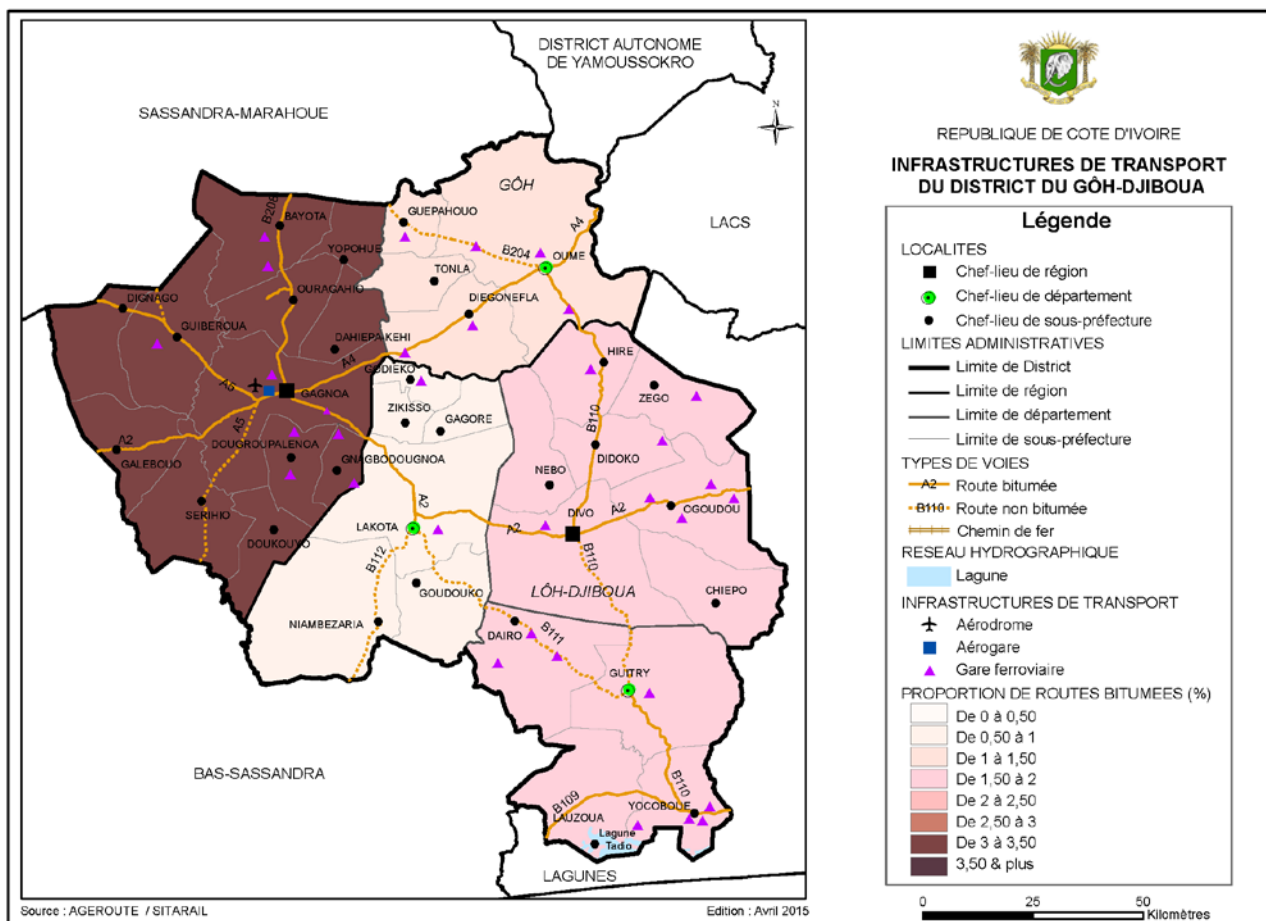
De manière générale, l'habitat en ville est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis, mais insuffisamment aménagés et ne répond pas aux besoins croissants de la population.

La pression démographique en milieu rural, même si elle est plus modérée qu'en milieu urbain, est source de conflits fonciers.

Chapitre 2. Transport et logistique

381. Le District du Gôh-Djiboua est un carrefour incontournable dans les échanges avec les régions du centre, de l'ouest, du sud-ouest et du sud d'une part, et les pays voisins que sont la Guinée, le Libéria et le Mali, d'autre part. La ville de Gagnoa est reliée aux principales villes du pays à travers les axes routiers est-ouest et nord-sud, la situant à 275 km d'Abidjan, à 99 km de Yamoussoukro et à 223 km de San-Pedro.

Carte 50: Infrastructures de transport du District du Gôh-Djiboua



382. Les services de transport du District sont essentiellement composés de gares routières disséminées dans les principales localités. Elles permettent à la population de se déplacer et d'acheminer des marchandises via les bus et autocars des sociétés de transport publiques et privées.

383. Cependant, hormis ces infrastructures et ces services de transport, le District est enclavé des centres économiques et administratifs du pays du fait du manque d'infrastructures aériennes et ferroviaires bien qu'un aéroport existe à Gagnoa.

IV.2.1 Infrastructures routières

384. Le District du Gôh-Djiboua compte 6 219 km de route soit 7,5 % du réseau national. La densité routière du District (soit la taille du réseau routier par rapport à la superficie) s'élève à 0,34 ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 0,25. Les routes sont majoritairement de type C (42,5 %) et D (45 %).

385. Cependant, avec 886 km de route revêtue le District ne compte que 14,2 % de routes bitumées. Ce taux présente des disparités régionales avec 15 % de route bitumée dans la région du Gôh contre 13 % dans la région du Lôh-Djiboua.

Tableau 85 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et type de route

Région	DDIE	Type de route	A km	B km	C km	D km	Total km	%
Gôh	Gagnoa	Bitumée	145	49	3	197	394	6,34
		En Terre	41	9	1 046	1 182	2 278	36,63
		Total	186	58	1 049	1 379	2 672	42,97
	Oumé	Bitumée	57	20	0	77	154	2,48
		En Terre	0	47	308	486	841	13,52
		Total	57	67	308	563	995	16,00
Lôh-Djiboua	Divo	Bitumée	65	55	0	120	240	3,86
		En Terre	0	114	781	420	1 315	21,14
		Total	65	169	781	540	1 555	25,00
	Lakota	Bitumée	45	4	0	49	98	1,58
		En Terre	0	116	509	274	899	14,46
		Total	45	120	509	323	997	16,03
Total District			353	414	2 647	2 805	6 219	100,00

Source : AGEROUTE 2011

386. Compte tenu de la fréquentation du réseau et de sa fonction primordiale pour la mobilité des biens et des personnes, l'entretien de ces routes est un enjeu majeur au niveau de l'ensemble des régions qui sont marquées par plusieurs problèmes :

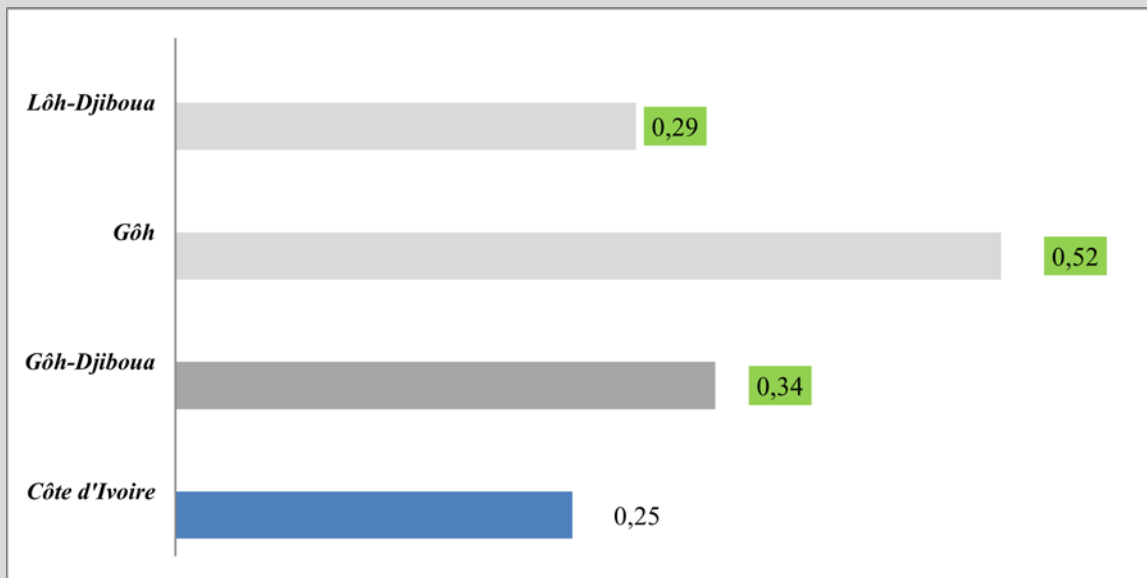
- La quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés ;
- La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles ;
- La dégradation de la voirie urbaine.

387. L'état du réseau routier est attribuable à un déficit de maintenance et d'entretien courant, causés par la baisse des investissements dans un contexte de sortie de crise.

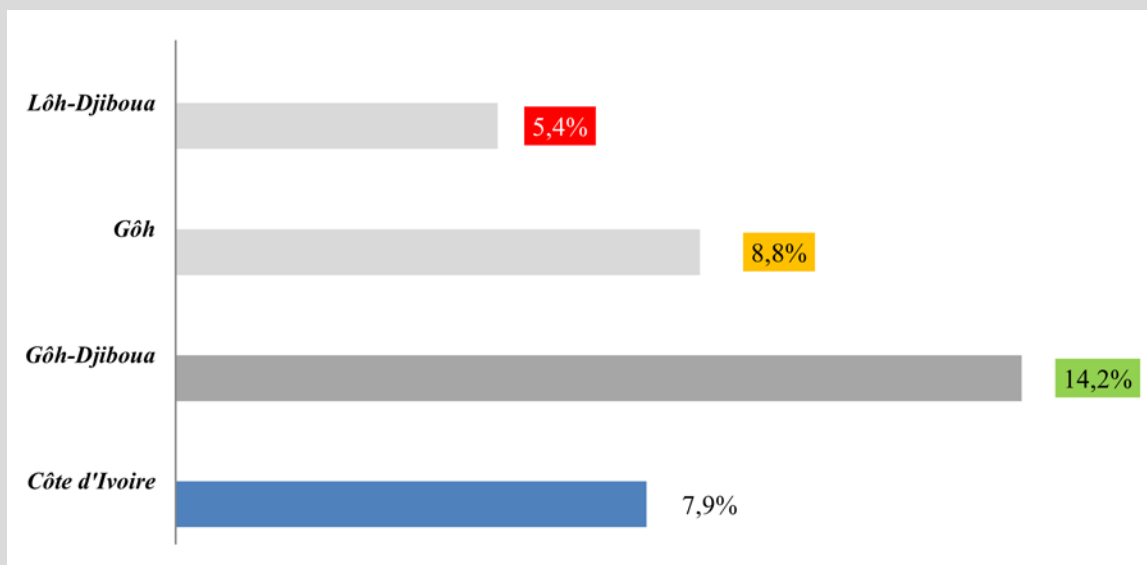
388. Par ailleurs, le District du Gôh-Djiboua dispose de 37 stations-services, soit 1 station pour 480 km².

Chiffres clés 27 : Infrastructures routières

Densité routière (linéaire de réseau en km/superficie en km²)



Taux de revêtement (% de routes bitumées)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.2.2 Infrastructures aéroportuaires

389. La ville de Gagnoa dispose d'un aérodrome dont la longueur de piste est de 1 200 m x 40 m de largeur. Ce dernier est dans un état de dégradation avancé et sa fréquentation devient de plus en plus rare et quasi limitée aux vols privés (ONUCI et autres organisations internationales).

390. En outre, l'aérodrome est situé à 7 km du centre-ville, tandis que le service technique se trouve dans la ville. Ceci a pour conséquence l'inexactitude des données pouvant permettre aux avions d'atterrir.

Chiffres clés 28 : Infrastructures aéroportuaires

- *Un aérodrome*
- *Dimensions de la piste : 1 200 m x 40 m*

Synthèse 11 : Transport et Logistique

De par sa position géographique privilégiée, au centre du pays et à proximité des principales villes, le District du Gôh-Djiboua est un carrefour incontournable d'échanges avec les différentes régions de la Côte d'Ivoire.

Gagnoa est considérée comme un carrefour important et un point de convergence des flux migratoires et de biens. La ville est par ailleurs dotée d'un aérodrome.

Cependant, le réseau de transport routier interne du département de Gagnoa, d'une longueur estimée à 1 400 km, dont moins de 14 % de routes bitumées, souffre d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières.

Chapitre 3. Équipement et infrastructures

IV.3.1 Electricité

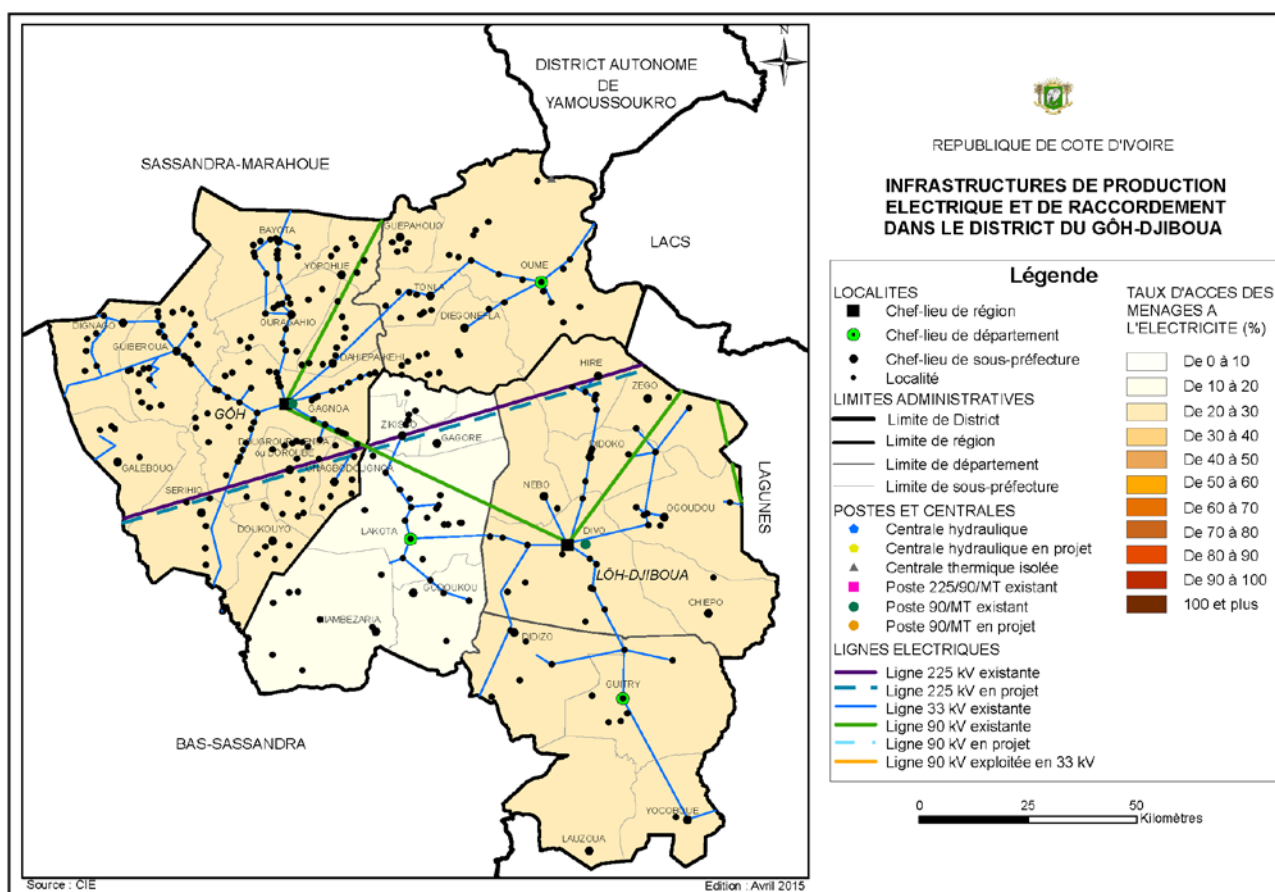
IV.3.1.1 Production

391. Le District du Gôh-Djiboua ne dispose pas de centrales hydrauliques. Les centrales les plus proches sont situées à Taboo dans le District des Lagunes et à Yamoussoukro. Les villes de Gagnoa et de Divo y sont reliées par des lignes de 90 kV. Divo et Gagnoa sont dotées de deux postes de 90 MW.

IV.3.1.2 Électrification

392. Avec 333 localités électrifiées sur les 464 localités recensées, le District du Gôh-Djiboua affiche un taux de couverture de 72 %, au-dessus de la moyenne nationale de 34 %. Ce taux place le District du Gôh-Djiboua au 3^{ème} rang national en termes de pourcentage de localités électrifiées, après Abidjan et Yamoussoukro.

Carte 51: Infrastructures de production électrique et raccordements



393. L'électrification du District présente des disparités puisque l'ensemble du District présente un taux homogène de 20 à 30 % des ménages ayant accès à l'électricité tandis que les populations situées autour d'une large bande verticale centrée sur Lakota, n'y ont accès que pour 20 % d'entre elles au mieux.

Tableau 86 : Taux de couverture des régions du District

Région	Nombre de localités électrifiées	Taux de couverture ⁴⁸ (%)
Gôh	207	98
Lôh-Djiboua	126	50
Total District	333	72

Source CIE 2014 - Année 2013

IV.3.1.3 Consommation

394. Le District compte en 2013 53 844 logements connectés au réseau de la CIE (soit 32 % des ménages) et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 214 kWh/an/abonné, en deçà de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné).

395. Le District compte 8 811 professionnels connectés pour une consommation annuelle moyenne de 3 254 kWh par abonné. Cette consommation place le Gôh-Djiboua en 9^{ème} position au niveau national, bien en deçà de la moyenne du pays située à 4 554 kWh/an/client professionnel.

396. La faible consommation professionnelle illustre la fragmentation du tissu professionnel dans le District du Gôh-Djiboua. En effet, ce dernier est composé d'entreprises de petite taille, peu structurées et faiblement équipées.

397. Concernant l'éclairage public, le District se situe au 5^{ème} rang national avec une moyenne annuelle de 35 600 kWh/an, proche de la moyenne nationale de 36 000 kWh/an.

Tableau 42 : Répartition du nombre d'abonnés et de la consommation électrique annuelle moyenne basse tension par région

Région	Domestique		Éclairage public		Professionnel		Progression abonnés 2012/2013 (%)
	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁴⁹	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁴⁹	Nb abonnés	Conso. annuelle moyenne ⁴⁹	
Gôh	30 467	1 205	399	42 290	5 039	3 278	4,8
Lôh-Djiboua	23 377	1 226	298	26 737	3 772	3 221	5,9
Total District	53 844	1 214	697	35 640	8 811	3 254	5,3

Source CIE 2014 ; Année 2013

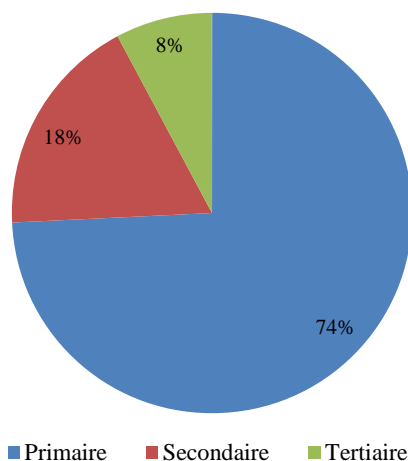
398. La consommation électrique basse tension est marquée par une certaine disparité régionale, avec la région du Gôh qui concentre 59 % de la consommation basse tension et 57 % des abonnés du District.

399. Le nombre d'abonnés du District a connu une augmentation de 5,3 % entre 2012 et 2013, alignée avec la progression nationale (6 %).

⁴⁸ Cf. Glossaire

⁴⁹ Consommation annuelle moyenne par abonnée exprimée en kWh par abonné

Figure 76 : Répartition de la consommation électrique haute tension par usage

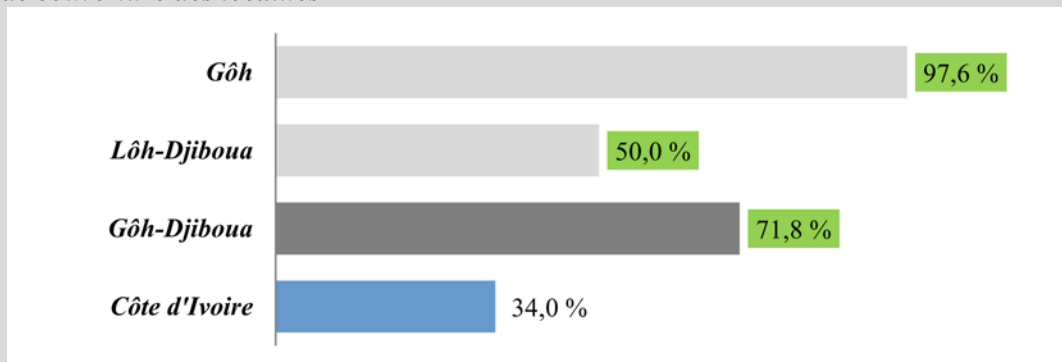


Source CIE 2014 ; Année 2013

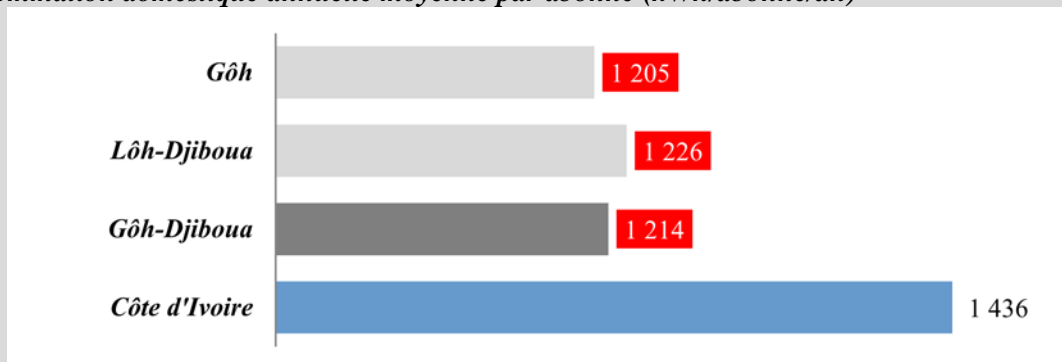
400. Le District compte 109 abonnés en haute tension pour une consommation totale d'environ 68 039 MWh en 2013, qui représente 3 % de la consommation nationale en haute tension.
401. Le District du Gôh-Djiboua se place ainsi au 4^{ème} rang national en termes de consommation annuelle moyenne haute tension par abonné avec une moyenne de consommation annuelle de 624 210 kWh par abonné, supérieure à la moyenne nationale de 553 000 kWh.
402. La consommation haute tension est dominée par le secteur primaire qui représente 74 % de la consommation haute tension du District.

Chiffres clés 29 : Electricité

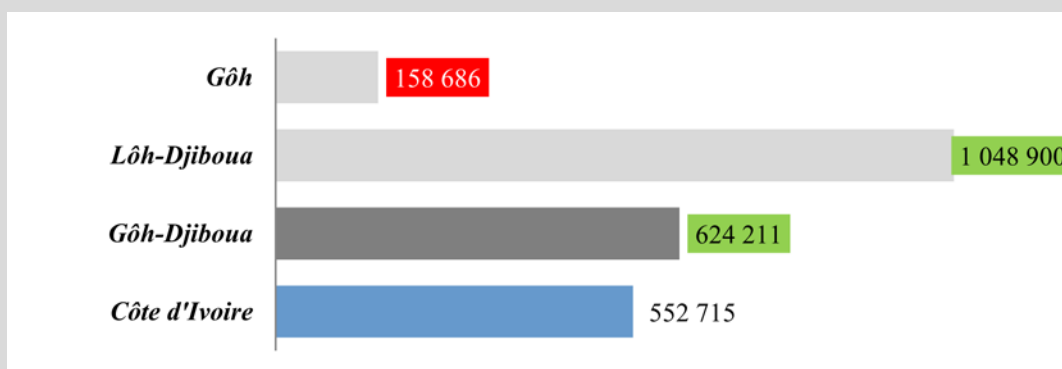
Taux de couverture des localités



Consommation domestique annuelle moyenne par abonné (kWh/abonné/an)



Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné (kWh/abonné/an)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

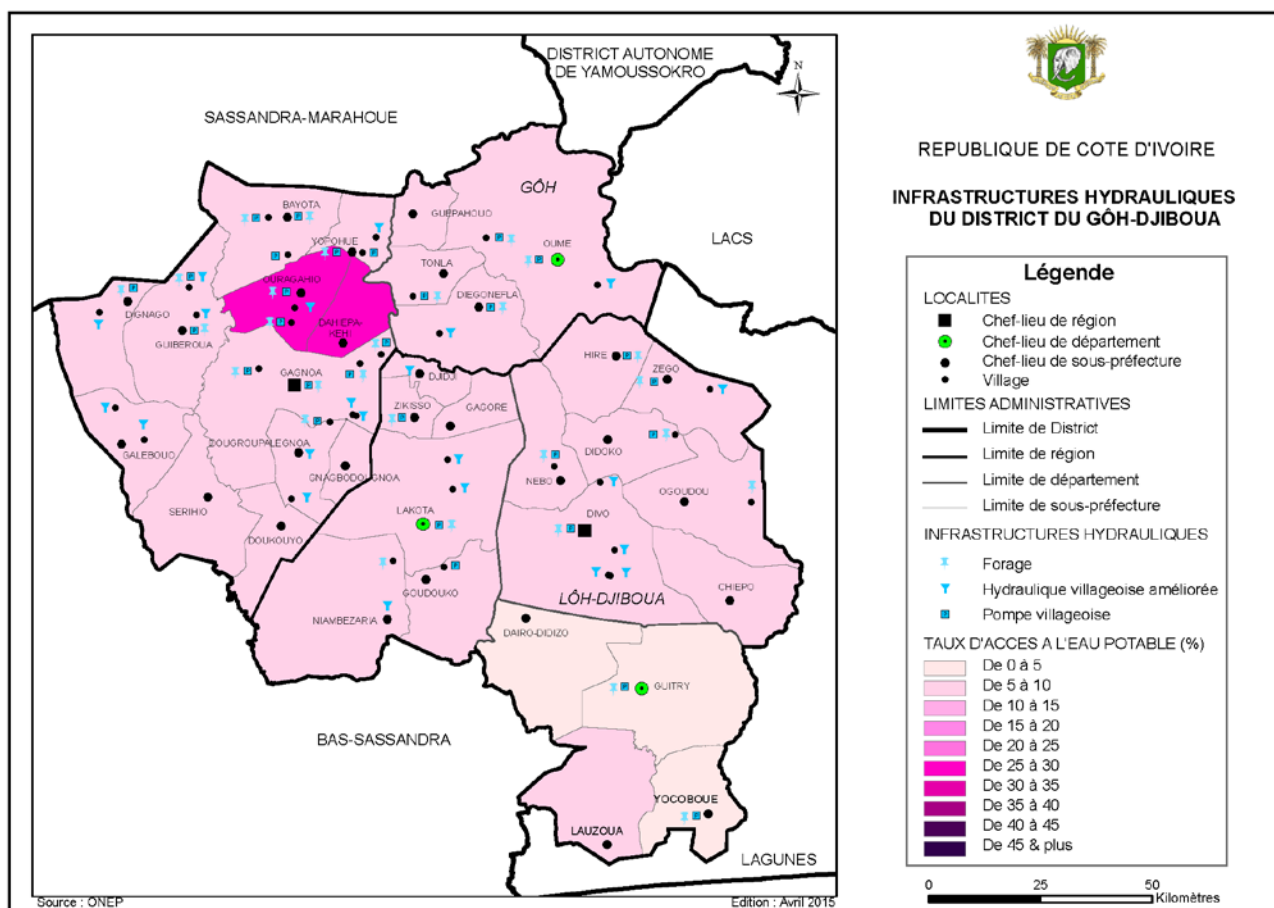
IV.3.2 Eau potable

403. L'accès à l'eau est assuré dans le District du Gôh-Djiboua comme dans l'ensemble des Districts de Côte d'Ivoire par 3 types de systèmes hydrauliques :

- L'hydraulique urbaine : desserte des agglomérations urbaines des chefs-lieux de régions et de départements via la SODECI.
- L'hydraulique villageoise améliorée (HVA) : système d'adduction à l'eau composé d'un forage équipé de pompe électrique, d'un réservoir surélevé et d'un réseau simplifié alimentant des bornes-fontaines équitablement réparties dans le village.
- L'hydraulique villageoise : approvisionnement en eau des communautés villageoises dans le cadre du Programme National d'Hydraulique Villageoise (PNHV) à travers l'exploitation des eaux souterraines (de préférence de surface). Les critères d'adduction des localités rurales étant de 1 point d'eau pour une localité de 100 à 600 habitants et une pompe supplémentaire pour chaque tranche additionnelle de 400 habitants.

404. Le District affiche des taux d'accès des ménages à l'eau potable inférieur à 25 % dans la plupart des localités du District, selon les données du RGPH 1998. Ce taux est plus élevé au nord de Gagnoa où il est compris entre 25 % et 35 %, mais est inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 53 %.

Carte 52 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable



405. Afin d'accéder à l'eau, la population utilise en majorité les puits dans la cour (27,7 %), des puits publics (23,1 %), suivi des eaux de surface (21,9 %) et des pompes villageoises (15,5 %). Ces taux comparés aux taux nationaux soulignent les problématiques d'accès à l'eau dans le District. En effet au niveau national, seuls 16,6 % de la population utilise des pompes à motricité humaine et 17,4 % des puits dans la cour.

IV.3.3.1 Hydraulique urbaine

406. Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 46 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce taux de couverture est tiré vers le haut par la région du Gôh avec près de 64 % des localités éligibles desservies en hydraulique humaine (HU). A l'inverse, avec 5 localités desservies par le réseau, la région du Lôh-Djiboua n'est couverte qu'à 27 %.

Tableau 87 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013)

Région	Département	Nombre de localités éligibles (HU)	Nombre localités desservies	Taux de couverture (HU) (%)
Gôh	Total	78	50	64
	Gagnoa	56	44	79
	Oumé	22	6	27
Lôh-Djiboua	Total	75	20	27
	Divo	39	10	26
	Guitry	22	5	23
	Lakota	14	5	36
Total District		153	70	46

Source : ONEP, 2014

407. Le District du Gôh-Djiboua compte 15 stations de traitements. Ce réseau, d'un linéaire de 752 831 km, permet de couvrir les besoins d'une population de 683 409 habitants, soit 42,6 % de la population du District.

408. De plus ces centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire. Ainsi les régions du Gôh et du Lôh-Djiboua affichent respectivement un déficit de production de 7 713 m³/j et 8 577 m³/j. Ce déficit est particulièrement marqué dans les chefs-lieux de département, avec à titre d'illustration un déficit de 4 329 m³/j à Gagnoa et un déficit de 4 142 m³/j à Divo.

Tableau 88 : Déficit de production d'eau potable (2013)

Région	Département	Centre de Production	Pop Bénéficiaire	Production m ³ /j	Besoin (m ³ /j)	Couverture des besoins (%)	Déficit (m ³ /j)
Gôh	Gagnoa	Bayota	29 006	312	1 160	26,9	848
		Nekeide	24 864	264	1 243	21,2	979
		Dikouehipaleagnoa	5 422	330	163	202,5	-167
		Gagnoa	171 171	4 230	8 559	49,4	4 329
		Kakredou	1 464	66	44	150,0	-22
		Lelebrekoua	5 855	209	176	118,8	-33
		Zigopa /Payopa	4 292	88	129	68,2	41
		Dignago	11 309	40	452	8,8	412
		Guiberoua	17 935	350	717	48,8	367
		Zoha	6 547	132	196	67,3	64
	Kpapekou	5 221	220	157	140,1	-63	
	Yopohue	5 607	264	168	157,1	-96	
	Oumé	Iroporia	5 545	132	166	79,5	34
		Blehianianda	6 015	176	180	97,8	4
		Diegonefla	24 670	1 272	987	128,9	-285
Doukouya		11 561	242	462	52,4	220	
Oume		51 053	960	2 042	47,0	1 082	
Total			387 537	9 287	17 001	54,6	7 714
Lôh-Djiboua	Divo	Divo	134 834	2 600	6 742	38,6	4 142
		Gbagbam	12 236	220	489	45,0	269
		Hermankono	23 729	190	1 186	16,0	996
		Hire (Douaville)	34 946	200	1 398	14,3	1 198
		Zego	4 231	286	212	134,9	-74
		Yocoboue	7 790	72	234	30,8	162
	Guitry	Guitry	21 168	173	1 058	16,4	885
	Lakota	Domagboue Neko	1 267	198	38	521,1	-160
		Lakota / Nemelilie	47 587	768	1 903	40,4	1 135
		Zokolilie	3 387	99	102	97,1	3
Zikisso		4 697	120	141	85,1	21	
Total			295 872	4 926	13 503	36,5	8 577
Total District			683 409	14 213	30 504	46,6	16 291

Source : ONEP, 2014

IV.3.3.2 Hydraulique villageoise améliorée (HVA)

409. Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 10 % soit 2,5 points de moins que la moyenne nationale de 12,5 %. Ce taux présente des disparités avec 13 % dans le Gôh contre 8 % dans le Lôh-Djiboua.

Tableau 89 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)

Région	Département	Nombre de localités			Taux de pénétration (%)
		Eligibles en HVA	Equipées en HVA	A équiper en HVA	
Gôh	Gagnoa	60	11	49	18
	Oumé	29	1	28	3
Total Région		89	12	77	13
Lôh-Djiboua	Divo	85	6	79	7
	lakota	45	4	41	9
Total Région		130	10	120	8
District du Gôh-Djiboua		219	22	197	10
Côte d'Ivoire		2 138	268	1 870	12,5

Source : ONEP – 2014

IV.3.3.3 Hydraulique villageoise (HV)

410. Avec 1 437 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 2 276 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 63 % soit 7 points de moins que la moyenne nationale de 69,7 %.

411. Le taux de pénétration est homogène entre les deux régions.

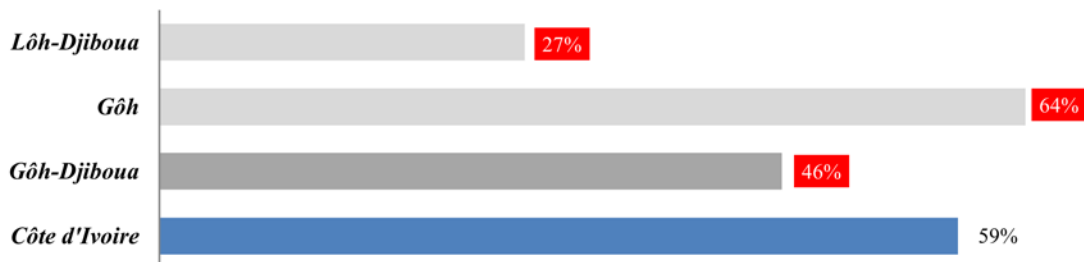
Tableau 90 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %)

Région	Population estimée (2013)	Besoins estimés en PMH	PMH en exploitation	PMH manquantes	Taux de pénétration (%)
Gôh	590 859	1 199	743	456	62
Lôh-Djiboua	645 397	1 077	694	383	64
Gôh-Djiboua	1 236 256	2 276	1 437	839	63
Côte d'Ivoire	11 108 731	24 522	17 086	7 436	69,7

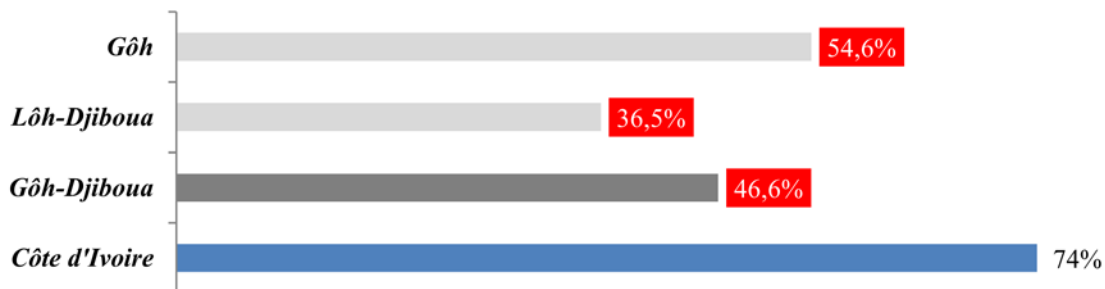
Source : ONEP – 2014 ; PMH : Pompe à motricité humaine

Chiffres clés 30 : Eau potable

Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine :



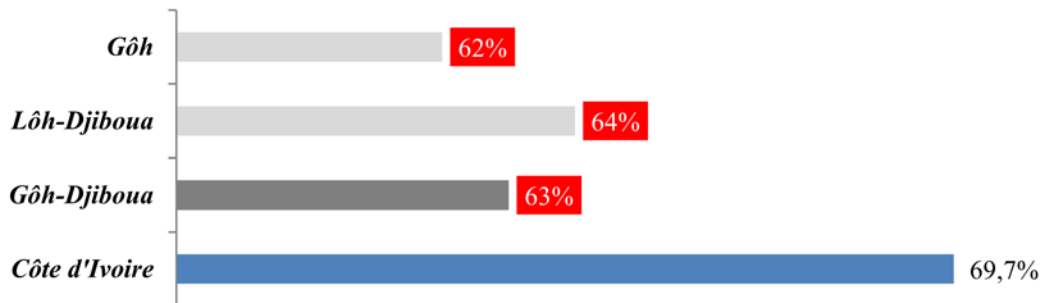
Taux de couverture des centres de traitement de l'hydraulique urbaine



Taux de couverture en hydraulique villageoise améliorée (HVA)



Taux de couverture en hydraulique villageoise (PMH)



- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

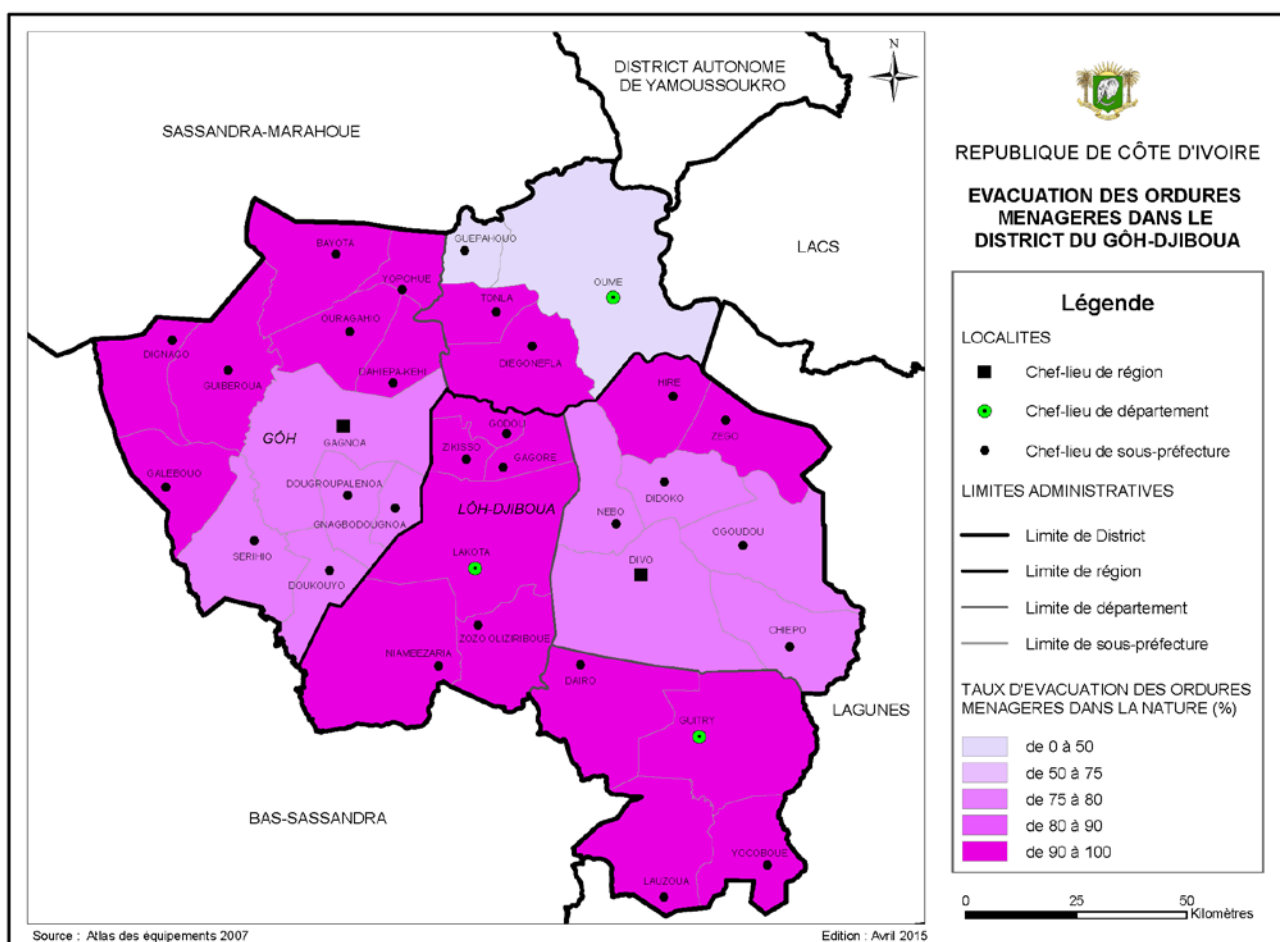
IV.3.3 Assainissement

IV.3.3.4 Assainissement solide

412. Avec près de 74 % des ménages qui évacuent leurs ordures ménagères dans la nature, le problème du traitement des ordures ménagères est essentiel en Côte d'Ivoire. Ce problème est encore plus critique dans les Districts non pourvus d'un système de collecte des ordures ménagères comme le District du Gôh-Djiboua.

413. En effet, le taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature est élevé dans quasiment tout le District même si des disparités existent.

Carte 53 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature



414. Sont à distinguer :

- Une zone comprenant le département d'Oumé, avec le taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature le plus faible du District, inférieur à 85 % ;
- Une zone comprenant les chefs-lieux des deux régions du District, Gagnoa et Divo, autour de 90 % ;
- Le reste du District avec un taux supérieur à 90 %.

Tableau 91 : Modes d'évacuation des ordures ménagères par département

Région	Département	Modes d'évacuation des ordures solides				
		Ramassage par camion (%)	Dans la nature (%)	Ordures brûlées (%)	Ordures enterrées (%)	Autres (%)
Gôh	Gagnoa	6,50	89,50	1,70	0,50	1,80
	Oume	13,60	83,50	1,30	0,40	1,20
Lôh-Djiboua	Divo	7	90,60	1,40	0,40	0,60
	Lakota	3,50	94,90	0,80	0,20	0,60
Moyenne District		7,5	89,5	1,4	0,5	1,1
Côte Ivoire		21,6	74,9	1,6	0,7	1,2

Source : INS – RGPH 1998

415. Ces taux témoignent de l'absence et/ou de la défaillance du système de collecte des ordures ménagères (hors le département d'Oumé). En effet, seule la ville d'Abidjan et quelques grands centres urbains bénéficient d'un système de collecte des ordures ménagères opérationnel.

416. L'absence d'un système d'assainissement dans le District a un impact nuisible sur le territoire et la population :

- Risques d'épidémie dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
- Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
- Dégradation de l'écosystème.

IV.3.3.5 Assainissement liquide

417. Les principaux centres urbains et villages du District ne disposent pas d'infrastructures d'assainissement. Seul 1 % de la population du District utilisent un réseau d'égout, 20 % déversent leurs déchets dans la rue et 73 % dans la nature.

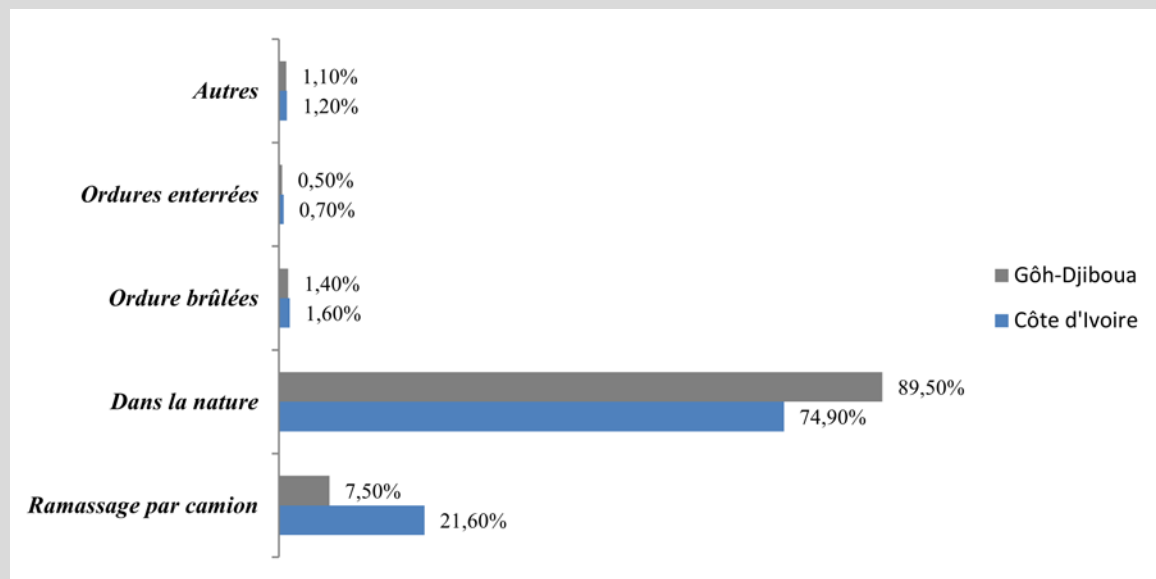
Tableau 92 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département

Région	Département	Modes d'évacuation des ordures liquides					
		Fosse septique (%)	Réseau d'égout (%)	Dans la rue (%)	Caniveau (%)	Dans la nature (%)	Autres (%)
Gôh	Gagnoa	3,10	1,50	25,60	3,20	65,70	0,90
	Oume	4	0,80	23,40	5,50	65,60	0,70
Lôh-Djiboua	Divo	2,30	0,80	14,50	2,10	79,90	0,40
	Lakota	1,60	1,10	9,70	2,30	85,10	0,20
Moyenne District		3	1	20	3	73	1
Côte Ivoire		7,1	6,4	19,2	5,9	60,8	0,6

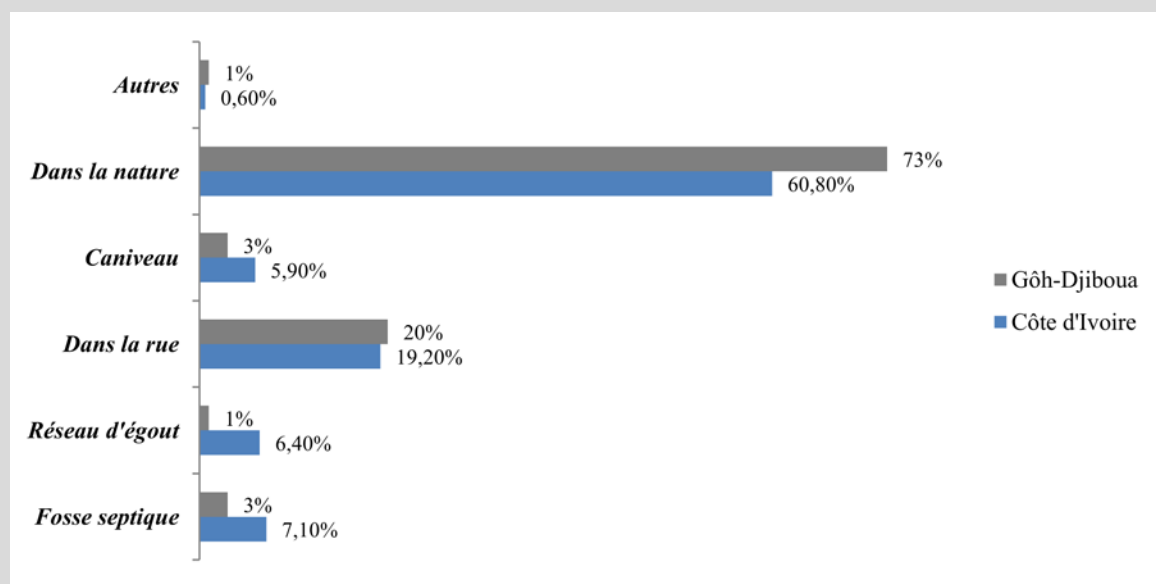
Source : INS – RGPH 1998

Chiffres clés 31 : Assainissement

Niveau d'équipement d'assainissement solide



Niveau d'équipement d'assainissement liquide



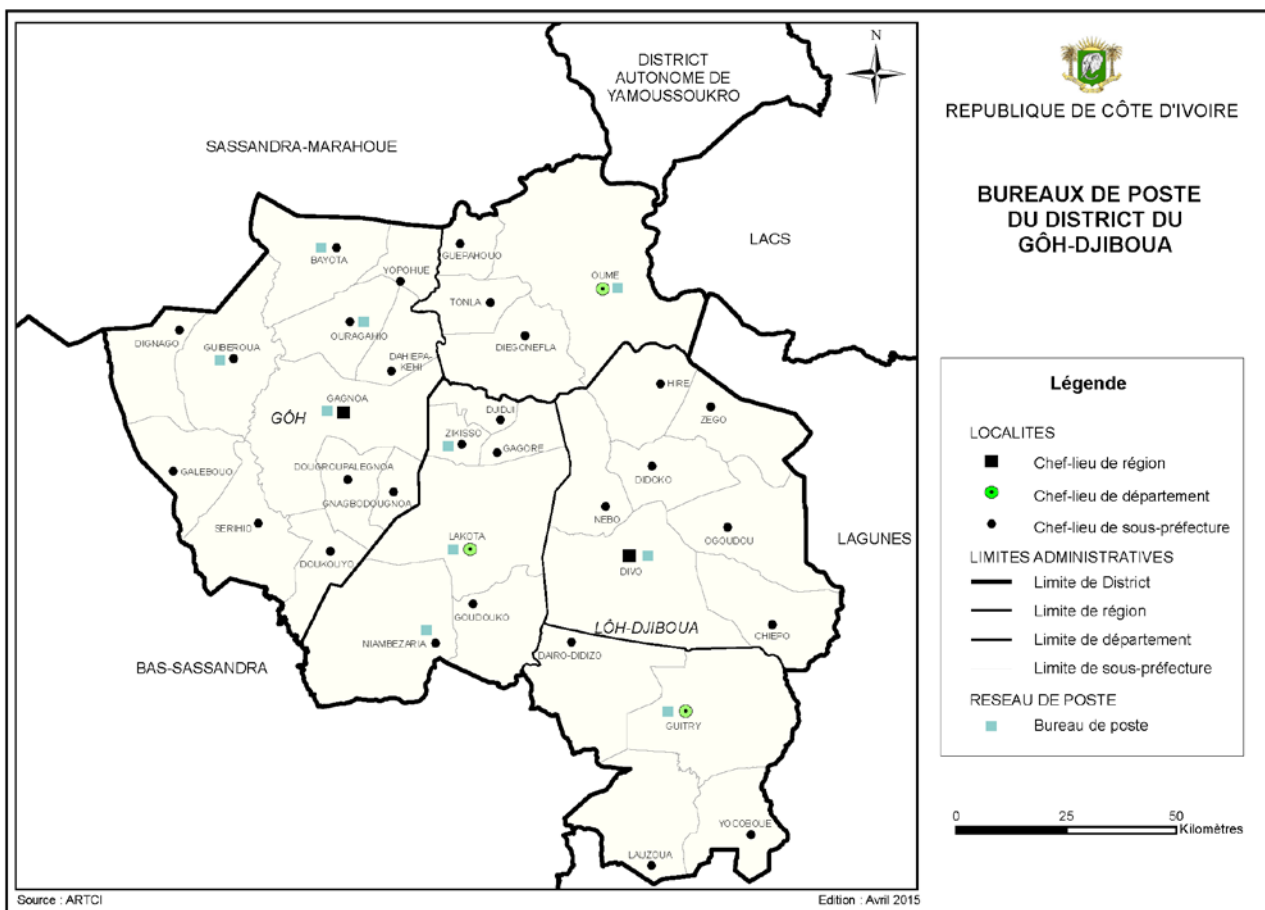
- Niveau régional
- Niveau District
- Niveau national

IV.3.4 Communication et Nouvelles Technologies de l'Information

IV.3.4.1 Réseau de la Poste

418. Le District compte une dizaine de localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 5 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Les agences de Guiberoua, Ourahio, Dignago, Zikisso, Gagnoa, Niambezaria et Lakota sont fonctionnelles.

Carte 54: Réseau de poste du District

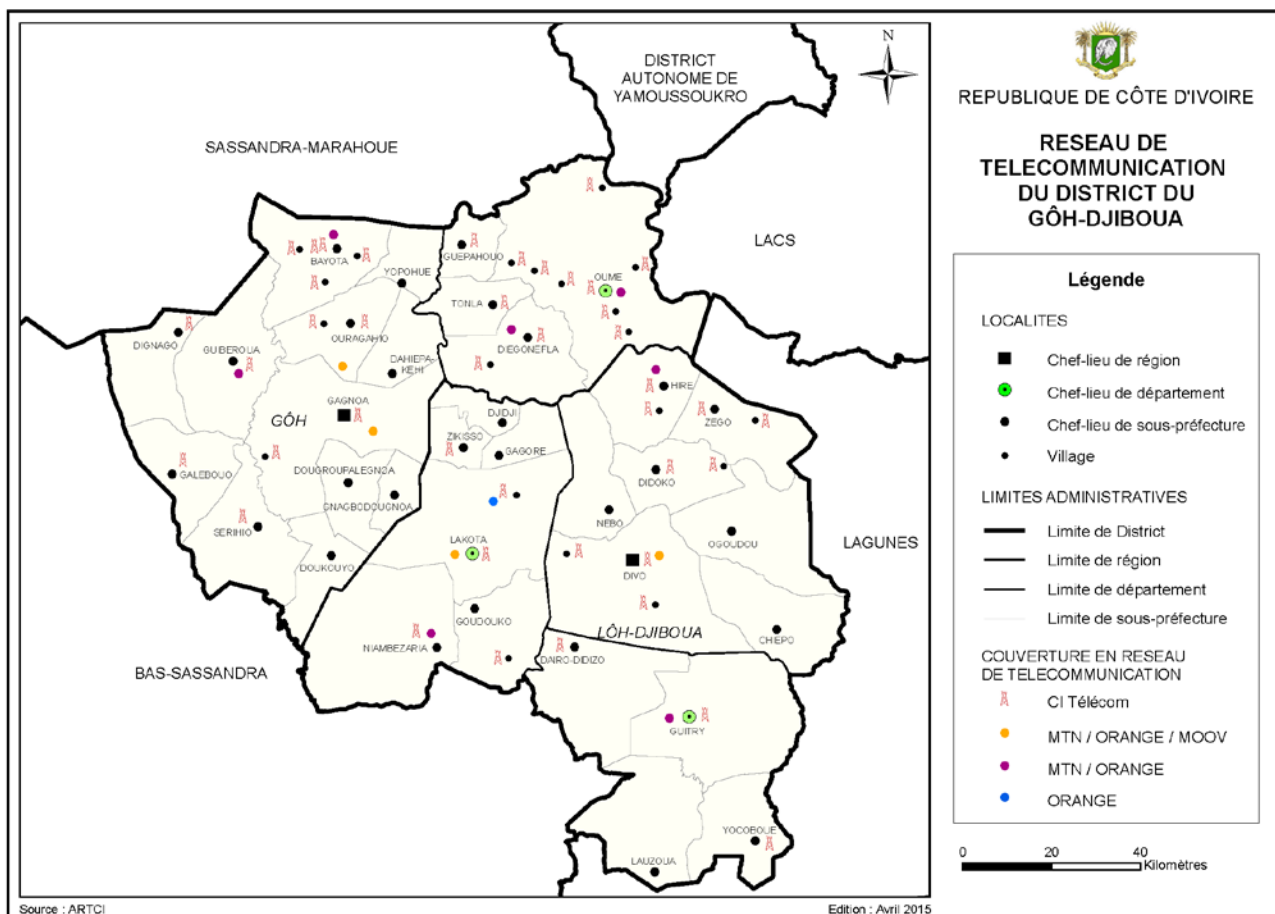


IV.3.4.2 Télécommunications

419. Le District est couvert en réseau de télécommunications fixes et mobiles par :

- Côte d'Ivoire Télécom qui domine le réseau de télécommunications fixes du District ;
- MTN /Orange/Moov au niveau des villes de Gagnoa, Lakota et Divo ;
- MTN /Orange au niveau d'Oumé ;
- Orange dans les quartiers de l'est de la ville de Gagnoa.

Carte 55: Couverture en réseau de télécommunication du District



420. Une grande frange de la population est abonnée au téléphone portable. Il est néanmoins difficile d'estimer le nombre de personnes possédant un téléphone portable en raison de la mobilité des clients.

421. La seule société de téléphonie fixe en Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire Télécom) est représentée dans le District à Gagnoa. Dans le département de Gagnoa, 18 % des ménages, soit 63 383 ménages, sont abonnés à la téléphonie fixe. Ce chiffre diminue sensiblement en milieu rural qui affiche un taux de couverture de 4,8 % des ménages.

Synthèse 12 : Équipement et infrastructures

Le District du Gôh-Djiboua affiche un déficit général d'électrification (au niveau de la région du Lôh-Djiboua) et d'accès à l'eau potable.

En effet, seules 50 % des localités de la région du Lôh-Djiboua sont électrifiées. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent que 32 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelle et relative à l'éclairage public sont limitées.

Le taux d'accès à l'eau potable n'excède pas les 45 %, au niveau de l'agglomération de Gagnoa et Divo. Dans la plupart des localités, celui-ci est inférieur à 25 %. L'accès à l'eau est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par l'état de dégradation des infrastructures hydrauliques.

Le District compte une dizaine de localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 5 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Il est par ailleurs couvert par les principaux opérateurs de téléphonie fixe et mobile.

A X E V . P E R S P E C T I V E S D E D E V E L O P P E M E N T

Chapitre 1. Territoire et démographie

V.1.1 Synthèse

422. Le District du Gôh-Djiboua est situé au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Il est composé de 2 régions administratives, 5 départements et 23 sous-préfectures qui s'étendent sur une superficie de 15 820 km² occupant 4,9 % de la superficie nationale. La région du Lôh-Djiboua occupe environ 55 % de la superficie du District. Le District regroupe désormais 4 types de circonscriptions administratives : les régions (Gôh et Lôh-Djiboua), les départements, les sous-préfectures et les villages.
423. La situation sécuritaire du District est marquée par la prolifération des armes de guerre. De plus, à l'instar du reste du pays, le District connaît de nombreux conflits fonciers opposant les populations autochtones aux populations allochtones et allogènes.
424. Le District est situé dans une zone de vastes plateaux offrant d'importantes potentialités agricoles et forestières.
425. Son réseau hydrographique est constitué de 3 cours d'eau permanents et de plusieurs autres rivières de moindre importance.
426. Le sol est aussi bien propice aux cultures pérennes comme le café, le cacao, le palmier à huile et l'hévéa, qu'à une gamme variée de cultures vivrières et maraichères.
427. Le District se caractérise par l'importance de ses ressources forestières qui présentent plus de 34 espèces ligneuses à fort intérêt commercial. Il abrite par ailleurs 5 forêts classées qui se sont néanmoins progressivement dégradées en raison d'une intense exploitation agricole et forestière.
428. Le District du Gôh-Djiboua présente une diversité ethnique qui se matérialise par la cohabitation d'une population autochtone composite, dominée par les Bété et qui compte plusieurs autres groupes ethniques (les Dida, les Ega, les Gban et les Kouéni ou Gouro), avec une forte communauté allochtone venue de divers horizons de Côte d'Ivoire (Baoulé, Malinké, Sénoufo...). À ces communautés s'ajoute une importante population étrangère composée de Burkinabé, de Maliens, de Nigériens, de Guinéens, de Sénégalais ainsi qu'une communauté d'origine libanaise.
429. La population totale est estimée à 1,6 million d'habitants en 2014, soit 7 % de la population nationale. La pyramide des âges est dominée par les moins de 40 ans qui représentent 85 % de la population totale du District.
430. En dépit d'une population active restreinte et d'un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (hors Abidjan), le District est relativement avancé en termes de développement socio-économique, perceptible à travers un taux de pauvreté en dessous de la moyenne nationale, ainsi qu'une moyenne de dépenses de consommation et un taux d'alphabétisation assez élevés.
431. Ce développement relatif est à nuancer par le déficit de prestations sociales qui induit une précarité qui se matérialise au niveau des indicateurs sociaux liés à l'enfance (insécurité alimentaire, déficit de vaccination des enfants...).

V.1.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Situation géographique privilégiée</i> ➤ <i>Climat et sols propices à de nombreuses cultures</i> ➤ <i>Population jeune</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Infrastructures économiques et sociales en grande partie détruites</i> ➤ <i>Faible niveau d'éducation</i> ➤ <i>Taux d'analphabétisme élevé</i> ➤ <i>Taux de pauvreté élevé</i>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Patrimoine naturel</i> ➤ <i>Territoire attractif et solde migratoire positif</i> ➤ <i>Solde migratoire positif</i> ➤ <i>Vastes plateaux et bas-fonds offrant des potentialités agricoles</i> ➤ <i>Réseau hydrographique dense</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Conflits fonciers</i> ➤ <i>Phénomènes de perturbation climatique</i>

V.1.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<p><i>Caractéristiques territoriales</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre le désarmement des anciens combattants et miliciens, pour enrayer la prolifération des armes légères et des armes de guerre.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les activités de cohésion sociale et de « vivre ensemble » entre les communautés à travers des séances de sensibilisation impliquant les autorités locales, les leaders traditionnels et religieux ainsi que les membres de la société civile.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des procédures équitables de règlement des conflits fonciers, tout en tenant compte de la vulnérabilité des populations concernées.
<p><i>Ressources naturelles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la diffusion des données climatiques, agricoles et pédologiques afin de dynamiser les investissements et d'optimiser l'utilisation des ressources.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lutter contre l'exploitation forestière illégale et le braconnage via le renforcement des effectifs et moyens de surveillance.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un recensement de la faune du District afin de pouvoir surveiller l'évolution des espèces animales menacées.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter les surfaces forestières protégées et poursuivre les efforts de reboisement afin de lutter contre les perturbations climatique locales.
<p><i>Caractéristiques sociodémographiques et peuplement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Délimiter et protéger les espaces cultivables, réhabiliter et remettre en vigueur l'usage des chemins pastoraux et de transhumance, poursuivre la sensibilisation et le dialogue afin de réduire et prévenir les conflits entre éleveurs peuls et agriculteurs.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les populations à l'éducation dès les plus jeunes âges en particulier chez les jeunes filles

V.1.4 Résumé analytique

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Caractéristiques territoriales</i>																
Superficie (km ²)	Valeur	2 153	28 095	13 683	21 045	15 820	25 952	20 885	31 002	23 796	40 046	28 427	31 308	2 132	38 118	322 462
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	
Part de la superficie nationale (%)	Valeur	0,67	8,71	4,24	6,53	4,91	8,05	6,48	9,61	7,38	12,42	8,82	9,71	0,66	11,82	100
	Rang	13	6	12	9	11	7	10	4	8	1	5	3	14	2	0
Nombre de régions	Valeur	-	3	2	2	2	4	3	3	2	3	2	3	-	2	31
	Rang	NA	2	7	7	7	1	2	2	7	2	7	2	NA	7	
Nombre de départements / communes	Valeur	10	8	7	7	5	13	11	13	7	10	7	8	2	9	118
	Rang	4	7	9	9	13	1	3	1	9	4	9	7	14	6	
Nombre de sous-préfectures	Valeur	4	31	31	22	33	51	46	73	41	53	39	35	-	45	504
	Rang	13	10	10	12	9	3	4	1	6	2	7	8	14	5	
Nombre de villages	Valeur	94	561	328	243	449	839	328	973	630	1 190	907	ND	59	1 092	7 693
	Rang	12	7	9	11	8	5	9	3	6	1	4	NA	13	2	
<i>Chapitre 2 : Ressources naturelles</i>																
Superficie du potentiel hydrographique (Km ²)	Valeur	566	79 295	78 427	8 950	5 100	182 408	176 256	90 000	99 300	145 850	182 048	99 300	114 000	218 000	NA
	Rang	14	10	11	12	13	2	4	9	7	5	3	7	6	1	
Superficie des forêts, parcs et réserves classés (ha)	Valeur	39 490	1 029 000	183 946	322 403	39 734	214 690	613 555	1 133 289	1 200 599	1 709 121	566 715	1 080 372	20 430	1 292 500	9 445 844
	Rang	13	6	11	9	12	10	7	4	3	1	8	5	14	2	
Précipitations moyennes des chefs-lieux de région (mm)	Valeur	1 919	1 482	1 709	1 457	1 469	1 131	1 529	1 599	1 307	1 329	1 113	1 314	1 159	1 122	1 403
	Rang	1	5	2	7	6	12	4	3	10	8	14	9	11	13	

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Température médiane des chefs-lieux de région (°C)	Valeur	26,8	26,0	26,5	26,0	26,2	26,8	26,8	25,5	26,2	26,0	26,4	25,2	26,3	26,3	26,2
	Rang	1	10	4	10	8	1	1	13	8	10	5	14	6	6	
Altitude moyenne des chefs-lieux de région (m)	Valeur	50	52	89	417	151	162	55	260	232	375	346	385	252	344	226,4
	Rang	14	13	11	1	10	9	12	6	8	3	4	2	7	5	
Chapitre 3 : Peuplement et caractéristiques sociodémographiques																
Population (2014)	Valeur	4 707 404	2 280 548	1 203 052	289 779	1 605 286	1 258 604	1 478 047	2 371 920	2 293 304	1 607 497	1 440 826	845 139	355 573	934 352	22 671 331
	Rang	1	4	10	14	6	9	7	2	3	5	8	12	13	11	
Taux brut de natalité (%)	Valeur	32,4	46,6	42,8	41,3	43,9	36,7	38,5	46,3	46,3	43,2	35,9	39,9	39,2	43,9	40,7
	Rang	14	1	7	8	4	12	11	2	2	6	13	9	10	4	
Indice de jeunesse (%)	Valeur	35,3	44,5	43,6	47,9	44,4	46,9	42,9	43,7	45,6	45,3	43,6	45,9	45,1	49,3	42,9
	Rang	14	8	11	2	9	3	13	10	5	6	11	4	7	1	
Indice de vieillesse (%)	Valeur	2	1,9	3,6	5,5	4,3	7,3	4,7	4,4	3,6	5	6,1	4,8	5	5,1	3,9
	Rang	13	14	11	3	10	1	8	9	11	5	2	7	5	4	
Part d'actifs (%)	Valeur	55	38	46	30	39	51,6	55,8	38	56	45,4	44,7	39,5	47	53,8	48
	Rang	3	12	7	14	11	5	2	12	1	8	9	10	6	4	
Taux de chômage (%)	Valeur	19,5	9,1	5,8	1,5	7,9	5,3	9,7	7,4	6,2	2,0	5,5	3	4,5	1,8	9,4
	Rang	14	12	8	1	11	6	13	10	9	3	7	4	5	2	
Taux de pauvreté (%)	Valeur	22,7	39,1	47,7	71,2	52	58,8	50,5	49,9	62,9	60,8	55,3	58,3	39,4	54,2	46,3
	Rang	1	2	4	14	7	11	6	5	13	12	9	10	3	8	
Indice de Gini	Valeur	0,412	0,364	0,377	0,423	0,369	0,371	0,369	0,370	0,348	0,375	0,410	0,440	0,371	0,411	0,421
	Rang	12	2	9	13	3	6	3	5	1	8	10	14	6	11	
Taux d'analphabétisme (%)	Valeur	37,6	75,4	69,6	83,3	71	65,77	56,5	69,4	74,2	81,8	56,8	83,9	60,7	84,5	64
	Rang	1	10	7	12	8	5	2	6	9	11	3	13	4	14	

Axe 1		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Part des migrants extérieurs (%)	Valeur	17	24,5	24	4	17	6,5	12	13	15	7	6	7	9	5	14
	Rang	3	1	2	14	3	11	7	6	5	9	12	9	8	13	

Chapitre 2. Développement économique

V.2.1 Synthèse

V.2.1.1 Secteur primaire

432. Le secteur Primaire, premier contributeur au PIB du District du Gôh-Djiboua, est dominé par l'agriculture et plus particulièrement par la production cacaoyère et caféière, dont le District figure parmi les plus grands producteurs du pays.
433. Compte tenu des conditions climatiques favorables et de la politique de diversification agricole du pays, l'essor agricole est aussi porté par les cultures d'introduction plus récente (l'hévéa et le palmier à huile), qui représentent des spéculations de qualité à haut rendement.
434. Les cultures vivrières sont également développées, notamment le riz, qui est cultivé dans les nombreux bas-fonds du District.
435. Ces activités dominent le secteur primaire puisque l'élevage et la pêche fluviales sont peu développés et sont surtout pratiqués de manière individuelle et artisanale.
436. Cette orientation, vers une agriculture axée sur la rentabilité, nécessite en amont une structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants.
437. À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développement telles que l'ANADER et le CNRA, les pouvoirs publics tentent justement de structurer et pérenniser le secteur.
438. Le potentiel minier est sous-exploité en raison notamment du déficit d'infrastructures de transport et électriques qui freinent l'installation des sociétés minières ; le secteur bénéficie depuis 2014 d'un grand projet d'investissements (mine d'or d'Agbaou) qui devrait dynamiser l'industrie minière et accélérer son essor.

V.2.1.2 Secteur secondaire

439. En dépit de son poids relativement limité dans l'économie du District, le secteur secondaire présente de réelles potentialités de diversification pour l'économie locale.
440. En effet, le District du Gôh-Djiboua renferme d'importantes ressources minières au niveau des métaux de base (bauxite, manganèse, matériaux de construction...), ressources renforcées par la découverte d'indices d'or dans le District.
441. En outre, malgré de nombreuses forêts classées et plusieurs essences de bois recherchées, l'industrie forestière est pénalisée par l'exploitation clandestine des forêts qui a engendré une menace importante pour l'essor de l'activité forestière.
442. Les filières agroalimentaire et agro-industrielle sont également représentées dans le District, principalement via la présence dans le District de deux groupes de référence dans ces domaines : PALM-CI et SAPH.
443. L'activité artisanale est relativement réduite en pays Bété et Dida, pour ce qui concerne l'artisanat d'art.

V.2.1.3 Secteur tertiaire

444. Le secteur tertiaire est porté par le commerce qui occupe 15 % de la population au niveau des principaux centres urbains, bénéficiant du positionnement central du District et de sa connectivité avec les principales villes du pays.
445. Le District n'a pas de vocation touristique particulière, en l'absence de sites touristiques attrayants.

V.2.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sols riches en minerais ➤ Climat favorable et sols propices à de nombreuses cultures ➤ Ressources halieutiques ➤ Abondance des ressources forestières 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infrastructures économiques, touristiques et sociales à réhabiliter ➤ Acteurs et filières non structurés ➤ Exploitations de petite taille à faible rendement ➤ Peu d'usines de transformation de produits agricoles ➤ Secteur informel dominant ➤ Déficit de formation et de mécanisation agricole
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Forte demande locale due à une démographie croissante ➤ Artisanat traditionnel développé ➤ Potentiel culturel et touristique dans les chants et danses ➤ Industrie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perturbations climatiques ➤ Prix des intrants ➤ Défrichement clandestin des forêts ➤ Peu de reboisement ➤ Conflits entre agriculteurs et éleveurs

V.2.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Secteur primaire</i>	➤ Mettre en place un fonds de développement coopératif régional pour aider à la promotion des groupements agricoles et commerciaux ainsi que les unités de microcrédit remboursables prêtant à des conditions très souples.
	➤ Promouvoir la labellisation des filières agricoles et renforcer la lutte contre le travail des enfants.
	➤ Accompagner les paysans dans le financement pour l'acquisition des semences de riz, de maïs et divers intrants.
	➤ Renforcer la formation des agriculteurs aux techniques agricoles intensives.
	➤ Conditionner toute cession de terre à la production d'un contrat écrit impliquant la famille, la chefferie traditionnelle et l'autorité administrative pour éviter les ventes illicites et les remises en cause de contrat de cession par les descendants.
	➤ Préserver la sécurité alimentaire via l'exploitation du potentiel de développement des nombreux bas-fonds du District (projets d'aménagement pour la culture du riz).
	➤ Favoriser l'accès aux données géologiques aux sociétés minières afin d'accélérer les investissements et optimiser les coûts d'exploration.
	➤ Renforcer les infrastructures routières et électriques du District.
	➤ Renforcer l'encadrement des activités de la pêche artisanale, la sensibilisation des pêcheurs à la sécurité autour des barrages et inciter à la pratique de la pisciculture.
<i>Secteur secondaire</i>	➤ Renforcer les avantages et mécanismes pour inciter les investisseurs à s'implanter davantage dans la région notamment en mettant en place des moyens de financement adaptés aux petites exploitations et au lancement de nouvelles unités industrielles.
	➤ Imposer aux industriels de réelles compétences en foresterie afin d'exploiter la ressource de façon durable et améliorer la transparence dans le contrôle des activités de reboisement et la distribution des périmètres d'exploitation.
	➤ Renforcer la valorisation de l'artisanat local.
<i>Secteur tertiaire</i>	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites touristiques.
	➤ Accompagner les réceptifs hôteliers qui ont pâti des événements de la crise postélectorale.
	➤ Améliorer la qualité des services mis à disposition des touristes pour attirer une clientèle cible type premium.
	➤ Améliorer la formation des acteurs et la professionnalisation de la filière.
	➤ Accompagner les acteurs dans la structuration des différentes filières.
	➤ Mettre en place les mesures incitatives permettant de relancer le secteur des services au sein du District.
	➤ Rétablir les liaisons routières vers les grands centres frontaliers afin de rouvrir les routes commerciales et relancer le secteur du transport.

V.2.4 Résumé analytique

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Secteur Primaire</i>																
<i>Agriculture et élevage</i>																
Superficie des principales cultures de rente (ha)	Valeur	112 768	452 824	287 868	76 794	405 818	64 370	193 640	310 609	411 400	251 504	130 052	161 054	23 351	93 263	2 975 315
	Rang	10	1	5	12	3	13	7	4	2	6	9	8	14	11	
Superficie des principales cultures vivrières (ha)	Valeur	83 617	72 724	267 491	147 659	219 528	106 768	90 306	131 854	336 600	410 349	250 945	321 297	120 140	82 095	2 641 373
	Rang	12	14	4	7	6	10	11	8	2	1	5	3	9	13	
Proportion de labour motorisé (%)	Valeur	1,8	ND	0,5	1,0	0,2	1,3	1,8	0	0,04	2,48	0,13	0,4	0	1,0	0,6
	Rang	2	NA	7	5	9	4	2	12	11	1	10	8	12	5	
Quantité de viande produite (tonnes)	Valeur	2 126	1 179	1 351	2 205	3 577	4 065	15 742	ND	573	18 231	8 495	2 959	785	5 899	ND
	Rang	9	11	10	8	6	5	2	NA	13	1	3	7	12	4	
<i>Exploitation forestière</i>																
Nombre de périmètres forestiers	Valeur	0,0	ND	18,0	ND	86,0	ND	18,0	66,0	ND	ND	15,0	ND	ND	12,0	ND
	Rang	7	NA	3	NA	1	NA	3	2	NA	NA	5	NA	NA	6	
Superficie du périmètre forestier (ha)	Valeur	0,0	ND	565 971	ND	ND	1 481 280	ND	ND	ND	ND	ND	ND	118 722	756 984	ND
	Rang	5	NA	3	NA	NA	1	NA	NA	NA	NA	NA	NA	4	2	
<i>Secteur halieutique</i>																
Part des ménages impliqués dans une activité du secteur halieutique (%)	Valeur	ND	0,08	0,49	0,14	0,20	0,45	ND	0,36	0,10	0,30	0,32	ND	0,01	0,10	1,10
	Rang	NA	10	1	7	6	2	NA	3	8	5	4	NA	11	8	
Capture moyenne de pêche en haute saison (kg)	Valeur	ND	45	100	38	72	96	35	79,5	100	27	47	18	38	24	40
	Rang	NA	7	2	8	5	3	10	4	1	11	6	13	8	12	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Capture moyenne de pêche en basse saison (kg)	Valeur	ND	13	33	14	24	32	12,5	36,7	38	9	13,3	41	13	17	15
	Rang	NA	10	4	8	6	5	12	3	2	13	9	1	10	7	
Part des captures transformées (%)	Valeur	ND	19	9	ND	8	ND	ND	11	11	2	ND	ND	ND	5	8
	Rang	NA	1	4	NA	5	NA	NA	2	2	7	NA	NA	NA	6	
Mines et carrières																
Nombre de permis de recherche et d'exploitation	Valeur	0	ND	3	ND	4	0	6	4	6	16	15	3	5	10	ND
	Rang	11	NA	9	NA	7	11	4	7	4	1	2	9	6	3	
Superficie des zones de prospection (km ²)	Valeur	0	ND	2 000	ND	ND	ND	ND	ND	1 951	6 000	ND	ND	ND	1 500	ND
	Rang	5	NA	2	NA	NA	NA	NA	NA	3	1	NA	NA	NA	4	
Chapitre 2 : Secteur Secondaire																
Industrie																
Nombre d'unités industrielles	Valeur	ND	27	13	3	20	7	24	19	20	13	19	5	11	5	ND
	Rang	NA	1	7	13	3	10	2	5	3	7	5	11	9	11	
Volumes de bois produits (m ³)	Valeur	0	ND	69 506	ND	15 941 000	ND	175 000	204 613	ND	ND	33 000	ND	ND	91 902	ND
	Rang	7	NA	5	NA	1	NA	3	2	NA	NA	6	NA	NA	4	
Pétrole et Gaz																
Part du volume national de pétrole brut commercialisé (%)	Valeur	53	7,54	3,54	1,21	3,03	1,85	4,58	3,57	5,45	6,36	3,56	2,02	3,04	1,26	100
	Rang	1	2	8	14	10	12	5	6	4	3	7	11	9	13	
Part du volume national de gaz butane commercialisé (%)	Valeur	78,15	0,31	0,86	0,03	1,88	0,68	0	0,43	1,06	0,28	2,65	ND	13,09	0,57	100
	Rang	1	10	6	12	4	7	13	9	5	11	3	NA	2	8	

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Artisanat																	
Nombre d'artisans recensés	Valeur	25 500	1 688	1 236	1 614	ND	ND	ND	1 652	15 000	3 135	200	ND	19 164	433	69 622	
	Rang	1	5	8	7	NA	NA	NA	6	3	4	10	NA	2	9		
Part d'artisans d'art (%)	Valeur	5,5	2,0	4,0	7,0	ND	ND	ND	ND	3,0	26,0	ND	ND	7,8	2,0	ND	
	Rang	4	7	5	3	NA	NA	NA	NA	6	1	NA	NA	2	7		
Chapitre 3 : Secteur Tertiaire																	
Commerce																	
Taux moyen de commerçants en zone rurale (%)	Valeur	13,0	6,2	7,85	1,8	6,1	4,7	7,5	4,5	5,15	6,55	8,2	1,8	4,5	4,5	ND	
	Rang	1	6	3	13	7	9	4	10	8	5	2	13	10	10		
Taux moyen de commerçants en zone urbaine (%)	Valeur	20,0	12,5	15,1	12,5	15,1	12,5	15,0	12,5	19,2	19,2	19,2	15,1	12,5	15	ND	
	Rang	1	10	5	10	5	10	8	10	2	2	2	5	10	8		
Valeur FOB des importations (milliards FCFA)	Valeur	1 735,7	9,2	73,7	0,065	ND	ND	ND	0,587	0,059	5,997	2,332	ND	626,552	0,264	ND	
	Rang	1	4	3	9	NA	NA	NA	7	10	5	6	NA	2	8		
Valeur FOB des exportations (milliards FCFA)	Valeur	5 081,6	41,4	0	0	ND	ND	ND	0	0,132	0,216	36,022	ND	0	0	ND	
	Rang	1	2	6	6	NA	NA	NA	6	5	4	3	NA	6	6		
Services financiers																	
Nombre d'habitants / institution bancaire	Valeur	9 952	67 075	48 122	96 593	100 330	89 900	123 171	158 128	120 700	69 891	110 833	105 642	25 398	133 479	1 259 214	
	Rang	1	3	2	6	7	5	10	12	9	4	8	9	2	13		
Transport																	
Nombre d'habitants / véhicule	Valeur	12	58 476	ND	1 123	ND	ND	ND	ND	2 619	1 236	ND	ND	2 020	ND	ND	
	Rang	6	1	NA	5	NA	NA	NA	NA	2	4	NA	NA	3	NA		

Axe 2		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Volume du fret ferroviaire (tonnes)	Valeur	680 156	0	0	0	0	1 000 000	ND	0	0	2 546	9 926	0	0	0	1 692 628
	Rang	2	6	6	6	6	1	NA	5	6	4	3	6	6	6	
Volume du fret portuaire (Volumes équivalent vingt pieds)	Valeur	600 000	333 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 334
	Rang	1	2	3	3	3	3	NA	3	3	3	3	3	3	3	
<i>Tourisme</i>																
Capacité hôtelière d'accueil (nombre de chambres)	Valeur	1 355	2 119	714	100	173	519	806	350	1 500	450	1 350	525	55	127	10 143
	Rang	3	1	6	13	11	8	5	10	2	9	4	7	14	12	

Chapitre 3. Développement socioculturel

V.3.1 Synthèse

446. Le secteur éducatif est marqué par la prépondérance du cycle Primaire qui concentre les ressources (établissements, enseignants) et les effectifs d'élèves. Il est dominé par l'offre publique qui représente plus de 90 % de l'offre globale d'établissements.
447. Les taux de scolarisation, toutes filières confondues, sont supérieurs aux moyennes nationales correspondantes. Le système éducatif est cependant marqué par une insuffisance des moyens matérialisée par la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques, la faiblesse de l'encadrement.
448. Les cycles du Préscolaire et du Secondaire 1^{er} et 2nd Cycles, dispensés essentiellement en milieu urbain, sont peu développés et sont marqués par une faible scolarisation des filles et un fort taux de redoublement et d'abandon scolaire.
449. La formation professionnelle est dominée par la formation technique, essentiellement dispensée en milieu urbain et non orientée vers l'agriculture. Le secteur industriel est celui qui concentre le plus grand nombre d'apprenants de la formation professionnelle avec 69 % des inscrits.
450. Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District du Gôh-Djiboua fait face à des problèmes de couverture des besoins de la population.
451. Si la région du Gôh affiche des performances sanitaires supérieures aux moyennes nationales, l'offre sanitaire publique dans la région du Lôh-Djiboua affiche des taux de couverture en termes d'établissements de premier contact et de lits hospitaliers en deçà des moyennes nationales et des recommandations de l'OMS.
452. De plus, des dysfonctionnements majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau.
453. La région du Lôh-Djiboua affiche en outre un déficit de personnel de santé qualifié, particulièrement au niveau des sages-femmes et des médecins.
454. Concernant l'état sanitaire, la situation du paludisme dans le District du Gôh-Djiboua est moins critique que la situation de la maladie au niveau national. Le District est en avance dans la lutte anti-vectorielle. De plus, le taux de prévalence de la maladie pour les enfants est en deçà de la moyenne nationale.
455. Enfin, avec un taux de prévalence à 3,5 %, le VIH continue d'être une menace pour le District du Gôh-Djiboua, et ce, en dépit d'un taux de dépistage supérieur à la moyenne nationale.
456. Le District ne compte que peu d'infrastructures culturelles. De nombreux bâtiments ont été détruits ou pillés durant les années de crise.
457. Le District compte 6 bibliothèques, 3 centres culturels et 13 foyers féminins.
458. Les sports pratiqués au sein du District sont variés, allant de la pétanque aux tournois de maracana.

V.3.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Infrastructures sanitaires insuffisantes et en mauvais état</i> ➤ <i>Infrastructures scolaires en mauvais état</i> ➤ <i>Manque de moyens humains</i> ➤ <i>Manque de moyens matériels</i> ➤ <i>Infrastructures culturelles et sportives insuffisantes et en mauvais état</i>
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Problématique de genre dans l'éducation</i> ➤ <i>Taux d'incidence du paludisme élevé</i> ➤ <i>Taux de mortalité maternel élevé</i> ➤ <i>Cohésion sociale faible</i>

V.3.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
Education	➤ Sensibiliser les populations quant à l'importance de l'enseignement préscolaire malgré son caractère facultatif.
	➤ Développer une offre de formation adaptée aux secteurs les plus porteurs de l'économie du district, à savoir l'agriculture, l'exploitation forestière et les mines.
	➤ Assurer le bon fonctionnement et la réhabilitation des établissements professionnels disponibles.
	➤ Renforcer les infrastructures préscolaires, notamment en milieu rural pour permettre l'accès à l'éducation dès le plus jeune âge à une plus grande tranche de la population.
	➤ Améliorer l'éducation sexuelle pour lutter contre les grossesses en milieu scolaire.
	➤ Améliorer les incitations à la scolarisation des jeunes filles (notamment via des bourses d'études).
	➤ Renforcer le corps professoral dans les régions ne bénéficiant pas d'un bon ratio d'encadrement.
	➤ Encourager la construction d'établissements privés pour soutenir l'offre publique.
	➤ Réhabiliter les infrastructures et le matériel éducatif.
	➤ Développer et démocratiser l'offre rurale (surtout secondaire) pour diminuer l'abandon scolaire et réduire les coûts pour les familles.
Santé	➤ Renforcer l'offre sanitaire dans le District.
	➤ Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes.
	➤ Renforcer les capacités en termes de personnel de santé, notamment en sages-femmes et médecins.
Culture Jeunesse et Sport	➤ Améliorer la valorisation, la conservation et la promotion des sites culturels et sportifs.
	➤ Mettre en place plus d'infrastructures sportives.
	➤ Renforcer les soutiens aux jeunes dans le District.

V.3.4 Résumé analytique

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
<i>Chapitre 1 : Education</i>																
<i>Préscolaire</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	16,2	2,7	6,9	5,2	3,1	2,6	5,6	3,4	2,0	4,3	6,7	1,4	6,0	2,5	4,4
	Rang	1	10	2	6	9	11	5	8	13	7	3	14	4	12	
Indice de parité	Valeur	1,01	0,93	0,98	0,87	1	0,96	1,04	1,01	1,03	0,88	0,96	1,05	1,04	1,02	0,99
	Rang	6	12	9	14	8	10	2	6	4	13	10	1	2	5	
Ratio d'encadrement	Valeur	22,7	24	23	27,6	17,5	19,2	18,8	22	18	31,1	19,3	22,8	21,1	24,2	21,8
	Rang	8	11	10	13	1	4	3	7	2	14	5	9	6	12	
Ratio d'occupation	Valeur	29,9	33,1	28,4	29,1	29,6	31,8	28,2	25,3	36,7	39	31,6	24,6	27,8	28,2	30
	Rang	9	12	6	7	8	11	4	2	13	14	10	1	3	4	
<i>Primaire</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	83,9	84,9	77,5	60,5	79,5	73,2	82,1	76,7	76,2	63,3	64,4	63,9	76,5	62,8	76,4
	Rang	2	1	5	14	4	9	3	6	8	12	10	11	7	13	
Indice de parité	Valeur	1,02	0,81	0,89	0,75	0,81	0,86	0,88	0,78	0,79	0,88	0,87	0,73	0,90	0,88	0,86
	Rang	1	9	3	13	9	8	4	12	11	4	7	14	2	4	
Ratio d'encadrement	Valeur	44,2	43,2	44,3	36,2	45,3	39,2	41,3	39,4	46	46,2	39,9	37,2	40,6	40,9	42,5
	Rang	10	9	11	1	12	3	8	4	13	14	5	2	6	7	
Ratio d'occupation	Valeur	46,2	42,2	44,1	33,7	45,6	39,2	42,7	38,0	47,7	43,9	39,4	34,8	41,4	39,4	42,5
	Rang	13	8	11	1	12	4	9	3	14	10	5	2	7	5	
<i>Secondaire 1er cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	57,6	38,8	45,4	22,0	46,4	38,9	47,8	31,7	42,1	26,1	29,8	19,7	52,2	35,2	43
	Rang	1	8	5	13	4	7	3	10	6	12	11	14	2	9	
Indice de parité	Valeur	0,97	0,56	0,77	0,44	0,61	0,62	0,71	0,48	0,52	0,7	0,62	0,43	0,7	0,61	0,69
	Rang	1	10	2	13	8	6	3	12	11	4	6	14	4	8	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	59	78	71	66	68	75	71	79	81	75	71	69	70	88	69
	Rang	1	11	6	2	3	9	6	12	13	9	6	4	5	14	
<i>Secondaire 2nd cycle</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	29,3	12	20,3	6,5	20,9	20,1	21	8	16,5	12,6	16	4,3	45,5	13,2	19,3
	Rang	2	11	5	13	4	6	3	12	7	10	8	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	0,92	0,46	0,68	-	0,45	0,51	0,67	0,39	0,43	0,50	0,71	0,58	0,53	0,47	0,64
	Rang	1	10	3	14	11	7	4	13	12	8	2	5	6	9	
Ratio d'encadrement	Valeur	24	33	25	25	28	30	24	30	33	27,6	28	28,0	25	36	26,7
	Rang	1	12	3	3	7	10	1	10	12	6	7	7	3	14	
Ratio d'occupation	Valeur	39	37	39	37	43	44	39	34	45	39	39	25	41	40	40
	Rang	5	3	5	3	12	13	5	2	14	5	5	1	11	10	
<i>Secondaire Technique</i>																
Taux brut de scolarisation (%)	Valeur	8,1	1,8	3,8	0,4	2,9	2,5	2,0	0,5	1,4	0,5	1,8	0,3	9,9	1,5	3,4
	Rang	2	7	3	13	4	5	6	11	10	11	7	14	1	9	
Indice de parité	Valeur	1,15	0,68	1,27	0,6	0,78	0,7	0,67	0,56	0,6	0,8	0,59	0,89	0,81	0,93	0,96
	Rang	2	9	1	11	7	8	10	14	11	6	13	4	5	3	
Ratio d'encadrement	Valeur	10,1	14	14	6	15	7	14	9	8	5	8	6	14	12	10
	Rang	8	10	10	2	14	4	10	7	5	1	5	2	10	9	
Ratio d'occupation	Valeur	16	28	17	14,7	19	21	25	10	19	6	10	6	30	29	17
	Rang	6	12	7	5	8	10	11	3	8	1	3	1	14	13	
<i>Formation professionnelle</i>																
Indice de parité	Valeur	1,16	ND	0,25	0,6	0,64	0,69	0,7	ND	0,68	0,58	1,04	0,40	0,76	0,29	1
	Rang	1	NA	12	8	7	5	4	NA	6	9	2	10	3	11	
Ratio d'encadrement	Valeur	8,7	5	ND	6	6	ND	6,8	8,0	5	4,5	ND	1,8	ND	9	6,7
	Rang	9	3	NA	5	5	NA	7	8	3	2	NA	1	NA	10	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Ratio d'occupation	Valeur	28,8	16	ND	21	16	9,9	40,7	27	14	6,3	6,1	7,4	9,4	30,5	33,9
	Rang	11	7	NA	9	7	5	13	10	6	2	1	3	4	12	
<i>Supérieur</i>																
Indice de parité	Valeur	0,63	NA	1,5	NA	NA	NA	0,24	NA	0,37	0,57	0,49	NA	0,5	NA	0,61
	Rang	2	NA	1	NA	NA	NA	7	NA	6	3	5	NA	4	NA	
Ratio d'encadrement	Valeur	14,3	NA	15,4	NA	NA	NA	12,4	NA	13	8,7	18	NA	6,6	NA	ND
	Rang	5	NA	6	NA	NA	NA	3	NA	4	2	7	NA	1	NA	
Ratio d'occupation	Valeur	64,9	NA	ND	NA	NA	NA	8,7	NA	12	21,8	94	NA	8,3	NA	ND
	Rang	5	NA	NA	NA	NA	NA	2	NA	3	4	6	NA	1	NA	
<i>Chapitre 2 : Santé et prévention</i>																
<i>Infrastructures et personnel médical</i>																
Habitants / ESPC	Valeur	33 643	16 728	9 068	5 746	13 715	8 098	11 136	13 176	17 269	11 345	13 505	10 991	11 649	7 989	13 620
	Rang	14	12	4	1	11	3	6	9	13	7	10	5	8	2	
Habitants / lit hospitalier	Valeur	10 509	7 369	2 447	3 518	4 124	2 924	3 324	4 507	6 796	8 785	9 052	10 843	3 003	5 659	5 445
	Rang	13	10	1	5	6	2	4	7	9	11	12	14	3	8	
Habitants / médecin	Valeur	8 484	22 468	10 508	11 121	18 821	14 683	13 856	24 614	29 317	22 513	19 936	30 860	8 179	20 893	14 960
	Rang	2	10	3	4	7	6	5	12	13	11	8	14	1	9	
Habitants / infirmier	Valeur	7 653	7 095	3 065	5 843	3 538	3 259	3 981	5 910	6 272	5 317	5 735	6 917	4 805	4 938	5 221
	Rang	14	13	1	9	3	2	4	10	11	7	8	12	5	6	
FAP / sage-femme	Valeur	1 540	3 592	1 601	2 128	2 065	2 081	1 582	4 082	3 159	3 128	2 636	3 362	2 118	3 291	
	Rang	1	13	3	7	4	5	2	14	10	9	8	12	6	11	
<i>Profil sanitaire</i>																
Mortalité infantile-juvénile pour 1000 enfants	Valeur	97	75	133	185	102	137	102	145	80	209	74	185	137	134	125
	Rang	4	2	7	12	5	9	5	11	3	14	1	12	9	8	
Mortalité néonatale pour 1000 enfants	Valeur	46	18	44	67	40	52	40	46	26	86	23	67	52	48	45
	Rang	7	1	6	12	4	10	4	7	3	14	2	12	10	9	

Axe 3		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de vaccination des enfants contre la fièvre jaune (%)	Valeur	85	87	92	89	83	83	83	84	84	75	81	83	76	84	84
	Rang	4	3	1	2	8	8	8	5	5	14	12	8	13	5	
Niveau d'insécurité alimentaire (%)	Valeur	ND	21,5	6,5	9,2	13,2	9,1	4,9	23,3	12,4	17,3	3,5	13,7	9,1	13,2	12,6
	Rang	NA	12	3	6	8	4	2	13	7	11	1	10	4	8	
Incidence du paludisme pour 1000 enfants	Valeur	41,0	78,3	143	112,2	130,7	156,4	111,2	159,3	91,7	148,6	128,2	124,9	66,1	119,2	105,8
	Rang	1	3	11	6	10	13	5	14	4	12	9	8	2	7	
Chapitre 3 : Culture, jeunesse et sport																
Nombre d'habitants / Infrastructure culturelle	Valeur	ND	29 618	229 642	72 445	178 365	34 016	295 609	31 209	79 079	50 127	180 103	ND	20 916	233 588	57 639
	Rang	NA	2	10	6	8	4	12	3	7	5	9	NA	1	11	
Nombre d'habitants / Infrastructure dédiée à la jeunesse	Valeur	ND	253 394	601 526	48 297	123 484	83 907	1 478 047	790 640	254 812	123 654	130 984	ND	118 524	37 374	155 625
	Rang	NA	8	10	2	5	3	12	11	9	6	7	NA	4	1	
Nombre d'habitants / Infrastructures sportive	Valeur	ND	175 427	46 271	144 890	30 871	139 845	211 150	87 849	15 495	321 499	46 478	49 714	32 325	186 870	48 495
	Rang	NA	10	4	9	2	8	12	7	1	13	5	6	3	11	

Chapitre 4. Infrastructures et urbanisation

V.4.1 Synthèse

459. Le District du Gôh-Djiboua affiche un déficit d'urbanisation, perceptible surtout au niveau de la région du Lôh-Djiboua, accentué par la croissance de la population, et induisant une insuffisance de logements fonctionnels observé dans l'ensemble du territoire du District.
460. Gagnoa, chef-lieu de la région du Gôh, est la ville la plus importante en termes de population. Son poids dans le commerce régional et dans la distribution des infrastructures économiques et sociales illustre sa vocation de moteur économique du District.
De manière générale, l'habitat en ville est dominé par les constructions anarchiques sur des sites lotis, mais insuffisamment aménagés et ne répond pas aux besoins croissants de la population.
461. La pression démographique en milieu rural, même si elle est plus modérée qu'en milieu urbain, est source de conflits fonciers.
462. De par sa position géographique privilégiée, au centre du pays et à proximité des principales villes, le District du Gôh-Djiboua est un carrefour incontournable d'échanges avec les différentes régions de la Côte d'Ivoire.
463. Gagnoa est considérée comme un carrefour important et un point de convergence des flux migratoires et de biens. La ville est par ailleurs dotée d'un aéroport.
464. Le réseau de transport routier, d'une longueur de 6 200 km avec environ 14 % de routes bitumées, souffre d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières.
465. Le District du Gôh-Djiboua affiche un déficit d'électrification (principalement au niveau de la région du Lôh-Djiboua) et d'accès à l'eau potable.
466. En effet, seules 50 % des localités de la région du Lôh-Djiboua sont électrifiées. Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent que 32 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelle et relative à l'éclairage public sont limitées.
467. Le taux d'accès à l'eau potable n'excède pas les 45 %, au niveau de l'agglomération de Gagnoa et Divo. Dans la plupart des localités, celui-ci est inférieur à 25 %. L'accès à l'eau est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par l'état de dégradation des infrastructures hydrauliques.
468. Le District compte une dizaine de localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant des services postaux, soit 5 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire. Il est par ailleurs couvert par les principaux opérateurs de téléphonie fixe et mobile.

V.4.2 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de ligne ferroviaire ➤ Infrastructures routières
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de bureaux de poste et couverture téléphonique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Délestage et baisse de tensions ➤ Déficit d'infrastructures d'hydraulique villageoise ➤ Absence d'installations d'assainissement ➤ Déficit d'accès à l'électricité et à l'eau potable

V.4.3 Leviers de développement

Axe	Leviers de développement
<i>Développement urbain et cadre de vie</i>	➤ Sensibiliser les populations aux impacts sur l'environnement liés aux rejets des déchets dans la nature
	➤ Mettre en place un schéma directeur de l'urbanisme dans la ville de Gagnoa
	➤ Renforcer les programmes de logements sociaux dans le District
<i>Transport et logistique</i>	➤ Réhabiliter les infrastructures routières aussi bien en milieu rural et la voirie urbaine et bitumer les anciens axes commerciaux inter-régionaux pour améliorer la liaison entre le port et son hinterland régional
<i>Equipements et infrastructures</i>	➤ Améliorer le taux d'électrification des localités rurales
	➤ Mettre en place un réseau d'assainissement pour Gagnoa et son hinterland (hydraulique villageoise)
	➤ Renforcer les investissements pour la mise en place des systèmes d'adduction en eau dans le District

V.4.4 Résumé analytique

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
<i>Chapitre 1 : Développement urbain et cadre de vie</i>																	
Proportion de localités urbaines (%)	Valeur	100	1,1	2,7	0,4	1,6	1,77	2,7	0,8	1,27	0,3	0,9	0,54	0,6	0,27	1	
	Rang	1	7	2	12	5	4	2	9	6	13	8	11	10	14		
Taux d'urbanisation (%)	Valeur	100	12,3	32,2	19,4	22	44,9	31	26,9	26,16	32,5	52	16,7	53,9	13,4	42,5	
	Rang	1	14	6	11	10	4	7	8	9	5	3	12	2	13		
Proportion des habitations dotées de toilettes internes (%)	Valeur	29,5	3,5	7,1	6,7	3,7	5,9	6,0	3,2	3,46	4,3	9,4	5,2	9,2	2,7	10,8	
	Rang	1	11	4	5	10	7	6	13	12	9	2	8	3	14		
Proportion d'habitations sans équipement électroménager (%)	Valeur	20,6	28,4	35	44	35,2	37,1	40	47,6	31,55	57	54	52	33,6	60,3	36	
	Rang	1	13	10	6	9	8	7	5	12	2	3	4	11	1		
<i>Chapitre 2 : Transport et Logistique</i>																	
<i>Infrastructures routières</i>																	
Densité routière (km/km ²)	Valeur	0,82	0,29	0,39	0,17	0,34	0,28	0,36	0,22	0,28	0,24	0,28	0,23	0,31	0,16	0,25	
	Rang	1	6	2	13	4	7	3	12	7	10	7	11	5	14		
Linéaire de routes bitumées (km)	Valeur	1 772	942	507	87	886	741	890	465	708	437	830	219	336	315	9 135	
	Rang	1	2	8	14	4	6	3	9	7	10	5	13	11	12		
taux de revêtement (%)	Valeur	48,2	11,5	9,4	2,5	14,2	10,6	11,8	6,7	10,6	4,5	10,3	3,8	14,3	4,9	7,9	
	Rang	1	5	9	14	3	6	4	10	6	12	8	13	2	11		
<i>Infrastructures ferroviaires</i>																	
Nombre de gares	Valeur	4	0	0	0	0	6	4	0	0	2	8	0	0	0	25	
	Rang	4	6	6	6	6	2	3	6	6	5	1	6	6	6		
Fret (tonnes)	Valeur	680 155	0	0	0	0	9 296	0	0	0	2 546	0	0	0	0	691 997	
	Rang	1	4	4	4	4	2	4	4	4	3	4	4	4	4		

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire	
Infrastructures aéroportuaires																	
Nombre d'aéroports/aérodromes	Valeur	1	4	1	1	2	2	0	2	2	3	4	2	1	2	27	
	Rang	1	2	11	11	5	5	14	5	5	4	2	5	11	5		
Nombre de passagers transportés	Valeur	1 178 362	3 053	0	26	0	0	0	162	68	285	53	26	8 951	0	1 190 986	
	Rang	1	3	9	8	9	9	9	5	6	4	7	8	2	9		
Chapitre 3 : Équipements et infrastructures																	
Électricité																	
Taux de couverture en électricité des localités (%)	Valeur	83,3	30,3	61,2	25,3	71,8	46,8	71,8	31	56	16,7	23	14,6	80,9	13,2	34	
	Rang	1	9	5	10	3	7	3	8	6	12	11	13	2	14		
Consommation domestique annuelle moyenne par abonné en kWh/abonné/an	Valeur	1 756	1 707	1 197	1 147	1 214	916	930	1 066	1 145	1 354	980	1 245	1 318	901	1 436	
	Rang	1	2	7	8	6	13	12	10	9	3	11	5	4	14		
Consommation haute tension annuelle moyenne par abonné en MWh/abonné/an	Valeur	633 907	546 241	236 418	49 845	624 211	113 982	352 180	177 706	299 290	1 861 183	302 195	625 259	448 248	48 821	552 715	
	Rang	2	5	10	13	4	12	7	11	9	1	8	3	6	14		
Eau et assainissement																	
Taux de couverture des localités en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	82,0	24,0	62,0	93,0	46,0	88,8	77,0	35,1	42,0	45,3	92,5	60,0	97,7	66,0	58,9	
	Rang	5	14	8	2	10	4	6	13	12	11	3	9	1	7		
Taux de couverture des centres de production en Hydraulique Urbaine (%)	Valeur	69,4	65,7	102	145	46,6	86,5	66	87,6	58,4	102,1	77,2	122,2	170,6	141	74,1	
	Rang	10	12	6	2	14	8	11	7	13	5	9	4	1	3		
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise Améliorée (%)	Valeur	36	5	32	14	10	23,6	18	5,5	23	12	17	10,4	13,8	12,0	12,5	
	Rang	1	14	2	7	12	3	5	13	4	9	6	11	8	9		

Axe 4		Abidjan	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra - Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Yamoussoukro	Zanzan	Côte d'Ivoire
Taux de pénétration en Hydraulique Villageoise (%)	Valeur	62	52	79	83,9	63	77,8	83	76	56	66,7	79,2	64,1	76,2	63	69,7
		12	14	4	1	10	5	2	7	13	8	3	9	6	10	
Part des ordures ménagères ramassées par camion (%)	Valeur	62,1	9,4	12,3	10,0	7,5	28,0	8,1	3,7	5,9	3,3	21,8	6,5	36,5	2,4	21,6
	Rang	1	7	5	6	9	3	8	12	11	13	4	10	2	14	
Proportion des moyens modernes d'évacuation des ordures liquides (%)	Valeur	55,8	8,6	11,5	4,8	7,0	18,8	8,6	5,1	5,9	12,7	16,4	6,4	24,4	3,6	19,4
	Rang	1	7	6	13	9	3	7	12	11	5	4	10	2	14	
<i>Communication et Nouvelles Techniques de l'Information</i>																
Densité du réseau postal (nombre d'agences/ 100 km ²)	Valeur	2,740	0,050	0,227	0,057	0,063	0,062	0,038	0,048	0,063	0,052	0,025	0,064	0,657	0,031	0,079
	Rang	1	10	3	8	5	7	12	11	5	9	14	4	2	13	

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie des composantes du District.....	13
Tableau 2 : Liste des services publics déconcentrés du District du Gôh-Djiboua.....	19
Tableau 3 : Liste des bailleurs de fonds et partenaires intervenant dans le District	20
Tableau 4 : Altitude des chefs-lieux de région	28
Tableau 5 : Inventaire des réserves forestières.....	28
Tableau 6 : Poids des religions par département (1998).....	42
Tableau 7 : Recensement de la population par sous-préfecture et par genre (RGPH 2014).....	44
Tableau 8 : Densité de population par sous-préfecture	46
Tableau 9 : Répartition de la population par région, par genre et par tranche d'âge (en %)	48
Tableau 10 : Etat matrimonial par département.....	51
Tableau 11: Statistiques sur la nuptialité du District	52
Tableau 12 : Situation des ménages par région du District.....	53
Tableau 13 : Répartition du nombre de femmes en âge de procréer par région	54
Tableau 14: Taux brut de natalité et âge moyen des femmes à la maternité	54
Tableau 15: Taux brut de reproduction du District.....	55
Tableau 16 : Indice synthétique de fécondité et taux global de fécondité par région.....	56
Tableau 17 : Statut migratoire par région	57
Tableau 18 : Caractéristiques du marché de l'emploi dans le District	60
Tableau 19: Répartition de la population du District âgée de plus de 15 ans par type d'activité	61
Tableau 20 : Principaux indicateurs sociaux du District du Gôh-Djiboua	62
Tableau 21 : Taux de pauvreté par région.....	63
Tableau 22 : Taux d'analphabétisme par département (en%).....	64
Tableau 23 : Estimation des superficies des principales cultures de rente dans le District par région (en ha) - 2012.....	71
Tableau 24 : Estimation des superficies et de la production du cacao dans le District par région	72
Tableau 25: Estimation des superficies et de la production du café dans le District par région - 2012	73
Tableau 26: Estimation des superficies et de la production du palmier à huile dans le District par région - 2012	73
Tableau 27 : Estimation des superficies des principales cultures vivrières dans le District par région- 2012 (en ha).....	74
Tableau 28 : Estimation de la superficie et de la production du riz par région - 2012.....	75
Tableau 29 : Estimation de la superficie et de la production de la banane plantain par région - 2012	76
Tableau 30 : Estimation de la superficie et de la production de l'igname par région - 2012	77
Tableau 31 : Effectifs des cheptels par région - 2012.....	79
Tableau 32: Chiffres clés de l'élevage des bovins par région - 2012.....	79
Tableau 33 : Chiffres clés de l'élevage des ovins et caprins par région - 2012.....	79
Tableau 34 : Chiffres clés de l'élevage des porcins par région - 2012	80
Tableau 35: Chiffres clés de l'aviculture dans le District - 2012.....	80
Tableau 36 : Types de labour pratiqués sur les parcelles par région (en %).....	81
Tableau 37 : Equipements des ménages agricoles en petits matériels (en % de ménages)	81
Tableau 38 : Equipement des ménages agricoles en gros matériel (en % de ménages).....	82
Tableau 39 : Structures d'accompagnement agricole du District – filière café-cacao	82
Tableau 40 : Principales structures d'accompagnement agricole.....	83
Tableau 41: Structuration de l'industrie du bois dans les départements de Gagnoa et Divo.....	90
Tableau 42 : Inventaire des institutions financières du District par région	101
Tableau 43: Capacités hôtelières du District.....	102
Tableau 44 : Nombre d'établissements, d'élèves et d'enseignants par degré d'enseignement et par statut.....	105

Tableau 45 : Répartition des enfants du Préscolaire par statut, région, zone d'implantation des établissements et genre.....	111
Tableau 46 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Préscolaire par région et par statut.....	112
Tableau 47 : Nombre d'élèves par région, statut et zone d'implantation des établissements dans le cycle Primaire	118
Tableau 48 : Proportion des effectifs redoublants par genre, région et niveau d'étude du Primaire	120
Tableau 49 : Taux de transition Primaire-Secondaire 2012-2013 / 2013-2014 par genre	120
Tableau 50 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Primaire par région et par statut	121
Tableau 51 : Répartition des élèves dans le Secondaire 1 ^{er} cycle par région, genre et statut.....	129
Tableau 52 : Part des effectifs redoublants du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre, région et statut.....	130
Tableau 53 : Taux de transition par genre dans le Secondaire 1 ^{er} -2 nd cycle 2012-2013 / 2013-2014	130
Tableau 54 : Elèves redoublants du Secondaire 2 nd cycle par filière, région et niveau d'étude.....	134
Tableau 55 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire 1 ^{er} et 2 nd cycle par région et par statut	135
Tableau 56 : Filières du Secondaire Technique.....	138
Tableau 57 : Répartition des élèves du Secondaire Technique par statut et par genre.....	138
Tableau 58 : Statistiques des redoublements en Secondaire Technique par genre, région et statut ..	139
Tableau 59 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut	140
Tableau 60 : Effectifs et filières de la Formation Professionnelle du District par secteur.....	143
Tableau 61 : Synthèse des indicateurs des capacités d'accueil et du corps enseignant de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle par statut.....	145
Tableau 62 : Répartition des infrastructures sanitaires publiques par région et District sanitaire...	149
Tableau 63 : État et accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District par région....	150
Tableau 64 : Equipement des infrastructures sanitaires publiques du District par région	151
Tableau 65 : Plateau technique des établissements sanitaires par District sanitaire	152
Tableau 66 : Fonctionnement des établissements sanitaires publics des districts sanitaires.....	153
Tableau 67 : Répartition du personnel médical du District par région.....	154
Tableau 68 : Insuffisance de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales	158
Tableau 69 : Indicateurs de suivi des naissances dans les régions du District	160
Tableau 70 : Couverture maternelle par région	161
Tableau 71 : Couverture vaccinale des enfants du District par région.....	162
Tableau 72 : Quotient de mortalité des enfants par région et par catégorie d'âge (pour 1 000 enfants)	166
Tableau 73 : Incidence liée à la mortalité générale du District par région.....	167
Tableau 74 : Estimation de la population en insécurité alimentaire par région (en % de la population)	167
Tableau 75 : Incidence du paludisme dans les régions du District des Gôh-Djiboua.....	168
Tableau 76 : Répartition des sites de prévention et de dépistage par type et par région	169
Tableau 77 : Incidence de la tuberculose dans le District du Gôh-Djiboua.....	170
Tableau 78 : Inventaire des infrastructures culturelles du District.....	173
Tableau 79 : Principaux évènements culturels dans le District.....	174
Tableau 80 : Principaux clubs et ligues dans le District	176
Tableau 81 : Taux d'accroissement annuel de la population par région.....	177
Tableau 82 : Typologie des localités du District.....	178
Tableau 83 : Taux d'urbanisation du District.....	179
Tableau 84 : Répartition des projets dans les départements du District du Gôh-Djiboua	182
Tableau 85 : Réseau routier avant 2010 par catégorie et type de route.....	186
Tableau 86 : Taux de couverture des régions du District.....	190
Tableau 87 : Taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine (HU) (2013).....	194
Tableau 88 : Déficit de production d'eau potable (2013)	195
Tableau 89 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée (en %)	196

Tableau 90 : Taux de pénétration en hydraulique villageoise (en %) 196
 Tableau 91 : Modes d'évacuation des ordures ménagères par département 199
 Tableau 92 : Mode d'évacuation des ordures liquides par département 199

FIGURES

Figure 1: Pluviométrie et températures moyennes à Gagnoa (région du Gôh)..... 33
 Figure 2 : Humidité relative moyenne à Gagnoa (en %)..... 33
 Figure 3 : Insolation mensuelle à Gagnoa..... 34
 Figure 4: Pluviométrie et températures moyennes à Divo (région du Lôh Djiboua)..... 34
 Figure 5: Répartition des groupes ethniques du District 39
 Figure 6 : Pyramide des âges du District du Gôh-Djiboua 47
 Figure 7 : Pyramide des âges de la région Gôh 49
 Figure 8 : Pyramide des âges de la région Lôh-Djiboua..... 50
 Figure 9: Taux de fécondité par tranche d'âge dans le District (pour 1000 FAP) 56
 Figure 10: Origine de la population non ivoirienne du District..... 58
 Figure 11 : Distribution des actifs du District par type d'activité (en %) 61
 Figure 12: Répartition des actifs du District par tranche d'âges..... 62
 Figure 13 : Répartition des dépenses de consommation selon le milieu de résidence..... 63
 Figure 14: Taux d'analphabétisme par tranche d'âge 65
 Figure 15 : Nombre de contribuables gérés par localité et par régime d'impositions (impôts professionnels) - 2012 69
 Figure 16 : Recettes par direction et service de 2011 à 2014 (en millions FCFA) 69
 Figure 17 : Part des superficies des principales spéculations agricoles du District (en %) - 2012..... 70
 Figure 18 : Estimation des revenus des principales cultures de rente dans le District (millions FCFA) 72
 Figure 19 : Répartition des cultures du riz par région (ha) - 2012 75
 Figure 20 : Répartition des cultures d'igname dans le District (en %) - 2012 76
 Figure 21 : Capture moyenne de pêche (en kg/sortie) en fonction de la saison 85
 Figure 22 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés par école pour chaque degré d'enseignement 105
 Figure 23 : Part de la population scolarisée par degré d'enseignement dans le District 106
 Figure 24 : Synthèse des taux bruts de scolarisation par tranche d'âge et par région..... 106
 Figure 25 : Pyramide scolaire du District 107
 Figure 26 : Taux brut de scolarisation du cycle Préscolaire par genre et par région 108
 Figure 27 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire selon leur âge..... 109
 Figure 28: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Préscolaire par région..... 110
 Figure 29 : Répartition des enfants scolarisés au Préscolaire par région et par genre..... 110
 Figure 30 : Répartition des enfants du Préscolaire par niveau d'étude 111
 Figure 31: Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (3 à 5 ans) par école Préscolaire par région 112
 Figure 32 : Répartition des salles de classe du Préscolaire selon le niveau d'études 113
 Figure 33 : Répartition des instituteurs du cycle Préscolaire par emploi et par DREN-ET 113
 Figure 34 : Répartition des instituteurs du Préscolaire par statut selon le diplôme pédagogique..... 114
 Figure 35 : Taux brut de scolarisation du Primaire par genre et par région..... 116
 Figure 36 : Répartition des enfants scolarisés au niveau Primaire selon leur âge 117
 Figure 37 : Ecart entre les taux brut et net de scolarisation du Primaire par région 118
 Figure 38 : Répartition des élèves scolarisés au Primaire par région et par genre..... 118
 Figure 39 : Evolution des effectifs par genre de la classe de CP2 à la classe de CM2..... 119
 Figure 40 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Primaire..... 119
 Figure 41 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (6 à 11 ans) par école Primaire par région. 122
 Figure 42 : Répartition des salles de classe du Primaire selon le niveau d'études 122
 Figure 43 : Répartition des groupes pédagogiques du Primaire selon leur type de fonctionnement . 123
 Figure 44 : Présence des commodités dans les écoles Primaires 123
 Figure 45 : Répartition des instituteurs du Primaire par emploi et par région..... 124
 Figure 46 : Répartition des instituteurs du Primaire par statut selon le diplôme pédagogique..... 124

Figure 47 : Taux brut de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par genre et par région.....	126
Figure 48: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 1 ^{er} cycle selon leur âge.....	127
Figure 49: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 1 ^{er} cycle par région.....	128
Figure 50 : Répartition des élèves du Secondaire 1 ^{er} cycle par région et par genre.....	128
Figure 51 : Evolution des effectifs par genre de la classe de 6 ^{ème} à la classe de 3 ^{ème}	129
Figure 52 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude dans le Secondaire 1 ^{er} cycle.....	130
Figure 53: Taux brut de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par genre et par région.....	131
Figure 54: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire 2 nd cycle selon leur âge.....	132
Figure 55: Ecart entre les taux bruts et nets de scolarisation du Secondaire 2 nd cycle par région.....	133
Figure 56: Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par niveau et par genre.....	133
Figure 57 : Répartition des élèves du Secondaire 2 nd cycle par filière.....	134
Figure 58 : Part des élèves redoublants par niveau d'étude du Secondaire 2 nd cycle.....	134
Figure 59 : Nombre d'enfants en âge d'être scolarisés (12 à 18 ans) par école du Secondaire par région.....	135
Figure 60 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur public par région.....	136
Figure 61 : Répartition des professeurs du Secondaire secteur privé par région.....	136
Figure 62: Répartition des élèves scolarisés au Secondaire Technique selon leur âge.....	139
Figure 63 : Répartition des élèves de la Formation Professionnelle par filière économique.....	143
Figure 64 : Principaux ratios sur les infrastructures médicales du District.....	149
Figure 65 : Ratio d'occupation des lits CHR & HG par région et par service.....	153
Figure 66 : Nombre d'habitants par pharmacien et par chirurgien dans les régions du District.....	158
Figure 67 : Incidence des principales maladies qui touchent les moins de 5 ans.....	164
Figure 68 : Pourcentage d'enfants touchés par l'hypotrophie à la naissance par région.....	165
Figure 69 : Répartition des enfants touchés par la malnutrition par région et par âge.....	165
Figure 70 : Pourcentage de ménages avec au moins une moustiquaire.....	168
Figure 71 : Pourcentage de femmes et d'enfants ayant effectué des Tests de Dépistage Rapide.....	168
Figure 72 : Pourcentage de femmes ayant été dépistées au VIH.....	169
Figure 73 : Prévalence de l'excision chez les femmes du District.....	170
Figure 74 : Niveau d'équipement des habitations du District.....	181
Figure 75 : Mode d'assainissement des habitations.....	181
Figure 76 : Répartition de la consommation électrique haute tension par usage.....	191

CARTES

Carte 1 : Localisation du District du Gôh-Djiboua dans la Côte d'Ivoire	15
Carte 2 : Subdivisions administratives du District du Gôh-Djiboua	18
Carte 3 : Ressources naturelles au niveau national.....	23
Carte 4 : Réseau hydrographique du District du Gôh - Djiboua.....	24
Carte 5 : Pédologie du District du Gôh-Djiboua.....	25
Carte 6 : Aptitudes culturelles et forestières des sols du District de Gôh-Djiboua	26
Carte 7 : Relief du District du Gôh-Djiboua.....	27
Carte 8 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animales du District	29
Carte 9 : Variation des précipitations dans le District	32
Carte 10 : Principaux groupes ethniques du District.....	39
Carte 11 : Alliances interculturelles et parentés à plaisanteries	40
Carte 12 : Répartition de la population par religion pratiquée et région.....	42
Carte 13 : Répartition spatiale de la population du District	45
Carte 14 : Statut Matrimonial.....	52
Carte 15 : Taille moyenne des ménages du District du Gôh-Djiboua	53
Carte 16 : Taux de natalité du District du Gôh-Djiboua	55
Carte 17 : Statuts migratoires du District Gôh-Djiboua.....	57
Carte 18 : Taux de chômage du District.....	60
Carte 19 : Taux d'alphabétisation des adultes.....	65
Carte 20 : Principales richesses et infrastructures économiques du District.....	68
Carte 21 : Type de cultures de rente dans le District.....	71
Carte 22 : Type de cultures vivrières dans le District.....	74
Carte 23 : Géologie du District.....	86
Carte 24 : Principales industries du District	89
Carte 25 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire	94
Carte 26 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire.....	95
Carte 27 : Activités artisanales du District du Gôh-Djiboua.....	96
Carte 28: Géolocalisation des points de vente du District du Gôh-Djiboua	98
Carte 29 : Banques et institutions de microfinances du District.....	100
Carte 30 : Principaux lieux touristiques du District	102
Carte 31: Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District	109
Carte 32: Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District.....	117
Carte 33: Taux de scolarisation dans le Secondaire 1 ^{er} cycle au sein du District.....	127
Carte 34: Taux de scolarisation dans le Secondaire 2 nd cycle au sein du District	132
Carte 35 : Etablissements Techniques et Professionnels du District.....	144
Carte 36 : Infrastructures sanitaires du District.....	148
Carte 37: Accessibilité des infrastructures sanitaires et publiques du District par région	150
Carte 38 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District.....	151
Carte 39 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation	152
Carte 40 : Nombre d'habitants par médecin.....	154
Carte 41 : Nombre d'habitants par infirmier.....	155
Carte 42 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste	156
Carte 43 : Nombre de FAP par sage-femme dans le District	157
Carte 44 : Taux de femmes enceintes vaccinées contre le Tétanos (VAT2+)	161
Carte 45 : Taux de couverture vaccinale (anti-amaril) dans le District (en %)	162
Carte 46 : Taux de couverture vaccinale contre la tuberculose (BCG).....	163
Carte 47 : Equipements culturels du District du Gôh-Djiboua.....	173
Carte 48 : Répartition des équipements sportifs du District.....	175
Carte 49 : Principaux pôles urbains du District	178
Carte 50: Infrastructures de transport du District du Gôh-Djiboua.....	185
Carte 51: Infrastructures de production électrique et raccordements.....	189
Carte 52 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable	193
Carte 53 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature.....	198

Carte 54: Réseau de poste du District.....	201
Carte 55: Couverture en réseau de télécommunication du District.....	202

ZOOM

Zoom 1: Direction Régionale des Eaux et Forêts de Gagnoa.....	31
Zoom 2: Champ-école de l'ANADER.....	78
Zoom 3: PALMCI (Boubo).....	91
Zoom 4: SAPH (Yacouli).....	92
Zoom 5: Lycée professionnel de Gagnoa.....	146

SYNTHESES

Synthèse 1 : Caractéristiques territoriales.....	22
Synthèse 2 : Ressources naturelles.....	35
Synthèse 3 : Caractéristiques démographiques et peuplement	67
Synthèse 4 : Secteur Primaire	88
Synthèse 5 : Secteur Secondaire.....	97
Synthèse 6 : Secteur Tertiaire.....	103
Synthèse 7 : Éducation.....	147
Synthèse 8 : Santé et prévention.....	172
Synthèse 9 : Culture, sport et jeunesse.....	176
Synthèse 10 : Développement urbain et cadre de vie.....	184
Synthèse 11 : Transport et Logistique	188
Synthèse 12 : Équipement et infrastructures	203

ANNEXES

Annexe 1: Liste des Services Publics Déconcentrés.....	246
Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies.....	249
Annexe 3: Liste de succession des Préfets.....	250
Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département	257
Annexe 4: Carte de la météo nationale	275
Annexe 5: Humidité de la Côte d'Ivoire.....	276
Annexe 6: Insolation en Côte d'Ivoire.....	277

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- °C : Degrès Celsius
- _ : représente une valeur non définie ou nulle
- AGEPE : Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi de Côte d'Ivoire
- ANADER : Agence nationale d'appui au développement rural
- BAD : Banque Africaine Développement
- BCG : Vaccination antituberculeuse/vaccin bilié Calmette-Guérin
- BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement
- CAFOP : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
- CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CAVEL : Cabinet Vétérinaire des Lacs
- CEAP : Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique
- CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- CDCI : Compagnie de Distribution de Côte d'Ivoire
- CHR : Centre Hospitalier Régional
- CHU : Centre Hospitalier Universitaire
- CIDT : Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles
- CIE : Compagnie Ivoirienne d'Electricité
- CIDV : Compagnie ivoirienne pour le développement des cultures vivrières
- CNCE : Caisse Nationale de Crédit et d'Epargne
- COOPEC : Coopérative d'épargne et de crédit
- CSRS : Centre Suisse de Recherche Scientifique
- CNRA : Centre National de Recherche Agronomique
- CPN : Consultation prénatale
- CQP : Certificat de Qualifications Professionnelles
- DEA : Diplôme d'études approfondies
- DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées
- DREN : Direction régionale de l'éducation nationale
- DREN-ET : Directions Régionales de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
- DTC : Vaccin diphtérie, tétanos, coqueluche
- ENS : Enseignants
- ESPC : Etablissement Sanitaire de Premier Contact
- ETBS : Etablissements
- FAP : Femme en âge de procréer
- FDFP : Fond de Développement de la Formation Professionnelle
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- HVA : Hydraulique Villageoise Améliorée
- HG : Hôpital Général
- INFAS : Institut National des Agents de Santé
- INHP : Institut National d'Hygiène Publique
- IRA : Insuffisance respiratoire aiguë
- ISF : Indice Synthétique de Fécondité
- IST : Infection sexuellement transmissible
- ISTP : Institut supérieur technique professionnel
- MEMEASFP : Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle
- MEMIS : Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
- MICS : Multiple Indicator Cluster Survey
- MII : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide
- MIILDA : Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action
- MIRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
- MSLS : Ministère de la Santé et de la Lutte Contre le Sida
- ND : Donnée Non Disponible pour le moment

- *NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique*
- *OMS : Organisation Mondiale de la Santé*
- *OCACI : Office de Conseil et de Contrat d'Assurance de Côte d'Ivoire*
- *PASEA : Projet d'Appui au Système d'Exploitation Agricole*
- *PEC : Pôles économiques de compétitivité*
- *PEMED-CI : Projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire*
- *PER : Programme Economique Régional*
- *PIB : Produit Intérieur Brut*
- *PND : Plan National de Développement*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PNR : Programme National Riz*
- *PNDS : Plan National de Développement Sanitaire*
- *PPU : Programme Présidentiel d'Urgence*
- *PNIA : Programme National d'Investissement Agricole*
- *RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat*
- *RM : Désigne le rapport de masculinité. C'est le nombre d'hommes pour 100 femmes.*
- *SAPH : Société Africaine de Plantations d'Hévéas*
- *SAFA : Solidarité Africaine d'Assurance*
- *SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire*
- *SGBCI : Société Générale de Banques de Côte d'Ivoire*
- *SIM : Système d'Information de Marché*
- *SODECI : Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire*
- *SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légume*
- *SODEPRA : Société pour le développement de la production animale*
- *SODERIZ : Société pour le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire*
- *SODESUCRE : Société pour le développement du sucre*
- *TBR : Taux Brut de reproduction*
- *TDR : Test de Diagnostic Rapide*
- *UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*
- *UMF : Unité Mobile de Formation*
- *VAA : Vaccin Anti-Amaril*
- *VAR : Vaccination Anti rougeole*
- *VAT : Vaccin Anti Tétanique*
- *ZEE : Zone économique exclusive*

G L O S S A I R E

Découpage administratif du territoire et structure de l'habitat

- **Sous-préfecture** : Nombre de sous-préfectures.
- **Localité** : Lieu de résidence permanente d'une population donnée.
- **Ville** : Selon le RGPH-98, la ville est une localité d'au moins 3000 habitants agglomérées, dotée d'une fonction politique et administrative, et au sein de laquelle la population active agricole est supérieure ou égale à 50 % de la population active totale.
- **Localité urbaine** : désigne la partie centrale de la ville constituée de quartiers clairement délimités et reconnus, et les campements qui s'y rattachent.
- **Localité semi-urbaine** : Localité qui ne vérifie pas les critères remplis par la ville.
- **Localité rurale** : Ensemble des villages reconnus par l'administration territoriale.
- **Chef-lieu de sous-préfecture rurale** : Localité rurale dotée d'une fonction politique et administrative.
- **Campement rattaché** : Habitation ou groupe d'habitations isolées construites en générale à côté d'une exploitation agricole rattachée à une localité. Le campement porte habituellement le nom du propriétaire.
- **Poids démographiques des départements (respectivement des régions)** : calculé en pourcentage, il désigne l'importance démographique du département (respectivement de la région). C'est la part de la population totale du département (respectivement de la région) dans la population totale de la Côte d'Ivoire.
- **Densité** : Nombre d'habitants au km². On obtient la densité d'une localité en rapportant la population de cette localité à sa superficie.

Indicateurs sociaux

- **Indice de jeunesse** : se définit comme étant le poids démographique des jeunes (l'ensemble des individus dont l'âge est compris entre 0 et 14 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des jeunes par la population totale.
- **Indice de vieillesse** : se définit comme étant le poids démographique des vieux (l'ensemble des individus dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans) dans la population totale. Calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant la population des vieux dans la population totale.
- **Rapport de dépendance** : est obtenu en divisant la population des inactifs (jeunes et vieux confondus) par celle des actifs (individus dont l'âge varie entre 15 et 59 ans).
- **Taux d'analphabétisme** : calculé en pourcentage, il est obtenu en divisant l'effectif des personnes non alphabétisées par l'effectif total des personnes âgées de 6 ans ou plus.
- **Alphabétisé** : est considérée comme alphabète, toute personne âgée de 6 ans ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Analphabétisme** : Incapacité à lire, écrire et compter.
- **Taux d'alphabétisation** : Complément à 100 du taux d'analphabétisme.
- **Taux global d'alphabétisation chez les adultes** : proportion des personnes âgées de 15 ou plus capable de lire et d'écrire dans une langue quelconque.
- **Taux de marginalisation** : Proportion des personnes n'ayant pas fréquenté l'école.
- **Taux de fréquentation scolaire** : c'est un bon indicateur permettant d'apprécier le niveau de scolarisation. Il mesure l'importance de la population qui fréquente effectivement l'école. C'est la proportion des personnes qui fréquentent l'école.
- **Coefficient de Gini** : Mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée.
- **Densité de la population** : Mesure du nombre d'habitants d'une population occupant une portion donnée d'un milieu.
- **Rapport de masculinité** : Le sex-ratio ou sex-ratio (nom masculin¹ ou féminin², souvent abrégé en "SR"), encore appelé rapport des sexes ou rapport de masculinité, est le rapport du

nombre de mâles et de femelles au sein d'une espèce à reproduction sexuée, pour une génération, ou dans la descendance d'un individu

- **Taux d'accroissement démographique** : En démographie, la « croissance démographique » est l'évolution de la taille d'une population pour un territoire donné, le « taux d'accroissement démographique » décrit le rythme de cette évolution (augmentation ou diminution)
- **Taux de fécondité moyen** : nombre moyen d'enfants par femme (voir plus bas pour la définition précise). C'est un indice statistique permettant de mesurer la tendance d'une population à augmenter ou à diminuer naturellement (donc l'accroissement naturel, c'est-à-dire sans tenir compte des flux migratoires).
- **Taux de natalité** : Rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année. Il s'exprime souvent en pour mille (‰).
- **Taux de chômage** : Pourcentage des personnes faisant partie de la population active qui sont au chômage. La population active est la population en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler.
- **Taux de pauvreté** : Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté pour une population donnée. Il existe plusieurs définitions du seuil de pauvreté.
- **Taux brut de reproduction** : Le taux de reproduction brut ou taux brut de reproduction est un indicateur démographique destiné à mesurer le degré de remplacement d'une génération par la suivante. Il s'exprime par le nombre de filles mises au monde en descendance finale par cent femmes, rapport non corrigé de l'effet de mortalité, ce qui le différencie du taux net de reproduction qui est la mesure usuelle..
- **Célibataire** : Proportion des personnes âgées de 12 ans ou plus qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas avec un homme pour une femme ou une femme pour un homme.
- **Union consensuelle** : Proportion des personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.
- **Marié** : Proportion des individus dont l'union a été célébrée à l'état civil, ou religieusement ou selon les rites coutumiers.
- **Divorcé** : Proportion des personnes dont le mariage a été rompu par divorce et qui ne se sont pas remariées.
- **Veuf** : Proportion des individus dont le mariage a été rompu par le décès du conjoint et qui ne se sont pas remariés.
- **Taux de polygamie** : Calculé en pourcentage, il mesure l'importance de la polygamie. C'est la proportion des hommes ayant deux épouses ou plus parmi les hommes mariés.
- **Nombre moyen d'épouses par homme marié** : Rapport entre le nombre total des femmes mariées et celui des hommes mariés à condition que les migrations des individus sans leurs conjoints soient négligeables.
- **Taux de rupture d'union** : Proportion des personnes dont l'union a été rompue. Cet indicateur calculé en pourcentage est obtenu en divisant l'effectif des veufs et des divorcés par celui des mariés.
- **Taux de mariages précoces** : calculé en pourcentage, il mesure la proportion des personnes mariées dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans.
- **Proportion des personnes mariées** : est obtenu en divisant l'effectif des personnes mariées par l'effectif total de la population âgée de 12 ans ou plus.
- **État civil** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage civil.
- **Coutumier** : Proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage selon les rites coutumiers.
- **Religieux** : est défini comme la proportion des personnes n'ayant contracté que le mariage religieux.

- **Importance de la population étrangère** : calculée en pourcentage, elle représente la part de la population non ivoirienne dans la population totale.
- **Migration nette** : est obtenue en faisant la différence entre la population résidante et la population native. C'est donc une grandeur algébrique.
- **Taux global d'accroissement dû aux migrations** : calculé en pourcentage, il mesure l'accroissement dû aux migrations. C'est le rapport entre la migration nette et la moitié de la population totale formée par les natifs et les résidents.
- **Non-migrants** : calculé en pourcentage, ils représentent la proportion des personnes résidentes recensées dans leur sous-préfecture ou leur commune de naissance et dont la résidence il y a un an est la même que celle au moment du recensement.
- **Indice de stabilité résidentielle** : calculé en pourcentage, il mesure la stabilité résidentielle. Cet indicateur est obtenu en divisant l'effectif des non-migrants par la population native.
- **Migrants intra-départementaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans le même département de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants interdépartementaux ou intra-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux départements différents de la même région de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants inter-régionaux** : représentent la proportion des individus résidents dont la sous-préfecture ou la commune de résidence et sous-préfecture ou la commune de naissance sont situées dans deux régions différentes de la Côte d'Ivoire.
- **Migrants extérieurs** : représentent la proportion des personnes résidentes nées à l'étranger et recensées dans une sous-préfecture ou commune de Côte d'Ivoire.

Ressources naturelles

- **Flysh** : Les flyshs (mot d'origine suisse alémanique) sont un ensemble de roches d'origine sédimentaire, formées par la répétition du même « motif » : une strate de grès, surmontée d'une strate de schistes argileux. Ce sont des dépôts marins qui se forment en même temps que les montagnes (formations rocheuses syn-orogéniques), en bassin profond. En affleurements, les strates ont été souvent basculées par les mouvements tectoniques.
- **Sols ferrallitiques** : Sol des zones tropicales humides sous couvert forestier. Sol de couleur rouge, pauvre en silice, mais riche en hydroxydes de fer et aluminium. Couverture altérée de granites et de gneiss, qui peut évoluer, se durcir, et devenir une carapace ferrallitique, ou carapace latéritique.
- **Forêt mésophile** : Forêt dense et moyennement humide, intermédiaire entre la forêt xérophile et la forêt hygrophile.
- **Birrimien** : Ere géologique datant d'environ 2,1 milliards d'années, durant laquelle s'est formée une chaîne de roches caractéristiques de l'Afrique occidentale.
- **Protérozoïque inférieur** : Ere ou période géologique entre 2,5 x 10⁹ et 1,8 x 10⁹ ans
- **Climat Aw** : La classification de Köppen est une classification des climats fondée sur les précipitations et les températures.
 - **Climat A** :
 - Température moyenne de chaque mois de l'année > 18 °C
 - Pas de saison hivernale
 - Fortes précipitations annuelles (supérieure à l'évaporation annuelle)
 - **Régime pluviométrique w** :
 - Saison sèche en hiver
 - Pour A : climat de la savane, P du mois le plus sec < 60 mm et < [100 – (précipitations annuelles moyennes)/25]

- pour C et D : P du mois hivernal le plus sec < 1/10 du mois le plus humide

Economie

- **Superficie développée** : Pour une culture donnée, c'est le cumul des superficies de toutes les parcelles sur lesquelles elle est présente avec des densités suffisantes pour qu'elle soit la culture principale, la culture secondaire ou tertiaire.
- **Produits alimentaires** : Lait, Viandes, Poissons, Boissons, Graisses et huiles végétales, Sucre
- **Biens intermédiaires** : Coton, Produits métalliques, fibres textiles.
- **Biens d'équipement** : Matériels de transport (routier, aérien et ferroviaire), Machines mécaniques, instruments et appareils d'optique.
- **Autres bien de consommation** : Automobiles, Vêtements, Appareils électro-ménagers, autres articles textiles.
- **Taux d'occupation (tourisme)** : Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.
- **Taux d'utilisation (tourisme)** : Rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) totales des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Education

- **Taux net de scolarisation** : Proportion de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Indice de parité** : Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné.
- **Ecole communautaire** : Les écoles communautaires sont des établissements privés à but non lucratif d'enseignement de base initiées par les communautés pour satisfaire leurs besoins éducatifs.
- **Ratio d'encadrement** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants d'un établissement.
- **Ratio d'occupation** : Rapport entre le nombre d'élèves et le nombre de salles d'un établissement.
- **Taux brut de scolarisation** : Total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.
- **Signification des termes/groupe pédagogique**
 - (1) Il s'agit des enseignants qui sont en service dans les bureaux de l'IEP
 - (2) Considérer toutes les écoles où des enseignements sont assurés y compris celles qui ne sont pas autorisées
 - (3) Il s'agit d'indiquer le nombre d'écoles dont les chiffres ont été utilisés pour établir la présente synthèse. (Ce nombre sert à calculer le taux de couverture).
 - (4) Un groupe pédagogique est un groupe d'élève d'un même niveau recevant dans un même lieu l'enseignement d'un même maître au même moment. Dans certains cas, Il correspond aux notions de cours unique ou de classe unique.
- **Abandon scolaire** : est défini comme étant le fait qu'une personne dont l'âge est compris entre 6 et 20 ans ait fréquenté l'école sans avoir achevé le cycle ou soit sorti carrément du système scolaire.
- **Taux d'abandon scolaire** : calculé en pourcentage, il est obtenu en rapportant l'effectif des personnes ayant abandonné l'école à la population totale âgée de 6 à 20 ans.
- **Transition (taux de)** : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis dans la première année d'étude d'un niveau d'enseignement au cours d'une année scolaire et le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'étude du niveau d'enseignement immédiatement inférieur de l'année scolaire précédente.

Santé

- **Accouchement assisté** : utilisation d'un instrument approprié (ventouse, forceps ou spatules) pour accélérer l'expulsion du nouveau-né lors de l'accouchement.
 - **Bilharziose urinaire** : La bilharziose, appelée aussi schistosomiase est une maladie tropicale qui atteint des millions de personnes à travers le monde et responsable de centaines de milliers de décès chaque année. C'est une maladie chronique que l'on contracte au contact de l'eau, ce qui permet le passage de larves de parasites à travers la peau. Il existe plusieurs types de bilharziose : la bilharziose intestinale et urinaire notamment
 - **Consultation Postnatale** : Examen de contrôle qui doit être effectué dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement.
 - **Incidence globale** : En épidémiologie, le taux d'incidence rapporte le nombre de nouveaux cas d'une pathologie observés pendant une période donnée - population incidente - à la population dont sont issus les cas (pendant cette même période) - population cible -. Il est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie.
 - **Taux de prévalence** : mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné. Pour une affection donnée, elle est calculée en rapportant à la population totale le nombre de cas de maladies présents à un moment donné dans une population. Elle est exprimée en %.
 - **Pian** : Tréponématose causée par un tréponème (*Treponema pallidum* pertenuae, une bactérie spirochète). Elle entraîne une infection cutanée pouvant ensuite s'étendre et produire des lésions dans les tissus profonds, notamment osseux, par contiguïté
 - **Taux d'occupation des lits** : Le taux d'occupation des lits d'hôpitaux représente la somme des journées d'hospitalisation au cours d'une période donnée (en général une année) divisée par le nombre de lits disponibles, Il indique le degré d'utilisation des lits disponibles durant une période déterminée.
 - **Ulcère de Buruli** : L'ulcère de Buruli est une infection chronique débilitante de la peau et des tissus mous pouvant entraîner des déformations et des incapacités permanentes
 - **CPN1** : Première consultation prénatale.
 - **CPN4** : Quatrième consultation prénatale.
 - **VAT2+** : Vaccin anti-tétanique (deuxième dose).
 - **DTC3** : Troisième dose de vaccin antidiphthérique-antitétanique-anticoquelucheux
 - **Polio3** : Vaccin contre la Polio
 - **BCG** : Le Bacille de Calmette et Guérin est le vaccin contre la tuberculose
 - **VAR** : Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle
 - **VAA** : Vaccin Anti Amaril (vaccin contre la fièvre jaune)
-

Infrastructures

- **Taux d'urbanisation** : Proportion de personnes habitant une ville ; pourcentage d'habitants en zone urbaine par rapport au reste de la population.
- **Taux de couverture électrique** : Rapport entre la population vivant dans les localités électrifiées et la population totale de la zone.
- **Mode d'occupation des sols (MOS)** : Inventaire exhaustif de la couverture bio-physique de la surface d'un territoire donné
- **Densité routière** : Rapport entre la densité du réseau routier et la superficie du territoire.
- **Taux de revêtement** : Rapport entre la superficie de route bitumée et la superficie total des routes
- **Classification des routes** : La loi de 1 961 classifie les routes en 3 catégories:
 - a. Catégorie A : routes nationales à grande circulation (relient les chefs-lieux de préfecture et font la jonction avec les pays limitrophes) ;
 - b. Catégorie B : routes nationales d'intérêt général (relient les chefs-lieux des sous-préfectures entre eux et au réseau A) ;
 - c. Catégorie C : routes nationales d'intérêt régional (relient les villages entre eux et aux réseaux A et B) ;
 - d. Non Classées NC : toutes les autres routes et celles qui ont été construites après 1966.

BIBLIOGRAPHIE

- Cote d'ivoire une succession manquée.* (s.d.). Récupéré sur La documentation française:
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000013-cote-d-ivoire-une-succession-manquee>
- Person.Y. (1968). *Samori, une révolution dyula*. IFAN.
- Monographies de région, Préfectures de région*, 2013 (ou année la plus récente)
- Plan National de Développement*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2012-2015
- Recensement Général de la Population et de l'habitat*, Institut National de la Statistique, Projections 2014
- Atlas de La Côte d'Ivoire*, Les éditions Jaguar, 2013
- Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*, Agence d'étude et de promotion de l'emploi, 2012
- Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Institut National de la Statistique, 2008
- Enquête-cadre de la pêche artisanale continentale*, Ministère des ressources animales et halieutiques, 2013
- Annuaire statistique de l'éducation*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2014
- Annuaire Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*, Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique, 2012
- Annuaire statistique de la santé*, Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, 2013
- Programme Présidentiel d'Urgence*, 2012
- Enquête Multiple Indicator Cluster Survey (MICS), XX*, 2012
- Atlas des Villes*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Atlas de la population et des équipements*, Ministère d'Etat Ministère du Plan et de Développement, 2008
- Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire*, 2012
- Données d'exploitation CIE*, Compagnie Ivoirienne d'électricité, 2014
- Rapport sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises à l'Ouest de la Côte d'Ivoire*
ONU CI

A N N E X E S

Annexe 1: Liste des Services Publics Déconcentrés

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
Gôh	Gagnoa	Ouragahio	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	Inspection de l'Enseignement Primaire et Préscolaire ; Lycée Moderne
			Ministère de l'Economie et des Finances	Trésor
			Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense	Briarde de Gendarmerie ; Poste des FRCI
			Ministère de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA	Centre de Santé Urbain
			Ministère de l'Agriculture	Agriculture
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Centre Social ; IFEF
		Gagnoa	Ministère l'Education nationale et de l'Enseignement Technique	Direction Régionale ; Centre de Formation Professionnel
			Ministère de l'Economie et des Finances	Trésorerie Départementale ; Centre des Impôts ; Contrôle financier ; La Conservation Foncière ; La Solde ; Le Budget
			Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	Direction du Commerce
			Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Régionale des Infrastructures Economiques ; Direction Départementale des Infrastructures Economiques Direction Régionale de la Construction ;
			Ministère des Mines et Pétrole	Direction Départementale des Mines
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture de Police ; District de Police
			Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense	La Compagnie de Gendarmerie ; Brigade de Gendarmerie ; Sous Groupement III
			Ministère de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA	Direction Régionale de la Santé ; Direction Départementale de la Santé ; Centre Hospitalier Régional ; District Sanitaire ; Centre Social ; L'Hôpital Général
			Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	Inspection de la Jeunesse et des Sports

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
Gôh	Gagnoa	Gagnoa	Ministère de la Culture et de la Francophonie.	Direction Régionale de la culture
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Institut d'Education Féminine
			Ministère des Ressources Animales Et Halieutiques	La Direction Régionale de l'Agriculture et des Ressources Animales ; Direction Départementale de l'Agriculture et des Ressources Animales
			Ministère des Eaux et Forêts	La Direction Départementale des Eaux et Forêt ; Cantonnement forestier ; Service des Affaires Domaniales et Rurales.
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Préfecture ; Sous-Préfecture
			Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative	L' Antenne Régionale de la Fonction Publique
	Oumé	Oumé	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Commissariat de police ; Sous-préfectures ; Mairie
			Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	Section de Tribunal ; Maison d'Arrêt et de Correction
			Ministère auprès du Président de la République, Chargé de la Défense	Brigades de Gendarmerie Nationale
			Ministère de l'Agriculture	Direction Départementale de l'Agriculture
			Ministère des Ressources Animales Et Halieutiques	Direction Départementale des Ressources animales et Halieutiques
			Ministère des Eaux et Forêts	Cantonnement Forestier
			Ministère des Infrastructures Economiques	Direction Départementale des Infrastructures Economiques
			Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Direction Départementale de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme
			Ministère de l'Economie et des Finances	Trésorerie Départementale
				Contrôle financier
			Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Direction Départementale de la Santé et de la Lutte contre le SIDA
				Hôpital Général
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	Complexe Socio-éducatif (Centre social – Centre Education Spécialisée et Centre de Protection de la Petite Enfance)

Région	Département	Sous-préfecture	Service public	Désignation
Gôh	Oumé	Oumé	Ministère l'Education nationale et de l'Enseignement Technique	Inspections d'Enseignement Préscolaire et Primaire
			Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	L'Institut de Formation et d'Education Féminine (IFE)
			Ministère de la Culture et de la Francophonie	Centre Culturel
			Ministère de la Communication	Correspondant de l'AIP
			Ministère de l'Agriculture	Divisions de L'ANADER
			Ministère des Eaux et Forêt	Divisions SODEFOR
			Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de L'Urbanisation	Arrondissement ; CIE – SODECI
			Ministère de la poste, des Technologies de l'Information et de la Communication	Bureau de la Poste de Côte d'Ivoire ; bureau de Côte d'Ivoire TELECOM ; agences d'Orange, MTN et Moov
			Ministère de l'Economie et des Finances	COOPEC et MUCREFBO
			Ministère de l'Agriculture	Poste d'Observation OCPV
			Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et loisirs	Direction Départementale des Sports et Loisirs ; Direction Départementale de la Promotion de la Jeunesse et du Service Civique.
		Diégonéfla	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Commissariat de police, Mairie
			Ministère auprès du Président de la République, Chargé de la Défense	Brigades de Gendarmerie Nationale
			Ministère l'Education nationale et de l'Enseignement Technique	Lycée Moderne ; Lycée Municipal Inspections d'Enseignement Préscolaire et Primaire
		Guépahouo	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Sous-préfecture
			Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA	Hôpital Général
		Tonla	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Sous-préfecture
			Ministère de la santé et de la lutte contre le VIH/SIDA	L'Hôpital Général

Annexe 2: Table de correspondance entre les termes de l'étude et les axes des monographies

Sujets des termes de références	Axes des monographies
Ressort territorial	Axe 1 : Envergure territoriale et démographique
Cadre naturel et ses ressources	
Peuplement	
Dynamique et état de la population	
Activités économiques	Axe 2 : Développement économique
Urbanisation, système régional des villes et paysages urbains	Axe 4 : Infrastructures et urbanisation
Equipements et infrastructures régionaux et leur localisation	
Environnement et cadre de vie	
Accès aux services sociaux de base	Axe 3 : Développement socioculturel
Atouts et contraintes du développement régional	Axe 5 : Perspectives de développement
Perspectives de développement	

Annexe 3: Liste de succession des Préfets

<i>Niveau régional</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Gôh-Djiboua	Mohiro Nioulé René	02-05-2000	28-03-2011
	N'Zi Kangah Remi	26-04-2011	-

<i>Niveau départemental</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Guitry	Oka Beneld Yao	08-04-2009	05-11-2012
	Loua Patrice	05-11-2012	-
Lakota	Kouamé Paul Marie	1980	1983
	Konan K. Nestor	1983	1986
	Akaffou A. Ernest	1986	1989
	Diely B. Benoit	1989	1991
	Dia Niamien	1991	1994
	Diomandé Gondo	1994	2000
	Yapo Affesi	2000	2000
	Boni Kouassi	2000	2001
	N'zikanga Remi	2001	2002
	Tape Zokou	2002	2005
	Boni Agnimel	2005	2007
	Kpan Droh Joseph	2007	2011
	Coulibaly Yahaya	2011	-
Divo	Mamadou Coulibaly	01-01-1970	18-04-1973
	Sadjo Coulibaly	18-04-1973	13-09-1974
	Curney Georges	13-09-1974	02-07-1979
	Bombet Emile Constant	02-07-1979	28-08-1981
	Kangah Malan J.B	28-08-1981	07-07-1986
	Daudie Koulaï Benoit	07-07-1986	10-09-1991
	Koné Al Moustapha	10-09-1991	21-03-1994
	Auguste Tahan	21-03-1994	27-09-1997
	Gossiho Gilbert	27-09-1997	21-03-2000
	Ahipo Hori	21-03-2000	21-08-2000
	Konan Kouakou Nestor	21-08-2000	16-07-2001
	Zeranse Thérèse	16-07-2001	27-06-2007
	Ouei Gueu	27-06-2007	10-04-2009
	Eleuthère Pierre Logbo	10-04-2009	31-03-2011
	Kpan Droh Joseph	26-04-2011	-

<i>Niveau départemental</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Oumé	Doué Pascal (Administrateur civil)	30-10-1983	08-09-1986
	Cateho Picard J (Administrateur civil)	08-09-1986	18-08-1993
	Koné Almoustapha (Officier fangi)	18-08-1993	22-03-1994
	Ponté K. René (Administrateur civil)	22-03-1994	19-08-2000
	Tapé Zokou((Administrateur civil)	19-08-2000	21-08-2002
	N'zi K. Remi (Administrateur civil)	21-08-2002	28-06-2002
	Benoit Y. Kouakou(Administrateur civil)	28-06-2007	08-04-2009
	Sahoua C. Robert(Hors Grade 1 ^e echelon)	08-04-2009	12-11-2012
	Dagbo L. François(Administrateur civil exceptionnel)	12-11-2012	-
Gagnoa	Léon Konan Koffi (Administrateur civil)	15-01-1974	21-09-1974
	Albert Baï Tagro (Administrateur civil)	21-09-1974	07-09-1981
	Koffi Konan Martin (Administrateur civil)	07-09-1981	15-04-1985
	N'Dabian Eby Aman (Administrateur civil)	15-04-1985	12-09-1991
	Kignaman Soro Mamadou (Administrateur civil)	12-09-1991	21-03-1994
	Raymond Adahi Bikpo (Administrateur civil)	21-03-1994	04-08-1996
	Ouattara Mahiri Edouard (Administrateur civil)	04-08-1996	25-03-2000
	Mohiro Nioulé René (Administrateur civil)	25-03-2000	02-05-2000
	N'Zi Kangah Remi (Prefet Hors Grade)	26-04-2011	-

<i>Niveau Sous-Préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Hiré	Djorogo Désiré	25-02-1977	27-02-1979
	Namery Doumbia	27-02-1979	27-08-1981
	Koffi Boni Ernest	27-08-1981	22-08-1986
	Diby Konan	22-08-1986	30-10-1991
	Kouamé Koffi	30-10-1991	29-09-1997
	Yao Kouassi Bruno	29-09-1997	13-08-2002
	Nanou Benjamin	13-08-2002	06-09-2007
	Boablé Guy Norbert	06-09-2007	22-04-2009
	Okoubo Marie Thèrèse	22-04-2009	30-01-2014
	Ahui Roger	30-01-2014	-

<i>Niveau Sous-Préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Didoko	Gnaléga Ruth Anne Marie Epse Brou	12-12-2007	31-01-2014
	Koffi Ahou Marie Epse Okou	31-01-2014	-
Ogoudou	Lago Digbeu Mathieu	2007	2010
	Loan G. Constant	05-10-2010	-
Guitry	Julien N'guessan (Secrétaire Administratif)	02-08-1961	31-12-1963
	Philippe C. Behibro (Secrétaire Administratif)	31-31-1963	02-10-1964
	Moïse Acoussi (Administrateur civil)	02-10-1964	19-10-1964
	Pascal Oulaye (Secrétaire Administratif)	19-10-1964	12-07-1965
	Louis Aka Etien (Secrétaire Administratif)	12-07-1965	23-10-1967
	Kretiki Coffi (Secrétaire Administratif)	23-10-1967	16-02-1971
	Blé Gaston (Secrétaire Administratif)	16-02-1971	20-09-1976
	Aka Oua Aka (Secrétaire Administratif)	20-09-1976	09-06-1978
	Zoleba Godo Guillaume Administrateur civil)	09-06-1978	06-03-1980
	Yao Kouamé (Intendant Commandant)	06-03-1980	28-08-1981
	Konan Kouassi J.B (Attaché Administratif)	28-08-1981	08-07-1986
	Abaka Assi Moïse Administrateur civil Interim))	08-07-1986	26-08-1986
	Kouassi Kouadio E (Administrateur civil)	26-08-1986	28-08-1987
	Blé Gba Gaston (Attaché Administratif)	28-08-1987	15-04-1991
	Gueu N'gbe Julien (Administrateur civil	15-04-1991	15-04-1991
	Thomas Lasmé (Administrateur civil	15-04-1991	20-09-2000
	Konan N'guessan (Attaché Administratif)	20-09-2000	02-08-2001
	Zoue Sepan Vincent (Administrateur civil)	02-08-2001	07-09-2007
	Abo Kouadio Anderson (Administrateur civil)	07-09-2007	07-09-2007
	Boablé Guy Norybert (Administrateur civil)	07-09-2007	20-04-2007
Dehoulé Konan César (Administrateur civil)	20-04-2007	-	
Dairo-Didizo	N'dri Thierry Alexis	31-01-2014	-
Yocoboué	Sérédé Gi Armel	2007	2009
	Dibi Viviane Félicie	10-10-2010	-
Lauzoua	Yamoua Kouassi Camille	2008	2012
	Dibi Viviane Félicie	2012	2014
	Anon Akonian Parfait	03-02-2014	-
Niambézarria	Allo Deaza	2007	2010
	Dadi Lago	2010	-
Gagoré	Yapi Yapi	31-12-2014	-

<i>Niveau Sous-Préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Zikisso	Kouamé Konan Jérôme	1977	1979
	Sedoué Gilbert	1978	1981
	Yao Kouassi Célestin	1981	1982
	Koffi Loukou Antoine	1982	1983
	Gikpa Zoko Jean Baptiste	1983	1984
	Touré Vamara Victoriien	1984	1987
	Acho Oke	1987	1991
	Sahouan Clahi R.	1991	1994
	Coulibaly Olinpelna	1994	2000
	Kouakou Wiha A. Tchikaya	2000	2007
	Loua Patrice	2007	2009
	Coulibaly Yaya	2009	2010
	Koffi Kouadio	2010	2014
	Bakayoko Kassoum	2014	-
Goudouko	Camara Fatima	30-01-2014	-
Divo	Coulibaly Daouda	1960	1961
	N'guessan Julien	1961	1964
	Agoussi Moïse	1964	1965
	Tahe Denis	1965	1968
	Assy Gervais	1968	1969
	Koffi Konan D	1969	1970
	Blé Tiagbeu G	1970	1975
	Nebavi Paul	1975	1977
	Tokou Bleou Norbert	1977	1981
	N'zi kouadio Jean	1981	1984
	Assi Abaka Moïse	1984	1986
	Gnoleba Pierre Emile	1986	19916
	Yao N'guessan	1996	2000
	Tiboue Adjé	2000	2001
	Youssouf Traoré	2001	2007
	Zeze Tetraly Bertin	2007	2010
	Lago Digbeu Mathieu	2010	2014
	Kragbe Leopoldine	29-01-2014	-

<i>Niveau Sous-Préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Oumé	Stanislas Kodjo Asmen	1961	ND
	Abbe Aue Paul	ND	ND
	Arnidie Doucoue André	ND	ND
	Ayemou Noé	ND	ND
	Gbatou Jean Baptiste	ND	ND
	Harding Philippe	ND	ND
	Mambo Cyrille	ND	ND
	Angama Jean Desiré	ND	ND
	N'dri Germain	ND	ND
	Assanvo Bakou François	ND	ND
	Eblin Amouakou Jacques	ND	ND
	N'cho Seka	ND	ND
	Tolla Konan	ND	ND
	Mamadou Komara	ND	ND
	Blé Pépé Joseph	ND	ND
Kirimo Safou	ND	ND	
Guépahouo	Tokou Nadjé Jean	ND	ND
	Leyogmen Stephane	ND	ND
Diégonéfla	Yao Kouakou Benoit	ND	ND
	Bamba Souleymane	ND	ND
	Yao kouakou	ND	ND
	Liacy Zougouri Faustin	ND	ND
	Konan Yao Eddie	ND	ND
Tonla	Gotrou Brondé	ND	ND
	Tchimondan N. Stanislas	ND	ND
Guibéroua	Amadou Dosso (Secrétaire Administratif)	04-10-1961	19-10-1961
	Lobognon Augustin (Secrétaire Administratif)	20-10-1961	30-10-1961
	Tenena Coulibaly (Secrétaire Administratif)	31-10-1961	23-04-1963
	Pierre Akou Daboiko (Secrétaire Administratif)	24-04-1963	11-07-1966
	Koffi Konan Léon (Secrétaire Administratif)	12-07-1966	13-09-1966
	Pierre Akou Daboiko (Secrétaire Administratif)	14-09-1966	08-11-1967
	Daffe Joseph (Administrateur civil)	08-11-1967	31-12-1969
	Sob Esmel Timothée (Attaché Administratif)	31-12-1969	11-11-1970
	Kouame Ebrothé (Attaché Administratif)	11-11-1970	09-10-1974
	Clocuth Guillaume (Attaché Administratif)	09-10-1974	06-03-1978
	N'zi kouadio Jean (Administrateur civil)	06-03-1978	02-09-1981
	Diomande Ouahou (Attaché Administratif)	02-09-1981	14-10-1983
	Ouéi Gueu	14-10-1983	04-10-1991
	Bamba Tiemoko (Administrateur civil)	04-10-1991	09-10-1997
Lamine Jean (Administrateur civil)	09-10-1997	28-07-2001	

Niveau Sous-Préfecture			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Guibéroua	Kra Siallou (Administrateur civil)	28-07-2001	24-04-2009
	Zonigouan Touho Gabriel (Administrateur civil)	24-04-2009	30-01-2014
	N'guessan N'guessan (Administrateur civil)	30-01-2014	03-02-2014
Dignago	Touré Ousmane Samassi (Administrateur civil)	24-04-2009	03-02-2014
	Bakayoko Ibrahima (Administrateur civil)	03-02-2014	-
Bayota	Ackah Anaud Gisèle (Administrateur civil)	20-07-2001	12-09-2007
	Irie Bi Zika Guillaume (Administrateur civil)	12-09-2007	03-02-2014
	Ouedji Danielle Solange (Administrateur civil)	03-02-2014	-
Ouragahio	Lobognon Ametty Augustin (Secrétaire Administratif)	07-1961	04-1962
	Kouame Kouassi Lazare (Secrétaire Administratif)	04-1962	10-10-1963
	Konan Koffi Dagobert (Secrétaire Administratif)	20-01-1964	07-07-1965
	Tiesse Ayemou Noé (Secrétaire Administratif)	07-07-1965	05-1968
	Mambo Cyrille (Attaché Administrative)	05-1968	19-02-1974
	Touré Ibrahima Lazare (Secrétaire Administratif)	19-02-1974	18-08-1975
	Diomandé Logouda, (Attaché Administratif)	18-08-1975	31-02-1979
	Yabe Iritche (Chef de bataillon)	31-02-1979	31-08-1981
	Kouamé Kouamé (Attaché Administratif)	31-08-1981	03-09-1986
	Aliman Ekué Ignace (Lt colonel)	03-09-1986	08-10-1991
	Bringa Kouakou (Administrateur civil)	08-10-1991	01-09-1983
	Coulibaly Drougnan (Attaché Administratif)	01-09-1983	09-05-1994
	Deret Blo Wa Frederic (Administrateur civil)	09-05-1994	22-09-2000
	Vazoumana Touré (Administrateur civil principal)	22-09-2000	14-08-2002
	Amankou Kassi (Administrateur civil principal)	14-08-2002	11-09-2007
	Mme Makré Gisèle Ackah (secrétaire de général de préfecture)	11-09-2007	04-02-2014
Agnon Kouakou Soualiho (Sous-préfet grade 3)	04-02-2014	-	
Sérihio	Tayoro Dogo Bruno	2006	2009
	Zia Michel	2009	2013
	Touré Djamantigui	2013	-
Gagnoa	Charles Rolland	05-05-1916	12-1918
	Henri Aoust	10-12-1918	1922
	Camille Montastruc	10-12-1922	1925
	Rolland D'ornano	1925	1925
	Henri Aoust	1925	1926
	Edmond Cadet	1926	1926
	Berthaon	1926	1931
	Edouard Dunglas	1931	1932
	Severin Peraldi	1932	1933
	Marcel Palousnet	1933	1933
	Severin Peraldi	1933	1934

<i>Niveau Sous-Préfecture</i>			
Circonscription administrative	Désignation du Sous-Préfet	Période de commandement	
		Arrivée	Départ
Gagnoa	Georges Pucret	06-1934	02-1935
	Maurise Galy	02-1935	07-1936
	Henri Abel	07-1936	09-1936
	Auguste Ladurante	09-1936	02-1939
	Arsène Peurical	02-1939	01-1941
	Jean Lambert	05-01-1941	08-1941
	JEAN Rogues	03-08-1941	31-08-1941
	André chooart	31-08-1941	06-1942
	Pol de Lec	07-06-1942	11-08-1942
	Jacques Castagnet	12-08-1942	07-1943
	Henri Chansiart	12-07-147	31-12-1943
	Pierre Passeleau	01-01-1944	11-07-1946
	Raymond Cautherau	22-07-1949	29-08-1947
	René Laffitté	30-08-1949	12-07-1949
	Guy Nairay	13-07-1949	20-07-1951
	Roland Malic	21-07-1951	22-08-1952
	Guy Nairay	23-04-1952	14-08-1954
	Sebastien Marinacce	15-08-1954	31-10-1954
	François Berraod	01-01-1955	15-10-1955
	Jean Sicurani	16-10-1955	15-07-1957
	André Lasserré	16-06-1957	31-08-1958
	Paul Barlet	01-09-1958	30-09-1958
	André Canal	1958	1959
	Paul Baudaux	1959	10-08-1961
	Kacoutié N'gouan Eugène	11-08-1961	03-05-1963
	Bai Dagro Albert	03-05-1963	06-09-1963
	Seri Louna Jacques	06-09-1963	28-10-1965
	Konan Koffi Léon	28-10-1965	15-01-1970
	Gla Decanagni Martin	15-01-1970	04-10-1974
	Konan Kouakou Nestor	04-10-1974	15-08-1875
	Raymond Adahi Bikpo	15-08-1975	13-06-1978
	Alexandre Yao Ackoun	13-06-1978	24-08-1981
	Daouda Ouattara	24-08-1981	13-10-1983
	Mathieu Tra Bi Coi	13-10-1983	27-08-1986
	Boni Kouassi Albert	27-08-1986	16-08-1989
	Kouadio Yao	16-08-1989	-05-10-1991
	Coulibaly Drougnan	05-10-1991	13-09-1997
	N'guessan N'guessan	27-11-1997	20-09-2000
	André Ekponon Assoumou	20-09-2000	30-07-2001
	Konan Tinan Marie Chantal Epse Touhou	30-07-2001	25-04-2009
Gauze Ignace Désiré	25-04-2009	30-01-2013	
Tra Bi Koué Jean Brice	30-01-2013	-	

Annexe 4: Liste des sociétés coopératives par département

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	ASSOCIATION COOPERATIVE DE GALEBRE (SCOOPS ASCOOGA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE ATTEBE DE DIGBEUGNOA (SCOOPS C2AD)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE BEHIBROKRO (COOP-CA CPB)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DIGNITE DE GUIBEROUA (SCOOPS COODIG)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DU FROMAGER (ECOOPAFRO COOP-CA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CONSCIENCE ACTIVE DE OURAGAHIO (SCOOPS SCACAO)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DEDJOGNOA (SCOOPS SOCOOPADO)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DEPARTEMENTALE LE FROMAGER (SCOOPADEF COOP-CA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NONTAHABA DE BAYOTA (SOCANBA COOP-CA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE CENTRALE DU FROMAGER (SCOOPS SCCF)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE COTE D'IVOIRE (SCOOPS SCACI)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES NOUVEAUX AGRICULTEURS (COOPINA COOP-CA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE KOSSEHOA (SOCAPKO COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS UNIS DE GAGNOA (SCOOPROUGA COOP-CA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE UNITE AGRICOLE DU FROMAGER (UNICOOPAF)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	NOUVELLE ALLIANCE AGRICOLE DE GAGNOA (COOP-CA NACOOAG)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YOROKANGNI DE GAGNOA (SOCOOPAYG COOP-CA)
GOH	GAGNOA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE GNAGBODOUGNOA (SOCOOPG COOP-CA)
GOH	GAGNOA	RIZ	SOCIETE COOPERAIVE LEMON KA OUAN (COOP-CA LEMON KA OUAN)
GOH	GAGNOA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE CODERIZ-2CAO (SCOOPS CODRIZ-2CAO)
GOH	GAGNOA	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DES RIZICULTEURS DE GAGNOA (SCOOPS CODERIZ)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE AFFOUBENOU DE DIEGONEFLA (COOPAADI)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PETIT BOUNDIALI (SCPEB)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE ZELIKRO (COOP-CA AZEL)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPERANCE DE LA TENE (SCET)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE PRODUCTEURS (SCEF)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ETRANOUKPA DE DIEGONEFLA (ETRA.D)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA COLOMBE D'OUME (SCCO)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE NATAABA DE DIEGONEFLA (SCANDI)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOLEIL DE GAGNOA (SCSG)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DU CANTON BOKA (SCOOPS ACB)
GOH	OUME	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ENTENTE DE DOUKOUYA (COOP-CA ADEDO)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE BORIBANA D'HERMANKONO GARO (COOP-CA CABOHCA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE DIVO (COOPAPD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE EYO ENIAN DE NOUVEAU (COOPAEEN COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE MENEHIRI (COOPAM SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE GRAND CHANTIER (CAGC COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE HERMANKONO GARO (CADEHGA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE RENAISSANCE DE HERMANKONO-GARO (COOPAREHG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE UNITE DE DIVO (CAUD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	COOPERATIVE CENTRALE AGRICOLE DE CEPHAS (CAC COOPER COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	ESPERANCE SOCIETE COOPERATIVE DE DIVO (COOP-CA ESCOD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	ESPERANCE SOCIETE COOPERATIVE (COOP-CA ESCOD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	ESPOIR COOPERATIVE AGRICOLE DE DIDOKO (ECOPADI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	GROUPEMENT DES SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES DU LÔH-DJIBOUA (G-CASUB COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	NOUVELLE COOPERATIVE DE GARO (COOP-CA NOCAG)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE COOPERATIVE DE DIVO (COOP-CA SACD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE AGRICOLE DE DIVO (SADI SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGICOLE ABUWROU DE HIRE (COOP-CA SCAAH)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ABAYEKOUN (SCOOPAA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AKAYARA DE DATTA (COOP-CA SCOOPAAD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE AKOUNDA DE N'GORAN KOUADIOKRO (SCAANK COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ALLAHKABO DE GLY 1 (CAAG 1 SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BEKANTY GUITRY HERMANKONO (CABGH SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BETHANIE (S-COOPAB SCOOPS)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINGUELAMAN DE DIVO (SOCABINDI SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE BOUBO (COOP-CA SOCABB BOUBO)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE GARO (SCOOPAB-DI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE KONANKRO (SOCOOPAB-KO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BROUDOUKOU-KPENDA (COOP-CA SCABK)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ALLOKOKRO (COOP-CA SCOOPALO)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BADA-DIVO (COOP-CA SOCOPROD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BLE (COOP-CA SCOOPABL)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DIVO (COOP-CA SCOAD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJAHAKRO (SCOPAD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJEZOUKRO (COOP CA-SCOOPADJEZ)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUITRY (COOP-CA SOCOOPGUI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE HIRE (SOCAHI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE IROPORIA (SOCAGI COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KAMES (SCOOPAKAM COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KOFFIKRO (SCOOPAKOF COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SUIKRO (SOCAS COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE YAOKRO (COOP-CA SCOOYA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ZIGLASSOU (SCOOPS SCOOPAZIG)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES CARREFOURS (SOCA-3C COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE BOUBO (SCOOPS SCAPROBO)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE CAFE-CACAO (COOP-CA SCOOPAZE)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE SASSANDRA (ETABLISSEMENT SECONDAIRE)(CAPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'HERMANKONO GARO (SOCAHG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU GARO (SCOOPAGARO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DU SUD BANDAMA (SCASB COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ECLEHEHOU DE KAMARADOUGOU (SOCOAEK COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELO DE KETASSO (SCAEK COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ESSRE GNAMIEN DE KASSEKRO (ESSRE GNAMIEN COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GARO-EST DE DIVO (SCOOPAGED COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE IYERELLO D'HERMANKONO-GARO (SCOOPGIIIH COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE KOOPAM DE KAZO (SCOOPAK COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA FUSION DE DIVO (SOCAFUDI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA RENAISSANCE DE DIVO (COOP-CA SCARDI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LA VITRINE DE DIVO (COOPAVD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LE POTENTIEL DU SUD BANDAMA (SOCOOPAP-SUB SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MODERNE DE DIVO (COOP-CA SCAMDI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MODERNE DE DIVO (SCOOPAMDI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE MUCA D'OGOUDOU (SCOOPAMO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NAFI DE HIRE (COOP-CA SCOOPANHI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE N'ZASSA DE DIVO (SCANDI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OSSOUAN-EBO DE ZIKISSO (SOCOAZI COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE POUR L'UNITE ET LE PROGRES (SCAUPRO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE RENAISSANCE DE DIVO (COOP-CA SCARDI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SABOUGNOUMAN DE BOUBO (SCOOPASAB COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SEMENCE DE DIVO (COOP-ASD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VICTOIRE DE DJIBOUA (COOP-CA SCOVJI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE YENIEN DE KIMOUKRO (SCOOPAYEKI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZABIA DE KAGBE (SCAZK COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZAGNONREKRO DE DIVO (SCOOPAZAD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLES DES PRODUCTEURS UNIS DE CHANTIER (COOP-CA SCOOPAPUC)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AHIZE DE DIVO (SCAD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AMITIE DE GOUDI (CAG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AMOUGNAN DES PERSONNES ACTIVES DE DIVO (COOPADI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE DE CÔTE D'IVOIRE (COOP-CA SOCACI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AYIDA DE DIVO (SCADI COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE DIVO (COOP-CA CABID)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE TACHIDOU (BINKADI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BOBLA (SOCOB SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DIVO (SOCADI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DE DIVO (CODDI SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS CAFE CACAO DE DIVO-MENEHIRI (SCOOPS SCOOPADIM)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE DATTA (COOP-CA SOCAGD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS D'HERMANKONO GARO (COOP-CA CAC HERMANKONO)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS D'HERMANKONO GARO (COOP-CA SCAHG)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS D'HERMANKONO GARO (COOP-CA SCOPAHG)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS E PALMIER A HUILE DE DIVO (COOPALM-DIVO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLE D'ANOUMANBO/CHIEPO (COOP-CA SCOPAAC)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES D'HERMANKONO GARO (SCOOPRAH COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DAAKO (SCOPADA COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DIVO (COOP-CA SCOOPRADI)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DIVO (SOPADI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GOLYKRO (SOPAG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE HIRE (SOCOPAHI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE ZEHIRI (COOP-CA SCOOPAZ)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CÔTE D'IVOIRE (SOCOOP-CI SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS EMERGENTS DE GARO (COPEG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES D'ANOUMANBO (SCOOPRAN)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE DIDOKO (SOCOOPED COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE FRATERNELLE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE DIVO (COOP-CA COOPPRAD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LANAYA DE DIVO (CALADI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LES ONZE FRERES D'HERMANKOKO GARO (SCOPA ONZE GARO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DU MILIEU AGRICOLE (SCODEMA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOCODAG (COOP-CA SOCODAG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE WALLO D' HERMANKONO GARO (SOCOWAHG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE DES PLANTEURS DU DJIBOUA (COOP-CA SOPLAD)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE ENTREPRISE COOPERATIVE DE DIVO (SECOODI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE IVOIRE COOPDE DAAKO (SICOOPAD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	SOCIETE IVOIRE COOPERATIVE DE DAAKO (SICOOPAD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	CAFE-CACAO	UNION DES SOCIETE COOPERATIVES ET EXPLOITANT AGRICOLES DU LOH-DJIBOUA (USOCEALD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CA DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DE DIVO (COOPALM DIVO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	PALMIER A HUILE	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE PALMIER A HUILE DU SUD BANDAMA (COOPASUB COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	DIVO	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE DEPARTEMENTALE DES RIZICULTEURS DE DIVO (CODERIZ-DIVO)
LOH-DJIBOUA	DIVO	RIZ	SOCIETE COOPERATIVE YERELON DES FEMMES PRODUCTRICES VIVRIERS DE DIVO (VEREILON SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE ADAMADOUGOU (COOP CA-CAA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	COOPERATIVE BASSADOUGOU DIES (COOBADI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE CACAOKRO DE DIES (COOP-CA CPACD)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES POUR LE DEVELOPPEMENT DE DIES (ECOOPADD COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	GROUPEMENT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE GUITRY (COOP-CA PAG)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE BROUDOUKOU PENDA (SCOOPAB COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERAIVE MODERNE AGRICOLE DE GUITRY (COOP-CA COMAG)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TOUDOUGOU (CAT EXPORT COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE BROUDOUKOU PENDA (COOP-CA SOCABB)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE CAFE CACAO DE DIVO (SOCOOPACDI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE COTIERE DE LAUZOUA (COOP-CA COPACOL)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE D'ADAHIDOUGOU (COOP-CA COOPAADAH)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BOTIKRO (SCOPAB COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DAIRO (SOCAD COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUITRY (COOP-CA SCOOGUI)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUITRY (SOCOOPAG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KIKEKOU (COOPA-CA SCOOPAKI)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE KRAKOURE TIEGBA (COOP-CA SCOOPAKTI)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LANAYA D'HERMANKONO DIES (SCOOPS SCOOPALADI)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE PETIT BOUAKE DE LAUZOUA (COOP-CA SCAPBL)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DEPARTEMENTALE DU LÔH-DJIBOUA (DCAD LÔH-DJIBOUA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LALO (SCAPROLA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS D'HERMANKONO DIES (COOP-CA SCOAPHDI)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DJIGUIYA DE GUITRY (SOCADJIGUI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DOUGODOU (SOCOOPADOU COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EGA (EGA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE EYO ENIAN DE COCHEM (COOP-CA COOPAEC)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE GBADRIKRO DE GODEYAOKRO (COOP-CA SCAGG)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LANAYA DE GUITRY (SOCOOPALG SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LOYALE DE GUITRY (CPP-CA LCAG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE NOUVELLE DE GUITRY (SOCANG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SIKASSODOUGOU II DE GUITRY (SOCASG COOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOURCE DE GUITRY (SOCOPASG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SOUTRA DE GUITRY (COOP-CA SCASOUGUI)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TOGOLA DE DIOLIGBI (COOP-CA SCATD)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ZAPOTO DE DAIRO (SCOOOAZAP COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ALLAKABO DE GLY CARREFOUR (CAAG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BINKADI DE KOFESSO DIOULABOUGOU (SCOBIKA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES DE PENDA (COCOMPA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE DAIDOUAGOU LOZOUA (COOP-CA SCDL)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE GOUDI (COOP-CA SOCODAG)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE PETIT KORHOGO (COOP-CA SCAPEKO)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS D'ADAHIDOUAGOU (COOP-CA SCOOPAGRAD)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DU CANTON GAGBA (SCOOPAGAGBA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES FEMMES PRODUCTRICES AGRICOLES DE GUITRY (COOP-CA SCOJEPRAG)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE LA COTIERE DE GUITRY (SCOOPS PCG)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'ANOUMANBO (COOP-CA COPRODA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CARREFOUR-GUITRY (CPCGUI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURSS AGRICOLES DE TIEGBA (COOPAT SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EBONOU DE GODE YAOKRO (SCAEEGY COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ETRAYAWLEN DE LA COTIERE (SCOPECO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE KOHWINSIDA DE COCHEM DIDA (COOP-CA COPAKCODI)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LA SOURCE DE GUITRY II (SOCOPASG II SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE LOYALE COOPERATIVE AGRICOLE DE GUITRY (COOP-CA LCAG)
LOH-DJIBOUA	GUITRY	CAFE-CACAO	SOCIETE COPERATIVE ALLAH KABO DE HERMANKONO DIES (SCOOPS SCOOPAKAHD)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE AGRICOLE DE GOUDOUKO (COOP-CA COOPAGO)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	COOPERATIVE DES JEUNES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LAKOTA (COJEPRAL COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	ENTREPRISE COOPERATIVE AGRICOLE KOGNANAN DE GROGOUYA (ECAKOG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AKOMEKA DE LOBOGROU-YOBERI (SCOOPALOYO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE BRIHIRI (SOCOPABB SCOOPS)

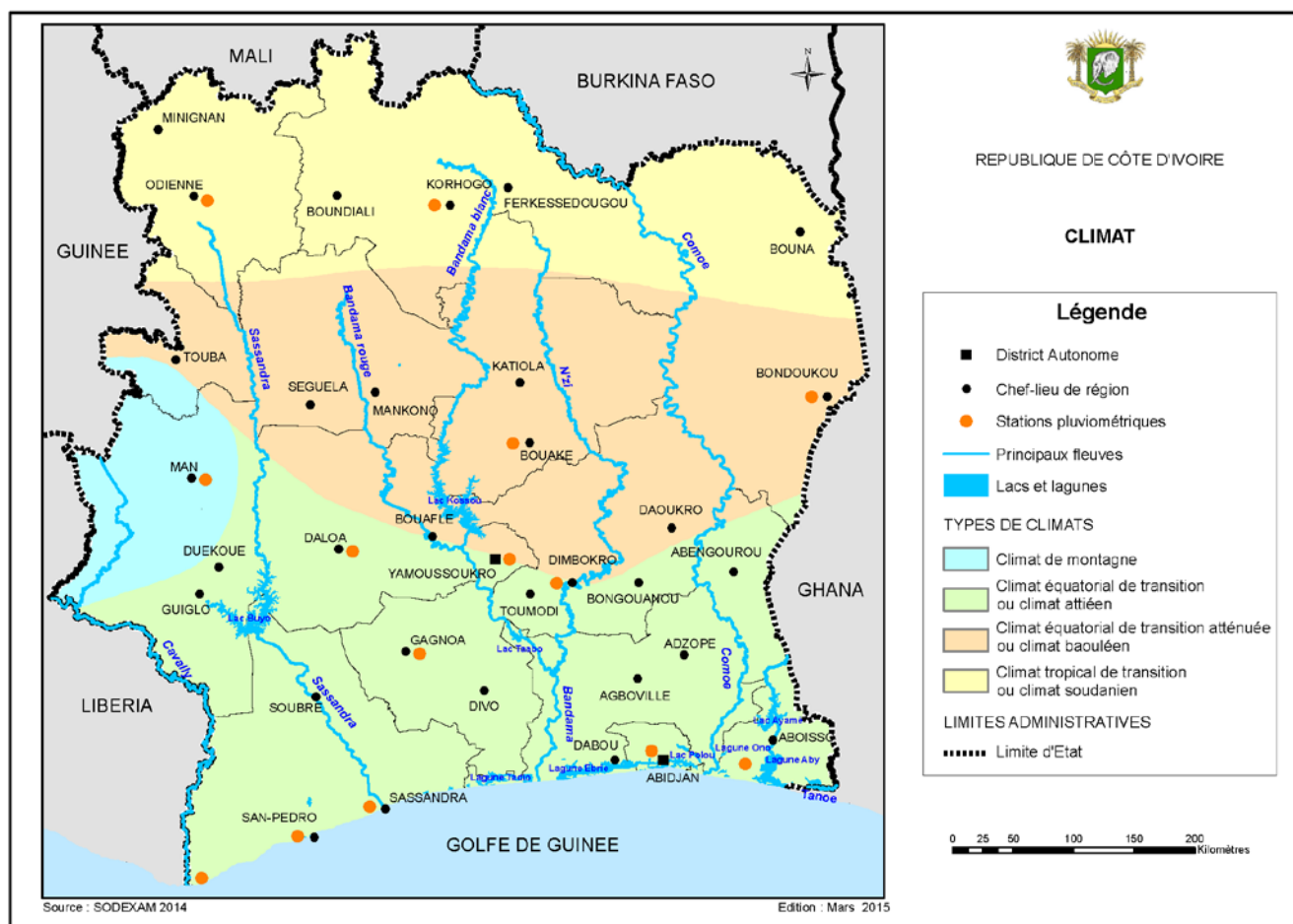
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BINKADI DE LAKOTA (SOCABL)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BOLONA DE GHANA CARREFOUR (CABGC COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE DJIMON (SCOOPADJI)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LA GAGA (SCOOPS AGAG)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE LAKOTA (SCOOPAL SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE SABOU (SOCOPAS)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ZOKOLILIE (COOPZ COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS UNIS DE LAKOTA (SCAPUL COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELEPHANT DE LAKOTA (AGREL COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE DE ZIKISSO (SCOOPS COOPAREZI)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE RELUAINDE DE LAKOTA (RELUAINDE COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE TERRE PROMISE DE ZIKISSO (SOCOATPZIK COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLEC ESPOIR DE LAKOTA (SOCAEL COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE AKA- NOUN DE AKRIDOU-LADDE (SCANAL SCOOP-CA)

REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ANOUANZE DE LAKOTA (COOP-CA SCAL)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE BETA DE LAKOTA (SCBL COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DE NEGOCE DE LAKOTA (SO-CO-NE-L SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE LAKOTA (SCAL COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS DE LAKOTA (SOCOPLA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PLANTEURS REGROUPES DE COTE D'IVOIRE (COPRECI)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'ADAMAKOAMEKRO (SCOOPA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'AKRIDOU-LADE (SCOOPRA SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE KOKOLILIE (COOPAKOKO COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LAKOTA (SCOOPALA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE CAFE CACAO (SOCOPCC SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE KRIKPOKO (SCOOPROKRI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE CÔTE D'IVOIRE (SCOOPRACI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE NIAMBEZARIA (SCOPANI-COOP-CA)

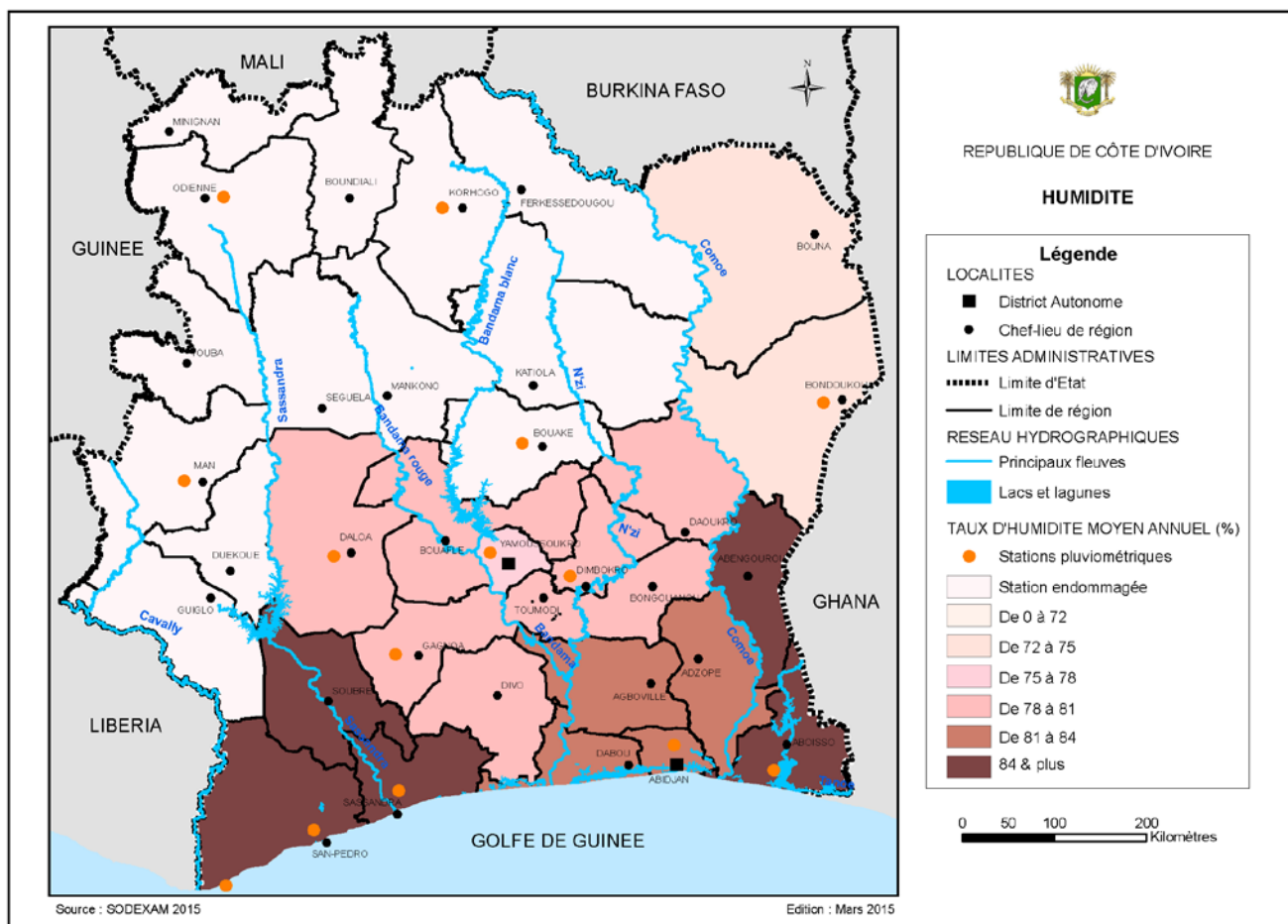
REGION	DEPARTEMENT	FILIERE AGRICOLE	LISTE DES COOPERATIVES
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE DONI DONI DE LAKOTA
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EGALITE DE LAKOTA (SCEL-GA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE DAGODOU (SCOOPEDA COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE KAZEREBERY (COOP-CA SCOOPEKA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE LAKOTA (SOCOOPELA SCOOPS)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE ESPOIR DE NIAKOBLOGNOA (SOCOOPESNIA SCOOP CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE EYO ENIAN DE KADEKO (COOP-CA CEEK)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE FAMIEN SSAH NEGOCE (COOP-CA SSAH NEGOCE)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE IVOIRIENNE DE PRODUITS AGRICOLES DE GOUDOUKO (CIPAGG COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE MOAYE DE LAKOTA (MOAYE COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (SOCOODER COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOLIDARITE DE DIGAKO (SOCOSODI COOP-CA)
LOH-DJIBOUA	LAKOTA	CAFE-CACAO	SOCIETE COOPERATIVE SOLIDARITE ET PROGRES DE LAKOTA (CSPL COOP-CA)

Source : Ministère de l'Agriculture – Répertoire des sociétés coopératives (2015)

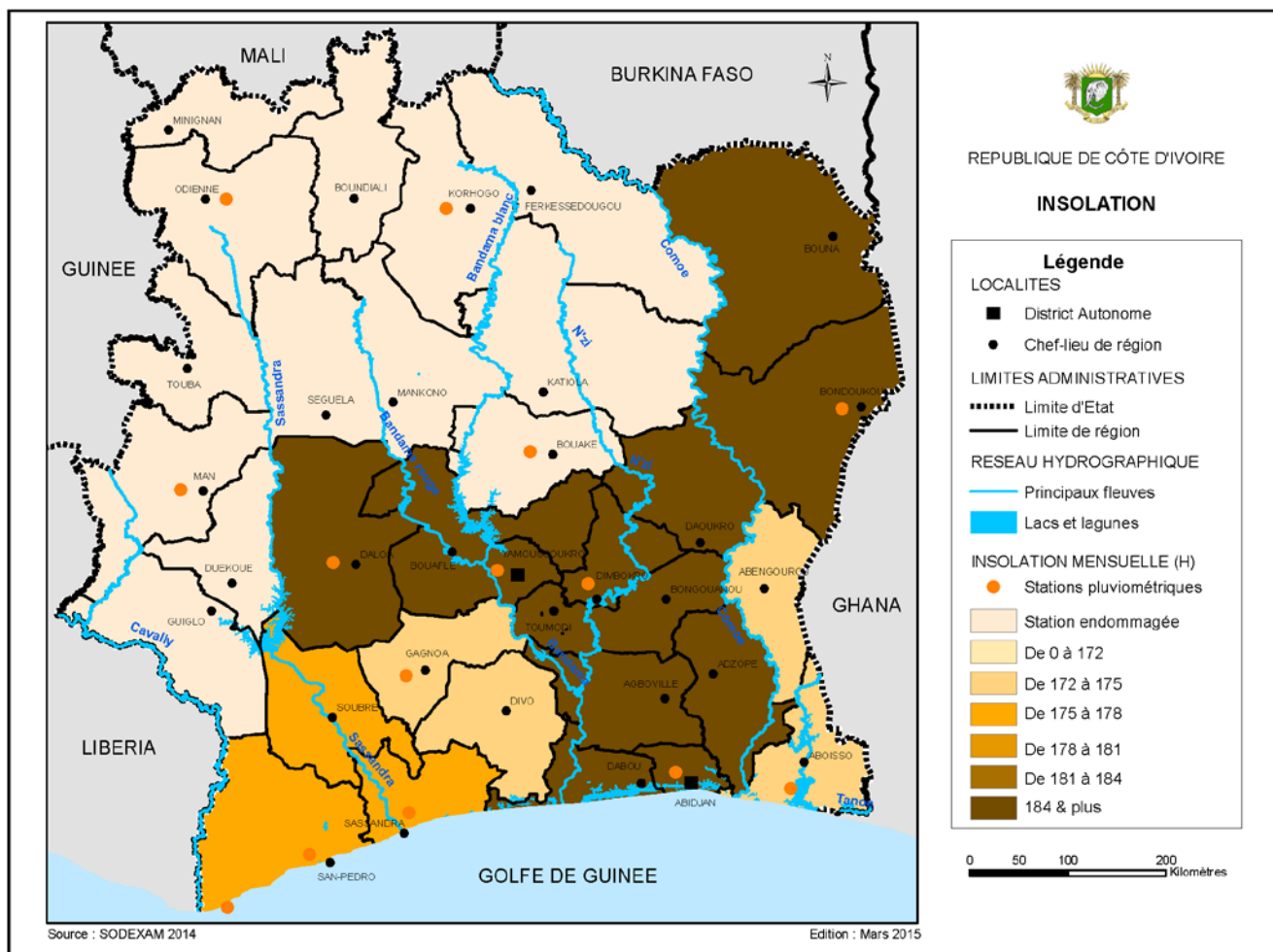
Annexe 5: Carte de la météo nationale



Annexe 6: Humidité de la Côte d'Ivoire



Annexe 7: Insolation en Côte d'Ivoire





Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^e étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71